

Rapport d'activités 2025

payssaintgilles.fr

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE
AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

L'AGGLOMÉRATION VUE DE L'INTÉRIEUR

01

p.7 - Conseil communautaire
p.8 - Bureau communautaire
p.9 - Définition de l'intérêt communautaire
p.13 - Représentation dans les organismes extérieurs
p.15 - Projet de territoire

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

02

Habitat et logement - p.21
Sport - p.26
Culture - p.31
CISPD - p.37
Services techniques - p.43
CIAS - p.47
France services - p.76

FAIRE RAYONNER LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

03

p.93 - Développement économique

ANTICIPER LES TRANSITIONS PAR UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ

04

Transports et mobilité - p.101
Urbanisme - p.106
Environnement - p.110
Agriculture et alimentation - p.125
Défense contre la mer - p.132
Gestion des déchets - p.143
Assainissement - p.162
Travaux et constructions - p.168

LES RESSOURCES À L'APPUI DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

05

p.173 - Mutualisation
p.177 - Politiques contractuelles
p.183 - Budget
p.187 - Affaires juridiques
p.190 - Ressources humaines
p.192 - Communication
p.194 - Service informatique

Rédaction : service Communication de la Communauté d'Agglomération. Conception et mise en page : service Communication.
Crédits photos : Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque commune membre, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

01

L'AGGLOMÉRATION VUE DE L'INTÉRIEUR

INTRODUCTION



14 communes

47 élus communautaires

54244 habitants
au 1er janvier 2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est présidé par François BLANCHET,
Maire de Saint Gilles Croix de Vie et Conseiller régional des Pays de la Loire.

L'Aiguillon sur Vie


André COQUELIN
Maire
2ème vice-président


Francine ZIMMERLIN

Brem sur Mer


Yann THOMAS
Maire
6ème vice-président


Séverine BESSONNET


Dominique BRET

Brétignolles sur Mer


Frédéric FOUQUET
Maire
7ème vice-président


Céline DELOMME


Jean-Baptiste BARBIAUX


Thierry BIRON

La Chaize Giraud


Dominique MALARY
13ème vice-présidente

Coëx


Thierry FAVREAU
Maire
4ème vice-président


Patricia ROUMEAU


Jean CANTIN

Commequiers


Philippe MOREAU
Maire
9ème vice-président


Catherine GALAND


Sonia CHARLOS

Le Fenouiller


Isabelle TESSIER
Maire
1ère vice-présidente


Stéphane GUIBERT


Muriel HABERT


Laurent REGNIEZ

Givrand


Laurent DURANTEAU
Maire
11ème vice-président


Christine BERNARD

Landevieille


Isabelle DURANTEAU
Maire
5ème vice-présidente


Xavier BERNARD

Notre Dame de Riez


Hervé BESSONNET
Maire
10ème vice-président


Dominique SIONNEAU

47 élus communautaires en exercice siègent au Conseil Communautaire

Saint Gilles Croix de Vie


François BLANCHET
Maire
Président


Denise RENAUD


Thomas PERROCHEAU


Nicole BOULINEAU


Joël GIRAUDEAU


Sandra DUBOS


Jérôme MESNARD

Saint Hilaire de Riez


Kathia VIEL
Maire
3ème vice-présidente


Jean-Yves LEBOURDAIS


Jocelyne PICCIONI SERVADEI


Jean Pierre STEPHANO


Tiphanie JACOMINO


Vincent PIRAUD


Christine CRESTOIS

Saint Hilaire de Riez

Olivier ROBIC

Evelyne CHAUVEL

Laurent BOUDELIER

Valérie VECCHI

Saint Maixent sur Vie

Jean SOYER
Maire
8ème vice-président

Saint Révérend

Lucien PRINCE
Maire
12ème vice-président

Maryse AUGUIN

BUREAU COMMUNAUTAIRE

13 Vice-présidents et 2 conseillers délégués forment, avec le Président, le Bureau Communautaire

Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET
Maire
Président

Le Fenouiller



Isabelle TESSIER
Maire
1ère vice-présidente

L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN
Maire
2ème vice-président

Saint Hilaire de Riez



Kathia VIEL
Maire
3ème vice-présidente

Coëx



Thierry FAVREAU
Maire
4ème vice-président

Landevieille



Isabelle DURANTEAU
Maire
5ème vice-présidente

Brem sur Mer



Yann THOMAS
Maire
6ème vice-président

Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUQUET
Maire
7ème vice-président

Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER
Maire
8ème vice-président

Commequiers



Philippe MOREAU
Maire
9ème vice-président

Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET
Maire
10ème vice-président

Givrand



Laurent DURANTEAU
Maire
11ème vice-président

Saint Révérend



Lucien PRINCE
Maire
12ème vice-président

La Chaize Giraud



Dominique MALARY
2ème adjointe
13ème vice-présidente

Conseillers délégués



Nicole BOULINEAU
PLUI-H



Séverine BESSONNET
Mutualisation

Délégations

- Finances / Ressources humaines **Isabelle TESSIER**
- Transports et mobilités / Pistes cyclables **André COQUELIN**
- Défense contre la mer / Environnement et Développement Durable / Plan Climat Air Énergie Territorial / Projet Alimentaire Territorial **Kathia VIEL**
- Voiries **Thierry FAVREAU**
- Développement économique **Isabelle DURANTEAU**
- Culture et événementiel / salle de spectacles / développement numérique et nouvelles technologies **Yann THOMAS**
- Collecte et traitement des déchets **Frédéric FOUQUET**
- Centre Intercommunal d'Actions Sociales **Jean SOYER**
- Équipements sportifs **Philippe MOREAU**
- Assainissement **Hervé BESSONNET**
- Sécurité **Laurent DURANTEAU**
- Travaux et informatique **Lucien PRINCE**
- Habitat et logement **Dominique MALARY**

Le Projet de Territoire

Le Projet de Territoire, voté fin 2022, définissant les principaux enjeux à court et moyen terme, se concentre sur trois axes :

1. bien vivre au quotidien,
2. faire rayonner le territoire,
3. anticiper les transitions.

Il vise à réduire de 56 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, à améliorer les mobilités, à soutenir les jeunes et les aînés, à préserver la biodiversité et à répondre aux besoins en logement, tout en respectant le cadre de vie.

Malgré un contexte économique tendu, les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie restent déterminés à améliorer le quotidien des habitants et à promouvoir un meilleur vivre ensemble. Les actions concrètes déjà en cours et celles à venir :

- accueillant et solidaire,
- territoire d'emplois et d'opportunités,
- engagé pour sa transition écologique.

De nombreux services de proximité

- transports scolaires
- réseau de transport à la demande
- Multiplexe aquatique
- salle de spectacles
- complexe sportif sur le site du lycée
- golf
- service de collecte des déchets et des déchèteries
- 3 structures d'accueil "petite enfance"
- 1 Relais Petite Enfance
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 10 accueils de loisirs sans hébergement
- Epicerie sociale intercommunale
- aide sociale facultative
- guichet unique d'enregistrement de la demande de logement social
- résidence autonomie
- espace France services
- 19 zones d'activités économiques
- Vendéopôle
- Bréti LAB

INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Un établissement au service des habitants

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Sont reconnus d'intérêt communautaire la conduite d'études, la participation à des études, les projets d'aménagement et aménagements de l'espace communautaire (études relatives aux mobilités, aux transports, aux infrastructures d'intérêt communautaire).

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire les actions de construction et d'entretien des lieux suivants :

- commerce multiple rural de Saint Maixent sur Vie,
- boulangerie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- crêperie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- Maison du Terroir à Brem sur Mer.

En matière d'équilibre social de l'habitat

Politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- conduite des procédures contractuelles d'amélioration de l'habitat,
- élaboration et mise en œuvre d'une politique communautaire d'aide à l'habitat : aide à l'accession à la propriété, aide à l'amélioration de l'habitat (adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie, aide à l'amélioration énergétique de l'habitat...), aide au développement de l'habitat intergénérationnel...
- actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire : programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux.

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Sont reconnus d'intérêt communautaire les équipements suivants :

- Multiplexe aquatique, Saint Hilaire de Riez,
- dojo, Commequiers,
- stand de tir, Saint Hilaire de Riez,
- salle de gymnastique, Le Fenouiller,
- Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, L'Aiguillon sur Vie,
- école de musique FA SI LA, L'Aiguillon sur Vie,
- salle de spectacles La Balise, Saint Hilaire de Riez,
- équipements sportifs annexes au Lycée Adeline Boutain, Saint Gilles Croix de Vie.

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Sont reconnues d'intérêt communautaire les voies suivantes, conformément aux plans annexés :

- rue de la Bégaudière, à Saint Gilles Croix de Vie,
- liaison Saint Gilles Croix de Vie - Le Fenouiller (chemin du Grand Fief),
- liaison Saint Gilles Croix de Vie - Givrand (route de L'Aiguillon),
- liaison Saint Hilaire de Riez - Notre Dame de Riez (chemin des Aubrais),
- liaison Saint Hilaire de Riez - Notre Dame de Riez (route de la Marzelle),
- liaison Saint Hilaire de Riez - Le Fenouiller (chemin des Vallées),
- liaison Commequiers - Saint Maixent sur Vie (rue des Brigassières et du Val de Vie),
- liaison Commequiers - Challans (secteur de Garanger)
- liaison Notre Dame de Riez - Commequiers (route des Garateries),
- liaison Le Fenouiller - Saint Révérend (secteur des Bazinières),
- liaison Saint Révérend - L'Aiguillon sur Vie (secteur de la Guédonnière),
- liaison Sion - Les Demoiselles - Saint Hilaire de Riez (avenue des Becs),
- liaison Landevieille - RD 40 (rue de l'Océan),
- liaison Le Fenouiller - Notre Dame de Riez (chemin du Doyenné).

Sont reconnus d'intérêt communautaire, les parcs de stationnement existants ou à créer ayant les caractéristiques suivantes : parc de stationnement affecté à un équipement communautaire et parc de stationnement affecté à un équipement structurant, reconnu comme tel par le Conseil Communautaire.

Sont reconnus d'intérêt communautaire l'aménagement, la gestion et l'entretien des itinéraires cyclables permettant d'assurer des continuités identifiées au schéma directeur.

Actions sociales d'intérêt communautaire

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

Enfance

- coordination politique contractuelle à l'enfance et à la parentalité avec la CAF et la MSA.
- gestion de la compétence extra-scolaire et des accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires).
- établir une politique sociale cohérente qui articule l'ensemble des services d'accueil de loisirs sans hébergement pour les mercredis et vacances scolaires, garantissant leur complémentarité et leur adéquation avec les besoins des familles.
- participation financière aux fournitures scolaires des collégiens.

Petite Enfance

1 - Évaluation et recensement des besoins

- réaliser des études régulières sur l'offre et les besoins en modes d'accueil (enfants - 3 ans),
- identifier les lacunes de l'offre actuelle et déterminer les priorités en matière de création de nouvelles places d'accueil.

2 - Information et accompagnement des familles

- gérer le relais petite enfance, qui fournira des informations complètes et actualisées aux familles concernant les modes d'accueil disponibles,
- promouvoir la gestion du Lieu d'Accueil Enfant Parent, offrant un espace d'écoute, d'échanges et de soutien pour les parents,
- organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur les différents modes d'accueil et les droits des familles.

3 - Planification stratégique et développement

- élaborer un schéma pluriannuel de développement des services, fixant des objectifs clairs et mesurables pour l'augmentation des places en crèche sur le territoire,
- mettre en place un suivi régulier de l'évolution démographique et des besoins émergents des familles pour adapter l'offre d'accueil.



4 - Assurance de la qualité de l'accueil

- mettre en œuvre des démarches qualité respectant la charte nationale d'accueil du jeune enfant,
- offrir des formations continues aux professionnels de la petite enfance sur les meilleures pratiques et les nouvelles approches pédagogiques,
- organiser des événements et des activités destinées aux enfants, favorisant leur développement et leur bien-être.

5 - Gestion et coordination des structures d'accueil

- assurer la gestion harmonisée des différentes structures d'accueil : crèche de Saint Hilaire de Riez, petite crèche de Brétignolles sur Mer, micro-crèche de Coëx,
- établir une politique sociale cohérente qui articule l'ensemble des services d'accueil, garantissant leur complémentarité et leur adéquation avec les besoins des familles,
- créer des partenariats avec des acteurs locaux, notamment les services de protection maternelle et infantile, les associations et les établissements scolaires, pour un accompagnement global des familles.

Seniors

- accompagnement du vieillissement de la population et prévention de la perte d'autonomie,
- construction et entretien de l'EHPAD de La Chaize Giraud,
- construction, entretien et gestion de la résidence autonomie "Les Primevères " de Saint Maixent sur Vie,
- coordination avec les établissements publics pour personnes âgées pour garantir le parcours des aînés et la pérennité des établissements.



Santé et handicap

- politique de lutte contre la désertification médicale,
- soutien aux actions de santé publique,
- analyse, évaluation et propositions d'évolutions du territoire dans le champ du handicap.



Logement social

- animation du Carnet d'Information du Logement (CIL),
- coordination des structures œuvrant en matière de logement social,
- participation au fonds solidarité logement.



Solidarités

- lutte contre la précarité,
- accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité : étude des dispositifs pouvant être mis en place afin d'accompagner les personnes en situation de vulnérabilité à avoir accès aux services,
- gestion d'une épicerie sociale, approvisionnée notamment grâce aux denrées collectées par la Banque Alimentaire, aux dons et achats issus des partenariats mis en place, en particulier avec les producteurs locaux,
- participation aux dispositifs entrant dans le champ de l'action sociale d'intérêt communautaire (fonds d'aide aux jeunes, fonds solidarité logement, banque alimentaire, etc.).



REPRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Syndicats mixtes		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Syndicat mixte Vendée Eau	Traitement et distribution de l'eau potable	3
Syndicat mixte Trivalis	Traitement des ordures ménagères	5 titulaires 5 suppléants
SYDEV *(Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée)* - Comité Territorial Intercommunal de l'Énergie	Développement du Très Haut Débit	1
Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	Gestion et entretien des marais	18 titulaires 18 suppléants *(1 titulaire et 1 suppléant par commune sauf Brem sur Mer, non concernée)*
Syndicat mixte des marais de Saint Jean de Monts et de Beauvoir sur Mer	Gestion et entretien des marais	1 titulaire 1 suppléant *(désignés parmi les représentants de la commune de Saint Hilaire de Riez)*
Syndicat mixte des marais des Olonnes	Gestion et entretien des marais	2 titulaires 2 suppléants *(désignés parmi les représentants des communes de Brem sur Mer et de Brétignolles sur Mer)*
Syndicat mixte SAGE Auzance Vertonne	Élaboration et gestion d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)	1 titulaire 1 suppléant
Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf	Gestion et entretien des marais	1 titulaire 1 suppléant
Syndicat mixte E-collectivités Vendée	Acquisition, développement et mise à disposition d'outils informatiques de gestion des collectivités territoriales	1
Syndicat mixte transport scolaire de la région d'Aizenay	Transport scolaire des élèves de la région d'Aizenay	1 titulaire 1 suppléant
Géo Vendée	Partage de données et développement des usages	1 titulaire 1 suppléant

Autres établissements ou structures de droit public		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Office de Tourisme Intercommunal	Promotion touristique	17 conseillers communautaires titulaires 10 conseillers communautaires suppléants
Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Vie et du Jaunay (CLE)	Élaboration et gestion du SAGE	2
Commission Locale de l'Eau du SAGE Auzance Vertonne (CLE)		1
Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)	Actions sociales	28 membres dont 15 conseillers communautaires
SEM des Ports	Promotion du développement économique et touristique des ports	12
Établissement Public Foncier de la Vendée	Acquisitions foncières pour le compte de ses adhérents	Le Président ou son représentant désigné par l'organe délibérant
Collège Garcie Ferrande (conseil d'établissement)	Établissement scolaire du 2nd degré	1
Lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (conseil d'établissement)	Établissement scolaire du 3e degré	2

Associations et structures de droit privé		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Vendée Expansion SPL	Aide technique aux collectivités territoriales	1 titulaire 1 suppléant
Mission Locale Vendée Atlantique	Insertion des jeunes et lutte contre l'exclusion	3 titulaires 2 suppléants
ARIANE	Groupement d'Économie Solidaire	6 titulaires 6 suppléants
Comité de pilotage site Natura 2000 "Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts"	Conservation du site Natura 2000	1 titulaire 1 suppléant
Comité pilotage site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay"		1 titulaire 1 suppléant
Comité pilotage site Natura 2000 "Dunes forêt et marais d'Olonne"		1 titulaire 1 suppléant
Comité pilotage site Natura 2000 "Ile d'Yeu"		1 titulaire 1 suppléant

PROJET DE TERRITOIRE

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE
AGGLOMÉRATION

Projet de territoire
du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

À quoi ressemblera le Pays de Saint Gilles Croix de Vie demain ?

Supplément

UN PROJET ÉVOLUTIF POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont approuvé le 8 décembre 2022 le Projet de territoire. Ce document décrit la vision du territoire de demain, pour les 10 années à venir.

C'EST QUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Il s'agit d'un document cadre qui se veut à la fois clair dans ses orientations et large dans son plan d'actions. **Il définit les principaux enjeux auxquels notre territoire devra répondre à court et à moyen terme.** Le projet de territoire vise à définir un plan d'actions concrètes dans le cadre des compétences intercommunales, pour améliorer le quotidien de chacun. Évolutif, il pourra être actualisé par de nouvelles propositions et faire l'objet d'amendements.

COMMENT ?

"Un projet partagé"

Une méthode participative
Pendant de nombreux mois, 28 élus communautaires, soit 2 par commune, ont participé à l'élaboration du projet de territoire, en mobilisant à la fois les élus municipaux, les services des différentes communes, les acteurs locaux et les habitants.
Pour construire ce projet, un état des lieux puis un diagnostic ont été réalisés lors de séminaires et de temps de concertation.

LE PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Les élus souhaitent construire un territoire solidaire, ambitieux et résilient.
Tous les documents cadres élaborés ou en cours d'élaboration s'intègrent dans ce Projet de territoire :

- le Schéma de COhérence Territorial,
- le Plan Climat Energie Territorial,
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- le Projet Alimentaire Territorial,
- la Convention Territoriale Globale,
- le Projet Culturel de Territoire,
- le Projet Sportif de Territoire,
- le Schéma des Mobilités,
- le Contrat Local de Santé.

☛ + d'infos sur : www.payssaintgilles.fr

"Vers un territoire solidaire, ambitieux et résilient"

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE
AGGLOMÉRATION

CONCRÈTEMENT, QUE CONTIENT CE PROJET ?

3 axes stratégiques avec la transition écologique comme fil conducteur

AXE 1 - LE BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

HABITAT

Qualité, durabilité et accessibilité
- Poursuivre et consolider les aides à l'habitat.
- Renforcer le logement saisonnier.
- Garantir un habitat diversifié et bien intégré.

La tension foncière rend difficile l'installation durable de jeunes ménages.

SANTÉ

Service pérennisé
- Garantir l'égal accès à une prévention de qualité et aux soins.
- Faciliter l'implantation de praticiens sur le territoire.
- Définir un Contrat Local de Santé pour une mise en œuvre de solutions de proximité.

ACCÈS AU SPORT



Équité et diversité de l'offre
- Soutenir les activités sportives d'intérêt communautaire.
- Encourager le développement de la pratique du sport auprès des publics éloignés.

 # sportsanté # sportpourtous

ACCÈS À LA CULTURE

Développement de l'action culturelle
- Développer l'accès à la culture sous toutes ses formes, pour tous, avec une offre de proximité (actions culturelles, réseau de lecture publique...).
- Mettre en valeur les richesses patrimoniales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.



SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Une vie harmonieuse dans la diversité et la dignité
- Poursuivre l'action collective en faveur de la sécurité routière.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Égal accès au digital
- Accompagner l'enjeu environnemental et économique de formation et d'éducation.
- Permettre l'inclusion numérique pour les habitants.
- Poursuivre le développement de France services (ateliers numériques).

ACTION SOCIALE

Vivre, grandir, vieillir
- Accompagner l'autonomie de chacun.
- Garantir l'inclusion handicap : adapter, partager, faciliter l'accès, soutenir, accompagner, accueillir, former et informer.
- Aider les familles à chaque étape de l'enfance.
- Accueillir les plus jeunes dans nos structures : une aide concrète facilitant l'insertion professionnelle des parents.
- Développer la proximité et rapprocher les populations des services publics (France services).

Le vieillissement de la population, les tensions économiques et environnementales vont solliciter nos dispositifs de solidarité et d'accompagnement. Une grande attention y sera portée.

50311 habitants au 2039 | **6105** familles avec enfants | **43%** 60 ans et +

AXE 2 - FAIRE RAYONNER LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET ADAPTÉE

- **Favoriser** les secteurs en croissance.
- **Encourager** l'installation d'entreprises propres, créatrices d'emploi et soutenir l'existant.
- **Devenir** territoire d'innovation par l'émergence de nouvelles filières.
- **Soutenir** le commerce local.
- **Soutenir** l'économie maritime (notamment la pêche).
- **Promouvoir** la résilience énergétique en partenariat avec les entreprises : soutenir la qualification des artisans locaux œuvrant dans les secteurs de la "croissance verte".
- **Accompagner** les entreprises dans un territoire qui tend vers la neutralité carbone.



1 port de pêche | + 400 créations d'entreprises en 2019 | 3785 entreprises | 20 zones d'activité économique

UN TOURISME PLUS ATTRACTIF

- **Faire découvrir ou redécouvrir** (avec une approche différente) notre territoire à tous les publics.
- **Faire découvrir** l'océan autrement.
- **Développer** le tourisme d'affaires.
- **Promouvoir** notre patrimoine naturel, historique et culturel, ainsi que notre patrimoine immatériel (gastronomie, sardines...).
- **Développer** les synergies entre les territoires voisins.
- **Favoriser** "l'éco tourisme" et s'affirmer comme une destination "éthique".

AXE 3 - ANTICIPER LES TRANSITIONS PAR UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ

MOBILITÉS

- **Répondre** aux besoins de mobilité du quotidien.

Les 3 enjeux majeurs :

1. Économique, pour les habitants (budget des ménages).
2. Social, pour permettre d'accéder aux services, au travail...
3. Écologique et énergétique.

- **Assurer** un accès équitable de tous aux moyens de déplacements individuels et collectifs tout en respectant l'environnement.

Les 3 priorités :

1. Développer les déplacements doux (marche à pied, vélo...) ainsi que ses réseaux.
2. Développer des systèmes collectifs de déplacement adaptés aux densités de l'habitat et améliorer la connexion avec les transports urbains.
3. Équité et solidarité face au transport.



350 km de pistes cyclables | 245 km de sentiers pédestres balisés

- **Accompagner** la réflexion des habitants sur l'utilisation de la voiture et de ses alternatives.
- **Décarboner** les transports.
- **Désenclaver** : intermodalité, désenclavement routier comme moyen d'une meilleure intégration du Pays de Saint Gilles Croix de Vie aux communes environnantes.
- **Promouvoir** les énergies liées à la mobilité : mobilité électrique, hydrogène, Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), programme d'éducation et de prévention...

32 km de littoral | 1 port de plaisance | 1 forêt domaniale

UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ADAPTÉ ET HARMONIEUX

- **Analyser** le territoire en prenant en compte l'ensemble de ses caractéristiques avec une vision globale et interdisciplinaire.
- **Faire évoluer** l'utilisation d'espace, l'artificialisation et la densification au regard des enjeux posés préalablement (habitat, mobilités...).
- **Prendre en compte** les différents éléments de préservation des espaces et des espèces animales et végétales.



- **Gestion des zones naturelles référencées** (Natura 2000, Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique...).
- **Participer** à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel.

L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE, SECTEURS CLÉS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- **Garantir** un espace agricole conséquent et permanent (stockage du foncier) favorisant le maintien et l'essor de l'activité de production alimentaire et la vente directe de produits.
- **Veiller** à la conservation des sols et des paysages.
- **Œuvrer** pour le renouvellement des chefs d'exploitation avec des agricultures diversifiées.
- **Soutenir** la filière pêche et encourager notre pêche locale et artisanale.
- **Viser** l'autonomie alimentaire en protégeant les milieux à travers le Projet Alimentaire Territorial, les achats publics, etc.

Des produits du terroir reconnus

Sardines | Farine | Crevettes | Vins de Brem AOC Fiefs Vendéens | Sel

L'EAU, UN ENJEU MAJEUR

- **Œuvrer** pour que les bassins versants offrent une eau en quantité et en qualité suffisante, de manière durable.

UNE GESTION DES DÉCHETS PLUS EFFICACE

- **Encourager** la limitation de la production des déchets, et accompagner les habitants vers des pratiques de consommation valorisant le zéro déchet.
- **Initier ou accompagner** les outils nécessaires à l'économie circulaire et au concept de réemploi.
- **Organiser** une collecte des déchets et une gestion la moins impactante possible.
- **Évaluer** le fonctionnement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative et l'optimiser si nécessaire.



UN AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ADAPTÉ

- **Veiller** à un réseau numérique Très Haut Débit adapté pour tous : télétravail, habitants, tiers lieux, nouveaux modes de travail y compris pour les résidences secondaires.

DÉSENCLAVEMENT

- **Maintenir** les dessertes ferroviaires du territoire et les connexions avec les autres mobilités.
- **Veiller** à la fonctionnalité des liaisons vers les centralités départementales et régionales.
- **Réfléchir** à de nouvelles modalités transport/service efficientes.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
02 51 55 55 55 - accueil@paysdesaintgilles.fr
ZAE du Soleil Levant – CS 88 000 – Givrand – 85800 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Réalisation, conception et mise en page :
Service Communication du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
Crédits Photos : Virginie Nouleau – Elodie Quaireau
Impression : Offset 5 édition, certifiée PEFC et FSC – Imprimé à 34.600 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

paysdesaintgilles.fr

02

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

HABITAT & LOGEMENT

Guichet de l'habitat

Dénommé également "Espace Conseil France Rénov'" (ECFR), ce guichet d'information et d'enregistrement des demandes d'aides à l'accession à la propriété et à l'amélioration de l'habitat est géré par le service de l'habitat.

Tous les contacts avec les ménages sont désormais centralisés à la Communauté d'Agglomération au sein de l'ECFR qui est le point d'entrée unique pour les demandeurs d'aides à l'habitat.

Les techniciens de SOLIHA Pays de la Loire (SOLidaire pour l'HAbitat) et de l'ADILE de la Vendée (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Energie) assurent des permanences régulières et des visites à domicile.

2 345
contacts de ménage

87 %
par téléphone

Règlement d'intervention financière pour le soutien à sa politique de l'habitat

Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 17 juillet 2025 a approuvé le principe de la mise en place d'un règlement d'attribution des aides locales pour :

- modifier ou supprimer certaines aides de précédents dispositifs,
- décrire les conditions d'éligibilité et les procédures d'instruction des différentes aides à l'accession à la propriété et à la rénovation de logements.

Les modalités décrites dans les points suivants tiennent compte de ce nouveau règlement.

Soutien à l'accession à la propriété

Les dispositifs "PASSEPORT pour l'ACCESSION" (nouvellement dénommé "PASS ACCESSION") et "ECO PASS" pris en charge à compter de 2016 par l'Agglomération à l'échelle de ses 14 communes, ont été réajustés, à la suite de la mise en place du nouveau règlement.

Le dispositif "PASSEPORT pour l'ACCESSION" concerne la **construction ou l'acquisition d'un logement neuf**. L'aide de l'Agglomération a été revue à hauteur de 2 000 €, pour laquelle les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

Construction parcelle de terrain jusqu'à 100 000 € *(hors frais de notaire et d'agence)* avec éligibilité des parcelles de terrain situées en lotissement communal, privé ou parcelles individuelles.	**Maison neuve** vente sur plan, vente clé en main, jusqu'à 320 000 € *(hors frais de notaire et d'agence).*	**Appartement neuf** à partir du T2 jusqu'à 320 000 € *(hors frais de notaire et d'agence).*

- dispositif applicable dans le cadre d'une location/accession et d'un bail réel solidaire,
- plafond de ressources correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ),
- obligation d'occupation du logement en résidence principale.

Aides communautaires à l'amélioration de l'habitat

1 - Rénovation énergétique du logement

Dans le cadre de la mise en place du Pacte Territorial France Rénov' venu remplacer la PTRE et l'OPAH à partir du 1er janvier 2025, il a été conservé le tronc commun d'intervention initial :

16 ménages engagés dans un projet de travaux de rénovation énergétique

Bouquet de travaux
taux d'aide de l'Agglomération de 25 % avec un plafond de travaux de 20 000 € HT)

15 aides

Rénovation énergétique de niveau BBC jusqu'au 17 juillet, 2025, date d'application du nouveau règlement (taux d'aide de l'Agglomération de 25 % avec un plafond de travaux de 30 000 € HT).

1 aide

Coup de pouce énergétique, besoins ponctuels de travaux de rénovation énergétique de propriétaires occupants aux revenus modestes (revenu fiscal de référence < plafonds "modestes" de l'Anah), sans exigence d'un gain de performance énergétique minimal (taux d'aides de 25 % d'un montant de plafond de travaux de 5 000 € HT). Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec l'aide Anah MaPrimeRénov' par geste.

174 aides

2 - Audit énergétique

Pour bénéficier d'une subvention pour une rénovation d'ampleur, un audit énergétique est exigé. Il permet d'établir différents scénarios d'amélioration de la performance énergétique.

122 audits énergétiques de logements réalisés

107 pour des logements propriétaires occupants

15 logements locatifs privés (demande propriétaire)

3 - Travaux de rénovation énergétique du logement par l'extérieur

16 isolations thermiques par l'extérieur

16 évaluations énergétiques travaux d'isolation thermique par l'extérieur

Aide à hauteur de 20 % d'un montant de travaux plafonné à 15 000 € HT, avec une évaluation énergétique préalable du logement. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec l'aide Anah MaPrimeRénov' Parcours Accompagné (rénovation d'ampleur).

Dispositif "ÉCO PASS" : acquisition/amélioration d'un logement existant.
La Communauté d'Agglomération et le Département de la Vendée attribuent une aide respective de 2 000 € et de 1 500 €, soit un montant total de 3 500 €.
Les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- acquisition d'un logement existant sans condition d'ancienneté, suivi de travaux d'amélioration énergétique réalisés par des professionnels, avec gain de performance énergétique : gain de 25 % si étiquette énergétique initiale du logement A, B, C, D et de 40 %, si étiquette initiale du logement E à "sans étiquette",
- éligibilité du bâti changeant d'usage en logement (dépendance, ancien atelier, grange...),
- plafond de ressources des ménages éligibles correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au PTZ,
- obligation d'occupation du logement en résidence principale,
- jusqu'au 17 juillet 2025 (date d'application du nouveau règlement), aides complémentaires communautaires : "jeune accédant - centralité"
  - 2 000 € : logement situé dans l'enveloppe urbaine de référence, "sortie de vacance"
  - 1 500 € : logement vacant depuis plus d'un an.

Suivant la délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, il a été mis en place un dispositif d'aide à l'accession à la propriété dénommé "PASS APPART ANCIEN" avec une aide financière communautaire revue à hauteur de 2 000 € depuis la mise en place du nouveau règlement des aides communautaires. Le règlement communautaire du dispositif "PASS APPART ANCIEN" est fixé comme suit :

- acquisition d'un appartement de + 5 ans, à partir d'un T2, situé dans une copropriété, sans montant de plafond d'acquisition,
- conditions d'âge du ménage : personne seule ou ménage monoparental jusqu'à 45 ans ou couple avec un cumul d'âge ne dépassant pas 90 ans,
- pas de conditions de gain de performance énergétique minimal si travaux nécessaires,
- plafonds de ressources du ménage correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au PTZ,
- obligation d'occupation du logement en résidence principale.

125 ménages "primo accédant" bénéficiaires du soutien à l'accession à la propriété — **102** dans le neuf — **27** dans l'ancien

Nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat

Dénommé Pacte Territorial France Rénov', le dispositif a été mis en place en 2025, faisant suite aux anciens dispositifs Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE). Ce dispositif applicable aux demandes de subvention déposées auprès des services de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) du 01/01/2025 au 31/12/2029 a fait l'objet d'une convention signée notamment par deux partenaires financeurs (Anah, SYDEV).

À côté de l'Anah, l'Agglomération finance les aides à l'amélioration de l'habitat : rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap, rénovation de logements indignes ou très dégradés, aide à la production de logements locatifs privés à loyer modéré.

312 333 € subventions "rénovation énergétique" — **141 811 €** subventions "autres travaux de rénovation"

4 - Bonus écologique

Les propriétaires occupants et bailleurs peuvent bénéficier d'un "bonus écologique" en plus de la subvention accordée, pour le recours à des matériaux isolants biosourcés et pouvaient bénéficier jusqu'à la mise en place du nouveau règlement d'attribution des aides locales, d'un bonus pour l'installation d'un équipement à énergie renouvelable.

10 bonus "matériaux isolants bio-sourcés"

1 - **Bonus "Matériaux isolants bio-sourcés"** : taux d'aide de l'Agglomération : 20 % avec un plafond de 5 000 € HT.

31 bonus "énergies renouvelables"

2 - **Bonus "Équipements énergie renouvelable"** : taux d'aide de l'Agglomération : 20 % avec un plafond de 5 000 € HT.

5 - Adaptation du logement à la perte d'autonomie/dépendance

45 subventions

Dispositif communautaire pour les ménages ne pouvant bénéficier des aides de l'Anah, en prenant en compte les demandeurs qui peuvent être confrontés à la perte d'autonomie ou à la dépendance à partir de 60 ans, ainsi que les personnes handicapées quel que soit leur âge et le niveau de handicap.

Taux de l'aide de l'Agglomération : 20 % d'un montant de plafond de travaux de 8 000 € HT.

6 - Réhabilitation du logement dit "indigne ou très dégradé"

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde avec une **prime forfaitaire de 3 000 €** les subventions de l'Anah tant pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs pour les logements dits "indignes ou très dégradés" nécessitant une rénovation complète dont les équipements de confort (sanitaires, chauffage...) et les mises aux normes de salubrité et de sécurité.

7 - La production de logement locatif privé à loyer modéré

L'encouragement à la rénovation de logements locatifs privés est poursuivi pour l'accueil de ménages sous conditions de ressources Anah. La collectivité abonde les subventions de l'Anah du dispositif Loc'Avantages, à hauteur de **2 000 €.**

8 - Habiter en centre-bourg / centre-ville

La **valorisation des logements dans les centres** est un dispositif propre au Pays de Saint Gilles Croix de Vie dénommé "Habiter et mieux vivre en centre bourg / centre-ville" qui a été mobilisé jusqu'à la mise en place du nouveau règlement d'intervention financière de la collectivité :

20 aides "jeune accédant - centralité"

10 aides "sortie de vacance"

40 dossiers "fonds façades"

- aide **"jeune accédant - centralité", 2 000 €**, encourager les jeunes ménages à s'installer dans les centres, peut s'ajouter au dispositif "ECO PASS" (sous conditions),
- aide **"sortie de vacance", 1 500 €** si le logement est vacant depuis + d'un an tant pour l'accession à la propriété que pour la mise en location, pour sortir de la vacance de nombreux logements dans les centres,
- aide à la **rénovation des façades dans le périmètre urbain**, sans conditions de ressources du ménage, accompagner la mise en valeur des centre-bourgs et centre-villes, en soutenant les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs à réaliser les travaux de peinture ou d'enduit des façades visibles de la voie publique avec une subvention à hauteur de **30 % d'un montant plafonné de travaux**.

9 - Soutien à l'habitat intergénérationnel pour jeunes actifs et personnes âgées

Cofinancement du programme d'aides départementales pour le développement de l'habitat intergénérationnel en Vendée, en attribuant une **prime forfaitaire complémentaire de 3 000 €** aux aides respectives départementales pour ces dispositifs :

logement pour **"jeunes actifs, apprentis, saisonniers"**	logement solidaire pour **personnes âgées de + de 60 ans,**	logement de **"famille d'accueil ou d'assistant familiaux".**

Soutien à la production des logements locatifs sociaux

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté le 9 avril 2015, fixe un objectif de **70 nouveaux logements sociaux par an**, soit le triple de la production annuelle antérieure dans la perspective de l'application à terme de la loi SRU.

Le PLH fixe un objectif global de production de 10 % de logements locatifs sociaux minimum dans les nouvelles opérations d'habitat de plus de 10 logements à maîtrise d'ouvrage publique ou privée. Chaque commune a la possibilité de fixer un taux supérieur à 10 %.

Les projets doivent concerner des opérations comportant au minimum un logement locatif social créé, implantées à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de référence de chaque commune. Ils peuvent être conduits en maîtrise d'ouvrage directe ou en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA). Il peut s'agir d'une construction, d'une acquisition/amélioration, d'une transformation d'usage d'un bâtiment existant.

Suivant la délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, le règlement du programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux, mis en place en 2016, a été revu et complété, pour tenir compte de l'importante demande de petites typologies et pour répondre à la nécessité de loger les ménages très modestes :

- aide forfaitaire de 4 000 € par logement locatif social créé (maîtrise d'ouvrage directe ou VEFA),
- bonus de 500 € pour un logement locatif social financé par un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) dans le cadre d'une opération comportant au moins 3 logements locatifs sociaux,
- bonus de 500 € pour un logement locatif social de typologie T2 ou T2 bis, uniquement dans les opérations collectives ou semi-collectives d'habitat.

Sont éligibles aux aides du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les bailleurs sociaux et les organismes bénéficiant de l'agrément relatif à la maîtrise d'ouvrage prévu à l'article L. 365-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les opérations comportant au moins 3 logements locatifs sociaux doivent respecter l'inscription d'au minimum 30 % de logements financés, dans le cadre du PLAI.

97

nouveaux logements locatifs sociaux subventionnés par la collectivité

SPORT

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération assure la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- le Multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de gymnastique, au Fenouiller,
- le stand de tir, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de judo, à Commequiers,
- les équipements sportifs annexes du lycée Adeline Boutain, à Saint Gilles Croix de Vie,
- le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie délégué à Bluegreen, à l'Aiguillon sur Vie.

L'utilisation de ces bâtiments est soumise à une gestion rigoureuse :

- vérification des plannings d'occupation par les divers utilisateurs,
- contrôle régulier des fréquentations,
- suivi du budget de chaque installation.

6 équipements sportifs

Multiplexe aquatique *Saint Hilaire de Riez*



Le Multiplexe aquatique remplit sa mission de service public de proximité par une grande diversité d'offres auprès d'un public varié : **apprentissage de la nage pour nos scolaires**, baignade loisir, cours d'aquasports, cours de natation, accès à l'espace bien-être, événementiels, accès aux associations du territoire...

Formation au BNSSA

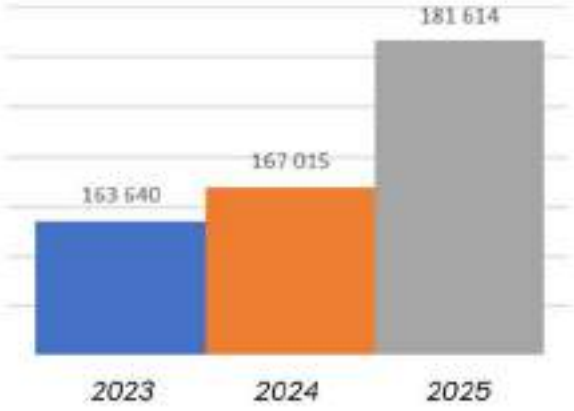
Cette formation est inscrite dans le programme du Multiplexe aquatique dans le cadre d'une convention avec l'Association de Sauvetage et Secourisme de Saint Gilles Croix de Vie. Celle-ci est chargée de la formation théorique et de la réglementation et nos Maîtres-Nageurs Sauveteurs assurent la formation pratique.

Un grand nombre de brevetés travaillent l'été sur les plages du territoire.



76 % de réussite pour 2025/2026

Comparatif des fréquentations (nombre d'entrées totales)



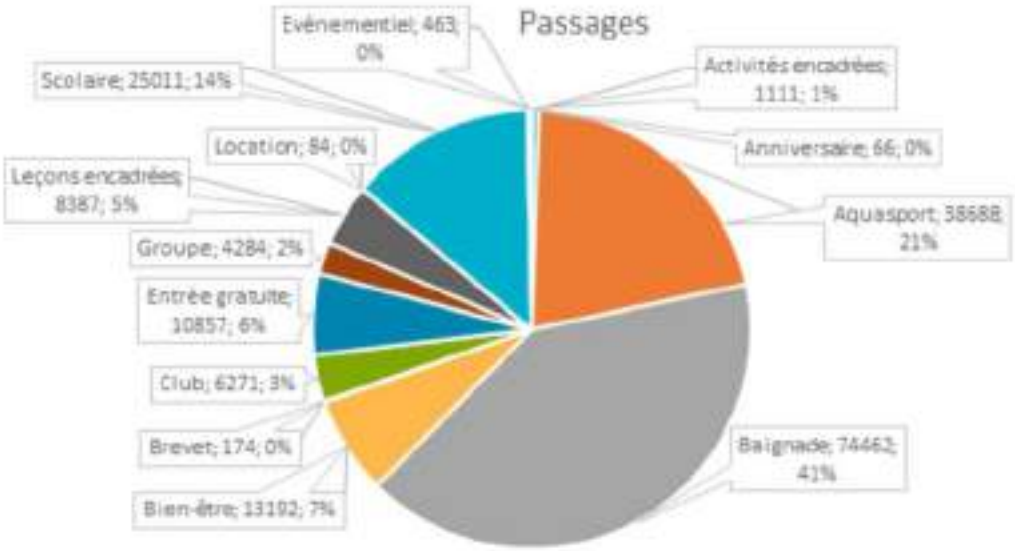
Bonne évolution continue de la fréquentation, boostée cette année par la fermeture pour travaux de la piscine de Saint Jean de Monts.

+ 9 % par rapport à 2024

74 462 entrées baignade (dont événementiel à 2 €)

215 baigneurs (moyenne journalière)

Répartition totale de la fréquentation aux activités

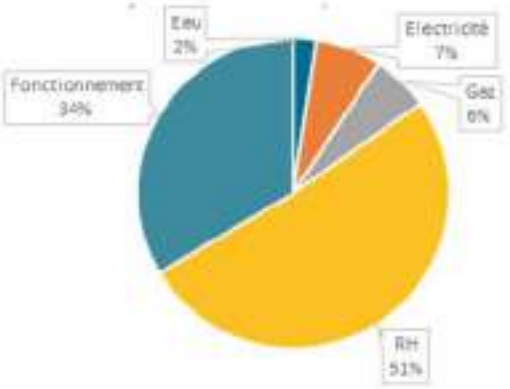


Budget 2025

782 559,93 € HT

budget global de fonctionnement
(dont fonctionnement : 219 262,36 €
et amortissements : 563 297,57 €)

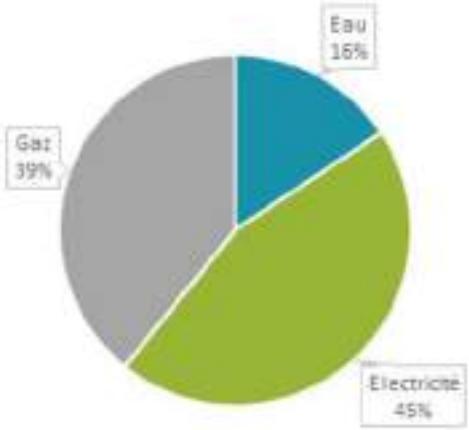
Répartition des dépenses totales



Dépenses d'investissements

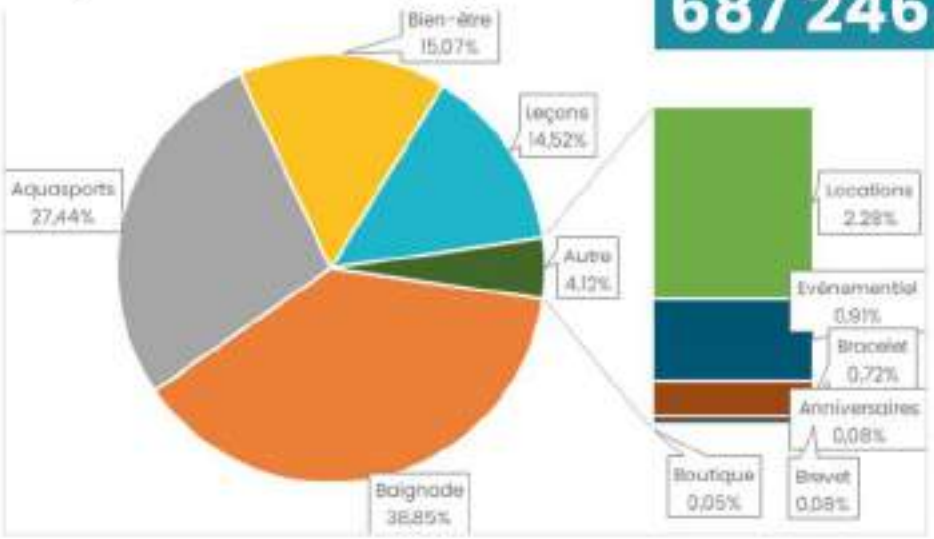


Répartition de la consommation des fluides

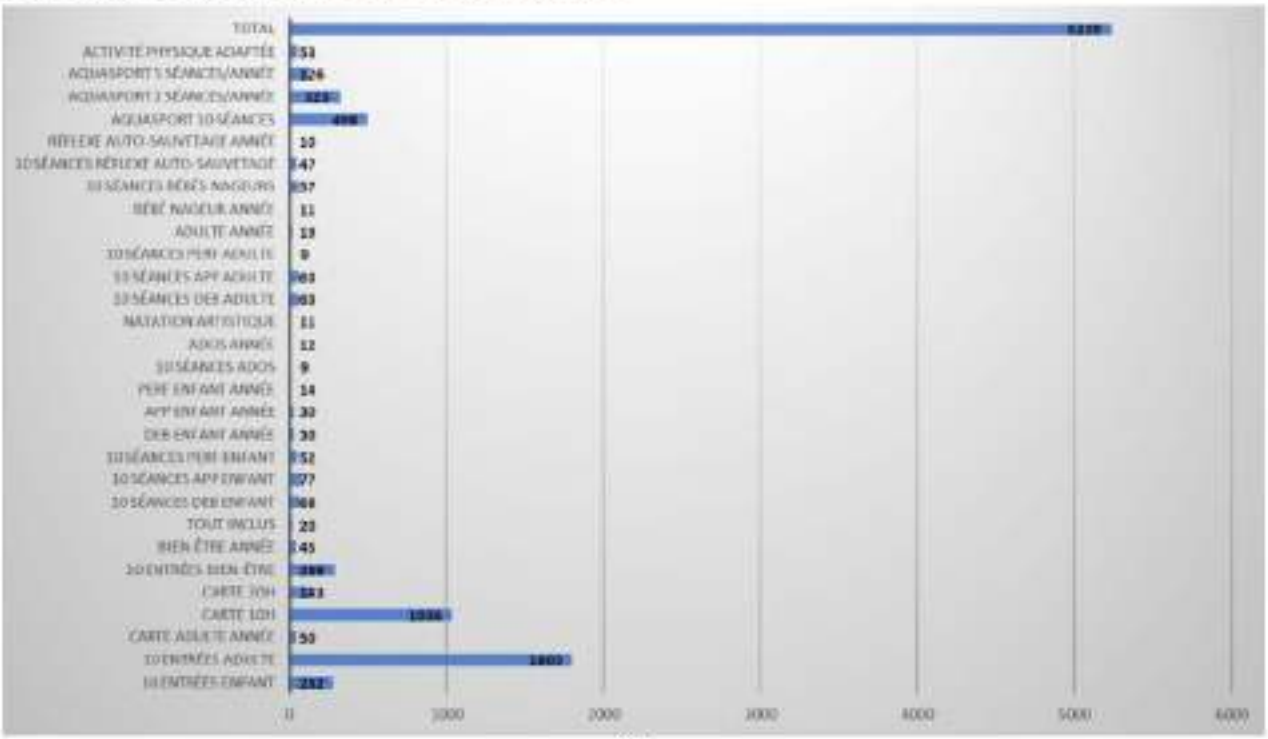


Répartition des ventes par produits

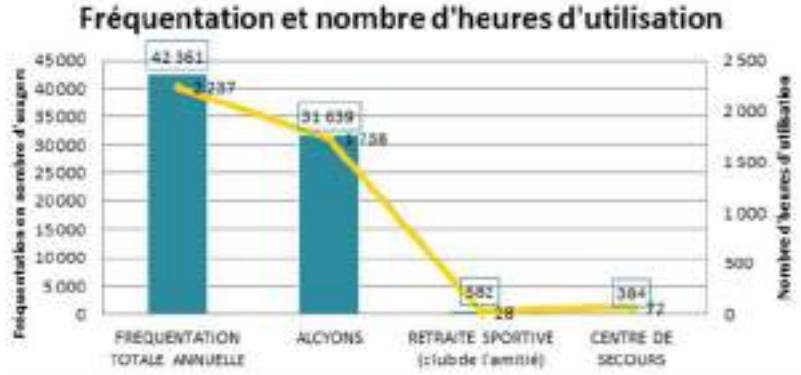
687 246,10 € HT de recettes



Répartition du nombre d'abonnements

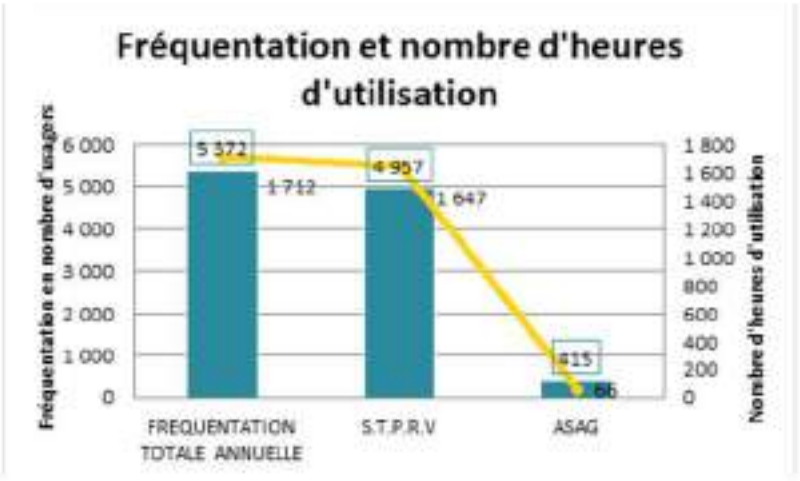


Salle de gymnastique *Le Fenouiller*





Stand de tir *Saint Hilaire de Riez*

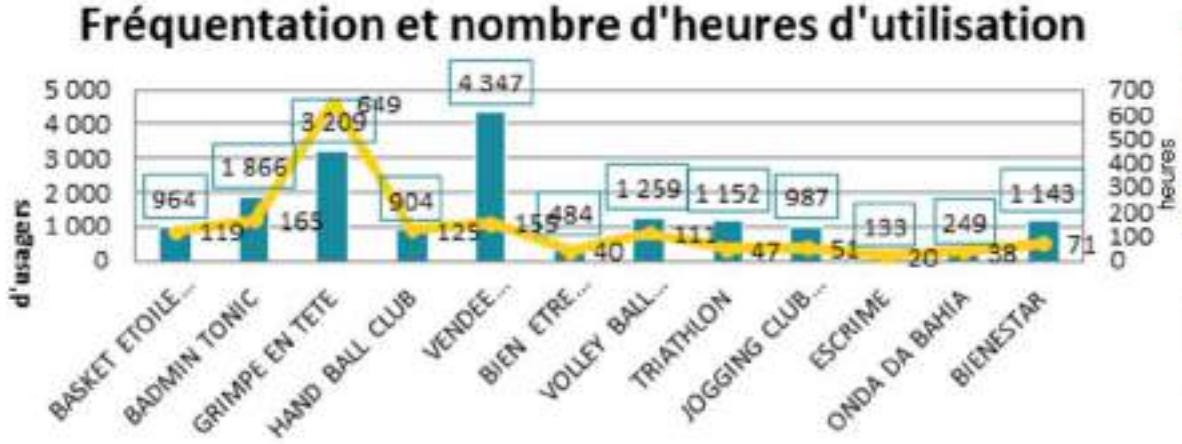




Le stand de tir est occupé essentiellement par 2 associations : "la Société de Tir des Pays de Riez et de Vie"

et "l'Association Artistique et Sportive de la Gendarmerie"

Complexe sportif du lycée *Saint Gilles Croix de Vie*



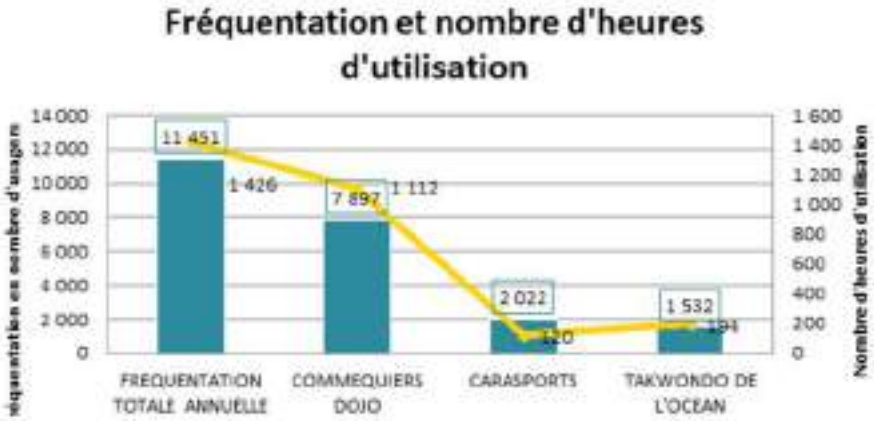
3 196 h
Utilisation totale

33 585
usagers totaux

Les équipements sportifs sont utilisés depuis la rentrée 2021 par les lycéens et les associations sportives du territoire.

Salle de judo *Commequiers*





Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie *L'Aiguillon sur Vie*

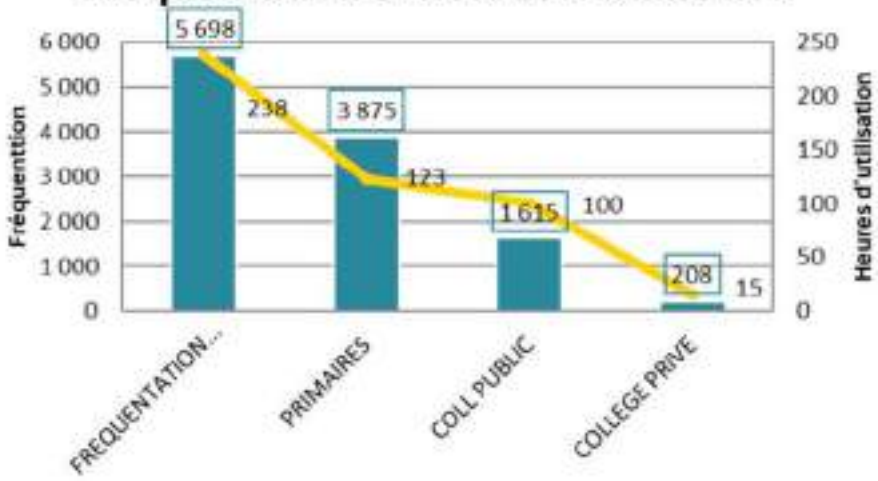
Le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie fait l'objet d'une **délégation de service public**, signée le **21 décembre 2010** entre la Communauté de Communes et la société **BLUE GREEN**. Celle-ci a été prolongée à compter du 1er janvier 2023.



Accueil des scolaires

13 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont pu accéder au golf via leurs écoles

5 847 fréquentations d'élèves au total



3 875
passages d'élèves en écoles primaires

1 615
passages d'élèves du collège public Garcie Ferrande

208
passages d'élèves du collège Privé Saint Gilles

CULTURE

LA SALLE DE SPECTACLES - LA BALISE

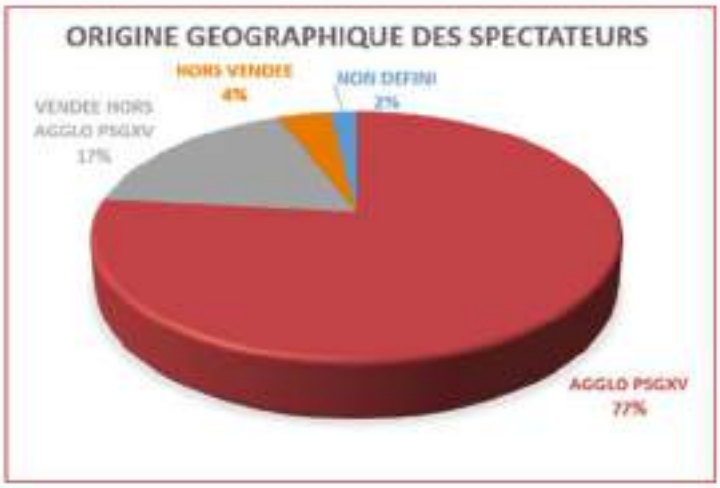
Programmation

- 32 spectacles programmés
- 1 festival le Goût des Langues
- 44 levers de rideaux
- 8 spectacles proposés aux scolaires du territoire pour 10 représentations

Programmation par genre

THÉÂTRE : **4**
HUMOUR / COMÉDIE : **5**
CONCERTS : **7**
DANSE : **3**
SPECTACLES MUSICAUX : **3**
CINÉ CONCERT : **1**
CLOWN : **1**
CONTE : **1**
JEUNE PUBLIC : **7**
INCLASSABLE : **2**

Fréquentation





18 371 spectateurs

14 071 spectateurs hors scolaires

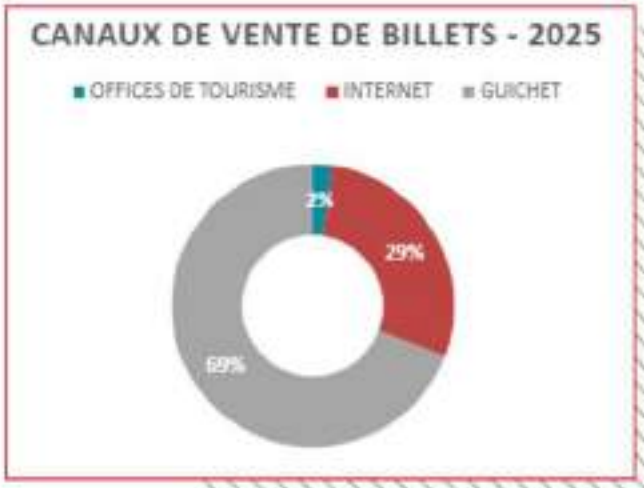
3 538 scolaires
381 accompagnants

696 abonnés soit **39 %** des spectateurs

Présentation de saison juin 25 : **620 réservations**

Canaux de vente

- Guichet La Balise : **9 740 billets**
- Internet : **4 021 billets**
- Offices de tourisme : **310 billets**



Communication

Édition

10 campagnes d'affichage
7 supports imaginés, mis en page et conçus (programmes, dépliants...)
3 identités visuelles créées

Digital

Facebook
- 358 000 vues de contenu
- 5 303 interactions avec du contenu
- 19 268 visites de la page
- 5076 abonnés +233

Instagram
- 84 751 vues de contenu
- 1 200 interactions avec du contenu
- 2 700 visites de la page
- 1 811 abonnés +254

You Tube
- 11 502 vues de contenu
- 172,8 heures de visionnage

Site web
- 35 000 visiteurs
- 53 000 visites
- 305 000 pages vues

Newsletters
- 43 newsletters envoyées
- 26 810 ouvertures de newsletter (65,28 %)

Reportages

14 reportages photo
3 mini-docus :
- Goût des Langues #4,
- Cabaret Folle,
- Thomas de Pourquery.

Dans la presse

36 parutions presse

3 dossiers de presse

7 communiqués de presse

5 campagnes radio

6 campagnes encarts publicitaires, journaux spécialisés

Médiation

La médiation culturelle, c'est l'autre programmation de La Balise. Celle qui permet d'ouvrir les coulisses de la salle de spectacles, et de découvrir les métiers et les savoir-faire, de visiter, de comprendre, de pratiquer et même de rencontrer les artistes.

Des ateliers :
Grâce au Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA), en partenariat avec la DRAC des Pays de la Loire et l'Éducation Nationale des parcours composés de plusieurs ateliers artistiques ont pu être proposés par La Balise sur l'année 2025.

Ateliers pour les scolaires

Parcours d'écriture, autour du discours pour les 1ères Humanité, Littérature, Philosophie du Lycée Adeline Boutain.

Parcours ciné-concert pour 4 classes de primaire/collège et 2 groupes d'accueil de loisirs du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Parcours Battle de Patois, pour 4 classes de primaires du territoire

Parcours Beatmaker pour découvrir l'univers de la musique assistée par ordinateur, pour 4 classes de primaire/collège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Ateliers pour le grand public

Ateliers d'écriture avec la Maison Départementale des Solidarités et des Familles, menés par le slameur Kwal.

Ateliers de slam, pour des jeunes de la Mission Locale, menés par le groupe 21g.

Ateliers autour du récit, pour des jeunes de la Mission Locale menés par le comédien Yohann Métay.

Ateliers d'écriture tout public, menés par le groupe 21g, le comédien Oscar Montaz et le chanteur Dimoné.

Répétitions et participation à un concert à La Balise avec Thomas de Pourquery pour les élèves de l'Atelier École des Arts.

Ateliers autour de l'impro et du mime pour les comédiens amateurs du territoire, avec les comédiens Yohann Métay et Lucas Prost.

Master classes musicales pour les musiciens amateurs du territoire avec le groupe Photograph, le metteur en scène Thomas Gendronneau, la Compagnie Anaya, et les équipes techniques de La Balise.

Ces temps ont permis d'accueillir 501 participants sur 114 ateliers, soit 278,5 heures d'ateliers ouverts au public.

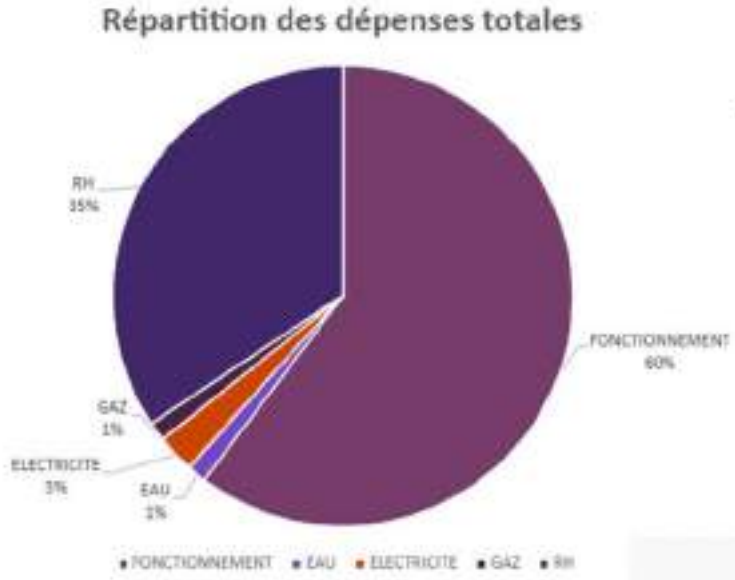
Visites de la salle

40 sessions
759 visiteurs

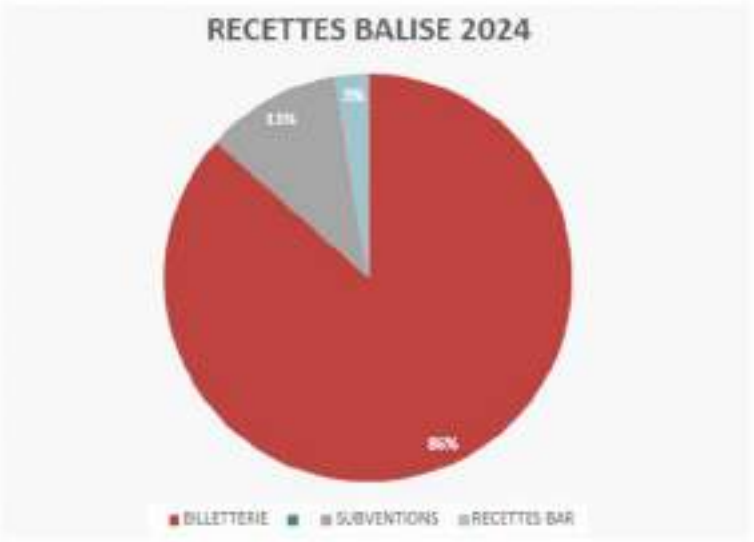
BALISE

Budget

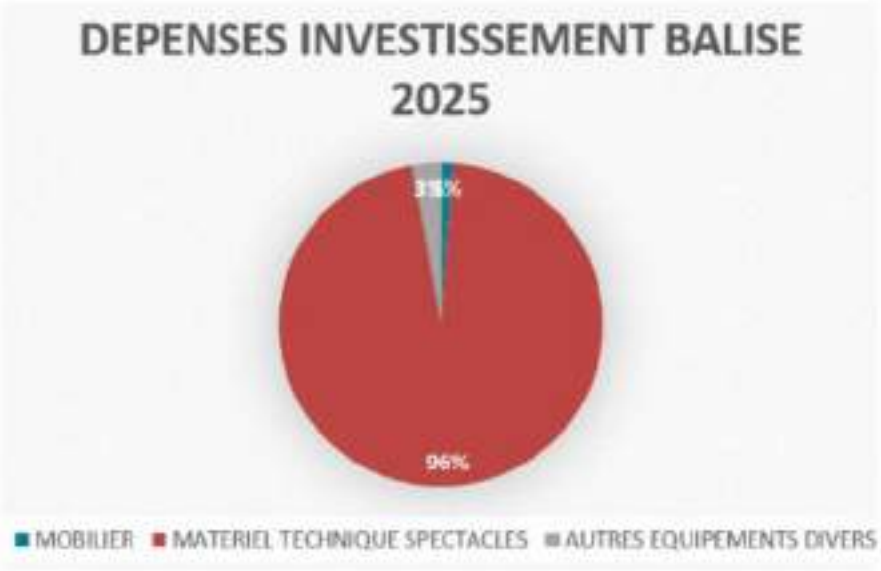
1 173 509.05 € HT
de budget global de fonctionnement
(hors remboursement emprunt)



307 769,8 € HT
de recettes



122 287,6 € HT
de dépenses d'investissement



FESTIVAL POURQUOI PAS ? #1

En 2024, les élus ont souhaité faire évoluer Les Musicales vers un nouveau concept qui s'appuie sur la salle de spectacles intercommunale, La Balise. Le festival Pourquoi pas ? est ainsi né afin de proposer des spectacles gratuits et de qualité au plus proche des habitants.
Ainsi, les saisons culturelles de La Balise s'ouvrent désormais dans les communes de façon tournante : 7 communes (a minima) accueillent des spectacles gratuits sur leur territoire dans des lieux non dédiés.

Pourquoi Pas ? s'adresse autant aux familles, scolaires, touristes, résidents de maisons secondaires, aux habitués de La Balise et à ceux qui ne la connaissent pas encore.
À l'image de la première édition, les lieux de représentations sont très variés et, dans la mesure des possibilités, prennent place dans des lieux non dédiés, et surprenants.
Une véritable invitation à changer de regard sur des lieux fréquentés ou non au quotidien dans les communes.

COMMUNE	SPECTACLE	NOMBRE DE SPECTATEURS
Coëx	Bal variable	128
Notre Dame de Riez	Les pieds tanqués	53
		73
Commequiers	Karl	27
		46
		42
	Karl scolaires	69
		67
		72
Landevieille	Polar grenadine	61
	Polar grenadine scolaires	111
Brem sur Mer	David Lafore	93
		69
Saint Gilles Croix de Vie	L'abolition des privilèges	162
	L'abolition des privilèges scolaires	163
Saint Maixent sur Vie	Redda Seddiki	162

7 communes

7 spectacles

906 spectateurs

472 scolaires

Coëx, Notre Dame de Riez, Commequiers, Landevieille, Brem sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie & Saint Maixent sur Vie avec **5 représentations scolaires, 11 représentations tout public et 1 atelier de médiation culturelle** autour de l'écriture.

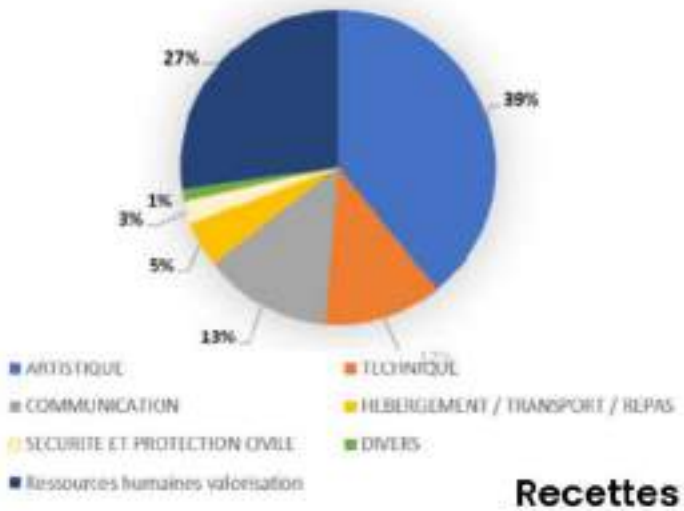
1 partenaire principal
L'Office de Tourisme Intercommunal octroie une subvention de 50 000€ pour l'organisation.

Budget

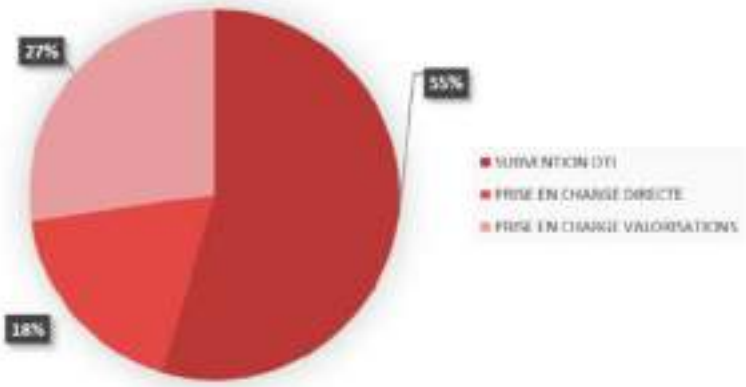
91 657 € TTC
Budget total

POURQUOI PAS ? EN TTC	BUDGET
Artistique	35 919,80 €
Technique	11 110,70 €
Communication	12 073,72 €
Hébergement/transport/repas	4 340,46 €
Sécurité et protection civile	2 140,32 €
Divers	1 072,11 €
Ressources humaines valorisation	**25 000,00 €**
TOTAL HORS VALORISATION	**66 657,11 €**
TOTAL VALORISATION COMPRISE	**91 657,11 €**

Répartition budget



Recettes



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Instance de concertation, qui favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés, concernés par la prévention de toutes formes de délinquance.

Violences sexistes et sexuelles, violence au sein du couple

Une demi-journée de sensibilisation a été animée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

Au programme :

- présentation des violences sexistes et sexuelles dans les différentes sphères de la vie,
- sensibilisation aux diverses formes de violences, à leur repérage, à leur qualification juridique, ainsi qu'au cadre légal applicable et aux sanctions encourues,
- mécanisme des violences conjugales, les dispositifs de protection des victimes, ainsi que sur le réseau d'acteurs et les partenariats locaux mobilisés pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

7 agents de l'Agglomération | **6** agents des mairies | **4** élus | **3** agents de police

Prévention des comportements et violences sexistes dans la relation amoureuse

L'association Solidarité Femmes 85 est intervenue auprès des élèves de la Maison Familiale Rurale (MFR) de Saint Gilles Croix de Vie. Cette action sensibilise les jeunes au repérage des **comportements susceptibles de conduire à des situations de violence**. Les échanges ont favorisé une meilleure compréhension des mécanismes des violences au sein du couple, de leurs conséquences, ainsi que de l'importance du respect et du consentement mutuel. Elle a également contribué à initier des changements de mentalités.

Au cours de cette action de sensibilisation, les intervenantes ont présenté le «**violentomètre**», un outil permettant de repérer si une relation amoureuse est fondée sur le respect et le consentement mutuel ou si elle présente des signes de violences.

46 élèves sensibilisés | **19** élèves de 4e | **27** élèves de 3e

Violences au travail : de quoi parle-t-on ?

Intervention du CIDFF auprès des agents du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et des collectivités du territoire pour une action de sensibilisation à la prévention des violences au travail.

Au programme :

- meilleure compréhension des notions de sexisme et de violences au travail, du cadre juridique applicable,
- présentation des principales infractions pouvant être rencontrées dans le milieu professionnel (discrimination, harcèlement moral, harcèlement sexuel, agression sexuelle, agissements sexistes),
- aborder les modalités de signalement, le recueil de la parole des victimes, les postures à adopter en tant que témoin ou relais interne ou externe, ainsi que les obligations générales de l'employeur en matière de prévention et de traitement des situations de violence au travail.

12 agents de l'Agglomération

3 agents des mairies

Stand de prévention sur le festival Les Givrés

Prévention des violences sexistes et sexuelles, des risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants.

Un contrôle volontaire de l'alcoolémie avant la reprise de la route a été proposé et largement plébiscité. Cette action a permis de sensibiliser aux risques liés à l'alcool au volant ainsi qu'au délai nécessaire avant de pouvoir conduire en toute sécurité. Le message délivré par les associations était clair.

Un éthylotest a été remis à chaque participant présentant un taux d'alcool supérieur à la limite autorisée, afin d'encourager une conduite responsable.

L'outil « violentomètre » présenté par l'association EPVS Vendée, a également suscité un vif intérêt auprès des jeunes, ouvrant le dialogue sur les violences dans la relation amoureuse.
Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées en partenariat avec les associations et en lien avec les services de l'État et le Préfet de la Vendée, ayant pour objectif la réduction de l'accidentologie sur les routes de Vendée.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a soutenu cette action en finançant du matériel de prévention : éthylotests, préservatifs, capsules de verre anti-drogue, bouchons d'oreilles et cendriers de poche.

Associations présentes :

- Écoute et Prévention des Violences Sexuelles Vendée (EPVS Vendée),
- Couleurs Prévention,
- Alcool Accompagnement Prévention Vendée (AAP 85),
- Access Vie,
- Association des jeunes de Givrand

2 500 festivaliers

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



25 novembre | **220** personnes présentes

Afin de prévenir et de sensibiliser le plus largement possible les habitants, le CISPD a organisé au CinéMarine de Saint Gilles Croix de Vie, un ciné/débat.

Le film « Jusqu'à la garde » de Xavier Legrand, est sorti en salle en février 2018. Ce drame, inspiré de plusieurs histoires vraies et grand favori des César 2019, a remporté quatre récompenses.

À l'issue de la projection, les associations ont animé le débat. Ce temps d'échanges essentiels, permet de rappeler les dispositifs déjà mis en place, de présenter ceux à venir, de valoriser l'ensemble des associations qui interviennent dans le domaine des violences faites aux femmes et, surtout, de libérer la parole.

La gendarmerie a apporté son expertise en présentant les démarches et le fonctionnement de la prise en charge des victimes lorsqu'elles se déplacent en brigade ou contactent les services de gendarmerie.

Création d'un annuaire du réseau local



Cet annuaire recense l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine des Violences IntraFamiliales (VIF) sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il rassemble les associations, les partenaires institutionnels, les services de l'Agglomération, ainsi que les outils et les numéros utiles afin de faciliter l'orientation des professionnels et des usagers.

Il a été distribué dans l'ensemble des mairies et des CCAS, auprès des membres de la formation plénière du CISPD, ainsi que dans les pharmacies et les cabinets médicaux. Quelques exemplaires ont également été mis à la disposition des usagers dans les accueils des collectivités de notre territoire.

Prévention routière dans les écoles primaires du territoire du CP au CM2

2 400 élèves

Pour l'année scolaire 2025/2026 le CISPD est intervenu dans les 24 écoles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour la partie théorique, et 19 écoles pour la partie pratique "piste d'initiation à vélo".

- 1 h de partie théorique pour les élèves du CP au CM2
- 1 h de partie pratique pour les élèves du CM1 au CM2

Objectifs pédagogiques

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ



Sensibiliser à la sécurité routière dans les écoles
Sensibiliser et encourager les scolaires dans l'autonomie de leurs déplacements à pied ou à vélo



Ces animations ont pour objectif principal d'encourager les enfants à développer leur autonomie et leur sens des responsabilités lors de leurs déplacements à pied ou à vélo. Il s'agit également d'aider les élèves à repérer les situations dangereuses sur la route et à adopter des comportements appropriés.

Un programme adapté à chaque niveau
Le programme est en adéquation avec chaque niveau.
Des séances ludiques et interactives via le logiciel "Mobilipass" sont mises à disposition par l'association Prévention Routière.

Prévention routière : zoom sur " Mobilipass " avec Tom et Lila

Conçu par les associations Prévention Routière et Assurance Prévention, Mobilipass est un programme de prévention qui s'étend sur l'ensemble de la scolarité primaire et dont l'objectif est de contribuer à rendre les enfants progressivement autonomes dans leurs déplacements.



À travers de nombreuses activités interactives, Tom et Lila, frère et sœur, se retrouvent face aux dangers de la rue et invitent les enfants de 6 à 11 ans à découvrir comment agir dans différentes situations.
Un moyen ludique pour les plus jeunes de savoir comment fonctionnent les feux, comment traverser la rue en sécurité ou encore comment bien circuler sur un trottoir.

Semaine de prévention routière

La semaine de prévention routière s'est déroulée du mardi 22 au samedi 26 avril. Cette action a permis de sensibiliser les jeunes aux risques liés aux déplacements et de rappeler les règles essentielles de sécurité routière. Les participants ont été amenés à réfléchir à leurs comportement, qu'ils soient piétons, cyclistes ou conducteurs de véhicules motorisés. Des temps de sensibilisation étaient également proposés aux usagers de tout âge.

517 élèves | **10 à 19 ANS**

Cette édition a réuni les élèves de 6e des deux collèges du territoire ainsi que les élèves de CAP 1re année de la Maison Familiale Rurale (MFR).

Les ateliers, adaptés à l'âge des participants, alternaient mises en situation et démonstrations, ce qui a permis d'aborder la sécurité routière sous plusieurs aspects et de favoriser une prise de conscience des risques.

Plusieurs partenaires se sont mobilisés pour l'événement : les Polices Municipales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, la Gendarmerie, la Préfecture de la Vendée avec la Maison de Sécurité Routière Itinérante (MSRI), les pompiers de la caserne de Saint Gilles Croix de Vie, la Protection Civile.



Ateliers proposés aux élèves:

- voiture tonneau,
- simulateur crash-test,
- évacuation d'un bus,
- lunettes de réalité virtuelle simulant un parcours à vélo en milieu urbain,
- parcours de sensibilisation à la déficience visuelle,
- parcours en fauteuil roulant,
- jeu sur les incivilités,
- simulateur de conduite,
- test de conduite en voiturette BSR,
- geste de premiers secours,
- etc.



Samedi 22 avril, journée ouverte au **grand public**

250 personnes

Des ateliers supplémentaires ont été proposés, comme le stand Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM); la démonstration d'un cascadeur; une exposition de véhicules anciens; un exercice de désincarcération initié par les pompiers de Saint Gilles Croix de Vie.

Participation à la tournée d'été de l'Association Prévention Routière

Organisée sur le remblai de Saint Gilles Croix de Vie, cette action a permis de sensibiliser le public aux risques liés à l'alcool au volant et à l'anticipation des retours après des moments festifs.

Plusieurs ateliers de prévention ont été proposés avec la participation de différents partenaires : la Protection Civile (initiation aux gestes de premiers secours), l'Association Alcool Accompagnement Prévention 85 (AAP 85) (jeux d'habileté avec lunettes simulant un taux d'alcoolémie) et le CISPD (jeu buzzer permettant de tester le temps de réaction avec et sans lunettes de simulation d'alcoolémie).

Objectif : sensibiliser les participants aux effets de l'alcool sur les capacités d'anticipation et de réaction.



416 éthylotests distribués

326 participants

90 personnes rencontrées aux maraudes

Transports scolaires & prévention routière

Opération de distribution du flyer « Transports scolaires : connaître les risques et adopter les bonnes habitudes », conçu par la Sécurité routière (sécurité-routière.gouv.fr).

Cette action s'est déroulée du 17 au 21 novembre 2025 sur le pôle de correspondance de la plateforme de transports scolaires. Objectifs :

- rappeler les principaux risques liés aux déplacements en car scolaire,
- et les comportements à adopter pour voyager en toute sécurité.





305 lycéens

1 271 collégiens

20 élèves d'écoles primaires

SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques assurent la gestion, l'entretien et la maintenance du patrimoine communautaire ainsi que plusieurs missions de proximité essentielles au fonctionnement des services de l'Agglomération et à la qualité du service rendu aux usagers. En 2025, les équipes sont intervenues sur un large périmètre comprenant la gestion des bâtiments, des espaces verts, des aires d'accueil des gens du voyage, de la fourrière animale et de nombreuses missions environnementales et réglementaires.

Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Les aires d'accueil se composent de 10 emplacements chacune soit 20 places caravane.



Saint Gilles Croix de Vie
33 personnes accueillies
- 12 % de séjours de moins de 15 jours
- 40 % de séjours entre 15 jours et 6 mois
- 12 % de séjours entre 6 mois et 1 an



Saint Hilaire de Riez
41 personnes accueillies
- 32,35 % de séjours de moins de 15 jours
- 47,06 % de séjours entre 15 jours et 6 mois
- 20,59 % de séjours entre 3 et 6 mois

74 personnes accueillies, nécessitant un suivi administratif, technique et social quotidien afin de garantir de bonnes conditions d'accueil et de fonctionnement des équipements.

Terrain de grand passage des gens du voyage

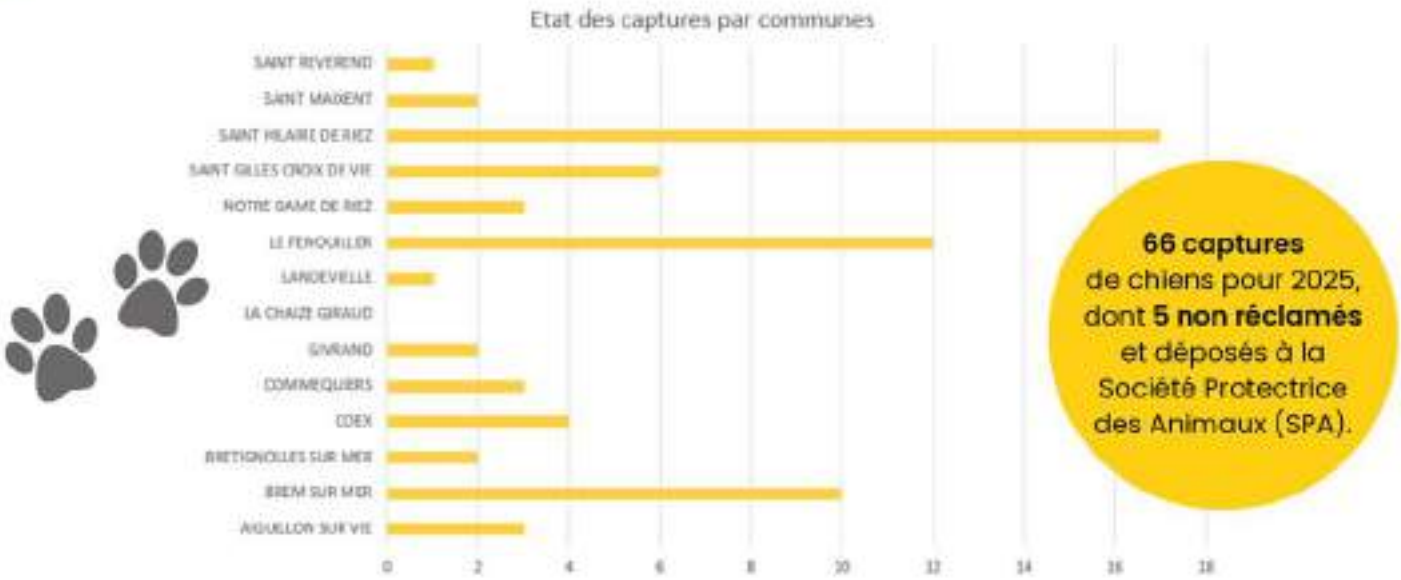
Ce terrain est mis à disposition afin d'accueillir les groupes annoncés dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage.
D'une superficie de 4 hectares, le site est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des grands groupes évangéliques. Il dispose :
- d'une entrée par la Zone du Soleil Levant,
- d'une sortie par le Champ de Buzin, facilitant la circulation sur le site,
- d'un raccordement à l'eau potable et à l'électricité,
- de bennes destinées à la collecte des ordures ménagères, installées à l'entrée du terrain et collectées trois fois par semaine.

Les groupes accueillis sont tenus de respecter les conditions d'accès et d'occupation définies préalablement avec la collectivité et les associations partenaires.

Occupation du terrain
Au cours de l'année, un seul épisode de stationnement a été recensé. Le groupe initialement programmé pour la saison avait préalablement visité le site et validé son installation sur le TGP de Givrand. Toutefois il a finalement choisi de stationner sur une parcelle privée située sur la commune de Givrand, en dehors du dispositif d'accueil prévu.
Cette situation a nécessité de nombreux échanges entre la collectivité et les représentants du groupe afin de rappeler les engagements pris et les conditions d'accueil prévues. L'intervention du président de l'Association des Grands Passages (AGP) a permis de débloquer la situation et de les convaincre de rejoindre le TGP de Givrand conformément aux accords établis lors de la visite préparatoire.

1 600 € de recettes | **1** groupe présent | **4** petits groupes familiaux sur les communes

Fourrière animale communautaire



66 captures de chiens pour 2025, dont **5 non réclamés** et déposés à la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Cette mission contribue à la sécurité publique, à la protection animale et au respect des obligations réglementaires des collectivités.

Gestion du patrimoine bâti

Les services techniques assurent la gestion, la maintenance et le suivi réglementaire du patrimoine communautaire.

Missions réalisées :

- maintenance préventive et curative des bâtiments,
- dépannages et réparations courantes,
- suivi des contrôles réglementaires,
- obligations liées à la sécurité incendie et à l'accessibilité,
- assistance technique aux services communautaires.

Patrimoine géré :

- 120 bâtiments communautaires,
- 49 Établissements Recevant du Public (ERP),
- 43 716 m² de surfaces bâties.

Gestion des interventions techniques

Afin d'assurer la continuité de service et le bon fonctionnement des équipements, les services techniques réalisent de nombreuses interventions tout au long de l'année.





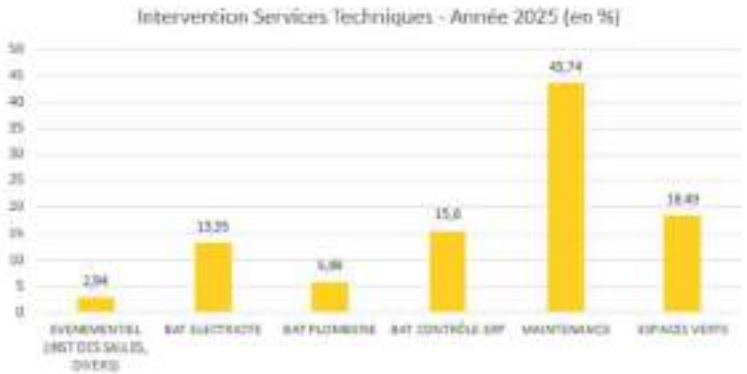


9 000 demandes d'interventions traitées

24h/24 Astreinte technique **7j/7**

Types d'interventions :

- plomberie,
- électricité,
- serrurerie,
- chauffage,
- climatisation,
- menuiserie,
- réparations diverses,
- installations sportives et culturelles.



La maintenance représente près de 44 % de l'activité. Les interventions liées aux espaces verts (18,49 %), aux contrôles réglementaires des ERP (15,60 %) et à l'électricité (13,35 %) constituent également une part significative de l'activité du service.

Outils de gestion et suivi technique

Améliorer la réactivité et la traçabilité des interventions, grâce au déploiement d'outils numériques.

Demandes par tickets

L'ensemble des services communautaires peut déclarer directement ses demandes d'intervention via la GMAO Mainti4. Cet outil permet :

- le suivi des demandes,
- la planification des interventions,
- la traçabilité des opérations réalisées,
- l'analyse de l'activité des équipes.

Gestion Technique du Bâtiment (GTB) Une supervision à distance des installations est assurée grâce aux équipements SOFREL. Cette technologie permet d'optimiser le suivi :

- des alarmes,
- des consommations,
- des équipements techniques,
- du fonctionnement général des installations.

14 bâtiments équipés d'une GTB

Entretien des espaces verts

Les prestations comprennent :

- tonte,
- débroussaillage,
- taille,
- désherbage,
- nettoyage des espaces extérieurs,
- entretien des clôtures,
- travaux ponctuels d'élagage.

29 sites communautaires

Renouvellement annuel des bacs à sable des structures enfance.

3 786 mètres linéaires de haies et arbustes taillés

Comme pour les interventions techniques, les demandes spécifiques sont gérées via la GMAO.

Missions environnementales et interventions spécifiques

Au-delà de l'entretien courant, les équipes interviennent sur des missions spécifiques liées à la préservation de l'environnement et à la qualité des espaces publics.

Principales interventions :

- arrachage de la jussie,
- traitement des chenilles processionnaires sur certaines communes,
- Destruction de nids de frelons,
- entretien des abords du Gué Gorand,
- réparation et entretien de clôtures,
- mise en place de cages de piégeage pour les ragondins,
- travaux ponctuels d'élagage.

Ces actions contribuent à la protection de l'environnement, la sécurité des usagers et l'entretien global du patrimoine communautaire.

Conclusion

L'année illustre l'importance et la diversité des missions assurées avec :

- 120 bâtiments gérés,
- 49 Établissements Reçevant du Public suivis réglementairement,
- 43 716 m² de patrimoine bâti,
- 29 sites d'espaces verts entretenus,
- près de 9 000 interventions techniques annuelles,
- 74 personnes accueillies sur les aires des gens du voyage,
- 66 captures d'animaux réalisées.

Les équipes assurent quotidiennement la continuité du service public, la sécurité des usagers, la préservation du patrimoine communautaire et l'amélioration constante des équipements mis à disposition des habitants du territoire.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

2025 est l'occasion de mesurer le chemin parcouru dans la structuration de l'action sociale intercommunale et dans le développement de coopérations au service des habitants du territoire.

L'année a permis de poursuivre la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire, notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé et de la Convention Territoriale Globale. Ces démarches, fondées sur une approche transversale des politiques publiques, contribuent à renforcer la cohérence de l'action menée par le CIAS et à développer des réponses adaptées aux enjeux du territoire. Elles s'appuient également sur les services de proximité qui constituent le cœur de l'action du CIAS. Les crèches, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, la résidence autonomie, le guichet logement social et l'ensemble des dispositifs d'accompagnement social ont poursuivi leur mission de service public au bénéfice des habitants, en répondant quotidiennement à leurs besoins à chaque étape de la vie.

Au fil du mandat, la transversalité s'est progressivement imposée comme une véritable culture de travail. Les collaborations entre services, avec les communes et avec les partenaires institutionnels et associatifs sont aujourd'hui naturelles et pleinement intégrées aux pratiques professionnelles. Cette dynamique collective constitue l'une des richesses du CIAS et un levier essentiel pour répondre aux enjeux sociaux du territoire.

Enfin, 2025 restera marquée par l'ouverture de l'Épicerie sociale intercommunale, projet emblématique de cette fin de mandat. Fruit d'un important travail partenarial, elle traduit concrètement la volonté des élus et des équipes de développer des réponses solidaires adaptées aux besoins des habitants les plus fragilisés et de renforcer la cohésion sociale à l'échelle du territoire.

Cette dernière année avant le renouvellement des instances locales permet ainsi de mettre en lumière une action sociale intercommunale désormais pleinement inscrite dans le paysage territorial, au service des habitants et de l'intérêt général.

Politique communautaire de l'action sociale

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est l'établissement public chargé de mettre en œuvre les politiques d'action sociale d'intérêt communautaire sur le territoire. Doté d'une autonomie administrative et financière, il constitue un outil de proximité au service des habitants et des solidarités locales.

Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Président de l'Agglomération, François BLANCHET. Il est composé d'élus communautaires et de représentants de la société civile engagés dans les domaines de l'action sociale, du handicap, de la famille, de l'insertion et des personnes âgées, garantissant ainsi une gouvernance ouverte aux réalités et aux besoins du territoire.



Composition du Conseil d'Administration du CIAS en 2025

Enfance

- gestion des Multi Accueils, Relais Assistants Maternels, LAEP et accueils de loisirs.

Seniors

- Accompagnement du vieillissement et prévention de la perte d'autonomie.
- Gestion des établissements pour personnes âgées (CHT, EHPAD, Résidence Autonomie).

Santé

À travers le Contrat Local de Santé (CLS) le CIAS, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, vise à améliorer la santé des habitants à l'échelle du territoire. Il permet de coordonner les acteurs locaux, renforcer la prévention et l'accès aux soins, et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

- Renforcer l'accès aux soins et à la santé.
- Soutien et développement des actions de prévention, de promotion de la santé et d'accompagnement des publics, notamment en situation de handicap, afin de répondre aux besoins du territoire de manière coordonnée et de proximité.

Logement Social

- Animation de la CIL et coordination des structures de logement social.

Solidarités

- Lutte contre la précarité et coordination de l'aide alimentaire.
- Participation aux dispositifs d'action sociale (fonds d'aide aux jeunes, fonds de solidarité logement).

Évolution du service du CIAS fin 2024

En septembre 2024, le service a été réorganisé en 4 pôles pour impulser une transversalité et une vision systémique, englobant tous les projets qui concernent les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

- **Pôle Petite Enfance**: regroupe les 3 crèches, relais petite enfance, LAEP.
- **Pôle Enfance**: gère les accueils de loisirs pour les mercredis et vacances scolaires.
- **Pôle Senior Social**: coordonne la Banque Alimentaire, le logement social, l'aide Tuvasoù, la résidence autonomie, et l'entretien du CHT et de l'EHPAD.
- **Pôle Projet**: inclut le CLS, la CTG, le projet social du CIAS et les actions seniors.

Le CIAS joue ainsi un rôle de facilitateur de lien, en impulsant une dynamique de transversalité pour répondre aux besoins des administrés, quel que soit leur âge.



PÔLE PROJETS

Le pôle a été créé en septembre 2024 avec pour objectifs de rassembler :

- le projet social,
- le Contrat Local de Santé (CLS),
- la Convention Territoriale Globale (CTG),
- les actions de prévention seniors.

Les points communs entre ces actions sont :

- la **transversalité** : actions interconnectées entre elles, les autres pôles du CIAS et les services de l'Agglomération, maximisant les synergies pour une réponse globale aux besoins de la population,
- la **complémentarité** : pour offrir un soutien complet et efficace,
- **"aller-vers" la population** : aller à la rencontre des habitants, en organisant des événements, des ateliers et des sessions d'information directement pour répondre à leurs besoins de manière proactive.

Actions de prévention seniors

Le CIAS a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et donc le maintien à domicile en proposant un programme d'actions à destination des personnes de plus de 60 ans. Ces activités sont proposées sur chacune des communes du territoire afin de permettre à chaque habitant d'en bénéficier.

L'année a été marquée par la poursuite et le développement d'actions de prévention destinées aux seniors. Construites en partenariat avec de nombreux acteurs (MSA, ASEPT, AGIRC-ARRCO, Association de Prévention Routière, professionnels de santé, associations locales, établissements de soins), ces actions ont contribué à favoriser le bien-vieillir, le maintien de l'autonomie, la prévention en santé et le renforcement du lien social.

En 2025, le CIAS a organisé :

DES ATELIERS DE PRÉVENTION RECONDUITS ET PLÉBISCITÉS

Cycle Vitalité
Proposé à Commequiers en partenariat avec la MSA. Réunissant 14 participants, il a permis d'aborder différents thèmes liés à l'avancée en âge : santé, nutrition, activité physique, bien-être psychologique et adaptation du logement. Les retours sont très positifs. Au-delà des apports en prévention, cet atelier a pleinement répondu à l'objectif de création de lien social, les participants ayant souhaité conserver des contacts à l'issue du cycle.

Atelier nutrition
Organisé en septembre et octobre, il a accueilli 11 participantes (moyenne d'âge de 72 ans). Ce programme proposé depuis plusieurs années, continue de rencontrer un fort succès avec un taux de remplissage élevé. Les évaluations montrent que l'atelier répond à la fois aux attentes en matière d'alimentation et au besoin de rencontres et d'échanges entre habitants.

Remue-Méninge
Consacré à la stimulation cognitive, l'atelier a confirmé l'intérêt des seniors pour les actions en faveur de la mémoire. Les participantes ont particulièrement apprécié la diversité des exercices, l'ambiance bienveillante du groupe et le rythme adapté des séances. Le niveau de satisfaction très élevé encourage le renouvellement de cette action.

Une vie devant nous
Développé avec l'ASEPT, le cycle a permis à 8 participantes d'engager une réflexion sur leur parcours de vie, les liens familiaux et la transmission intergénérationnelle. Les échanges ont été jugés particulièrement enrichissants et ont favorisé une meilleure connaissance de soi ainsi qu'un renforcement des liens familiaux et sociaux.

UN ACCOMPAGNEMENT INNOVANT DES AIDANTS ET DES PROCHES AIDÉS

Suite à l'expérimentation menée en 2024, un nouveau cycle d'activités physiques adaptées à destination des binômes aidants-aidés a été proposé à Saint-Révérend. Dix participants ont pris part à ce programme composé de six séances. Les évaluations soulignent la qualité des échanges, la solidarité développée au sein du groupe et les bénéfices apportés par la pratique d'une activité physique adaptée. Les participants ont exprimé le souhait de voir ce format reconduit et prolongé dans le temps. Cette expérience confirme l'intérêt de développer des actions spécifiques en direction des aidants, publics souvent fragilisés par leur rôle d'accompagnement quotidien.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DES TEMPS FORTS TERRITORIAUX

Le CIAS a organisé plusieurs temps forts à destination du grand public. L'opération « Ensemble contre l'AVC », composée d'une marche puis d'une conférence, a rencontré un vif succès avec respectivement 117 et 65 participants. Cette action a également permis de renforcer les partenariats engagés avec la Villa Notre-Dame et la filière AVC 44-85.

Trois Cafés Causette organisés ont rencontré un réel intérêt auprès des participants. Le premier, consacré à la sexualité après 60 ans, a réuni 11 personnes autour d'échanges libres, respectueux et sans tabou. En septembre, le Café Causette dédié à l'alimentation, animé par Agnès Bossis de l'association Du Pain sur la Planche, a également connu un franc succès. Enfin, en décembre, Solène Bégoc, conseillère numérique France services, a animé une rencontre sur le thème de l'intelligence artificielle, qui a rassemblé 15 participants. Ces trois rendez-vous confirment l'intérêt des seniors pour des thématiques variées, parfois peu abordées, mais contribuant pleinement à leur bien-être, à leur information et à leur qualité de vie.

Le Forum « Vieillir en bonne santé au Pays de Saint Gilles Croix de Vie » a constitué un moment important de sensibilisation et de rencontre entre habitants, partenaires et professionnels du territoire. Ce temps fort a été organisé en avril sur la commune de Brétignolles sur Mer et a accueilli 150 participants et plus de 30 partenaires. La thématique santé a été développé en transversalité avec le Contrat Local de Santé.
Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, un spectacle intitulé *Histoire d'en rire, un peu, beaucoup... pas du tout* a également été proposé afin de favoriser l'accès à la culture et les moments de convivialité.

Le ciné-débat « Un jour tu vieilliras », organisé en partenariat avec l'AGIRC-ARRCO, a rassemblé près de 140 personnes, soit près du double de la fréquentation attendue. Le débat animé à l'issue de la projection a permis de nombreux échanges autour des enjeux du vieillissement et des différentes étapes de la vie.

PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

L'année 2025 a également été marquée par la mise en œuvre de deux nouvelles actions particulièrement appréciées du public.
La formation Premiers Secours Citoyen (PSC) a permis à deux groupes de seniors d'acquérir les gestes essentiels de secours. Les évaluations mettent en évidence une très forte satisfaction et soulignent la qualité de l'intervention ainsi que la dynamique bienveillante instaurée au sein des groupes.
Le stage de prévention routière, organisé avec le soutien de plusieurs partenaires financiers et techniques, a réuni 23 participants. Plus de 95 % des répondants se déclarent très satisfaits de l'organisation et des contenus proposés, notamment la journée pratique particulièrement appréciée.

LE CYCLE BIEN-ÊTRE : UN LEVIER DE SANTÉ ET DE LIEN SOCIAL

La quatrième édition du **Cycle Bien-être** (Qi Gong, Sophrologie, Do-In et Pilates) a permis d'accueillir 58 participants. Les évaluations soulignent un très haut niveau de satisfaction concernant l'accueil, la qualité des intervenants, l'organisation et l'ambiance des ateliers. Les participants mettent en avant les bénéfices ressentis sur leur bien-être, leur mobilité, leur confiance en eux et leur santé globale.

Les retours recueillis témoignent également d'une forte attente concernant la poursuite et la diversification des actions proposées. Plusieurs pistes ont été identifiées pour les prochaines programmations, notamment autour de la relaxation, de la mémoire, des activités physiques adaptées ou encore de l'accompagnement au quotidien. Le Cycle Bien-être confirme ainsi son rôle majeur en matière de prévention et de lutte contre l'isolement social.

Perspectives
Au regard des résultats, les actions seniors démontrent leur pertinence et leur complémentarité. Elles répondent aux enjeux du bien-vieillir, favorisent le maintien de l'autonomie et participent activement au renforcement du lien social sur l'ensemble du territoire. Plusieurs dispositifs seront reconduits en 2026 afin de poursuivre cette dynamique et d'adapter l'offre aux besoins exprimés par les habitants.



Contrat Local de Santé

Le CIAS, et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire se sont engagés en octobre 2023 pour un Contrat Local de Santé (CLS) couvrant la période 2023-2026. L'année 2025 a permis de poursuivre la mise en œuvre des actions validées par le Comité de Pilotage, en faveur de la santé, pour et avec les habitants.

Le CLS vise à :

- développer la prévention et la santé au sens large (bien-être, conditions de vie, environnement, déterminants sociaux) ;
- réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- faciliter les parcours et l'accès aux ressources de santé, sans se substituer au soin ;
- coordonner les acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et institutionnels ;
- créer des environnements favorables à la santé (mobilité, logement, alimentation, lien social, cadre de vie…).

24 actions

19 actions priorisées

19 actions réalisées en 2025. À cela se sont ajoutées 5 actions réalisées en partenariat et transversalité avec les autres services du CIAS (CTG) et de la collectivité (PCAET, PAT).

- 6 évènements,
- 36 réunions des groupes de travail,
- 4 sessions de formation organisées (4 en premiers secours en santé mentale, 3 en prévention des addictions),
- 10 sessions de sensibilisation (prévention).



Contrat Local de Santé

2023-2026

5 AXES STRATÉGIQUES ET 24 FICHES ACTIONS

Quelques actions ...

AXE 1 RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

- Favoriser l'attractivité du territoire, l'installation et le maintien des professionnels de Santé
- Encourager le travail collaboratif en améliorant l'interconnaissance entre professionnels de santé et favoriser l'exercice coordonné
- Rendre plus lisibles les différents services de la santé du territoire

AXE 2 PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

- Favoriser l'activité physique et une bonne alimentation pour tous afin de réduire les risques de maladies chroniques et améliore la santé globale
- Développer et amplifier les actions locales de prévention des addictions
- Acculturer à la santé environnementale

AXE 3.1 PARCOURS ENFANCE JEUNESSE

- Sensibiliser et outiller les professionnels de la petite enfance et de l'enfance pour mieux appréhender les situations de vulnérabilité des enfants et créer une culture commune
- Soutenir le développement des compétences psychosociales auprès des jeunes
- Acculturer à la santé environnementale

AXE 3.2 PARCOURS HANDICAP

- Faire connaître les outils et les ressources du territoire sur le handicap pour les usagers et les professionnels de santé
- Contribuer au développement des dispositifs d'aide aux aidants existants sur le territoire
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans une logique de décloisonnement

AXE 3.3 PARCOURS SÉNIORS

- Renforcer l'attractivité des métiers du médico-social et du social
- Prévenir la fragilité et l'isolement des personnes âgées
- Diversifier l'offre d'accueil et d'hébergement pour les personnes âgées

AXE 4 SANTÉ MENTALE

- Contribuer à l'interconnaissance et au travail en réseau des acteurs de la santé mentale
- Promouvoir l'accès et l'offre en santé mentale sur le territoire

AXE 5 TRANSVERSALE

- Informer, coordonner et communiquer

payssaintgilles.fr

CIAS

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION

Axes priorisés par la gouvernance du CLS

AXE 1 : ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

1. Renforcer la dynamique territoriale autour de l'accès à la santé

En lien avec les élus communautaires, le CLS et les partenaires intercommunaux, l'objectif est de consolider une vision partagée pour améliorer l'accès aux soins.



Actions conduites avec la CPTS LVO :

- création d'un **livret d'accueil** destiné aux nouveaux professionnels de santé,
- organisation d'un **évènement d'accueil et de rencontres** pour les nouveaux praticiens arrivés sur le territoire.

2. Développer des coopérations renforcées avec l'ARS et les CPTS

- renforcer l'acculturation des techniciens au système de santé,
- consolider l'appui apporté aux communes sur les enjeux d'offre de soins.

3. Poursuivre les actions de communication estivale sur l'accès aux soins

- poursuite des campagnes d'information en période estivale,
- recensement des outils disponibles dans les communes et identification des besoins complémentaires.

AXE 2 : PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Sport-santé

Déploiement et animation des actions issues du groupe de travail intercommunal sport-santé, en partenariat avec le service des sports de la Communauté d'Agglomération.

Petite enfance et parentalité

Actions transversales avec la CTG, notamment :

- mise en place d'ateliers sensoriels pour les assistantes maternelles.

Prévention des addictions – Réseau Prévention Nord-Ouest Vendée

Poursuite des initiatives en faveur des publics jeunes, des professionnels et des entreprises :

- organisation d'un **petit-déjeuner entreprises**.

Formations dédiées :

- aux élus,
- aux professionnels en contact avec le public.
- **stand de prévention** en milieu festif avec *Avenir Santé* le 9 juillet (événement Espace jeunesse du 45 Tours).
- **actions d'aller-vers** en sortie de plage (Bretignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez).

Actions transversales et partenariales

- Participation active au **Collectif Prévention Santé Nord-Ouest Vendée**.
- Coopération avec le PCAET :
- Organisation d'une **réunion de restitution** sur la campagne radon.
- Présence d'un **stand santé** lors du Carrefour des possibles (12 avril).
- Animation d'**ateliers Nesting** pour les professionnels de la petite enfance.

AXE 3 : PARCOURS

Enfance jeunesse

- ateliers Nesting animés par une intervenante interne du CIAS pour les professionnels de la petite enfance,
- organisation d'une conférence sur la dépression post-partum et lancement d'une dynamique autour des 1000 premiers jours via les Ordonnances vertes (Premiers travaux pour la mise en place du projet "Jeunes Pousses, paniers bien naître"),
- déploiement d'ateliers sensoriels pour les assistantes maternelles,
- recensement des actions existantes, professionnels formés et besoins (MFR, Mission locale, espace jeunesse, etc.) pour structurer des actions sur les Compétences Psychosociales.

Handicap

- Poursuite des actions de soutien aux aidants,
- Participation du CIAS à travers les actions du CLS au DUODAY pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Seniors

- poursuite de la participation au Forum de la découverte des métiers par le geste via l'animation d'un stand,
- déploiement d'actions transversales de prévention :
  - marche contre l'AVC,
  - forum Vieillir en bonne santé.

Le CLS a été de nouveau associé aux actions du PCAET, du service Développement économique, du PRSE, à l'animation du Projet Territorial de Santé Mentale du Département mais également à d'autres actions en commun avec les autres CLS des territoires voisins (Île d'Yeu, Noirmoutier, CC Océan Marais de Monts et CC Challans Gois.

Actions et temps forts 2025

ACCÈS AU SOIN

Favoriser l'attractivité du territoire, l'installation et le maintien des professionnels de santé.

Co-organisation avec la CPTS Loire Vendée Océan d'une soirée d'accueil des nouveaux professionnels de Santé sur le Territoire et la création d'un livret d'accueil
pour les professionnels arrivants sur le territoire.

Objectifs :

- enclencher une dynamique autour de l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux professionnels de santé,
- encourager le travail collaboratif en améliorant l'interconnaissance entre professionnels de santé et favoriser l'exercice coordonné

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Favoriser l'activité physique et une bonne alimentation (animation d'un groupe de travail Sport Santé sur l'ensemble des communes).

- Organisation d'une réunion intercommunale autour du Sport Santé

L'événement a réuni 46 participants venus découvrir les dispositifs, acteurs et initiatives locales favorisant la pratique d'une activité physique régulière au service de la santé et du bien-être. Un médecin du sport ainsi que trois représentants issus de clubs du territoire, ont partagé leurs expériences et leurs actions concrètes sur le terrain. La rencontre a rappelé que l'activité physique est un véritable levier de prévention et de bien-être, accessible à tous les publics. Un groupe de travail se réunit régulièrement avec pour objectif de mettre en place une Antenne Maison Sport Santé Intercommunale.

- Formation en prévention des addictions auprès des élus et responsables de services

Enjeux :
Sensibiliser sans interdire, donner les bases en addictologie et identifier des outils pour prévenir et gérer les conduites addictives au sein d'une collectivité.
Objectifs opérationnels :

- Connaître les notions de bases en addictologie
- S'approprier les différentes approches en addictologie
- Repérer et mobiliser les ressources et le réseau de proximité

11 personnes (élus-adjoints-responsables de services) participants

Retours des apprenants : formation enrichissante avec de nombreuses interactions. Importance de remonter les informations récoltées auprès des collectivités et d'encourager d'autres acteurs du territoire à y participer.

- Organisation de stand Prévention en milieu festif "Festi Summer"

Partenariat Collectif jeunesse (espaces jeunesse du territoire) au 45 tours, Saint Hilaire de Riez.
Enjeux :

- Prévenir et réduire les risques festifs des jeunes de 15 à 25 ans
- Intervenir auprès du public cible : prévenir, accompagner, orienter le public jeunes sur les temps festifs, notamment sur les questions de pratiques addictives (alcool et autres produits) et sur leurs conséquences.
  - 65 jeunes présents sur la journée
  - 6 espaces jeunesses représentés
  - Thématiques abordées : produits psychoactifs | santé sexuelle | risques auditifs | VSS

PARCOURS ENFANCE JEUNESSE

Sensibiliser et outiller les professionnels de la petite enfance.
Organisation d'une conférence post-partum.
La dépression post-partum : comment la repérer, mieux orienter et accompagner les personnes qui en souffrent. Animé par Marie Abouharoun, psychologue clinicienne, expérimentée dans le domaine de la périnatalité.
Enjeux :

- acculturer les professionnels au sujet de la dépression post-partum,
- prévenir les situations de vulnérabilité chez l'enfant, créer une culture commune en développant le réseau des acteurs du territoire,
- travailler avec les professionnels qui sont confrontés à cette dépression,
- renforcer l'accompagnement des professionnels pour un meilleur repérage de la dépression périnatale et l'orientation jusqu'à la prise de soin.

Une vingtaine de professionnels de santé et de la petite enfance sensibilisés à ce sujet.

PARCOURS HANDICAP

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap : mise en place du DUODAY.
Enjeux :

- promouvoir l'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap,
- démystifier le handicap,
- impliquer un collectif de travail sur la thématique handicap et emploi.

Deux personnes accueillies sur cette journée au sein du CIAS.
Une belle mobilisation des professionnels sur l'action d'inclusion et une grande satisfaction des participantes. Le souhait de poursuivre cette action sur le territoire et de le proposer à une plus large panel d'entreprises locales avec la possibilité d'y participer.

PARCOURS SENIORS

Renforcer l'attractivité des métiers de la santé, du médico-social et du social.

Organisation d'un stand métiers de la santé lors du Forum métiers par le geste.

- Mettre en lumière la diversité de métiers du médico-social et du social, en particulier ceux en difficulté de recrutement ou offrant des perspectives d'évolution.
- Faciliter les échanges entre acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi, candidats, et professionnels du territoire.
- Explorez la diversité des métiers du secteur

Participation de 5 établissements scolaires du territoire avec plus de 800 élèves.
80 demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion (France Travail et Mission Locale).
Le CLS a intégré le Comité de pilotage de l'action et sera structure référente pour l'organisation du stand métiers de la prochaine édition en octobre 2026.

SANTÉ MENTALE

Promouvoir les actions de prévention en santé mentale sur le territoire.

Ateliers de prévention du risque suicidaire auprès des collégiens et lycéens.

- sensibiliser les élèves sur l'importance de l'estime de soi et repérer ceux en situation de mal-être pour leur proposer un accompagnement adapté,
- outiller les équipes éducatives sur la prévention du risque suicidaire et les informer des ressources existantes sur le territoire.

212 élèves scolarisés sur le territoire ont participé à ces ateliers. Pour la 2e année consécutive les établissements scolaires ont apprécié l'animation. Grâce aux partenariats avec la Maison Départementale des Adolescents, le Pôle Santé Mentale du CH Loire Vendée Océan et l'association l'Oreille Active, ce projet renforce le lien avec les acteurs de proximité œuvrant pour le bien-être des adolescents, et maintenient un suivi et une écoute pour les jeunes qui en auraient besoin.

Mise en place d'actions dans le cadre de la Semaine d'Information Santé Mentale (SISM)

- ouvrir un espace d'échange sur la santé mentale et du lien social, et du lien entre ces thématiques,
- échanger de manière simple et conviviale autour d'un café/ thé,
- présenter les associations (l'Accorderie, l'Oreille Active) et le Contrat Local de Santé pour faciliter l'étape de contacter une personne ressource, et/ou franchir la porte d'une structure ressource sur le territoire aux personnes qui le souhaitent.

Près de 200 personnes rencontrées sur 3 marchés différents. Confirmation que l'isolement social se multiplie (personnes âgées mais aussi jeunes en situation de fragilité).

Développer les Formations en Premiers Secours Santé Mentale (Sentinelles/PSSM Standard et Jeunes)
Organisation de sessions de formations de Premiers Secours en Santé Mentale : 1 session Sentinelle, 1 session PSSM Jeunes et 2 sessions PSSM Standard.

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner des informations
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Prendre confiance dans les interactions avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Renforcer l'aide apportée à la personne en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

32 professionnels formés en 2025. Ce chiffre s'ajoute à celui des 32 professionnels formés aux formations PSSM depuis la mise en place du CLS.
Soit un total de 64 personnes formées PSSM sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Convention Territoriale Globale (CTG)

La CTG, en partenariat avec les associations, collectivités locales et institutions, a tout au long de l'année poursuivi le travail de développement des actions autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion handicap et l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.

Cette convention signée le 1er décembre 2022 entre la Caisse d'Allocations familiales de Vendée, la Communauté d'Agglomération, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales et les 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services pour les habitants du territoire.

La mise en œuvre du plan d'actions est assurée par des chargés de coopération thématique issus du CIAS et de 4 structures œuvrant sur notre territoire: Saint Gilles Croix de Vie Nautisme, l'IFAC, la P'tite Gare et l'Accorderie. En septembre 2025 un chargé de coopération du CIAS a quitté ses fonctions, son remplacement n'a été assuré qu'en début 2026. Un autre chargé de coopération a changé d'employeur. Une 3e chargée de coopération s'est absentée pour congé maternité. Ces changements ont engendré une prise de relais de la coordinatrice CTG et une organisation différente dans la mise en place des actions.

PETITE ENFANCE

Développer le réseau des acteurs du territoire.

L'ensemble des structures Petite Enfance (crèches gérées par le CIAS, micro-crèches privées, Lieu d'Accueil Enfant Parent, Relais Petite Enfance et ludothèque) ont organisé des animations dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance qui avait pour thème «encore! jouer à l'infini». Un livre «géant» a été créé grâce aux productions de chacun ce qui a permis de valoriser le travail des professionnels auprès des familles et souligner l'importance de leur place dans le développement de l'enfant. Une conférence «du jeu au je» a aussi permis de démontrer aux professionnels et familles l'intérêt du jeu dans les différents apprentissages de l'enfant.

Le réseau des professionnels de la petite enfance est constitué, actif et prêt à renouveler des animations pour 2026 et consolider la dynamique impulsée.

ENFANCE

Animation du réseau des professionnels des temps périscolaires.

2 réunions ont permis aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques et partager des outils de travail. Le réseau est apprécié et contribue à une vision élargie des pratiques au niveau intercommunal.

JEUNESSE

Faciliter l'accès à la formation BAFA.BAFD.

L'aide financière apportée par le CIAS (prise en charge de 25 à 50 % du coût de la formation selon QF) a permis à 26 personnes de suivre une formation dans le domaine de l'animation.
Elle permet de maintenir la capacité d'accueil dans nos structures de loisirs et garantit la qualité de l'animation.

L'Info Jeunes: poursuite de la dynamique partenariale pour permettre aux jeunes des 14 communes de l'agglomération d'avoir accès à toutes les données concernant leurs droits. Les liens renforcés entre les collectivités, les structures labellisées, les communes vont permettre aux jeunes du territoire de bénéficier de tous les outils nécessaires pour accéder à leurs droits.
En partenariat avec le 45 tours espace Jeunesse et la P'tite Gare.

PARENTALITÉ

Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

- 2 réunions partenariales favorisant l'interconnaissance et les liens à envisager,
- mise en place d'ateliers renforçant la relation parent/enfant et valorisant les richesses locales : 40 adultes et 45 enfants participants.

Organiser des actions de sensibilisation et prévention:

- partenariat avec la MSA et "du pain sur la planche" : 7 ateliers sensoriels pour les familles,
- partenariat avec le Contrat Local de Santé, le Relais Petite Enfance et "du pain sur la planche" : 19 ateliers nutrition pour les assistantes maternelles,
- partenariat avec le CLS : organisation d'une conférence sur la dépression post-partum, d'un atelier nesting/repérer des substances toxiques des produits du quotidien et comprendre les impacts sur notre santé et l'environnement : 3 inscriptions, seule 1 personne présente,
- continuité du projet "éveil et langages" : distribution des sacs à histoire à 3 bibliothèques et à l'association "lire et faire lire".

INCLUSION HANDICAP

Organisation d'activités partagées : personnes en situation de handicap/valides.

À partir de 6 ans, accessibles aux différentes formes de handicap en toute sécurité (encadrement des activités par des personnes diplômées)

- Activité nautique : 22 participants
- Activité cirque : 70 participants

Ces rencontres permettent de lever les freins sur les différents handicaps et d'échanger sur les liens à créer pour améliorer le quotidien. Partenariat avec le CLS et Access Vie.

Sensibilisation auprès des personnels petite enfance

Travailler l'inclusion et l'intégration des enfants porteurs de handicap. Intervention de DEPIST'ENFANCE qui rassemble des bénévoles œuvrant à la prévention et la prise en charge de la petite enfance présentant ou susceptible de présenter un déficit intellectuel, moteur, sensoriel, cognitif ou psychique. ½ journée de sensibilisation, auprès de 28 professionnels. Très apprécié des équipes des crèches communautaires, du RPE et du LAEP. Le contenu a répondu aux attentes des participants tant sur le fond que sur la forme.

Actions de répit

9 groupes d'échanges programmés de février à décembre 2025 sur Saint Révérend, Givrand et Coëx (prise en charge des aidés). Annulation en raison du faible nombre d'inscriptions. Les aidants souhaitant participer ne correspondaient pas à la cible puisqu'ils accompagnaient plutôt des personnes en perte d'autonomie. Les perspectives : décision de plutôt aller vers les aidants pour recenser leurs besoins et adapter les actions en fonction.
Partenariat avec le Contrat Local de Santé et Access Vie.

ACCÈS AUX DROITS / ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- organisation d'un forum des professionnels du réseau sur une ½ journée : stands pour développer l'interconnaissance, ateliers en sous-groupe pour renforcer la dynamique partenariale : 70 participants / 22 structures représentées,
- création d'un annuaire pour les professionnels,
- abandon du projet du déploiement de la ludothèque en itinérance en raison du faible nombre de communes intéressées,
- en transversalité avec le projet social et le CLS : organisation d'une ½ journée dédiée au personnel administratif en charge de l'accueil au sein des mairies et de l'Agglomération. 11 participants ce qui représentait 8 communes, la présentation de partenaires et des échanges sur la présentation du CIAS et de ses outils (annuaire de l'accès aux droits et de l'animation de la vie sociale, dispositif TUVAS'OÙ), le retour très positif des participants amène à reconduire l'action pour 2026.

PÔLE PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

Missions :

- répondre aux besoins des familles en matière de garde d'enfants résidant sur le territoire,
- gérer directement les structures suivantes :
  - crèche de Saint Hilaire de Riez,
  - petite crèche de Brétignolles sur Mer,
  - micro-crèche de Coëx,
  - Relais Petite Enfance (RPE) fixe et itinérant,
  - Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP),



Les responsables de ces différents lieux et leurs équipes sont des professionnels à l'écoute des familles, afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Crèches

Les enfants du territoire, âgés de 10 semaines à 3 ans, peuvent être accueillis régulièrement, occasionnellement ou en urgence dans des espaces qui leur sont réservés, sur les communes de Saint Hilaire de Riez, Brétignolles sur Mer et Coëx.

3 sites d'accueil pour les enfants de **10 semaines à 3 ans**

- Saint Hilaire de Riez **"L'île aux couleurs"** 35 places (ouverture en 2008)
- Brétignolles sur Mer **"L'île aux rêves"** 15 places (ouverture en 2008)
- Coëx **"L'île aux jardins"** 12 places (ouverture en 2017)

types d'accueil : **régulier / occasionnel / d'urgence**

Nombre d'enfants accueillis

Année de fréquentation	2023	2024	2025
ST HILAIRE DE RIEZ	76	66	70
COEX	30	22	22
BRETIGNOLLES SUR MER	36	32	31

Taux d'occupation

Année de fréquentation	2023	2024	2025
ST HILAIRE DE RIEZ	70,38%	72,45%	79,23%
COEX	75,33%	77,04%	74,72%
BRETIGNOLLES SUR MER	67,97%	72,28%	79,19%

Fréquentation

Brétignolles sur Mer

Fréquentation en baisse :

- + de droits à congés épuisés avec des heures d'absence (6 enfants concernés)
- - d'accueil occasionnel de septembre à novembre
- début 2025 : épisodes de maladie avec beaucoup d'absents (certaines absences étaient défacturées suite épidémies)

Mise en place l'accueil modulé, améliorant le taux d'occupation.

	2025	2024
Tarif horaire moyen	2,18 €	2,23 €
Enfants accueillis	31	32
Heures accueil occasionnel	2 584,25 h	3 257,5 h
Heures accueil régulier	21 388,75 h	22 258,5 h
Heures accueil urgence	135,75 h	73,50 h
Heures adaptation	79,50 h	95,50 h
Heures présences total	24 188 h	25 685 h
Heures facturées	26 013 h	26 905 h
Recettes familles	56 647,07 €	60 082,96 €

Accueil occasionnel très sollicité le premier semestre 2025, souvent au-delà des 12 h prévues. Utilisé comme mode de garde principal par des familles en emploi ou en recherche. Cependant, la plupart de ces enfants accueillis occasionnellement sont partis à l'école ou ont obtenu une place en accueil régulier. Cela a entrainé une baisse significative des contrats en accueil occasionnel en septembre.
Tendance : l'accueil occasionnel est confirmé tel un besoin régulier.
Baisse de natalité : pas d'impact immédiat, mais à surveiller en lien avec l'activité des parents.

Saint Hilaire de Riez

Fréquentation en hausse, malgré une baisse des inscriptions.
Contrats réguliers : amplitudes importantes, familles prêtes à faire de longs trajets (ex. : travail à Nantes ou Paris).
Accueil occasionnel : forte demande de la part de familles actives. De plus en plus souvent utilisé pour pallier un manque de mode de garde en régulier.
Moins d'assistantes maternelles : horaires peu compatibles avec les besoins → recours accru à la crèche.

Coëx

Taux de fréquentation en légère baisse due à une baisse des accueils occasionnels, utilisés comme moyen de garde et non comme un accueil ponctuel si une place se libère.
Organisation familiale : combinaison de plusieurs modes de garde (crèche, grands-parents, télétravail), contrats réguliers non complets sur une semaine.

2 COMMISSIONS D'ADMISSION PAR AN (MAI ET OCTOBRE)

Les demandes des familles pour l'accueil régulier sont examinées par la commission Petite Enfance composée d'élus communautaires

TOTAUX ADMISSIONS 2025					
CRÈCHES	Demandes (pré-inscriptions + liste d'attente)	Demandes confirmées	Acceptées	Refusées ou annulées*	Liste d'attente
BRÉTIGNOLLE SUR MER	31	24	6	18	8
COEX	14	12	6	6	4
SAINT HILAIRE DE RIEZ	75	47	15	32	13
TOTAUX	120	83	27	56	25

Réponses défavorables réorientées vers le RPE.

Actions et temps forts

Projet éducatif

3 valeurs

Cohésion d'équipe

Continuité du lien

Autonomie

Accompagnement au quotidien

Les crèches offrent un cadre sécurisant pour le développement physique et affectif de l'enfant, en valorisant son individualité et son rythme. L'équipe veille à son bien-être tout en favorisant son ouverture au monde.

Place pour le jeu privilégiée

Le jeu, libre ou à thème, est central dans le projet d'animation. Il soutient le développement global de l'enfant : coordination, langage, expression des émotions, autonomie.
La motricité libre permet à l'enfant de se découvrir à son rythme, renforçant sa confiance en lui. L'itinérance ludique, poursuivie en 2024, enrichit les expériences proposées.

Ateliers Nesting en lien avec le Contrat Local de Santé et l'ARS

Animés par un intervenant extérieur en 2024, ces ateliers sensibilisent les professionnels à l'impact de l'environnement sur la santé. Ils portent sur les choix de produits (entretien, cosmétiques, jouets...) et s'inscrivent dans le cadre des 1000 premiers jours, soutenus par l'ARS.
3 ateliers proposés aux assistantes maternelles sur le dernier trimestre et un au grand public.

Formation de l'équipe de professionnels

Journées pédagogiques

- crèches réunies (janvier),
- Brétignolles sur Mer : aménagement des espaces (septembre),
- Formation sur "l'accompagnement des professionnels vers une juste proximité avec les jeunes enfants"
- crèches réunies : présentation du CAMPS et de la PCO (septembre)
- Saint Hilaire de Riez : langage signé et intégration du jardin (septembre).

25 professionnelles ont bénéficié de formations CNFPT : développement des compétences individuelles et collectives.

Analyse des pratiques professionnelles (APP) :

- vise à améliorer l'accompagnement des enfants et des familles,
- encourage la réflexion sur les postures professionnelles,
- nombre de séances :
  - Saint Hilaire de Riez : 15
  - Coëx : 5
  - Brétignolles sur Mer : 5

Importance des échanges et des partenariats

Les partenariats enrichissent le quotidien des enfants et favorisent leur ouverture :

- ateliers : musique, yoga, médiation animale, psychomotricité, lire et faire lire, semaine du goût,
- échanges : EHPAD, ALSH, RPE, participation des familles aux sorties extérieures,
- sorties (parc, forêt, verger).



Relais Petite Enfance (RPE)

Les RPE sont des lieux d'information, d'échanges et de rencontres. Ils proposent divers services pour répondre aux besoins des candidats à l'agrément, des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, des gardes à domicile et des (futurs) parents.

Services de permanences administratives

- accompagnement personnalisé, gratuit dans la recherche d'un mode de garde,
- aide pour les démarches administratives liées à l'embauche d'un assistant maternel (AM) ou garde à domicile (GAD),
- soutien pour la rédaction du contrat de travail,
- assistance administrative et professionnelle pour les assistants maternels,
- accompagnement dans la professionnalisation et l'amélioration des pratiques via la formation continue.

175 AM agré(e)s (218 en 2024)

97 % AM inscrit(e)s (96 % en 2024)

13 Maisons d'AM (11 en 2024)

Permanences

263 contacts familles (265 en 2024)

970 contacts AM (1 146 en 2024)

9 contacts GAD (3 en 2024)

Antennes :

- permanences : Brem sur Mer, Commequiers, Saint Hilaire de Riez,
- matinées d'éveil : Brem sur Mer, Commequiers, Saint Hilaire de Riez, Brétignolles sur Mer, Coëx, Notre Dame de Riez, Givrand, Le Fenouiller, Saint Gilles Croix de Vie.

3 animatrices professionnelles, dont une directrice du service.

1 233 contacts au total (1 411 en 2024)

Matinées d'éveil

- activités d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s,
- opportunité pour les enfants de découvrir la collectivité en douceur,
- échanges entre assistant(e)s maternel(le)s et professionnelles de la petite enfance sur des thématiques éducatives.

Les animatrices travaillent à proposer des temps de rencontres différents, en plus des matinées d'éveil habituelles, avec notamment :

- des séances d'éveil musical avec une musicienne,
- des rencontres dans les bibliothèques du secteur en collaboration avec les crèches publiques et micro-crèches privées,
- des séances avec les lectrices de l'association "Lire et faire lire",
- des sorties au Multiplexe aquatique,
- des sorties en fermes pédagogiques.

333 matinées d'éveil proposées dont 8 spectacles de Noël

104 AM ont participé

355 enfants ont participé

Fêtes - soirées

20 enfants en moyenne

163 au total

7 AM en moyenne

53 au total

- 8 spectacles de fin d'année organisés,
- la fête d'été a réuni 33 enfants, 17 familles et 7 AM. Un spectacle petite enfance, des animations et un buffet ont été proposés.



Promotion du métier d'assistant maternel

Sensibilisation et valorisation du métier d'assistant maternel.

Actions et temps forts

Évolution du logiciel

Fin 2024, l'équipe a été formée à la V2 du logiciel Domino web. De nouvelles fonctionnalités du logiciel en direction des assistants maternels ont pu être déployées début 2025, notamment la mise en place d'un portail assistants maternels facilitant les inscriptions aux animations proposées par le RPE.

Rencontres et activités

- éveil musical avec une musicienne,
- yoga à partir d'octobre, à destination des enfants et AM (année scolaire 2024-2025)
- rencontres dans les bibliothèques (partenariat crèches publiques et micro-crèches privées)
- séances avec les lectrices de l'association "Lire et faire lire"
- sorties au Multiplexe aquatique de Saint Hilaire de Riez
- sorties en fermes pédagogiques.

Ateliers « nesting »

- 3 soirées de 2 heures proposées aux AM
- intervenante : Elodie Bartel, directrice de la crèche « l'Ile aux couleurs » et formatrice nesting
- objectif : repérer les polluants du quotidien et comprendre leurs impacts sur la santé
- financement : interventions en interne à titre gracieux
- 26 AM participantes

4. Accompagnement au départ en formation

Le RPE a pour mission d'accompagner le parcours des professionnels, AM et GAD. À cet égard, le RPE facilite l'accès à la formation continue en recueillant les besoins des professionnels, les informe sur les démarches administratives ainsi que sur les financements possibles.

En 2025, le RPE a proposé aux AM 4 sessions de formations organisées par le service et animées par des intervenants émanant d'organismes de formation sur les thèmes :

- SST (sauveteur secouriste du travail),
- bien porter pour mieux accompagner,
- parler avec un mot, un signe,
- préparer son entretien de renouvellement avec la PMI.

26 AM ont participé à ces sessions de formation.

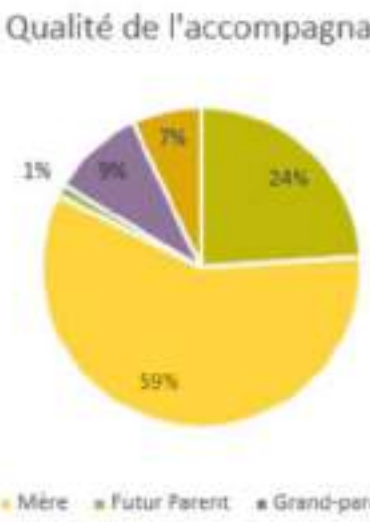
Pause Parent'Fants

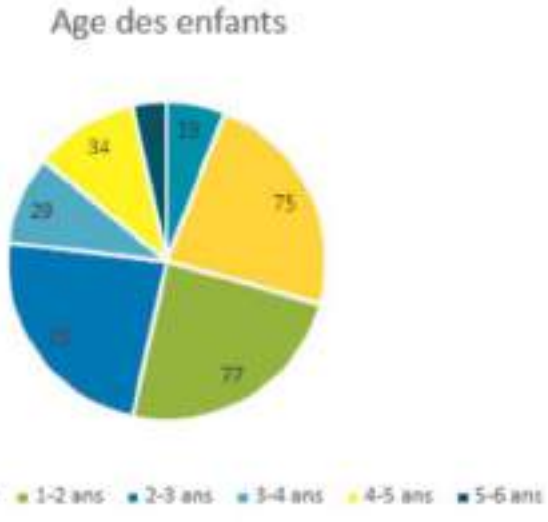
159
enfants différents ont fréquentés le LAEP sur 5 sites

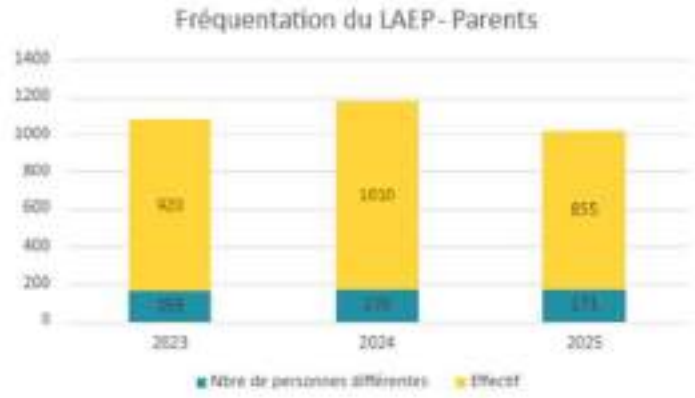
Depuis 2017, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) offre un lieu convivial, anonyme et gratuit aménagé pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent, s'adresse également aux futurs parents. Ce service a été mis en place dans le cadre des actions en faveur de la parentalité.
Partenaires : CAF et MSA. Convention d'objectifs et de financement pour 2025/2027 (dates de renouvellement CTG).

L'équipe se déploie sur 5 sites afin d'être près des familles et de répondre à leurs attentes.

Statistiques de fréquentation

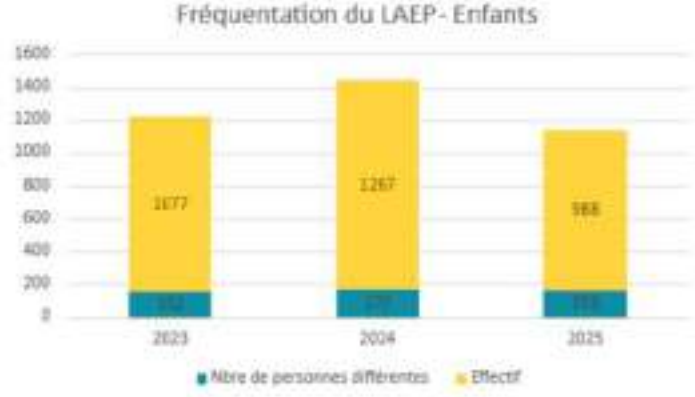






En 2025, 113 familles accueillies

- Légère baisse du taux de fréquentation en raison de la scolarisation des enfants, de la reprise d'activité du parent.
- Même nombre d'adultes, l'enfant pouvant être accompagné par ses 2 parents ou avec un grand-parent.





Actions et temps forts



le mardi de 14 h à 18 h :
Saint Hilaire de Riez

les samedis des semaines impaires de 9 h à 12 h 30 :
Coëx

1 mercredi par mois de 9 h à 12 h 30
Brétignolles sur Mer

1 mercredi par mois de 9 h à 12 h 30
Commequiers

2 jeudis par mois de 9 h à 12 h 30 :
L'Aiguillon sur Vie

Fonctionnement

- accès libre, anonyme et sans inscription,
- ouvert sur 5 sites, toute l'année hors vacances scolaires, 101 temps d'accueil proposés aux familles avec distribution d'un flyer avec planning semestriel,
- accueil de chaque famille dans le respect de son histoire, sa culture, sa différence,
- favorise la socialisation de l'enfant par le jeu et prépare à la séparation enfant/parent avant l'entrée en crèche, école maternelle ou chez un assistant maternel,
- crée du lien social en favorisant les échanges entre les familles et rompt l'isolement géographique, social ou familial,
- accompagne les parents dans les étapes importantes de la vie de l'enfant en privilégiant l'expression comme support à la relation.

Partenariats et actions

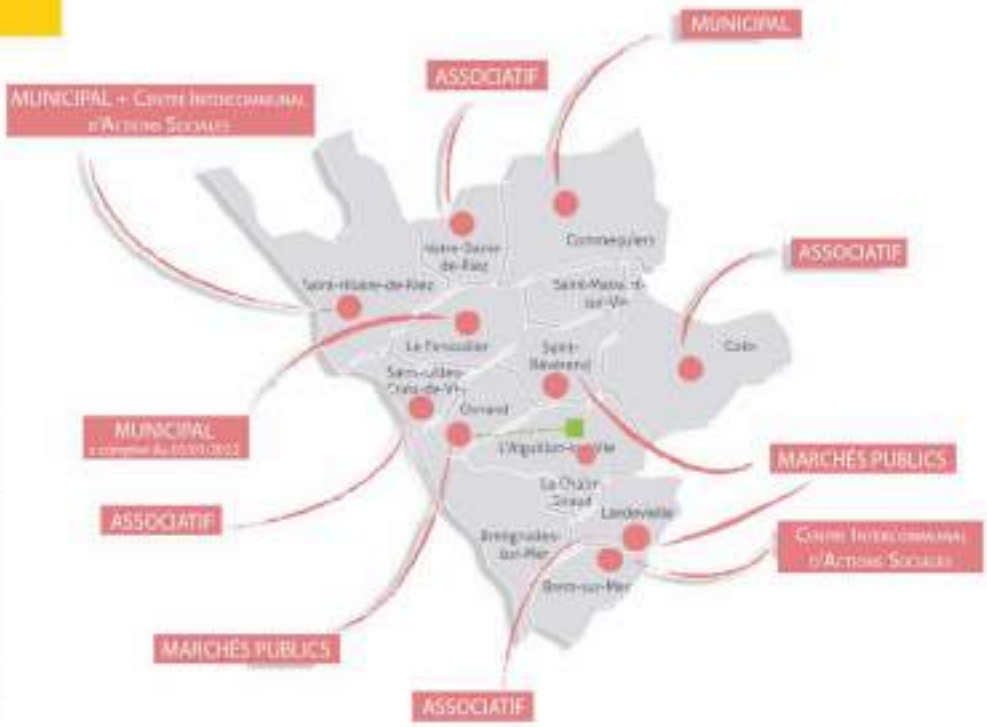
- prévention sanitaire et sociale : relation avec les acteurs locaux (PMI, professionnels de santé, associations...),
- promotion du dispositif sur l'ensemble du territoire,
- participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance "Encore ! jouer à l'infini",
- conférence en partenariat et transversalité avec le CLS sur "La dépression post-partum",
- participation à l'action "Liens de famille" proposée par la CTG,
- temps forts avec les familles: pique-nique partagé à Saint Révérend,
- accueil des micro-crèches de Commequiers et l'Aiguillon sur Vie pour Noël,
- communication sur des ateliers nutrition Nesting organisés par la CTG dans le cadre de ses actions parentalité et petite enfance.



PÔLE ENFANCE

10 ALSH

Communes	Places
Brem sur Mer	100
Coëx	80
Commequiers	77
Givrand	85
Landevieille	70
Le Fenouiller	117
Notre Dame de Riez	80
Saint Gilles Croix de Vie	83
Saint Hilaire de Riez	85
Saint Révérend	60
TOTAL	**837**



Accueils de loisirs sans hébergements (ALSH)

Parmi les 10 accueils de loisirs, 7 sont directement organisés par le CIAS : Brem sur Mer, Commequiers, Le Fenouiller, Givrand, Landevieille, Saint Hilaire de Riez et Saint Révérend. Les autres accueils, de nature associative (Coëx, Notre Dame de Riez, Saint Gilles Croix de Vie) bénéficient de subventions du CIAS.
Nouveautés septembre 2025, l'accueil de loisirs de Landevieille est organisé par le CIAS avec un prestataire choisi via marché public.

Intentions éducatives

L'intérêt de l'enfant, du jeune et de sa famille constitue le fondement de l'action éducative portée par l'Agglomération et le CIAS. Cette démarche s'appuie sur plusieurs principes essentiels :

- garantir l'**ouverture à tous** et favoriser l'inclusion de chacun,
- assurer l'**accessibilité des services** pour l'ensemble des publics,
- contribuer à l'**attractivité** et à la **vitalité du territoire**,
- développer des **services de qualité**, complémentaires et cohérents,
- encourager la **co-construction**, véritable pilier de la cohérence éducative et de l'innovation sociale.

Objectifs pédagogiques portés par les équipes d'animation visant à :

- **favoriser la participation des enfants** à la vie de l'accueil de loisirs et leur permettre d'être acteurs de leurs temps de loisirs,
- **renforcer le lien avec les familles** afin de construire une relation de confiance et de favoriser les échanges,
- **développer l'autonomie de l'enfant** en l'accompagnant dans ses choix, ses responsabilités et son quotidien,
- **stimuler la créativité et l'esprit critique** des enfants à travers des activités variées, l'expression personnelle et la découverte,
- **sensibiliser les enfants à la santé et à l'environnement** afin de les accompagner vers des comportements responsables et citoyens.

Actions éducatives : échanges et partenariats

- **Réunions des directeurs** : les 10 directeurs se réunissent 4 à 5 fois dans l'année pour harmoniser les pratiques et mutualiser les moyens.
- **Formation en communication consciente** : poursuite du projet de formation en Communication Consciente pour les animateurs, en partenariat avec Séverine Huguenin.
- **Formation Surveillant de baignade** : mise en place en partenariat avec l'Association des Secouristes de la Côte Montoise, le Multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Cette formation a été suivie par 7 animateurs.

- **Temps d'Echanges Animateurs (TEA)**

Les TEA sont des espaces de réflexion collective qui permettent aux animateurs de partager leurs expériences de terrain, d'échanger sur les situations rencontrées au quotidien avec les enfants et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles.
Ces rencontres favorisent la prise de recul sur les postures éducatives, le partage d'outils et la construction de réponses communes face aux questionnements rencontrés dans les accueils.
En 2025, un temps d'échange a été consacré à :

- La **prise en compte et le respect de la parole de l'enfant** : comment permettre à chaque enfant d'exprimer ses besoins, ses envies et son ressenti, et comment les adultes peuvent les accueillir et les valoriser dans leur accompagnement.
- Ces réflexions contribuent à développer un accueil plus participatif, favorisant l'autonomie, le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Temps forts

Afin de développer la créativité et l'esprit critique des enfants, les équipes d'animation ont proposé de nombreuses activités favorisant l'expression, l'expérimentation et l'imagination. Les enfants ont notamment participé à la création de fresques collectives, à des ateliers artistiques et de récupération, à la réalisation de spectacles, à des projets photo et vidéo ainsi qu'à des défis de construction. Ces actions leur ont permis de développer leur curiosité, leur capacité à coopérer, à argumenter et à exprimer leurs idées tout en valorisant leurs talents et leur créativité.



Projets culturels

Continuité des spectacles jeunes public avec La Balise

Malles pédagogiques

Le développement de la créativité des enfants est également soutenu par les ressources mises à disposition des structures. Le Pôle Enfance accompagne les équipes grâce à un système de malles pédagogiques mutualisées, permettant d'enrichir les projets d'animation autour de thématiques variées.

Actions éducatives

La réussite des élèves est une priorité. Chaque élève doit disposer des moyens matériels nécessaires pour bien suivre sa scolarité. Pour cela, le CIAS s'engage à fournir un kit de fournitures scolaires aux élèves résidant sur le territoire et scolarisés dans les collèges de Saint Gilles Croix de Vie, Aizenay et Challans, conformément aux règles de la carte scolaire.
En 2025, à la suite des décisions d'un groupe ADHOC avec les élus du CIAS, il a été décidé de fournir également des colis de rentrée pour les collégiens de 4° et 3° intégrant une Maison Familiale Rurale et de procéder à une réservation de colis pour les élèves scolarisés dans les établissements à Challans et Aizenay. 53 collégiens scolarisés dans une Maison Familiale Rurale ont donc pu bénéficier également des colis de fournitures scolaires pour la rentrée 2025-2026.

2023
élèves bénéficiaire : 2 084
coût total : 90 504,90 €.
2024
élèves bénéficiaire : 2 011
coût total : 88 231,21 €.

2 085 élèves

83 037,05 € financement

PÔLE SOCIAL / SENIOR

Le pôle social senior a été créé en septembre 2024 avec pour objectifs de gérer :

- la coordination de l'aide alimentaire et le projet d'Épicerie sociale intercommunale,
- le guichet d'enregistrement de la demande de logement social et l'organisation de la Conférence intercommunale du logement,
- la création et la gestion du nouveau dispositif d'aide à l'accès aux soins TUVAS'OÛ,
- des établissements sociaux et médico-sociaux du territoire :
  - résidence autonomie Les Primevères et son service d'aide à domicile (SAD), Saint Maixent sur Vie,
  - l'entretien et la construction de l'Ehpad Les Maisons de l'Harmonie, La Chaize Giraud,
  - l'entretien et la construction du CHT, Saint Gilles Croix de Vie.

Coordination du dispositif de l'aide alimentaire

Animée par le CIAS depuis 2021, la coordination s'est achevée en août 2025 laissant place à une Épicerie sociale intercommunale. Comme chaque année, une distribution mensuelle a été organisée par le CIAS auprès des 14 communes au bénéfice de 233 bénéficiaires en moyenne.
Cette distribution s'appuyait essentiellement sur les denrées de la banque alimentaire issues aussi de la collecte annuelle de novembre ainsi que les fruits, légumes et oeufs de producteurs locaux avec lesquels le CIAS a conventionné.
Chaque commune redistribuait les colis alimentaires, selon ses critères propres (gratuité ou participation symbolique) à ses résidents bénéficiaires de l'aide alimentaire.
Une commission consultative aide alimentaire trimestrielle composée du vice-président et d'élus était garante du fonctionnement de cette distribution et a travaillé à la construction du projet d'Épicerie sociale intercommunale.

L'Épicerie sociale intercommunale

Ouverte fin septembre 2025, elle accueille les bénéficiaires en situation de précarité du territoire les mercredis après-midi et vendredi matin sur rendez-vous, selon un planning leur permettant deux passages par mois à l'épicerie. L'accès est déterminé par un reste à vivre par personne et par jour de 10 € maximum. Il est possible via un dossier réalisé avec un travailleur social, transmis au CIAS pour avis de la commission mensuelle d'attribution (composée du vice-président et d'administrateurs du CIAS), elle valide l'accès à l'épicerie et traite des demandes éventuellement dérogatoires.

L'Épicerie est approvisionnée essentiellement par la banque alimentaire, avec deux enlèvements hebdomadaires en produits frais et un par mois en denrées et produits secs. Les collectes de la banque alimentaire et avec la Biocoop alimentent favorablement les stocks. Une convention avec des maraîchers locaux permet de compléter cet approvisionnement en bio et circuit court. Des conventions avec des associations du réseau ANDES (Revivre, Dons solidaires) garantissent la diversité des produits (hygiène notamment). Des dons ponctuels (Super U, Brétignolles sur Mer et Coëx ; Leclerc, Saint Gilles Croix de Vie) ou l'achat à prix préférentiels (Gendreau pour les sardines, Leclerc pour les œufs) participent à l'approvisionnement.

Cofinancé par l'Etat (DETR/DDETS), le Département, la CAF, la MSA et l'ANDES.

1 responsable 100 %

1 animatrice 50 %

100 bénévoles

120 foyers aidés/mois (moyenne)

233 bénéficiaires/mois (moyenne)

8 tonnes de denrées ajoutées au stock pour l'ouverture de l'épicerie





Actions et temps forts

Fin de la coordination de l'aide alimentaire et présentation de l'Épicerie aux futurs bénéficiaires lors des dernières distribution.

- **Ouverture et inauguration de l'épicerie sociale intercommunale**
- **Conventionnement avec le centre Leclerc de Saint Gilles Croix de Vie** pour l'ouverture de l'Épicerie (don de matériel, vente d'oeufs à prix négocié, prêt d'un camion pour l'enlèvement à la banque alimentaire, opération boite de noël solidaire...)
- **Développement du partenariat avec l'ANDES** (financement pour l'achat de denrées auprès d'associations nationales et de producteurs locaux ; formation des bénévoles...)
- **Collectes** avec les grandes et moyennes surfaces avec l'appui des communes pour la Banque alimentaire de Vendée (novembre) et avec la Biocoop de Brem sur Mer (juin)
- Mise en place des 1ers **ateliers** (CV, numérique, bien être) pour les bénéficiaires.
- **1er Noël solidaire** avec l'association Hey dis Bobby (dons de jouets) et le Centre Leclerc de Saint Gilles Croix de Vie (collecte de boîtes solidaires).

Guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement à la demande de logement social

Ses missions :

- accueil physique, téléphonique et dématérialisé pour la **réception des demandes**,
- transmission des informations générales du demandeur pour le **dépôt d'un dossier**,
- **accompagnement** du demandeur dans ses démarches,
- **orientation** du demandeur vers d'autres acteurs sociaux présents sur le territoire pouvant répondre aux besoins sociaux exprimés,
- **enregistrement de la demande**, son suivi, les vérifications de la complétude du dossier et actualisation sur le fichier partagé départemental des demandes de logement social avec numérisation des justificatifs,
- **production de statistiques** notamment via l'observatoire Créha Ouest, sur l'évolution de la demande de logement social, le parc locatif social dans le cadre notamment du Plan partenarial de gestion de la demande intercommunale de la demande de logement (PPGID) et de la Conférence Intercommunal du Logement (CIL).

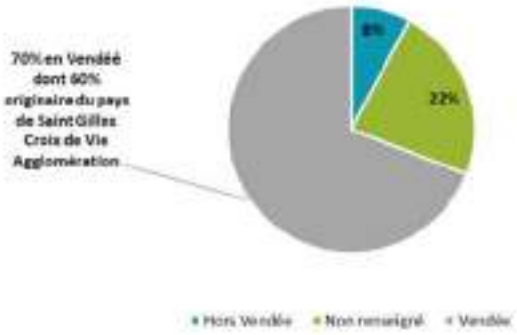
1 132 contacts comptabilisés
+ 8 % par rapport à 2024

18 % monoparentales
23 % en 2024

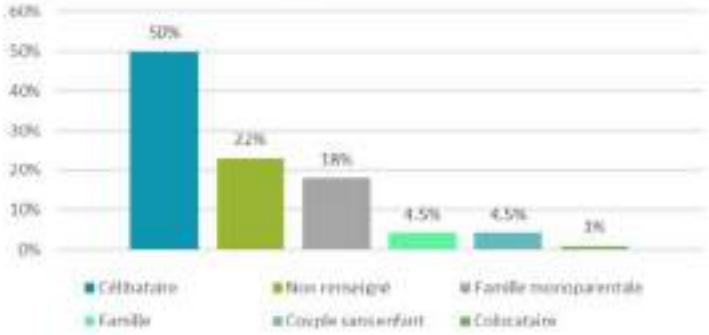
492 ménages accueillis
60 % originaires du territoire

31 % en situation précaire
20.7 % en 2024

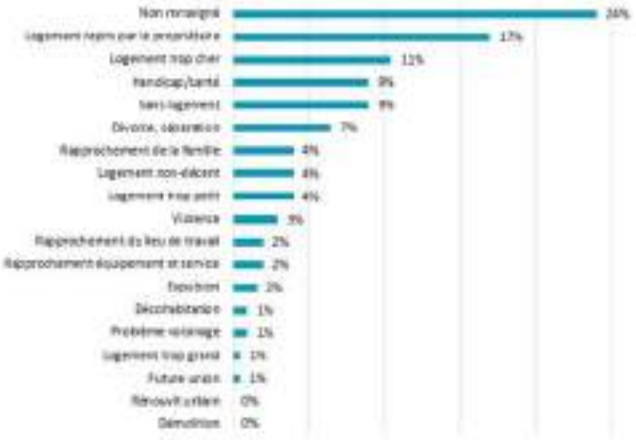
Secteurs d'origine des demandeurs de logement social ayant pris contact avec le guichet en 2025



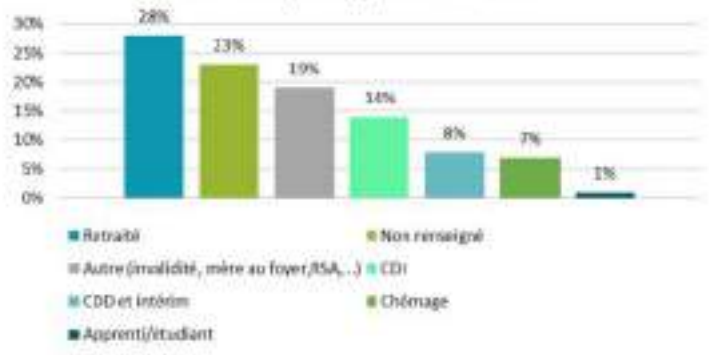
Situations familiales des demandeurs accueillis par le guichet en 2025



Motifs des demandes de logement des demandeurs accueillis par le guichet eu 2025



Activités professionnelles des demandeurs accueillis par le guichet en 2025



Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

La CIL a été créée en 2021 sous la coordination du CIAS. Co-présidée par le Préfet et le Président de l'Agglomération et du CIAS, elle est composée d'élus des 14 communes, du Département, des bailleurs sociaux et d'associations représentatives (ex : Habitat et Humanisme et Vista).

Objectifs de la CIL :

- favoriser la coopération des acteurs du logement social sur le territoire,
- mettre en place et suivre les documents stratégiques comme la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA),

La CIL dispose d'un règlement intérieur et d'un comité technique co-animé par le CIAS avec la DDETS et la Direction Habitat de l'Agglomération. Ce comité, composé du Département et des bailleurs sociaux s'est réuni à deux reprises en 2025 sur :

- les oligations et le calendrier de la CIL,
- la démarche SCoT-PLUi-H, l'activité du guichet unique d'accueil, d'information et d'accompagnement de la demande de logement social du CIAS et l'évolution des attributions sur le territoire,
- le bilan 2016-2021 et les perspectives 2025-2030 du Plan Partenarial de la Gestion et de l'Information de la Demande de logement social (PPGID), dans lequel s'inscrit le guichet unique.

Aide à l'accès aux soins TUVAS'OÙ

Service créé en 2024 par le CIAS suite à l'arrêt du Transport à la Demande.

TUVAS'OÙ est une aide sociale facultative destinée aux résidents principaux du territoire qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun ou leur véhicule, pour se rendre à leurs lieux de soins (médecin, hôpital, spécialiste, pharmacie, accueil de jour,...). Ce dispositif vise à faciliter l'accès aux soins des résidents principaux en situation de précarité ayant des difficultés de mobilité. Son fonctionnement est cofinancé par le FSE+ depuis septembre 2024.

Modalités du dispositif

Remboursement des trajets

- jusqu'à 7 trajets d'accès aux soins par semestre,
- 200 € maximum par trajet (aller-retour),
- franchise de 6 € pour l'usager,
- trajets réalisés sur et dans un rayon de 50 km autour de l'Agglomération.

Conditions d'accès

- inscription gratuite, sous conditions de ressources.
- critères d'empêchement :
  - âge *(- de 10 ans, + de 85 ans)*,
  - handicap *(titulaire carte mobilité inclusion mention invalidité)*,
  - empêchement *(difficultés physiques/ cognitives ponctuelles/durables sans conditions d'âge)*.

144 utilisateurs
de 75 ans (moyenne)

TUVAS'OÙ

290 inscrits
dont 248 actifs
75 % bénéficiaires de l'ex TAD

533 trajets cumulés
Effectués par 18 prestataires
76 % des trajets réalisés hors Agglomération

40 600 €
montant total des remboursements

Choix du prestataire et remboursement

- les usagers choisissent librement leur prestataire d'accompagnement,
- remboursement par le CIAS sur présentation des factures acquittées des trajets effectués.

Actions et temps forts

- **Déploiement du dispositif** reconduit successivement au 1er puis au 2nd semestre 2025 et renouvelé pour l'année civile 2026 sur la base de 14 trajets.
- **Communication** auprès des ALSH pour cibler les familles d'enfants de moins de 10 ans ; dans le journal de l'Agglomération avec le témoignage d'une usagère du dispositif TUVAS'OÙ ; lors de forum (accès aux droits, vieillir en bonne santé...) organisés par le CIAS ; dans les services du CIAS (ex : Épicerie sociale) et de l'Agglomération (ex : France services).
- **Réunion de trois comités de suivi du dispositif** composé de représentants de communes (élus, CCAS), la MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille) et de la direction des transports et de la mobilité de l'Agglomération.
- **Réalisation de la 1re enquête de satisfaction** :
  - 79 retour des utilisateurs sur 125 enquêtés : 98 % satisfaits du dispositif, 90 % du nombre de trajets proposés. 25 % expriment des difficultés à avancer les frais de déplacement. 40 % n'ont aucune autre solution de déplacement pour leur accès aux soins.
  - 35 réponses des inscrits non utilisateurs sur 118 sondés : 50 % se sont inscrits par précaution. 15 % déclarent ne pas pouvoir avancer les frais. 60 % se déplacent avec les transports solidaires de leur commune.

Partenariat avec la CPAM pour signalement des personnes en difficultés d'accès aux soins, afin de permettre un relais de prise en charge.

Résidence autonomie "Les Primevères"

La résidence autonomie accueille des personnes de plus de 60 ans autonomes ou peu dépendantes seules ou en couple. 2 logements doubles permettent l'accueil de couples. Les inscriptions se font sur le site de "Via trajectoire" et il nous est possible d'accueillir 20 % de personnes avec un niveau de dépendance (GIR) allant de 1 à 3. Le GIR est un indicateur du niveau d'autonomie des résidents, établi à partir de la grille AGGIR. Il est classé de 1 (personne très dépendante) à 6 (personne autonome).



La résidence propose différentes prestations obligatoires :

- repas du midi,
- animation de la vie sociale et suivi administratif,
- système d'appel malade jour et nuit,
- présence de personnel qualifié jour et nuit.

Et des prestations facultatives :

- petit déjeuner et dîner,
- entretien du linge,
- téléphone et internet.

En 2025, seuls 4 résidents n'ont pas pris l'option petit déjeuner.

La résidence accueille 14 % de personnes en GIR 2 et 3 soit un taux inférieur au seuil des 20 % possible.

		Nbre de journées		Nbre de Personnes
GIR 1		0		0
GIR 2		181		1
GIR 3		949		4
GIR 4		1966		9
GIR 5		1674		5
GIR 6		3330		11
Total :		**8100**	**TOTAL :**	**30**

8 arrivées de résidents (+ 12 par rapport à 2024)

9 sorties de résidents (+ 1 par rapport à 2024)

2 décès dans la structure

0 décès hors structure

7 départ vers un autre établissement

92,5 % taux d'occupation (91,5 % en 2024)

86 ans moyenne d'âge (86 ans en 2023)

70 % des résidents sont des femmes

8 100 journées d'occupation de la structure (8 015 en 2024)

8 100 journées d'occupation sur 8 760. Il n'est pas possible de tenir un taux d'occupation à 100 % surtout lorsqu'il y a beaucoup de mouvements au sein de l'établissement.

Actions et temps forts

Activités proposées grâce au forfait autonomie pour les résidences autonomies, financé par la Conférence des financeurs :

- **sophrologie** (septembre à décembre = participation moyenne de 7 résidents par séance),
- **médiation animale** (séance mensuelle avec 12 résidents au total qui ont pu participer),
- **shiatsu** en séance individuelle (tous les quinze jours pour 4 résidents ; 10 résidents ont bénéficiés de cette activité),
- **atelier de mémoire "remue méninge"** axé sur les mots, très appréciée des résidents
- **activité physique adapté**, tous les 15 jours avec en moyenne 6 participants
- **animations hebdomadaires** proposés dans la semaine par les agents de la résidence : activités variées et adaptées aux envies et pathologies des résidents, Participation moyenne de 5 résidents,
- **activités manuelles** bricolage, peinture, gym douce, lotos, jeux de société, bien-être, ateliers cuisine mensuels pour fêter les anniversaires, rassemblant le plus grand nombre de résidents.
- **lotos** organisés grâce à des dons de commerçant et bénévoles.
- **activité intergénérationnelle** venue mensuelle d'enfants de la MAM de Saint Maixent sur Vie. En mars 2025, 4 résidents ont participé à un séjour à Noirmoutier dans le cadre du dispositif Part'Âge, organisé en partenariat avec la MFR de La Mothe Achard et trois autres résidences autonomie. Au total, ce projet a réuni 19 résidents et 23 élèves préparant un CAP Services aux personnes et vente en espace rural. Pendant une semaine, cette expérience intergénérationnelle a favorisé les échanges, le partage et la création de liens entre les participants. Chaque matin, des visites et découvertes du territoire étaient organisées par le centre d'hébergement. Les après-midis, les résidents pouvaient librement choisir leurs activités parmi les animations proposées par les élèves. Ce séjour a constitué un temps fort de convivialité et de rencontre, apprécié tant par les résidents que par les jeunes, tout en contribuant à lutter contre l'isolement et à valoriser les échanges entre les générations.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) de la résidence autonomie s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2025. Les membres ont pu participer à la mise à jour du règlement de fonctionnement, du contrat de séjour ainsi que du livret d'accueil de la résidence. Le choix des menus étant un sujet prenant au CVS, une commission "menu" avec les résidents volontaire a été mise en place tous les 15 jours.

En septembre, la résidence a fait l'objet de son évaluation externe, réalisée sur une durée de deux jours. Cette démarche d'évaluation a reposé sur un regard croisé entre les réponses recueillies auprès des professionnels, des résidents et l'analyse des outils et des pratiques mis en place par l'établissement.

Les résultats mettent en évidence plusieurs points forts, notamment en matière de bientraitance, de respect des droits des personnes accompagnées, ainsi que de promotion de leur expression et de leur participation à la vie de l'établissement.
L'évaluation a permis d'identifier des axes d'amélioration, en particulier concernant l'accompagnement à la santé des personnes accompagnées et la continuité de leurs parcours. **Ces éléments constituent des priorités de travail pour la résidence et feront l'objet d'actions d'amélioration dans le cadre de la démarche qualité de l'établissement.**

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le SAAD, interne à la résidence, a été créé en 2020. Il permet de continuer à accueillir dans la résidence les personnes en perte d'autonomie qui souhaitent y vivre. Les interventions se concentrent sur l'aide aux actes de la vie quotidienne et le soutien au domicile, la préservation et la restauration de l'autonomie des personnes, ainsi que le maintien et le développement des activités sociales. Les résidents en perte d'autonomie, ayant un GIR de 1 à 4 peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisé d'Autonomie (APA).

Au total 19 résidents sur les 30 accueillis à la résidence en 2025 y ont eu recours, dont 12 bénéficiaires de l'APA.



1 807 heures réalisées dont 1 435 h APA

7 personnes autonomes ont bénéficié du SAAD

12 personnes bénéficiaires de l'ADAP à domicile

1 résidents a fait le choix d'un autre mode d'intervenant

FRANCE SERVICES

L'ESPACE FRANCE SERVICES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Sa localisation à Givrand, au centre du territoire, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, permet un lien plus étroit avec les habitants et avec les autres services dits "de proximité" de l'intercommunalité. *Pour satisfaire l'axe 1 du projet de territoire "Bien vivre au quotidien" et répondre à la démarche "d'aller-vers", un schéma de déploiement dans les 14 communes membres de l'EPCI a été mis en œuvre dès 2021.*

Depuis 2022, l'espace France services dispose d'un autre programme de l'État, celui des conseillers numériques. L'activité d'apprentissage au numérique rencontre un franc succès sous l'appellation "Les ateliers numériques de Solène". En parallèle, France services accueille dans un bureau dédié à cet effet, des permanences de structures locales pour diversifier son offre de services auprès des usagers : impôt, droit, budget, soutien vie familiale, logement, justice... Ses permanences sont concrétisées par des conventions de partenariat local.
L'espace a reçu en 2024 les résultats de l'audit AFNOR de 2023 favorables au renouvellement de la labellisation pour une durée de 3 ans.

Conventions de partenariat local et contractualisations

La mission de proximité a été inscrite et renforcée dans le cadre de plusieurs contractualisations, correspondantes à la volonté des élus de développer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention des habitants.

2020

- Conventions de partenariat local avec:
  - réseau Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV 85),
  - agence départementale d'information sur le logement et l'énergie de la Vendée (ADILE 85),
  - conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vendée (CAUE 85).
- Contrat d'agrément avec SNCF Voyageurs TER Pays de la Loire pour le bureau auxiliaire de Saint Gilles Croix de Vie,
- Contrat de prestations de services avec l'agence de voyages Nombalais pour la gestion du guichet à Saint Gilles Croix de Vie,
- Contrat de partenariat SNCF Mobilités pour l'achat de titres de transport.

2021

- Charte d'Engagement relative au nouveau réseau de proximité des Finances Publiques sur le territoire,
- Conventions de partenariat local avec:
  - l'Association ressources pour l'accompagnement médicosocial et social (AREAMS) – point Conseil Budget,
  - la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique (MDEDE) dans le cadre de la plateforme Mobilité en Vendée pour les actifs (MOVEA).

2022

- Conventions de partenariat local avec:
  - le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Vendée (CIDFF 85),
  - le Nid des Aidants 85.

2024

- Convention de partenariat local avec l'Anah - l'espace Conseil France Renov' de la Communauté d'Agglomération devient partenaire de France services,
- Convention de partenariat local avec le service social de la CARSAT – antenne de La Roche sur Yon pour l'ouverture de permanences à partir de janvier 2025.

- 2024 marque la fin de la convention de partenariat avec la MDEDE, devenue caduque avec la disparition de la structure. Les conseillers MOVEA se déploient désormais dans les antennes MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille) de Vendée

2025

- Convention de partenariat local avec le service retraite de la CARSAT (La Roche sur Yon).

Rencontrer nos conseillères

Au siège de l'Agglomération :
Lundi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Mardi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Mercredi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Jeudi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 16 h 30

Horaires identiques aux horaires d'ouverture d'accueil de l'Agglomération.

Dans les communes, une demi-journée par mois, par permanences sans rendez-vous :

- Mairies : Commequiers, Saint Maixent sur Vie, Le Fenouiller, Saint Révérend, Coëx, L'Aiguillon sur Vie, Brétignolles sur Mer, La Chaize Giraud, Landevieille, Givrand, Notre Dame de Riez et Brem sur Mer,
- Médiathèque : Saint Hilaire de Riez,
- Local CCAS : Saint Gilles Croix de Vie

"Les ateliers numériques de Solène" s'exportent dans 4 communes :

- médiathèques, Brétignolles sur Mer,
- espace Vie et Loisirs, Brem sur Mer,
- espace coworking "Les Commutateurs", Saint Gilles Croix de Vie,
- accueil de loisirs, Commequiers.

Les ateliers proposés à la médiathèque de Saint Hilaire de Riez se sont arrêtés à la fin du 1er trimestre 2025 en raison du recrutement par la ville d'un conseiller numérique. Le partenariat et les échanges perdurent malgré tout avec la coparticipation aux "p'tits déj' du numérique" organisés par la médiathèque ou dans les prêts de matériel entre les services pour des animations ponctuelles.

Dispositif "Lieux innovants, lieux accueillants"

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Lieux innovants, lieux accueillants" (AMI LILA) 2023-2027 lancé par la Banque des Territoires, l'espace France services, lauréat en 2023, accompagné en ingénierie "design d'espaces" en 2024, a bénéficié de travaux pour la conception de son nouvel aménagement.



Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Mission design d'espace	24 000 €	Banque des territoires	24 000 €
Travaux	35 000 €		
Mobilier	12 500 €	Communauté d'Agglomération	48 950 €
Signalétique intérieure	1 450 €		
Total	72 950 €	Total	72 950 €

L'espace France services rénové dispose aujourd'hui d'un :

- espace d'information et d'accompagnement numérique agrandi et retravaillé alliant confort, confidentialité et praticité, avec des cloisons acoustiques,
- deuxième bureau de permanences et d'une tisanerie pour faciliter la proximité et les échanges avec les partenaires,
- espace d'attente plus chaleureux et mutualisé avec les usagers des permanenciers,
- bureaux individuels pour garantir un cadre de travail adapté aux agents et à la confidentialité,
- espace numérique dédié à l'apprentissage avec l'offre "les ateliers numériques de Solène"





Premières rencontres "Lieux Innovants, Lieux Accueillants"

Le 27/11, la Banque des Territoires a souhaité réunir les lauréats des quatre premières promotions de l'AMI sur Paris. Soit près de 200 structures afin de valoriser les parcours et les dynamiques locales. France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été invité à témoigner et a partager son expérience lors d'une table ronde.



132 personnes ont participé à cet évènement qui a permis de :

- valoriser l'engagement des équipes et des territoires,
- partager des retours d'expérience inspirants,
- renforcer la communauté de lauréates France services.

Formation et mise en œuvre de projets

En dehors du champ des formations continues et régulières dispensées par les partenaires nationaux afin de parfaire les connaissances des conseillers France services et les informer des nouveautés, l'équipe a bénéficié :

- 10/01 **Sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles** par le **CIDFF**.

- 28/03 et 21/11 **Formation d'analyse de pratiques entre pairs**, par une **psychologue-clinicienne** et initiée par l'**EFs Océan Marais de Monts**, avec les agents France services du Pays des Achards, Océan Marais de Monts et Ile de Noirmoutier. Plusieurs thèmes sont abordés : comment sortir du rôle de "sauveur", mettre de la distance, engager un travail de prise de recul face à certains accompagnements compliqués et un travail de verbalisation... 150 € par séance de 3h et par EFs.
- 3 et 10/06, 25/11, 9/12 **Formations pour la Conseillère numérique "Accompagner des personnes en situation de handicap"** et **"Café IA"**
- 25 et 26/09 **Premiers secours en santé mentale**

Immersions

25 septembre et 11 décembre : immersions sur une demi-journée au cœur de l'agence de la CARSAT à La Roche sur Yon.

Mise en œuvre de projets

Des projets aboutis

- 09/10 Organisation de 2 sessions d'information collective sur le thème retraite à destination des agents de + de 55 ans de la collectivité. En collaboration avec le service RH. 37 agents.
- Rédaction de deux chartes : charte de bonnes pratiques et charte d'utilisation des outils informatiques mis à disposition en autonomie.
- Journées France services : création d'un livret-jeu, préparation d'une réunion d'information collective avec l'URSSAF (reportée en 2026) et création de l'Escape Game "Dans la peau d'un agent France services".
- Atelier "Découvrir l'IA".
- Dépôt du dossier "Bien-vivre avec le numérique" dans le cadre du Fonds Départemental de l'Inclusion Numérique = lauréat !

Des projets qui n'ont pas rencontré leur public

- Expérimentation avec le Développement économique de 2 ateliers numériques (avril et septembre) à destination des professionnels indépendants. Communication : encart publicitaire glissé dans le "Guide du créateur d'entreprise". 1 inscription.
- Réunions proposées en partenariat avec la DGFIP :
  - 02/04 pour les jeunes de la Mission Locale "Ma 1ère déclaration de revenus". 3 inscrits sur 88 jeunes ciblés, 1 participant.
  - 08/10 pour les futurs et jeunes retraités "Tout savoir sur le prélèvement à la source" dans le cadre des Journées France services. 2 inscrits, 1 participant.







Temps forts / Animations

- 18/01 et 13/09 "P'tit déj du numérique" par la médiathèque de Saint Hilaire de Riez,
- 06/02 Rencontre avec le service social de la CARSAT,
- 28/02 Présence au Forum de l'emploi dans la Fonction publique territoriale,
- 20/03 Rencontre avec les équipes de France Travail, Saint Gilles Croix de Vie,
- 24/04 Présence au Forum "Vieillir en bonne santé" organisé par le CIAS,
- 25/06 Présence au séminaire départemental du réseau France services,
- 16/07 Rencontre de la CARSAT dans le cadre de la tournée d'été de la CARSAT,
- 16/10 Participation au forum professionnel organisé par le CIAS – 1ère rencontre du réseau des acteurs de l'accès aux droits et animation de la vie sociale,
- 04/12 Animation d'un Café Causette organisé par le CIAS sur le thème de l'IA







Émission "L'instant métiers" par TV Vendée



Mise en avant du métier "Conseillère France services" Journal du Pays de Saint Gilles Croix de Vie #10 – 3 pages dédiées

Actions d'animation, de communication et de promotion

Pour 2025, le coût total de fonctionnement de France services est évalué à 300 408.92 € T.T.C. La structure est financée par l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour un montant de 25 000 € auquel s'ajoutent 15 000 € pour le recrutement d'un Volontariat Territorial en Administration (VTA), du Fonds National France services (FNFS) pour 20 000 €, et par la Caisse des dépôts et consignation pour 12 500 € (convention de renouvellement de subvention au titre du dispositif Conseiller numérique – dernière année de versement). L'autofinancement restant à la charge la Communauté d'Agglomération s'élève donc à 218 549,59 €.

CA 2025

CHARGES (1)	MONTANT 2025 EN EUROS	PRODUITS	MONTANT 2025 EN EUROS
60 – Achat (2)	0,00 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 359,33 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	9 359,33 €
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Produits des activités annexes	
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	291 049,59 €
60 – Achats et variation des stocks	0,00 €		
Fournitures de petit équipements			
61 – Services extérieurs	2 272,80 €	Etat: FNADT	40 000,00 €
Sous traitance générale		Fonds inter-opérateurs	20 000,00 €
Locations	719,00 €	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	12 500,00 €
Entretien et réparation	866,72 €	Département(s)	
Maintenance	442,11 €		
Documentation		- EPCI	218 549,59 €
Formation	300,00 €		
Divers	45,00 €	Organismes sociaux (CAF/MSA) :	
62 – Autres services extérieurs	29 435,62 €	- Fonds européens	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	16 000,00 €	- emplois aidés	
Publicité, publications	2 241,95 €	Autres recettes (précisez)	
Frais de déplacement	892,56 €		
Frais bancaires	392,41 €		
Frais postaux et de télécommunications		75 – Autres produits de gestion courante	
64- Charges de personnel	258 600,47 €	Dont cotisations	
Rémunération des personnels	192 860,39 €	76 – Produits financiers	
Charges sociales	76 110,10 €	77 – Produits exceptionnels	
Autres charges de personnel	30,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	
65- Autres charges de gestion courante		79 – Transfert de charges	
66- Charges financières			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	300 408,92 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	300 408,92 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 – Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

Ateliers numériques de Solène

Ces ateliers font partie intégrante de l'offre de services proposée par France services. Appréhender le numérique est possible sous différentes formes d'apprentissage :

- en ateliers thématiques collectifs, sur inscription, par groupe de 6 à 8 personnes, dont certains personnalisés pour ouvrir au "Numérique entre amis" ;
- en apprentissage individuel par plage de 30 à 45 min, sur rendez-vous.

Pour développer l'activité et faire connaître, l'année a été ponctuée d'animations et de prestations à la carte, selon les sollicitations de structures extérieures ou en réponse aux besoins des services intercommunaux.

2025 a vu la concrétisation de l'escape game "Dans la peau d'un agent France services", réalisé et mené par la conseillère numérique et une conseillère France services. Ce jeu a été proposé lors des Journées France services.



Projet "Bien vivre avec le numérique" grâce au Fonds Départemental pour l'inclusion numérique (FDIN)

Le Fonds est un outil de financement de la feuille de route "France Numérique Ensemble" (2024-2027) sur le Département de la Vendée, signée le 24 mars 2025. Il est destiné à accompagner l'amorçage de nouveaux projets d'inclusion numérique et/ou le bouclage de financements pour lancer de nouvelles actions.
Le projet « Bien vivre avec le numérique », porté par l'espace France services et la conseillère numérique, a été déposé en août 2025 par suite de l'appel à projets du FDIN, car s'inscrivant dans les orientations de la feuille de route départementale, notamment :

- axe 2 – objectif 4 – action 10 : encourager la formation et l'animation de communautés apprenantes,
- axe 4 – objectif 9 – action 25 : faciliter l'accès aux équipements numériques pour les personnes en difficultés.

Visant à promouvoir une approche divertissante du numérique à travers des ateliers variés mêlant jeux, activités physiques et créatives virtuelles s'appuyant sur des supports ludiques, son objectif est de développer des compétences numériques tout en favorisant la mémoire, la motricité, la coopération et les liens sociaux. Quatre cycles d'ateliers divertissants ont été présentés pour l'obtention d'une subvention : cycle "e-sport-santé", cycle "cuisine" en lien avec l'ouverture de l'épicerie sociale intercommunale, cycle « création » et cycle "intergénérationnel" / "entre amis". Le coût de l'opération a été estimé à 2 178,50 € HT et le montant de l'aide sollicitée 1 742,80 € (soit 80 %). France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été informée par mail le 1er décembre qu'il faisait partie des 13 structures lauréates sur 26 projets déposés, avec une prise en charge confirmée à hauteur de 80 %.

Permanences

Avec le réaménagement des locaux, France services dispose de deux bureaux de permanences : bureaux LILAS et IRIS. Elle continue d'ouvrir ses portes à différentes structures et partenaires pour offrir plus de services. Depuis 2025, la branche sociale (janvier) et la branche retraite (octobre) de la CARSAT sont accueillis dans les locaux.

Questions budget / impôts

- déclaration, conseil
- fiscalité

Tél.02 51 55 55 55

areams

- point conseil budget

Tél.02 51 44 92 33
pcb@areams.fr

Questions soutien vie familiale

Ouvert aux parents d'enfant de - de 20 ans :

- séparation, parent seul
- impayé de loyer

Travailleur social • Tél.02 51 44 72 99
nathalie.duval@caf85.caf.fr

LE NID

- écoute, information et accompagnement des proches aidants

Tél.06 77 39 09 06
pfr.nordouest@ina-sante.com

Questions habitat/logement

c a.u.e

- conseils architecture
- urbanisme
- environnement

Tél.06 10 49 43 11
olivier.lapeyre@caue85.com

adile

- conseil, informations juridiques, financières et fiscales

Tél.02 51 44 78 78
contact@adil85.org

France Rénov'

- conseil, accompagnement projets rénovation et adaptation

Tél.02 51 54 54 19
habitat@payssaintgilles.fr

Point justice/accès au droit

Ordre des Avocats

- conseil, orientation *(ouvert aux bénéficiaires de l'aide juridictionnelle)*

Tél.02 51 55 55 55

CIDFF

- droits des femmes et des familles

Tél.02 51 08 84 84
accueil@cidff85.fr

Questions emploi//mobilité

Adapei-Aria

- soutien et services aux personnes en situation de handicap

Tél.07 57 09 75 81
n.fonteny@adapei-aria.com

Questions retraite//santé-emploi

l'assurance retraite

- Préparer ma retraite
- Être accompagné en cas de décès de mon conjoint
- Entretien carrière

Tél.3960

L'Assurance Maladie

- arrêt de travail et difficultés à reprendre une activité professionnelle
- maladie entrainant des difficultés durables

Tél.3646 "dites service social"
ssrvendee@carsat-pl.fr

Porteurs d'un projet d'entreprise ?

adie

- aides aux financements et assurances
- accompagnement

Tél.06 07 97 92 31
wiedenvic@adie.org

Réseau Initiative

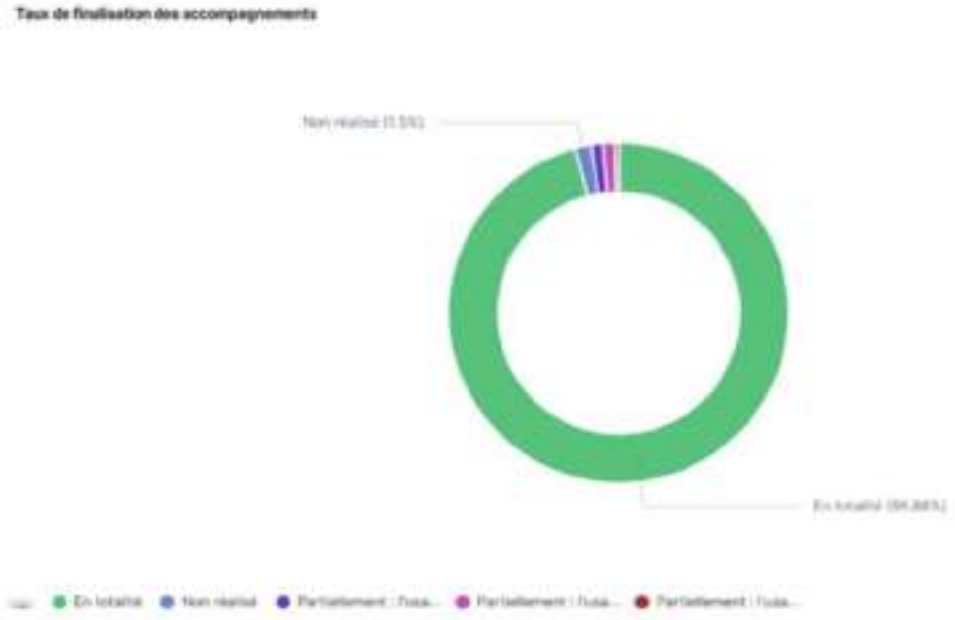
- finalisation du business plan
- soutien à la création-reprise et développement d'entreprises

Tél.07 88 61 86 72
communication@inov85.fr

BON À SAVOIR ! **Se déplacer en Pays de la Loire en car, en train-ter** (rechercher un itinéraire, acheter un billet en ligne) : **l'équipe France services peut vous renseigner.**

Qualité de service

Les démarches sont réalisées en une seule fois dans + de 95 % des cas



Satisfaction des usagers (extraits)

Obtenus toutes les réponses à mes questions. Personne très compétente

Très bien de bon conseil

Très bien grâce à la gentillesse de personne qui m à aidée

Très bon accueil et bon service

J'ai eu contact avec une personne très agréable et bienveillante

Très bon accueil et bien renseignée

Merci pour votre patience

Accueil très agréable et explications très satisfaisante. Je recommande le service

Un plaisir de vous avoir afin de résoudre des problèmes de changement d'adresse incompréhensible. Merci

Merci pour votre aide précieuse

Je suis très satisfaite des services, très à l'écoute de mes attentes, c'est rassurant dans ces démarches importantes. Merci beaucoup !

De très bons renseignements

Merci de cet accompagnement, de cette aide, de ces conseils ...Je recommanderai avec plaisir

Très bon accueil. Très bien renseignés et aidés.

Accompagnement aux démarches administratives en ligne

Au 31 décembre 2025 :
- 6 238 visiteurs (5 483 en 2024 / 4 227 en 2023 / 3 433 en 2022 / 2 404 en 2021) soit + 13,77 % de fréquentation par rapport à 2024, dont 2 626 nouveaux usagers
- 15 717 démarches réalisées (11 808 en 2024 / 8 926 en 2023 / 6 100 en 2022 / 5 426 en 2021) soit + 33,67 % par rapport à 2024.

L'activité 2025 confirme une dynamique toujours aussi forte : hausse de la fréquentation, augmentation significative du nombre de démarches réalisées et arrivée de nombreux nouveaux usagers.

Progression de la fréquentation

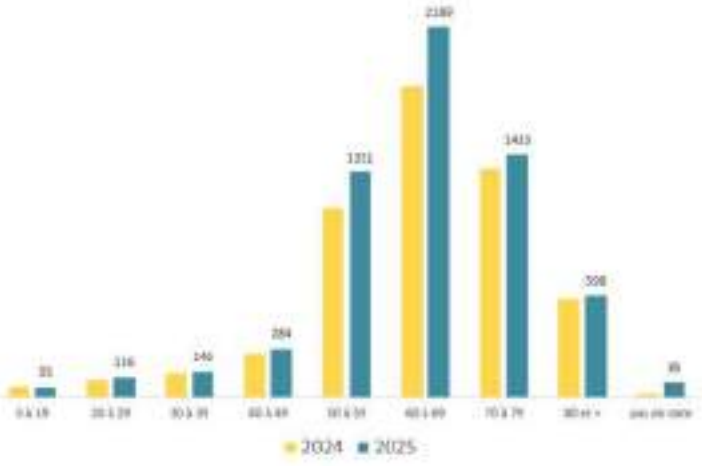


Progression des démarches

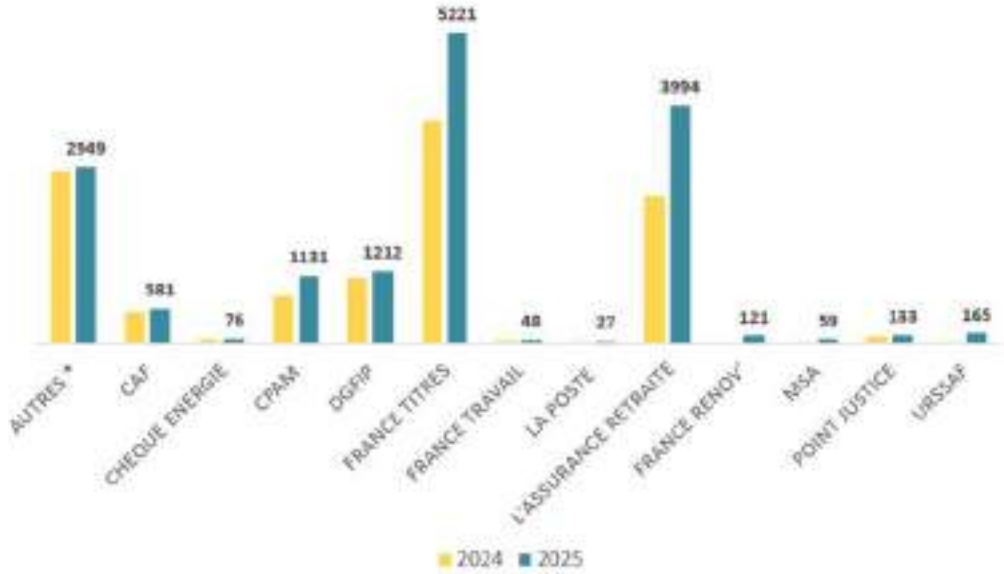


Répartition selon la tranche d'âge

Les tranches d'âge "50-59" et "60-69" sollicitent de plus en plus le service, en partie expliqué par le besoin d'accompagnement au départ en retraite. Les démarches nécessitent plusieurs étapes : le relevé de carrière, la demande de retraite, le suivi et la finalisation du dossier.



Motifs des démarches

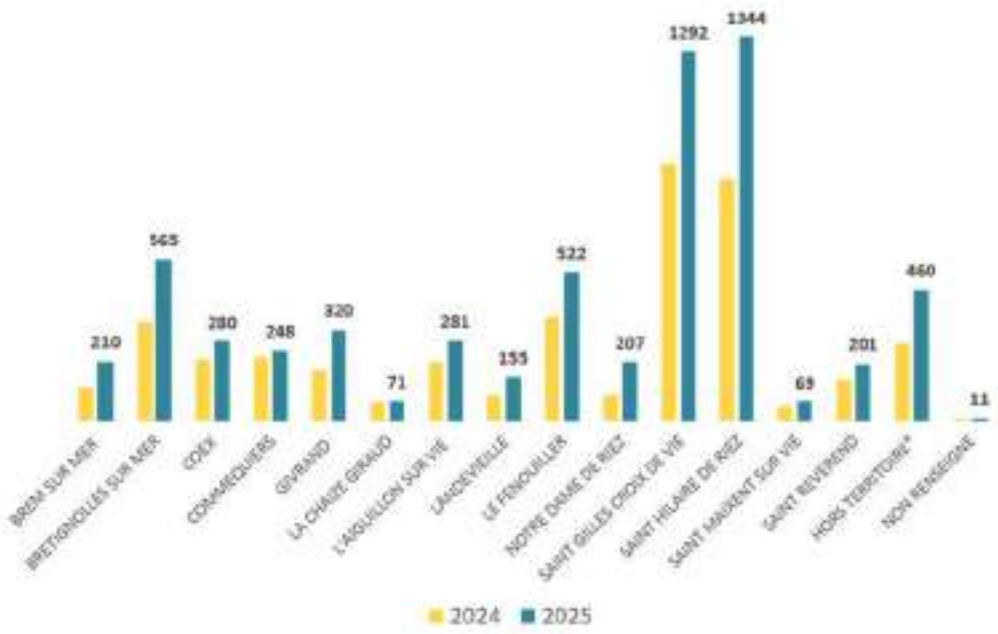


Top 3 du bouquet :

1. France Titres – ANTS
2. Retraite
3. Impôts

Les demandes hors socle : retraites complémentaires, MDPH, services de l'Agglomération, HUBpro, ETA, SNCF (carte MOBI), attestation d'honorabilité, demande logement, extrait de naissance, médaille du travail, demandes d'information générales...

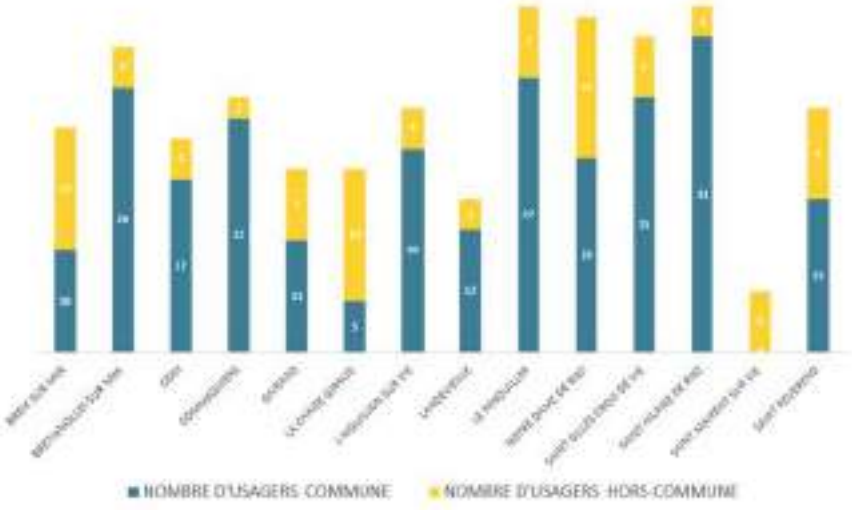
Communes de résidences des usagers



*hors territoire : Challans, Soullans, Les Sables d'Olonne, Olonne sur Mer, Machè, La Chapelle Hermier, hors département...

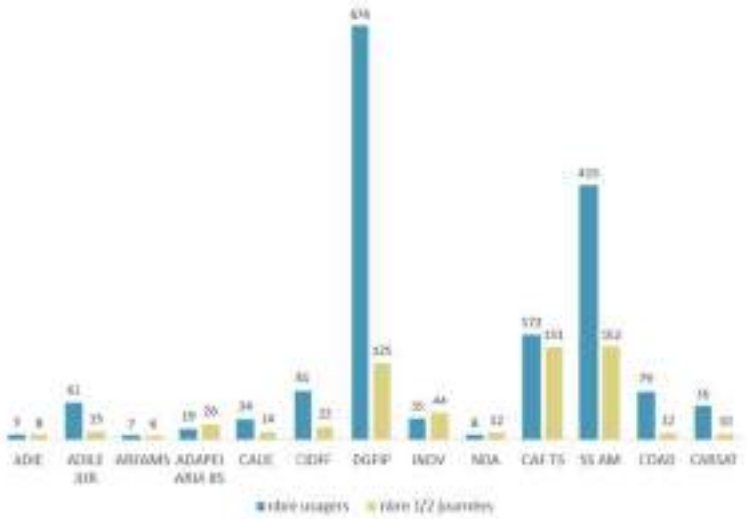
Permanences dans les communes

PERMANENCES RÉALISÉES DANS LES COMMUNES	
BREM SUR MER	5
BRETIGNOLLES SUR MER	9
COEX	6
COMMEQUIERS	9
GIVRAND	5
LA CHAIZE GIRAUD	6
L'AIGUILLON SUR VIE	7
LANDEVIEILLE	8
LE FENOUILLER	8
NOTRE DAME DE RIEZ	10
SAINT GILLES CROIX DE VIE	10
SAINT HILAIRE DE RIEZ	9
SAINT MAIXENT SUR VIE	2
SAINT REVEREND	8



Le tableau met en évidence le nombre de permanences d'une demi-journée, réalisées dans chaque commune en 2025, hors juillet et août.
Le graphique indique le nombre total d'usagers reçus en permanence dans chaque commune en distinguant les usagers domiciliés dans la commune et ceux provenant de communes alentours.

Permanences des partenaires à Givrand



Il n'est pas pertinent de comparer les opérateurs entre eux, chaque structure organisant ses rendez-vous selon son propre mode de fonctionnement.

Le réaménagement des bureaux a eu un effet positif :

- les partenaires sont désormais installés au sein de l'espace France services,
- ce qui facilite leur accès aux services France services,
- et favorise les échanges directs avec les conseillères.

Cette proximité améliore la **compréhension mutuelle des pratiques de travail et le partage d'informations**, notamment sur :

- l'accompagnement des usagers,
- les situations rencontrées,
- les questions récurrentes liées aux démarches.

Ce fonctionnement crée une dynamique collaborative qui bénéficie aux agents comme aux partenaires et in fine, à l'usager.

Apprentissage au numérique

- 808 visiteurs
- 2 315 accompagnements
- 51 ateliers thématiques collectifs en 82 séances, dont des ateliers sur-mesure :
  - 11 ateliers "numérique entre amis"
  - 2 ateliers pour l'association CORASPORTS de Commequiers,
  - 5 ateliers à l'accueil de loisirs de Commequiers,
  - 1 Café Causette à la Chaize Giraud,
  - 4 sessions d'escape game,
  - 272 rendez-vous individuels.

Progression de la fréquentation

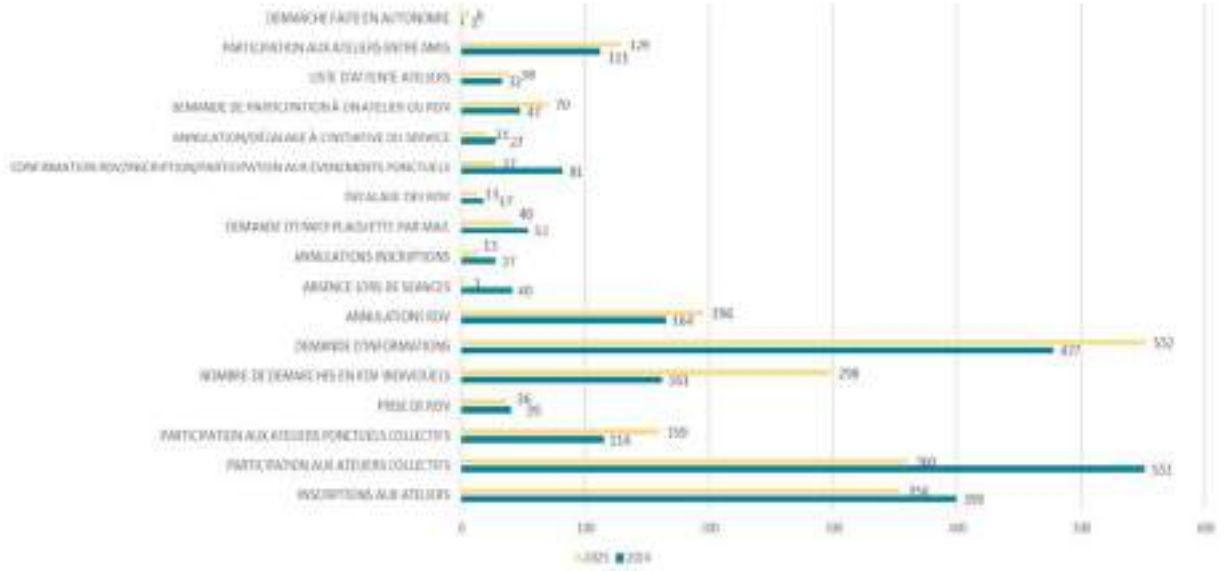


Progression des accompagnements

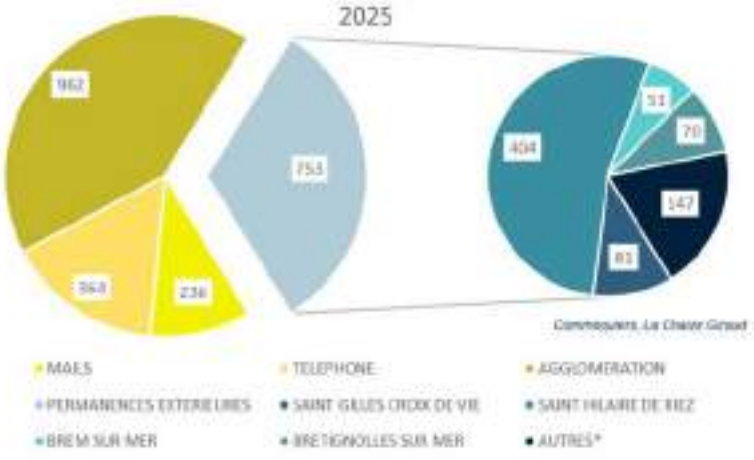


En 2024, les séances d'inscription au programme d'ateliers de septembre à décembre s'étaient opérées en juin. En 2025, ces séances ont eu lieu en septembre.
L'activité est à la hausse depuis septembre en raison de l'intégration de l'apprenti médiateur numérique.

Motifs des accompagnements

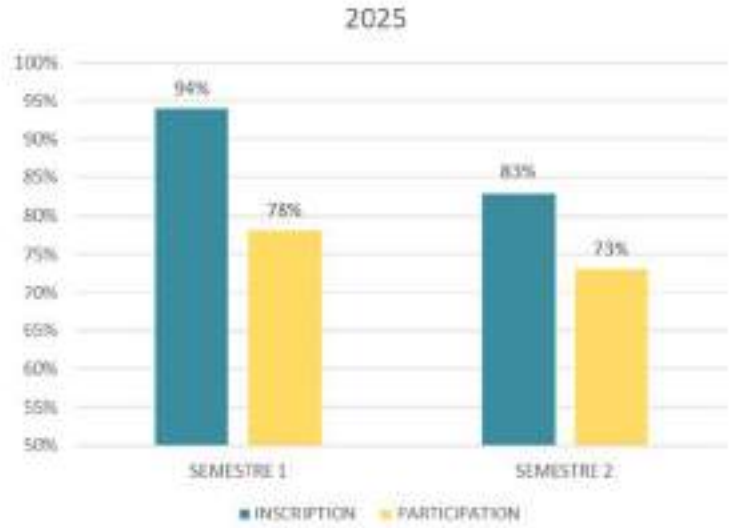


Répartition des participants par canaux d'accompagnements



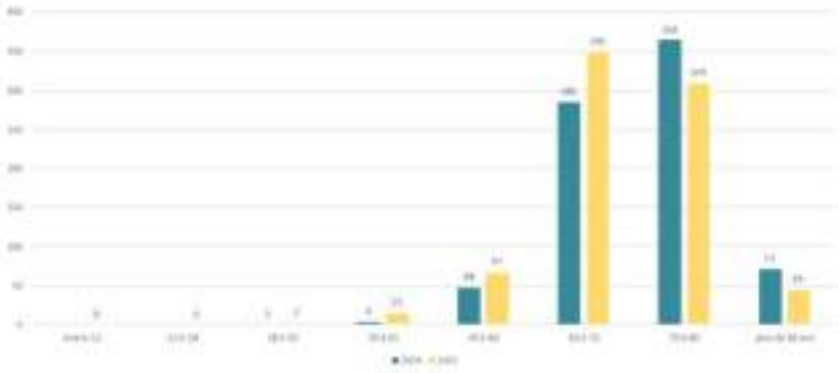
Les chiffres sont élevés à Saint Hilaire de Riez en raison des séances d'inscription aux ateliers, réalisées en janvier et septembre, à l'occasion des p'tits déj du numérique organisés par la médiathèque de la commune.

Taux d'inscription



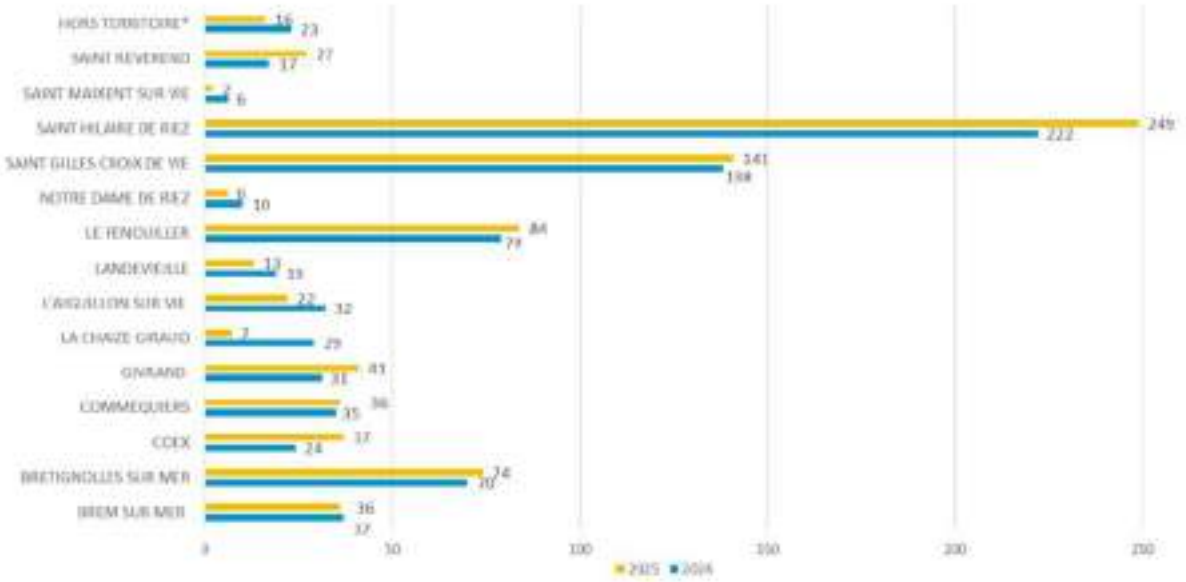
Des arrêts de travail ont eu un impact sur la tenue de certains ateliers qui ont dû être reportés. La baisse du taux de participation en 2025 s'explique par ces reports car, des usagers inscrits à une date donnée n'étaient pas forcément disponibles sur la date reportée proposée. Ces indicateurs montrent à la fois l'intérêt pour les ateliers, mais aussi les contraintes liées aux reports et aux disponibilités des publics.
Sur le semestre 2, les écarts d'inscription peuvent s'expliquer par un programme des Journées France services plus allégé qu'en 2024 et par une communication minimale. En effet, la période de réserve pré-électorale n'a pas facilité la mise en avant de l'escape game proposé à cette occasion.

Répartition des participants par canaux d'accompagnements



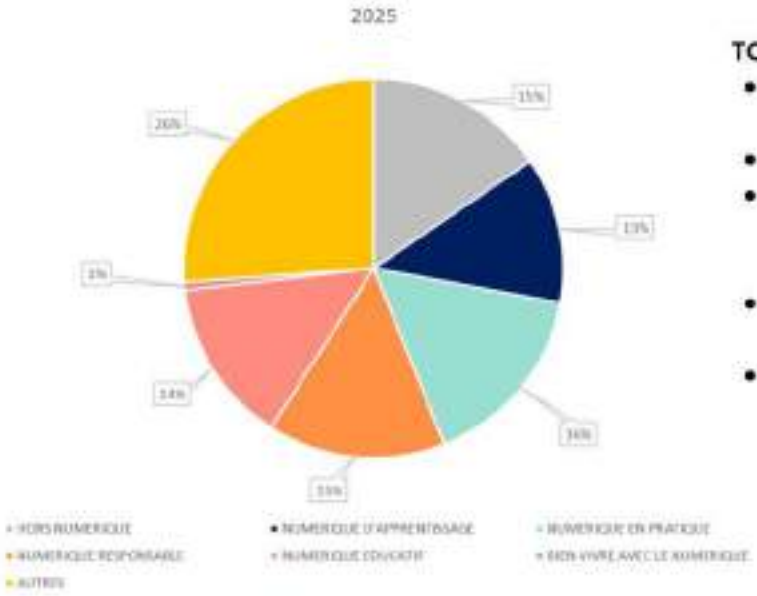
Le graphique ne fait pas référence aux moins de 12 ans alors que 101 participants de cet âge-là ont profité de 5 sessions d'ateliers collectifs (3 en février, 2 en octobre) à l'accueil de loisirs de Commequiers, en coanimation avec les animateurs du centre. Les ateliers ont porté sur : créer une histoire grâce au Stop Motion, découvrir les robots et la programmation (Thymio, Lego Boost, Lego WeDo).

Communes de résidences des bénéficiaires



Des communes assez éloignées du territoire en raison de l'escape game organisé en octobre.

Thématiques des ateliers collectifs et rendez-vous individuels



TOP 5 des thématiques

- trier ses photos et créer des albums sur Cewe,
- s'initier aux outils,
- paramétrer/résoudre des problèmes mineurs sur les appareils (mise à jour, notifications, etc.),
- utiliser Canva (réalisation de cartes de vœux, carnets de cuisine, etc.),
- cybersécurité (gérer ses mots de passe, créer un mot de passe fort, phishing, etc.).

Grand engouement autour de l'intelligence artificielle

- Lancement de la thématique "Découvrir l'IA" = 24 participants, 21 personnes sur liste d'attente fin décembre, 2 sessions reprogrammées dès janvier 2026 pour satisfaire la demande.
- Animation du Café causette organisé par le CIAS à la Chaize Giraud - "L'IA, amie ou ennemie ?" = 13 participants

03

FAIRE RAYONNER LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'action économique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'articule autour de plusieurs axes :

- *création, aménagement, commercialisation et gestion des Zones d'Activités Économiques,*
- *création, commercialisation et gestion des structures d'accueil à destination des entreprises,*
- *soutien et accompagnement des porteurs de projets à la création d'entreprise,*
- *conception de publications destinées aux entreprises et à la promotion économique du territoire,*
- *réalisation d'études économiques intéressant le territoire,*
- *développement des actions de soutien à l'économie locale,*
- *réflexion prospective liée à la révision du SCoT et à l'élaboration du PLUiH.*

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



19 ZAE

1 Vendéopôle

près de **300** ha

Ventes de terrains en ZAE en 2025

LE FENOUILLER La Fraignaie	1 lot, soit 2 383 m²	Cabinet de kinésithérapie
SAINT RÉVÉREND La Maubretière d'en-Bas 2	2 lots, soit 2 500 m²	Électricité - Plomberie Traitement des eaux
SAINT HILAIRE DE RIEZ Les Taillées	1 lot, soit 1 431 m²	Plomberie - Chauffage
SAINT MAIXENT SUR VIE Le Fief du Moulin 1	2 lots, soit 2 826 m²	Installation de pompes à chaleur et de climatisations. Menuiserie et aménagement intérieur

6
parcelles vendues
(+ de 1 ha)
à 6 investisseurs

Également, au 31 décembre 2025 :

- **5 compromis de vente signés**, pour une surface totale de 1,19 ha en ZAE,
- **2 autres investisseurs positionnés** pour l'achat, au total de 0,6 ha en ZAE.

Projets d'aménagement de nouveaux espaces d'activités économiques

- 4 projets d'aménagement ou d'extension
- de ZAE envisagés
  - projet d'extension Nord de la ZAE "Les Dolmens" Commequiers,
  - projet de création d'une ZAE secteur "La Jarrie" Saint Hilaire de Riez,
  - projet d'extension de la ZAE "La Bégaudière" Saint Gilles Croix de Vie,
  - projet d'extension de la ZAE "Sainte Henriette L'Aiguillon sur Vie.

Le Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

À l'été 2025, la société Mât de Misaine a acquis une parcelle de 1,11 ha en façade de la RD6.
Deux compromis de vente ont été signés en cours d'année :

- avec la société Burgaud Francis Menuiserie (0,7 ha)
- avec la société Nombalais (1,01 ha)

La Collectivité et Vendée Expansion travaillent sur les projets d'extension Nord et Est du Vendéopôle

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES À VOCATION ÉCONOMIQUE

6
bâtiments économiques
1 usine
5 commerces de proximité

2 hôtels d'entreprises
9 bureaux (14 et 19 m²)
13 ateliers (44 à 118 m²)
Des espaces communs



Hôtels d'entreprises : une solution d'hébergement pour les jeunes entrepreneurs et les porteurs de projet

Vendéopôle LAB

- 4 bureaux de 14 à 19 m² et 8 ateliers de 50 à 118 m²



L'année 2025 a marqué l'ouverture du nouvel hôtel d'entreprises et l'arrivée successive de 4 locataires:

- Les Délices d'Alyzée, pâtissière-chocolatière
- Géonivo, géomètre-topographe
- Vulcain Vision, vidéaste
- HCorp, agence de communication et traduction

Bréti LAB

- 5 bureaux de 16 et 17 m² et 5 ateliers de 44 à 75 m²



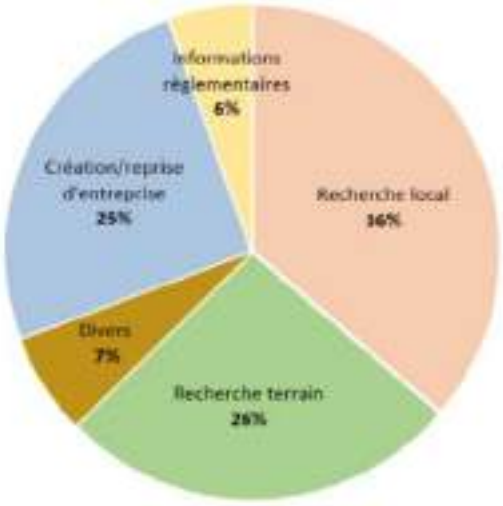
En 2025, le Bréti Lab a accueilli 5 nouveaux locataires:

- A3SC Littoral, serrurerie-dépannage, désinsectisation, restauration de mobilier
- Littoral Motoculture, vente et réparation
- de matériels d'espaces verts
- Le Bock'ale, location de tirage pression
- Bréti Nettoyage, société de nettoyage
- Yohan Quintar, directeur artistique illustrateur

et enregistré le départ de la société In'West.

SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

Les "primo-contacts"



91 entrepreneurs ou porteurs de projet
ont contacté, pour la première fois, le service Développement économique.

Les demandes ont majoritairement porté sur la recherche d'immobilier ou de foncier d'entreprise (soit 63 % des contacts).
La demande d'accompagnement à la création/reprise ou au développement d'entreprise a représenté 31 % des sollicitations.

22 créateurs d'entreprise
en recherche d'accompagnement accueillis.

Partenariat INOV

L'Agglomération soutient la plateforme locale Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV), premier réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprise, par l'octroi de prêts d'honneur aux porteurs de projet.

En 2025, l'Agglomération a subventionné l'association à hauteur de **42 310 €.**

Au cours de cette année, INOV a soutenu **42 entreprises** du territoire et attribué **471 700 €** de prêts d'honneur. Ces derniers ont permis la création ou le maintien de **108 emplois**.

Réunions d'information coanimées par la CMA et l'URSSAF

Le dynamisme de la création d'entreprise sur le territoire incite l'Agglomération à proposer à ses porteurs de projet des interventions régulières d'experts, afin de les guider et aborder les différentes étapes du lancement de leur activité en toute sérénité.



5 réunions d'information, coanimées par la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et l'URSSAF, se sont alors tenues tout au long de l'année, et ont réuni, au total, **une soixantaine participants**.

Accompagnement des entreprises à l'innovation

Engagé dans l'expérimentation «Technopole» menée par l'Agglomération yonnaise, la collectivité a confié au CRI (Centre de Ressources en Innovation), en lien avec le service Développement économique, la **réalisation d'actions pour encourager l'émergence de projets innovants sur le territoire**.

Tout au long de l'année, des actions de promotion, d'animation et d'accompagnement des entreprises locales à l'innovation ont été menées:

- une permanence innovation une fois par mois dans les locaux de l'Agglomération
- un accompagnement personnalisé de 4 projets innovants sur notre territoire
- l'organisation d'un atelier thématique «Explor'Inno», d'un pitch training et d'un webinaire «Financer mes innovations»
- l'organisation d'un Appel à projet «Specifik» pour l'ensemble des territoires partenaires: en 2025, 9 lauréats ont été récompensés, dont le projet «Oriway» sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Soutien aux porteurs de projet

Dans le cadre du dispositif d'aide financière à l'hébergement des jeunes entreprises dans les 2 hôtels d'entreprises communautaires, 5 entreprises (3 locataires du Vendéopôle Lab et 2 locataires du Bréti Lab), ont pu bénéficier d'un rabais sur loyer au cours de l'année 2025. Le montant total de l'aide octroyée s'est élevé à 2 762,64 €.

DES OUTILS NUMÉRIQUES EN LIGNE, AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Plateforme "emploi.payssaintgilles.fr"



Un outil pour soutenir et développer l'emploi local, valoriser nos entreprises et leurs emplois, favoriser le rapprochement entre les candidats et les recruteurs, mais aussi mettre en lumière les initiatives locales en faveur de l'emploi.
Ce lieu unique dématérialisé regroupe l'ensemble des offres et des actualités emploi/formation du territoire. Il propose un service d'aide et diverses fonctionnalités aux entreprises qui recrutent, ainsi qu'aux candidats à l'emploi.

Le portail "L'Immo pour les pros"



Favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'immobilier/de foncier d'entreprise, dans le but de faciliter l'implantation d'activités sur le territoire.

À destination des entrepreneurs en recherche de solutions pour s'implanter et développer leur activité, cet espace en ligne recense les disponibilités immobilières et foncières d'entreprise du territoire. Les propriétaires, professionnels et autres structures peuvent y déposer leurs offres.

PUBLICATIONS

Guide du créateur d'entreprise édition 2025-2026



Pour donner envie d'entreprendre et rendre accessible à tous la création d'entreprise, le Guide du créateur est un outil indispensable pour tous les porteurs de projets. Il vise à les accompagner dans leurs démarches et leur faciliter la lisibilité du processus de création/reprise d'entreprise.

Guide des producteurs locaux en vente directe édition 2025



Cette **10e édition** référence **42 producteurs** du territoire engagés dans la vente directe, dont un **nouveau producteur maraîcher** de Saint Hilaire de Riez.
Comme chaque année, l'édition 2025 propose de nombreuses informations : la liste des producteurs, leurs produits et modalités de vente, la liste des marchés alimentaires et manifestations, la liste des points de vente « vrac et panier », les calendriers des produits de saison, un point sur l'avancement des actions menées dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, mais aussi un portait alimentaire du territoire.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Bilan des immatriculations et radiations d'établissements

À partir des données issues de l'outil «Deveco» porté par l'ANCT, un bilan du nombre des immatriculations et radiations des établissements a été dressé sur chacune des 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.
Malgré un léger recul de la création d'établissement en 2025, la dynamique entrepreneuriale du territoire n'en reste pas moins résiliente, **avec un gain net de 374 établissements**.

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI

Forum de la découverte des métiers par le geste 3e édition



Le 7 octobre 2025, à La Conserverie, la direction du Développement économique a organisé, en partenariat avec le CLEPE Vendée Ouest, son 3e forum.

Objectifs visés :

- lutter contre le manque d'attractivité de certains secteurs d'activités,
- rapprocher les jeunes de nos entreprises,
- faire découvrir des univers et des horizons professionnels, auxquels il n'aurait peut-être pas pensé.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une multitude de métiers (mer, bâtiment, industrie, transport, hôtellerie/restauration, agriculture/environnement, santé et soin à la personne, esthétique/coiffure, engagement, numérique) et pratiquer des gestes sur les stands animés par des professionnels et des formateurs, dans un cadre chaleureux et convivial.

En soirée, la **conférence "Les Clés de l'orientation"** a informé les familles sur les questions d'orientation.

L'évènement, qui a mobilisé 116 partenaires, a accueilli **850 collégiens, 7 établissements scolaires et près de 75 demandeurs d'emploi.** En soirée, la conférence a réuni **une trentaine de parents**.

04

ANTICIPER LES TRANSITIONS PAR UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Navettes estivales "Tous à la plage !"

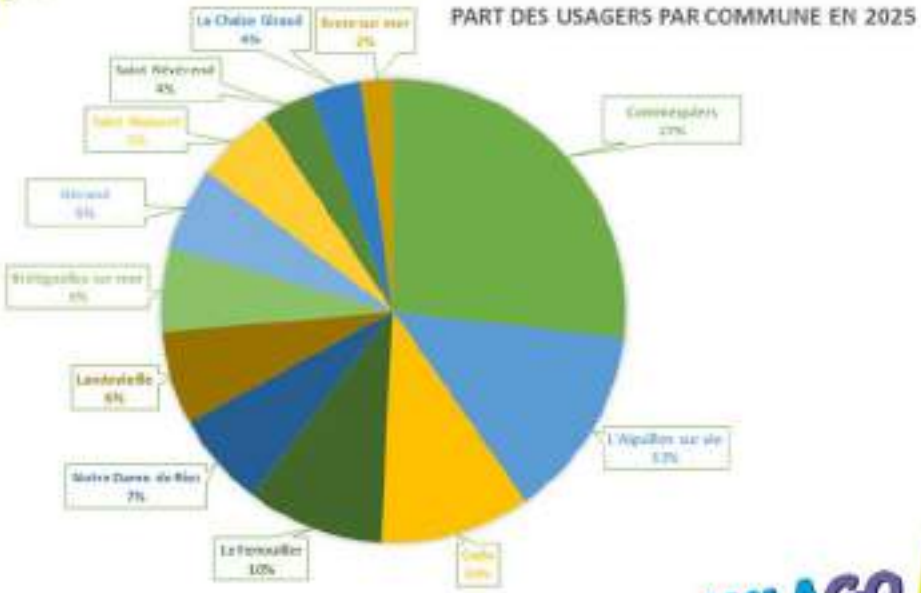
En 2025, les navettes estivales, gratuites et ouvertes à tous, circulent du lundi au samedi lors des vacances scolaires de juillet et d'août, incluant les jours fériés. Elles ont été utilisées par **1279 usagers**.

- La **navette sud** relie Coëx, Saint Révérend, Saint Maixent sur Vie, Commequiers, Notre Dame de Riez et Le Fenouiller à la Grande Plage et au centre-ville de Saint Gilles Croix de Vie.
- La **navette nord** relie L'Aiguillon sur Vie, Landevieille, La Chaize Giraud, Brem sur Mer, la plage des Dunes et le centre-ville de Brétignolles sur Mer puis Givrand à la Grande Plage et le centre-ville de Saint Gilles Croix de Vie.

798 montées navette nord

481 montées navette sud

Tous à la plage !



Transport urbain "Hilagobus !"

Le circuit de Saint Hilaire de Riez, desservant 12 arrêts de la Fradinière à Sion sur l'Océan fonctionne du lundi au samedi toute l'année, tout en restant gratuit.



13 028 montées ligne G



Transport urbain "Gillo'bus"

Le Gillo'bus de Saint Gilles Croix de Vie fonctionne le mardi, mercredi et samedi en hors saison et du lundi au samedi en juillet et en août. Ce transport est payant et dessert 39 arrêts de bus de la Gare SNCF au Lycée Adeline Boutain en passant par le rond-point de l'Europe (Leclerc), la Cour Rouge (Super U) et la Grande Plage.

8 812 montées ligne A

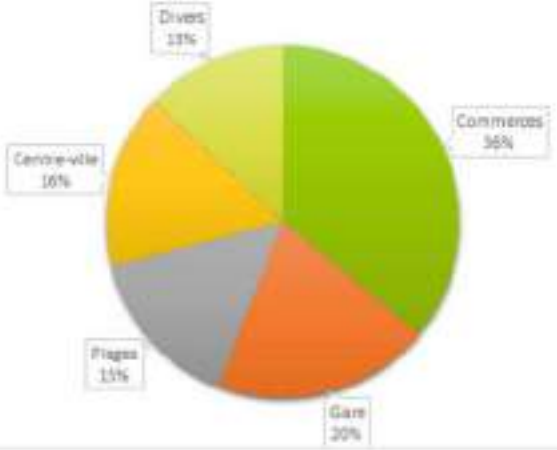
8 127 montées ligne B



Nouveauté 2025

Le déplacement de l'arrêt Chenelière vers l'arrêt Route des Sables, implanté à 150 mètres et commun avec la ligne régionale Aléop 568, a renforcé l'intermodalité entre les réseaux. Cette amélioration de l'offre a entraîné un doublement de la fréquentation de l'arrêt (+ 100 %).

Origine des montées des usagers du Gillo'bus en 2025



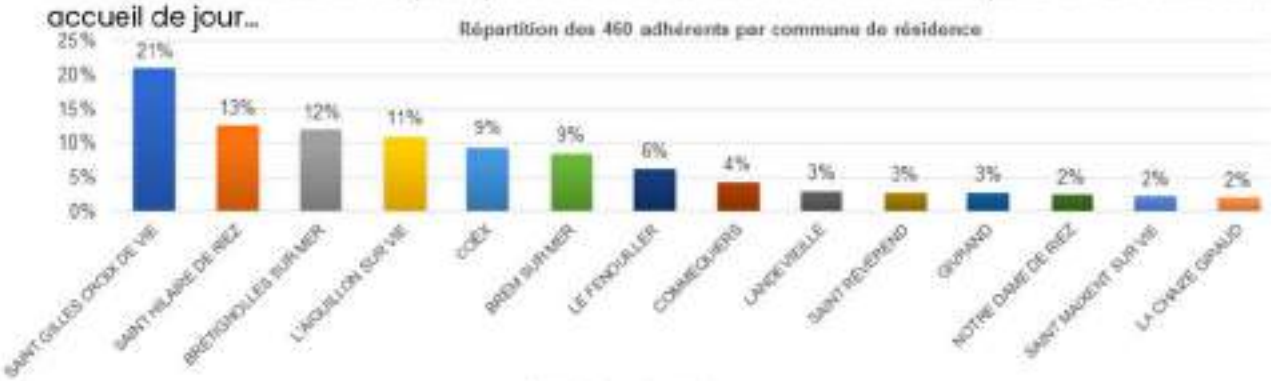
Transport à la demande

Le Res'Agglo, créé le 01/07/2024, offre à tous les habitants à l'année âgés de plus de 10 ans, une offre de transport en commun permettant de se déplacer sur les 14 communes depuis un arrêt Res'Agglo vers un autre arrêt Res'Agglo.

+188 inscrits | **460** inscrits | **2 689** trajets réalisés

Bilan 2025 :

- 52 % des inscrits ont plus de 65 ans, 34% ont entre 19 et 64 ans et 14 % ont 18 ans ou moins. Le nombre d'adhérents par commune est globalement proportionnel au nombre d'habitants.
- 200 569,21 € TTC : dépenses | 10 377 € : recettes,
- 2 689 trajets réalisés par 139 usagers soit 30 % des inscrits
- Saint Gilles Croix de Vie : destination principale des utilisateurs avec les arrêts : Rond-point de l'Europe, Rue des Couvreurs, Gare, Boulevard Georges Pompidou, Vergers d'Eole, Cour rouge suivie de Givrand (ZAE du Soleil Levant) et Saint Hilaire de Riez (Rue du disque – Ariane/Asfodel)
- 27 % des trajets réalisés pour l'emploi, 13 % pour des stages/apprentissages/formation, 10 % pour des rendez-vous sociaux, 7 % pour rendre visite à un proche, 6 % pour des rendez-vous médicaux. Des trajets ont été réalisés plus ponctuellement pour des déplacements pour des achats, le loisir ou le sport, pour une liaison avec un autre transport ou se rendre en accueil de jour…







Transports scolaires

En tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a la compétence d'organiser le transport scolaire des élèves de l'Agglomération du point d'arrêt le plus proche de leur domicile vers leur établissement d'enseignement situé sur le territoire.

116 arrêts matérialisés

Les usagers sont tous pris en charge sur des arrêts matérialisés, identifiés par des zébras et quelques abribus.

32 circuits aller/retour

- 30 circuits secondaires
- 2 circuits primaires

1 502 élèves transportés à destination des établissements scolaires

- Collège privé Saint Gilles : 725 usagers
- Collège public Pierre Garcie Ferrande : 472 usagers
- Lycée Polyvalent Adeline Boutain : 286 usagers
- École Marais Bleu 10 usagers
- École Henry Simon 7 usagers
- École La Fradinière 2 usagers

Accompagnement des usagers

L'Agglomération assure l'organisation du service de transport scolaire. À ce titre, il coordonne les circuits, met en œuvre le plan de circulation en cas d'intempéries, gère les impacts des travaux sur le fonctionnement quotidien du service, veille à la sécurité des usagers et assure le lien avec les familles.

Au quotidien, une coordinatrice du service veille au respect du règlement de sécurité dans les services de transport. Elle intervient donc dans les transports scolaires en assurant ainsi la sécurité des élèves sur les quais des établissements scolaires et aux points d'arrêt, tout en contrôlant le bon déroulement des trajets.

En complément, sur le pôle de correspondance, deux agents du transporteur sont présents pour encadrer les correspondances entre les véhicules, superviser les transferts des élèves et garantir leur sécurité.

Indiscipline

Conformément au règlement du transport scolaire, en application du tableau des pénalités, **77 avertissements** et **3 exclusions** ont été émis à l'encontre des usagers du transport scolaire.

Prévention routière

Dans le cadre d'un partenariat avec les services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les élèves de troisième des collèges et les élèves de seconde du lycée ont pris part à la Semaine de Prévention Routière.



Les élèves ont ainsi participé à divers ateliers sur la sécurité routière tels que le car pédagogique de retournement, les stands de la Prévention routière, de la Gendarmerie, de la Police Municipale, des Sapeurs-Pompiers...

Mobilités actives

En 2025, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a poursuivi le développement de son réseau cyclable en privilégiant les aménagements répondant aux besoins de déplacements du quotidien. Les interventions ont eu lieu par 2 moyens :

1/ Les réalisations intercommunales en direct

- **Tranche 1 – Piste cyclable le long de la RD6 entre la zone agglomérée de Saint Gilles Croix de Vie et la ZAE du Soleil Levant (1 800 mètres)**

Cette opération, d'un montant de 516 989,56 € HT, a bénéficié du soutien du Département de la Vendée (40 %) et de la Région Pays de la Loire via le FEDER (40 %). Les données recueillies grâce aux trois compteurs vélos installés sur l'itinéraire confirment l'utilisation de cet axe pour les déplacements domicile-travail, avec une fréquentation moyenne de 88 passages par jour.

- **Tranche 2 – Confortation de la piste cyclable le long de la RD6 entre le Chemin des Chaînes et le Vendéopôle (1 240 mètres)**

Cette opération, d'un montant de 297 381,66 € HT, a bénéficié du soutien du Département de la Vendée à hauteur de 119 600 € et de l'État, via le Fonds Vert, à hauteur de 89 214,50 €.

- **Liaison cyclable La Chaize Giraud – L'Aiguillon sur Vie (450 mètres)**

Réalisation de 450 mètres de piste cyclable en site propre et création d'une passerelle au dessus du Jaunay. Représentant un investissement de 89 631,35 € HT, cet aménagement améliore la continuité et la sécurité des déplacements entre les deux communes.

- Projet de liaison cyclable Brem sur Mer – Brétignolles sur Mer

Les études et démarches foncières relatives à la future liaison cyclable entre Brem sur Mer et Brétignolles sur Mer ont débuté en 2025 et se poursuivent actuellement.

2/ Les fonds de concours pour soutenir les projets communaux

- Piste cyclable du parc du Terre Fort au centre-ville, Saint Hilaire de Riez | 211 200 €
- Piste cyclable rue des Paludiers, Saint Hilaire de Riez | 174 100 €
- Piste cyclable rue du Calvaire et rue de l'Aiguillon, Saint Gilles Croix de Vie | 31 500 €
- Piste cyclable chemin de la Gagnerie, Coëx | 137 000 €

Schéma Directeur Cyclable Intercommunal
En septembre 2025 a été lancée une étude confiée au cabinet CODRA afin d'élaborer le Schéma Directeur Cyclable Intercommunal qui permettra de définir une stratégie cohérente de développement des mobilités actives à l'échelle des 14 communes du territoire.

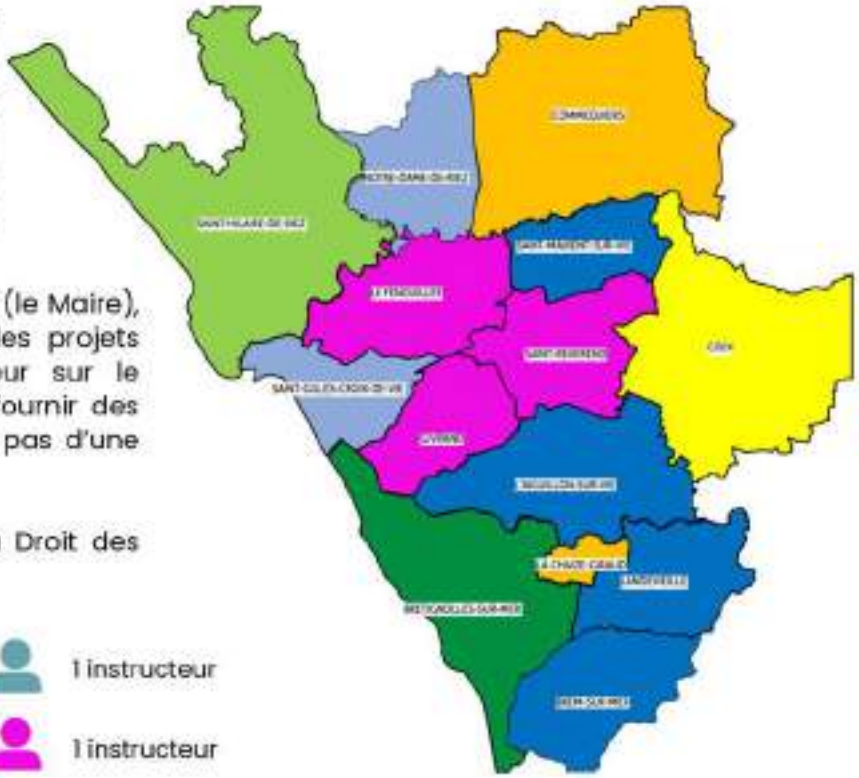


URBANISME

Jusqu'en décembre 2021, le champ d'intervention de l'intercommunalité en matière d'urbanisme concernait deux aspects : **l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale.** Depuis, dans le cadre de la transformation en Communauté d'Agglomération, un troisième volet s'ajoute : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Instruction des autorisations d'urbanisme

Opérationnel depuis le 15 avril 2015, le service fait suite à la réflexion engagée au Pays de Saint Gilles Croix de Vie sur la mise en place d'un service instructeur intercommunal dans la logique initiée par la loi "ALUR" privilégiant cette échelle en matière d'urbanisme.



Service rendu à l'autorité compétente (le Maire), il consiste à vérifier la conformité des projets avec les règlementations en vigueur sur le territoire de chaque commune et à fournir des propositions de décisions. Il ne s'agit pas d'une compétence communautaire.

Instructeurs pour les Autorisations du Droit des Sols (ADS) référents par commune :

- 2 instructeurs
- 1 instructeur
- 1 instructeur
- 2 instructeurs
- 1 instructeur
- 1 instructeur
- 1 instructeur
- 1 assistante vaguemestre

3 412 actes
instruits en 2025

URBANISME.PAYSSAINTGILLES.FR

Nombre de dossiers traités par type d'actes

ANNÉE 2025	PC	DP	Dub	PA	PD	TOTAL
BREM SUR MER	65	136	25	4	2	232
BRETIGNOLLES SUR MER	153	310	45	4	2	514
COEX	33	114	25	5	0	177
COMMEQUIERS	77	92	25	3	0	197
GIVRAND	47	90	13	3	0	153
LA CHAIZE GIRAUD	15	45	4	6	3	71
L'AIGUILLON	41	112	16	0	1	170
LANDEVIEILLE	17	46	6	1	0	70
LE FENOUILLER	53	145	30	3	4	235
NOTRE DAME DE RIEZ	28	69	14	0	0	111
SAINT GILLES CROIX DE VIE	130	316	40	3	2	491
SAINT HILAIRE DE RIEZ	221	471	118	9	3	826
SAINT MAIXENT SUR VIE	27	31	4	2	0	64
SAINT REVEREND	48	40	11	0	0	99
TOTAL	953	2023	376	43	17	3412

Planification territoriale

Depuis la prise de compétence élargie en urbanisme, à l'occasion de la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération, le périmètre d'intervention en termes de planification concerne maintenant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Calendrier prévisionnel de révision du SCoT et d'élaboration du PLUi-H

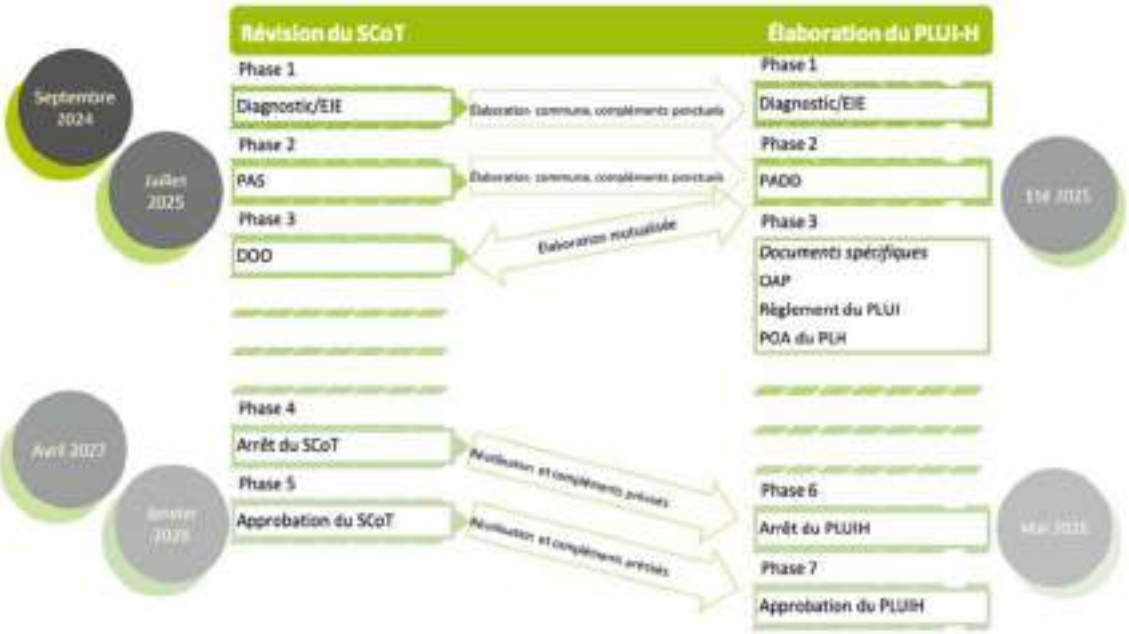


Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant de Programme Local de l'Habitat

Par délibération en date du 18 janvier 2023, le Conseil communautaire a procédé au bilan du SCoT et a conclu à la nécessité de réviser ce dernier notamment pour le rendre compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région des Pays de la Loire et intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience.

Le Conseil communautaire a prescrit le 13 avril 2023 la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ainsi que l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, le Programme Local de l'Habitat (PLH) en vigueur arrivant à son terme, les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ont saisi l'opportunité de la prescription de l'élaboration du PLUi pour y intégrer un volet PLH : on parlera alors de PLUi valant PLH (PLUi-H).



Une équipe pluridisciplinaire a été missionnée pour accompagner la collectivité dans ces deux démarches.

Les études conjointes de la mise en révision du SCoT et de l'élaboration du PLUi-H du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont été officiellement lancées le 1er octobre 2024, en présence des élus de toutes les communes et du groupement de bureaux d'études retenu pour ces missions.

Les objectifs de la révision du SCoT ont été rappelés :

- intégrer le cadre supra-territorial,
- intégrer les réflexions en cours (mobilités, PCAET…),
- répondre aux besoins,
- consolider l'armature territoriale,
- s'inscrire dans la trajectoire de réduction de l'artificialisation,
- accompagner les transitions.

L'année 2025 a été marquée par l'achèvement et la présentation du diagnostic global du territoire, comprenant notamment les volets transversal, démographique et habitat, économique, équipements, mobilités, agricole et environnemental.

Ce diagnostic, véritable état des lieux partagé du territoire, a été présenté aux élus et aux habitants lors de deux réunions publiques organisées en mars puis en septembre 2025 à Landevieille et à Givrand.

Afin d'enrichir cette démarche, plusieurs enquêtes ont été conduites auprès des élus et de la population pour recueillir leur perception du territoire, de ses atouts et de ses enjeux.

Par ailleurs, des ateliers de travail réunissant élus et personnes ressources ont été organisés autour des thématiques suivantes : "Population et habitat", "Économie, tourisme et mobilités" ainsi que "Ressources, environnement et agriculture".

Ces temps d'échanges ont contribué à l'élaboration des projets politiques stratégiques qui guideront l'aménagement et le développement du territoire pour les dix prochaines années dans le cadre du PLUi-H et pour les vingt prochaines années dans le cadre du SCoT.

À l'issue de ces travaux, le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi-H ont été débattus en Conseil communautaire, respectivement les 17 juillet et 17 décembre 2025.

Enfin, une cartographie exhaustive des gisements fonciers a été réalisée à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire afin d'évaluer les capacités de construction et de renouvellement urbain au sein de l'enveloppe urbaine existante.





Suivi des procédures d'évolution des PLU communaux

En 2025, une modification du PLU de Brétignolles sur mer a abouti et une autre a été entamée sur la même commune.

ENVIRONNEMENT

BARRAGE ET LAC DU GUÉ GORAND

Barrage Gué Gorand

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est propriétaire du barrage et de la retenue du Gué Gorand situés sur les communes de Coëx et de Saint Révérend.



18 511,23 € TTC

coût annuel de surveillance et d'entretien des équipements du barrage en 2025

L'Agglomération fait appel à la société SAUR pour assurer la surveillance et l'entretien des équipements du barrage pour un coût qui s'élève, pour l'année 2025, à 8 099,46 € TTC. La mission d'auscultation est confiée au bureau d'étude agrée ISL pour un coût de 5 070 € TTC en 2025.

Pour entretenir les abords du barrage, l'Agglomération fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût annuel de 5 341,77 € TTC.

Une retenue pour l'irrigation

Mise en eau en 1990, la retenue du Gué Gorand constitue la première opération collective d'irrigation sur le canton. Cette réalisation a la particularité d'avoir su concilier des intérêts agricoles et touristiques autour de la ressource en eau puisque la retenue permet d'alimenter en eau le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (propriété de l'Agglomération) et les 2 copropriétés du Golf (Green Village et Le Domaine des Fontenelles) ainsi que les cultures avoisinantes des agriculteurs regroupés au sein de l'ASAI (Association Syndicale Autorisée des Irrigants) du Gué Gorand.



Cette association d'agriculteurs bénéficie d'une station de pompage principale, puis de stations secondaires, qui lui permettent d'approvisionner les exploitants situés dans les communes de L'Aiguillon sur Vie, Saint Révérend et Coëx.

Les prélèvements en eau brute

Depuis 1991, les parties concluent périodiquement une convention afin d'autoriser le pompage de l'eau brute, au regard du volume de prélèvement autorisé par les services de l'État.

En 2025, le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a prélevé 43 620 m³ d'eau brute dans la retenue (eau non facturée car le Golf est la propriété de la Communauté d'Agglomération), le Domaine des Fontenelles, 2 380 m³ pour un montant payé à la Communauté d'Agglomération de 1 190 € (0,50 €/m³) et l'ASAI du Gué Gorand, 619 011 m³ pour un montant payé à la Communauté d'Agglomération de 23 584,32 € (0,0381 €/m³).

Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand



La retenue d'eau créée par le barrage présente une superficie de 25 ha. La retenue est entourée par l'Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand, propriété du Département de la Vendée.

La Communauté d'Agglomération assure la gestion du site pour le compte du Département.
L'entretien est assuré par l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût qui s'élève pour l'année 2025 à 16 174,65 € TTC. Le Département a participé à hauteur de 5 599 €.

Lutte contre la jussie au lac du Gué Gorand





L'Agglomération, en tant que propriétaire du lac du Gué Gorand, est chargée de son entretien et a initié depuis plusieurs années des actions de lutte contre la jussie, une plante exotique envahissante.

La prospection et l'arrachage sont réalisées à pied et en barque sur l'ensemble du lac :

- partie principale : 3,5 km de berges prospectées à pied pour une surface arrachée de 5 200 m²
- parte médiane : 22 179 m² prospectés en barque pour une surface arrachée à pied de 1 850 m²
- queue du lac : 10 235 m² prospectés à pied. Aucune intervention n'a eu lieu sur la queue du lac car le propriétaire privé riverain au lac a refusé l'accès à l'entreprise et aux services techniques de la Communauté d'Agglomération.

Les interventions réalisées en 2025 représentent :

- 3 interventions en régie, de juin à septembre, sur la partie principale et la partie médiane du lac, soit 128.25 heures d'arrachage manuel réalisées par 4 agents sur 15 jours, pour un coût de personnel de 1 046.96 € TTC.
- aucune intervention entreprise en 2025.

Le Conseil Départemental de la Vendée accorde une subvention de 30 % du montant total des dépenses soit 314.09 € TTC.

Montant total d'arrachage de la jussie en 2024

1 046,96 € TTC

CORDONS DUNAIRES

Les cordons dunaires constituent une richesse de notre patrimoine naturel et accueillent chaque année des milliers de promeneurs. Sous la surveillance et l'entretien du Garde du littoral, ces sites fragiles sont à valoriser et surtout à protéger.

Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Depuis octobre 2012, le Garde du littoral de l'Agglomération assure l'entretien et la surveillance des terrains du Conservatoire du Littoral (plus de 151 ha). Par ailleurs, par sa présence sur les dunes, il assure l'information et la sensibilisation du public à la protection de la dune.

Ces interventions concernent :

- **l'entretien courant des clôtures, des panneaux et des ganivelles,**
- **l'entretien de la dune grise**, limitation de l'envahissement des mottées et pelouses dunaires,
- **des travaux forestiers et de débroussaillage** des sentiers et des aires d'accueil,
- **la collecte des déchets** : collecte, ramassage au sol,
- **le suivi de l'évolution des milieux et des espèces,**
- **le suivi et le contrôle des espèces invasives,**
- **la surveillance des sites et de leur fréquentation,**
- **la sensibilisation des scolaires et du public.**

Ces missions ont concerné un total de 110,82 jours sur les terrains du Conservatoire pour 2025.



Surveillance (vandalisme)





Entretien des chemins





Inventaire du Lys maritime et de la soude brûlée



Lutte contre le baccharis







Arrachage de chênes verts par ASFODEL

Les interventions du Garde du Littoral ont été complétées, en 2025, par un chantier d'arrachage de chênes verts (espèce envahissante) en milieu dunaire sur le site du Pont Jaunay, situé à l'extrême Nord de la commune de Brétignolles sur Mer. La Communauté d'Agglomération a fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût de 8 200 € TTC.



À la Gachère, la société NRJGO a réalisé le broyage de 3 ha de prairie pâturées sur lesquelles le prunellier se développait. Le chantier a coûté 816 € TTC. Ces actions ont pour but de maintenir le milieu ouvert et préserver la dune.

En 2025, le coût d'entretien et de surveillance des terrains du Conservatoire s'élève à 30 100,89 € TTC. Ce coût est financé par le Conseil Départemental de la Vendée à hauteur de 50 %, la subvention versée est de 14 280 € TTC sur la base du prévisionnel 2025 soit 28 560 € TTC.

Le Conservatoire du Littoral a également financé un chantier d'abattage de pins et d'arrachage de chênes verts sur le site de la Gachère afin de restaurer et maintenir le milieu dunaire ouvert. Le service environnement a assuré la prèparation et le suivi du chantier réalisé par A.G.E.V. Solutions.

Plusieurs chantiers réalisés par le lycée Nature de La Roche sur Yon ont été réalisés sur les cordons dunaires dont la gestion des espèces exotiques envahissantes, l'arrachage de chênes verts, entretien des sentiers, réouvertures de mares. Le service environnement a assuré la préparation et le suivi du chantier.

Dunes de la Sauzaie : reconnues d'intérêt national (site classé) et européen (Natura 2000)

La dune de la Sauzaie et les marais attenants sont concernés par un Site d'Intérêt Communautaire (S.I.C n°5200655) au titre de la Directive "Habitats". Le périmètre Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay", d'une superficie de 1 138 ha, a été transmis à la Commission Européenne en juillet 2003.



Le document d'objectifs "Habitats" a fait état de 10 habitats inscrits aux annexes de la directive du même nom et de 4 espèces animales et végétales.

Il décrit **4 objectifs à long terme** permettant d'assurer la conservation du site :

- préserver les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire,
- développer les connaissances naturalistes,
- suivre l'efficacité des actions de gestion,
- sensibiliser et informer le public.

Pour atteindre ces objectifs, 22 mesures ont été listées dans le document d'objectifs.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est la structure animatrice du site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay" dont la mission est d'assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs du site. Compétent sur le marais, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay accompagne l'Agglomération dans l'animation du site Natura 2000 sur le secteur des Marais du Jaunay.

L'animation du Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie - Marais du Jaunay" consiste à :

- développer l'information et la sensibilisation autour de Natura 2000,
- apporter l'assistance technique à l'élaboration des projets, coordonner les partenaires, s'assurer de la conformité des actions,
- encourager et accompagner la mise en place des contrats et de la charte Natura 2000 et poursuivre la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC),
- assurer la mise en œuvre des actions du DOCOB et du plan de gestion des dunes de la Sauzaie,
- être le correspondant de la DREAL et de la DDTM ; apporter conseil et expertise à l'Etat pour tout ce qui concerne le site Natura 2000,
- poursuivre les suivis écologiques sur le site.

L'objectif est de permettre le maintien du site en bon état de conservation, la préservation et la restauration des habitats naturels ayant justifié la désignation du site.

Plan de gestion des dunes de la Sauzaie

La pression exercée sur le site a conduit à l'élaboration d'un programme global d'aménagement et de gestion de la dune : **"Le plan de gestion des Dunes de la Sauzaie"**. Ses objectifs : la gestion de la fréquentation, en termes d'accès et de cheminements au sein de la dune et la préservation du cordon dunaire.

Actions réalisées en 2025 pour la mise en œuvre du plan de gestion :

- réalisation des travaux de renaturation et réaménagement de la rue des Taillées et de la rue de la Montée de la Pierre à Brétignolles sur Mer,
- réalisation des travaux de mise en place des dispositifs de stationnement de vélos Rue des Taillées et rue de la Montée de la Pierre à Brétignolles sur Mer et de remplacement des ceux existants Rue de la Plage du Pont Jaunay à Saint Gilles Croix de Vie (installation des supports en 2024),
- lutte contre l'embroussaillement des prairies arrière-dunaires sur le secteur de la Paterne et de Kerlo à Saint Gilles Croix de Vie,
- lutte contre les espèces invasives,
- maintien de l'ouverture végétale de l'interface Dune-Marais,
- suppression des bosquets/fourrés de ligneux encourageant la dynamique de la dune grise,
- cahier des charges pour la révision de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire.

Mise en place de l'éco-pâturage pour améliorer la biodiversité des espaces publics

L'accompagnement des communes

Accompagnement, depuis 2022, auprès des communes engagées dans l'amélioration de la biodiversité de leurs espaces verts et espaces naturels, dans la mise en place de l'éco-pâturage.



Mise à disposition gratuite de matériel pour la réalisation des clôtures des enclos : piquets châtaigniers, grillage, fil galvanisé, petites fournitures.

En 2025, l'intercommunalité a accompagné Brétignolles sur Mer, Coëx, Commequiers et Givrand pour un montant total de matériel mis à disposition de 5 061,18 € TTC.

Animations auprès des scolaires

Interventions pour la protection des cordons dunaires

La Communauté d'Agglomération propose des animations destinées aux enfants scolarisés en école élémentaire pour les sensibiliser à la préservation de la biodiversité et à la protection du patrimoine naturel des dunes. Elles sont assurées par les animateurs des associations "La Cicadelle" et "BEAnimations".

7 180 €
Montant total TTC

Les animations réalisées en 2025 concernent :

- 1 classe (24 élèves): Promenons-nous dans le marais Cicadelle
- 3 classes (83 élèves) : La vie sous les rochers à marée basse Cicadelle
- 5 classes (126 élèves): "Qui se cache sous les rochers à marée basse" Cicadelle
- 2 classes (40 élèves): "La dune réveille nos sens" Cicadelle
- 2 classes (49 élèves) : la biodiversité du Lac du Gué Gorand Cicadelle
- 1 classe (28 élèves) : la vallée du Jaunay, espace de création Cicadelle
- 1 classe (20 élèves) : une vie de pollinisateurs Cicadelle
- 2 classes (54 élèves): "À la découverte de l'estran rocheux" BEAnimations
- 2 classes (49 élèves): "L'impact de l'homme sur le territoire" BEAnimations
- 6 classes (148 élèves): "Quels sont les animaux qui participent à la création du sol" BEAnimations
- 1 classe (25 élèves): "La diversité des arbres de la coulée verte" BEAnimations
- 3 classes (70 élèves): "Les animaux de la mare" BEAnimations
- 1 classe (21 élèves): "Les chiroptères" BEAnimations

Les animations nécessitant un transport en car sont prises en charge par l'Agglomération. Ainsi, en 2025, le transport des élèves, assuré par l'entreprise Nombalais, a coûté 3 71,54 €TTC.

Par ailleurs, le Garde du littoral a assuré également différentes animations:

- 2 sorties auprès du CFPPA de La Roche sur Yon,
- 1 chantier participatif avec les élèves du CFPPA de La Roche sur Yon,
- animation stand "Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Au carrefour des Possibles",
- 2 animations auprès du grand public dans le cadre des 50 ans du Conservatoire du Littoral,
- 1 sortie scolaire sur le site de la Gachère.

NUISIBLES

Frelons asiatiques

Destruction des nids de frelons asiatiques prise en charge depuis 2016 par la collectivité. Les interventions de destructions sont assurées par la Société BIONEO. Un agent communautaire assure l'expertise.



Un particulier découvre un nid dans sa propriété, il renseigne une demande de destruction :

1. site internet de l'Agglomération,
2. formulaire par mail à l'adresse suivante frelonasiatique@payssaintgilles.fr ou par courrier déposé à l'Agglomération ou en Mairie, accompagnée d'une photographie du nid.

Informations sur payssaintgilles.fr/gestion-des-nuisibles/les-frelons-asiatiques/

666 demandes d'interventions traitées
596 nids actifs détruits sur le territoire
Montant de **56 637,60 € TTC**.

Dispositif complété par des campagnes de piégeage des femelles fondatrices, au printemps et à l'automne, à destination des services communaux et des apiculteurs qui sont volontaires.

Chenille processionnaire du pin

2017 : mise en place d'un plan de lutte propre au territoire utilisant des méthodes combinées et accompagnement des communes dans la lutte contre la prolifération de la chenille processionnaire du pin, qui peut être dangereuse pour l'homme et les animaux.

En 2025, Coëx, L'Aiguillon sur Vie et Saint Hilaire de Riez ont fait appel aux services de l'Agglomération pour assurer un traitement biologique de leurs espaces publics, montant facturé de 1163,53 €.

3 communes ont fait appel à l'Agglomération

L'Agglomération n'intervient pas pour le traitement chez les particuliers. Ceux-ci peuvent se renseigner auprès de leur mairie, qui se limite à centraliser et orienter les administrés vers une structure de lutte collective.

QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Analyses des eaux de baignade et zones de pêche à pied

Prise en charge des analyses standards du laboratoire départemental concernant la qualité des eaux de baignades pour les trois communes littorales (Saint Hilaire de Riez, Saint Gilles Croix de Vie et Brétignolles sur mer) durant la période estivale. Les analyses complémentaires éventuelles, à l'initiative des communes, n'entrent pas dans ce cadre et restent à la charge de ces dernières.

21 plages concernées

12 plages sur Saint Hilaire de Riez
4 plages sur Saint Gilles Croix de Vie
5 plages sur Brétignolles sur mer

4 sites de pêche à pied ont un contrôle sanitaire périodique

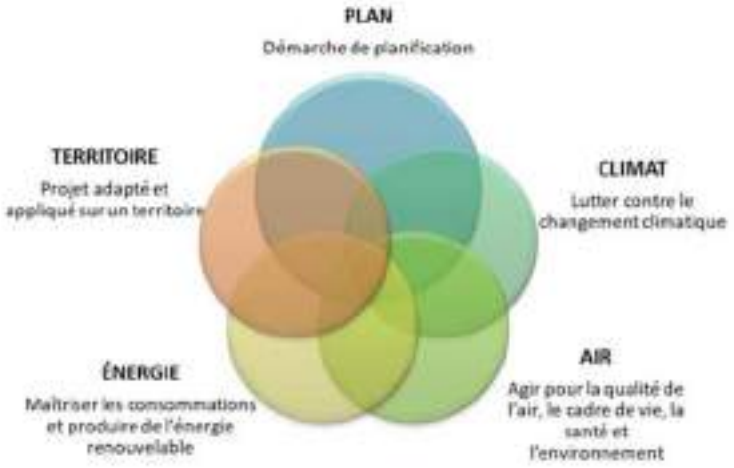
Saint Hilaire de Riez : Sion
Saint Gilles Croix de Vie : la grande plage
Brétignolles sur mer : La Normandelière et La Sauzaie

Montant total analyses : **16 867,62 € TTC**.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Politique locale de transition écologique

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été adopté le 15 juin 2023. C'est un outil confié aux collectivités de plus de 20 00 habitants pour engager les territoires dans l'adaptation et la lutte contre le changement climatique. Il s'agit d'un projet territorial de développement durable portant sur les thématiques Climat-Air-Énergie. Il est à la fois stratégique avec la définition d'une politique locale à moyen et long terme, et opérationnel avec des actions concrètes à réaliser sur le territoire.



Le PCAET est formalisé au travers de 3 documents :

1 - Diagnostic du territoire : intègre un état des lieux des consommations d'énergies et de la production d'énergie renouvelable, une analyse des émissions de gaz à effet de serre et du stockage carbone, une étude de la qualité de l'air et l'observation de la vulnérabilité du territoire au changement climatique actuel et à venir.

2 - Stratégie territoriale : identifie les priorités et objectifs de l'Agglomération à court, moyen et long terme (2026, 2030 et 2050).

Elle se décline en 2 éléments :

- l'ambition politique qui correspond aux axes et objectifs stratégiques retenus pour le territoire,
- la stratégie chiffrée en matière de réduction de la consommation d'énergie, de production d'énergie renouvelable locale, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de renforcement du stockage de carbone sur le territoire, de réduction des émissions de polluants atmosphériques et de vulnérabilité au changement climatique.

Une ambition politique autour de 4 axes déclinés en 17 objectifs

Axe 1 - Un territoire sobre

- Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone des bâtiments et lutter contre la précarité énergétique
- Engager une mobilité plus sobre
- Tendre vers un aménagement du territoire plus sobre
- Favoriser une alimentation moins énergivore
- Tendre vers le zéro déchet

Axe 2 - Un territoire qui s'adapte et lutte contre le changement climatique et ses effets

- Préserver et reconquérir la biodiversité
- Protéger et améliorer la ressource en eau
- Suivre et améliorer la qualité de l'air
- Tendre vers la neutralité carbone
- Intégrer la vulnérabilité du littoral et du milieu marin au changement climatique
- Accompagner les systèmes économiques du territoire ainsi que l'aménagement urbain et l'habitat

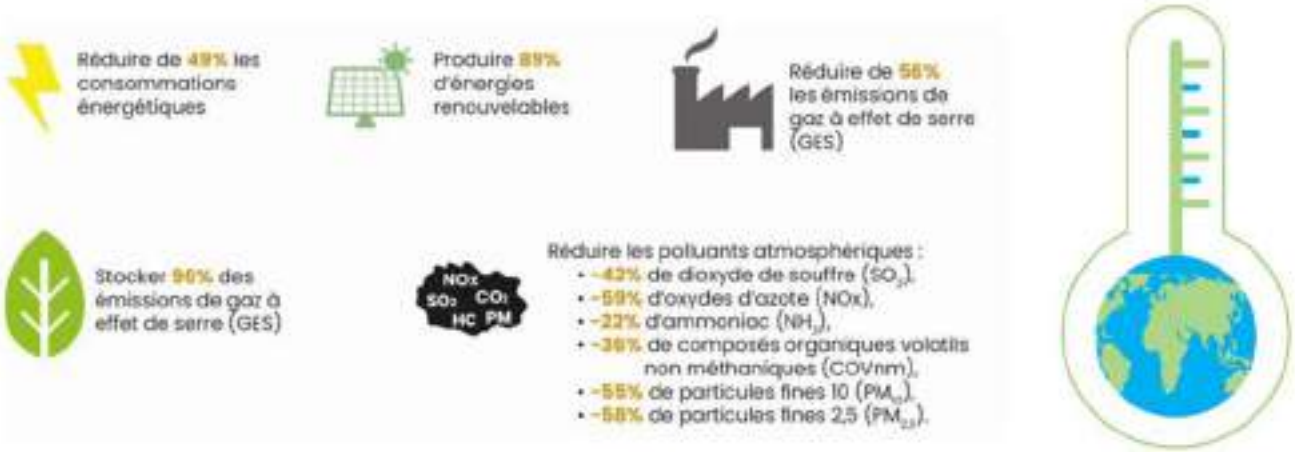
Axe 3 - Un territoire autonome

- Développer les énergies renouvelables
- Accompagner et encourager la production, la transformation et la consommation locales
- Favoriser l'économie circulaire et locale

Axe transversal - Un territoire exemplaire

- Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans les politiques locales et être exemplaire dans la mise en œuvre opérationnelle
- Mettre en dynamique les acteurs du territoire
- Améliorer et partager les connaissances climat-air-énergie

Des objectifs chiffrés ambitieux pour 2050



3 - Le programme d'actions définit 45 actions, construites pour répondre aux 4 axes et aux 17 objectifs de l'ambition politique, portées par l'ensemble des acteurs du territoire, sur une période de 6 ans de 2023-2028. Il prévoit également un dispositif de suivi et d'évaluation portant sur la réalisation des actions et l'atteinte des objectifs fixés.



Vidéo et guide de présentation consultables sur la page "transition écologique", rubrique "PCAET" du site internet

Programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)

Par délibération du 17 juillet 2025, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans le programme « Territoire Engagé pour la Transition Écologique» (TETE). Ce programme de l'ADEME, créé en septembre 2021, met à disposition des collectivités une démarche de planification et un programme d'actions pour définir, mettre en œuvre et piloter le projet de transition écologique des territoires.

Entrer dans le programme Territoire Engagé permettra à la collectivité de structurer la gouvernance et le pilotage de sa politique de transition écologique ; confirmer le PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie comme feuille de route, se situer et dégager les principales pistes de progrès, redynamiser la mise en œuvre du programme d'actions, afin d'accélérer la transition écologique du territoire.

Animation territoriale autour de la transition écologique

Mise en œuvre du programme d'animations et de communication du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie 2023-2026

Un plan d'animation et de communication a été élaboré sur 2023-2026 et validé en juin 2024. Il permet de diffuser et de promouvoir les enjeux climat-air-énergie ainsi que les objectifs et actions du PCAET auprès des différents publics locaux.

Élaboré autour de 7 publics définis : élus et agents publics, grand public (habitants, usagers et associations), touristes, scolaires et enseignants, et entreprises, dont les agriculteurs.

Éléments à retenir :

- organisation d'un événement annuel autour des thématiques climat-air-énergie,
- mise en place d'un lieu accueillant les animations à destination des différents types de public, en particulier des entreprises,
- conception d'une exposition itinérante modulaire à destination du grand public pour présenter le PCAET et ses actions que les habitants et usagers peuvent mettre en œuvre,
- mise en place d'actions d'acculturation et de formation des élus et des agents publics,
- déploiement de cycles annuels d'événements courts d'acculturation et d'approfondissement thématique à destination des entreprises,
- mise en place d'une charte d'engagement partenaires avec les entreprises et les associations du territoire avec un programme d'animations stimulant,
- objets de communication ciblés et thématiques en version imprimée et en ligne sur le site web de l'Agglomération et ses réseaux sociaux.

En 2025, les services de l'Agglomération ont travaillé à la déclinaison opérationnelle de ce programme en déployant les actions d'animation et de communication présentée ci-après.

Événement annuel sur la transition "Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Au carrefour des Possibles"

Première édition sur les thématiques transversales de la transition les 11 et 12 avril 2025 à La Balise à Saint Hilaire de Riez.

Vendredi matin dédié aux professionnels du territoire, chefs d'entreprises, salariés. Orienté sur l'information, la montée en compétences et les témoignages d'entreprises locales. Il a sensibilisé les 40 participants aux enjeux et opportunités économiques de la transition écologique et leur a permi de participer à des tables-rondes thématiques adaptées aux secteurs d'activités et aux besoins locaux du territoire.
Organisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



Samedi après-midi ouvert au grand public, a donné la voix aux initiatives locales et à la découverte des actions concrètes en faveur de la transition écologique sous forme de stands, d'animations, d'expositions, de vidéos, d'ateliers, etc. de l'Agglomération et des associations locales, dans l'idée d'en favoriser de nouvelles.

Conclusion par une conférence d'Amaury Guerin le samedi en fin de journée (150 personnes présentes). **Cet événement a été un lieu de rencontres et de partages d'expériences entre les forces vives du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et a permis de valoriser les initiatives locales et de mettre en avant les acteurs du territoire qui agissent en faveur de la transition écologique.**

Exposition itinérante : se saisir des leviers d'actions au quotidien

Comprendre les enjeux climat-air-énergie, identifier les leviers d'actions dans son quotidien et surtout être capable de les mettre en œuvre n'est pas toujours simple. Par où commencer ?



L'Agglomération propose à ses habitants de (re)découvrir les enjeux climat-air-énergie du territoire et le programme d'actions proposé dans le PCAET au travers d'une exposition itinérante ludique, mise à disposition des 14 communes du territoire.

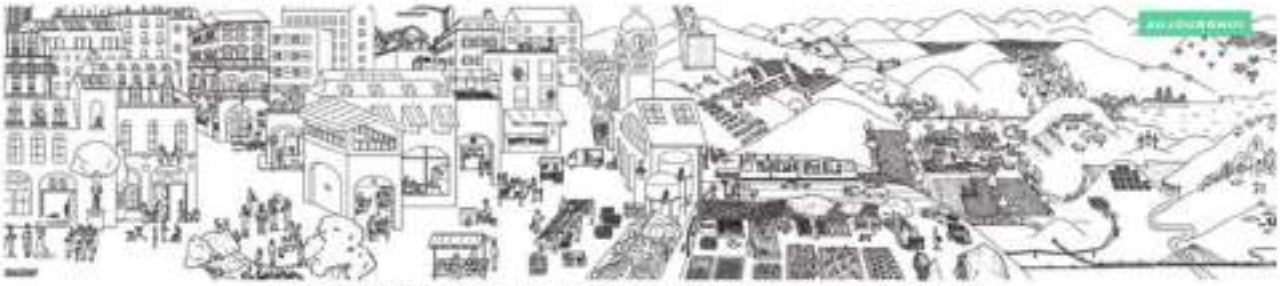
En 2025, 3 prêts ont été fait pour cette exposition.

Formation des Maires

Pour améliorer leur connaissance des enjeux climat-air-énergie et s'approprier le programme d'actions du PCAET, les 14 maires du territoire ont suivi une formation sous la forme de petits déjeuners en janvier et en février 2025.

Pour ces ateliers d'acculturation aux enjeux du PCAET auprès des élus, la Fresque de la Renaissance écologique, conçue par Julien Dossier, a été déployé.
Ce support et sa méthode sont destinés à être des outils d'ateliers de réflexion et d'idéation autour des territoires durables et bas carbone. Le support représente l'allégorie dessinée d'un territoire ayant réussi sa transition bas carbone, écologique et sociale, tout en étant prospère, en sécurité, équilibré et en coopération avec les autres territoires.

Ainsi, chaque maire a pu suivre 2 ateliers consacrés à la boîte à outils contenue dans le programme d'actions du PCAET. Ces temps de formation se sont intéressés plus particulièrement aux leviers d'actions des habitants et des entreprises de leur territoire ainsi qu'aux moyens des collectivités pour les soutenir. Un focus a été fait sur l'exemplarité des collectivités territoriales et les actions du PCAET dont elles peuvent se saisir pour leurs propres transitions écologique et énergétique.



Fresque de la Renaissance écologique © Renaissance Écologique

Sensibilisation des agents de l'Agglomération

Mensuellement, les agents sont informés des actions mises en place ou sensibilisés sur une thématique de la transition écologique et énergétique au travers de l'info "Climat, passons à l'action !" dans Le P'tit Bulletin diffusé en interne.

En 2025, les thématiques étaient : les enjeux de la sobriété au travers des écogestes quotidiens à appliquer au travail : réduire la consommation d'énergie en éteignant les lumières, en limitant le chauffage et la climatisation, éviter de laisser les équipements en veille, imprimer recto-verso ou encore trier correctement les déchets sont autant de réflexes simples mais efficaces permettant d'agir pour le climat.

Programme Ecopousse auprès des scolaires sur 2025-2026

Labellisé par le Ministère de la Transition écologique, le programme Ecopousse est un programme de **sensibilisation simple et ludique à la transition écologique**, à destination des scolaires, développé par la Société EcoCO_2 et porté par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies).

Objectif : sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires et de rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison.

Il prévoit:

- 3 ateliers/an animés par un intervenant spécialisé: pour notre territoire, il s'agit de l'association, La Cicadelle, localisée à Aizenay, avec laquelle la Communauté d'Agglomération déploie déjà des animations d'éducation à l'environnement auprès des écoles du territoire,
- la participation au concours national d'expression artistique sur la transition écologique et à un événement au choix,
- la mise à disposition d'outils pédagogiques (mallettes thématiques, plateforme en ligne, supports numériques et imprimables, etc.) pour créer des projets de classe ou d'école ou des animations courtes et ludiques réalisées par les enseignants,
- l'implication des familles par la mise en pratique à la maison au travers de la distribution gratuite d'un jeu de cartes des écogestes à adopter.

Le programme a été mis en place dans 31 classes du territoire (soit 676 élèves sensibilisés), pour un montant de 6 996 € TTC.

Mise en place d'ateliers et de fresques pour les élèves du collège, du Lycée et de la MFR de Saint Gilles Croix de Vie

Depuis 2025, les élus ont souhaité ouvrir les animations scolaires aux 2 collèges, au lycée et à la MFR du territoire en leur proposant des Fresques du Climat Junior, des Ateliers « Inventons Nos Vies Bas Carbone » Junior et des Fresques de la biodiversité Junior.
Ces trois ateliers adaptés pour un jeune public proposent un apprentissage progressif des causes du réchauffement climatique à la prise de conscience de la nécessité d'un mode de vie plus sobre. Ils invitent les jeunes à devenir acteurs d'un monde plus sobre et respectueux de la planète.

Sur l'année scolaire 2024-2025: 4 classes (MFR et Lycée) dont une représentation d'éco-délégués ont assisté à des ateliers soit 82 élèves sensibilisés.

Sur l'année scolaire 2025-2026: 4 classes (MFR et Lycée) dont une représentation d'éco-délégués ont assisté à des ateliers soit 89 élèves sensibilisés.

Intégration assemblée des partenaires GIEC des Pays de la Loire

Créé par la Présidente de la Région des Pays de la Loire, Madame Christelle MORANÇAIS, en 2021, le Groupement Interdisciplinaire d'Experts sur le Climat (GIEC) des Pays de la Loire s'attache à fournir et à diffuser des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs répercussions pour le territoire ligérien.

Il a pour mission de :

- vulgariser et approfondir les connaissances scientifiques pour les Pays de la Loire,
- évaluer la vulnérabilité du territoire, des populations,
- informer les acteurs du territoire sur les évolutions du climat.

La Communauté d'Agglomération fait partie de l'assemblée des partenaires du GIEC Pays de la Loire et apporte une aide financière de 7 000 €, pour la période 2024-2025, afin de soutenir le Comité 21, établissement portant le GIEC, dans l'animation et la coordination des travaux réalisés par le GIEC des Pays de la Loire. En décembre 2025, les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ont décidé de renouveler le partenariat pour la période 2026-2027.

Soutien aux actions des acteurs locaux

Attribution d'une subvention de fonctionnement au Collectif Sol'aire Côte de Lumière

Le "Collectif solidaire pour le développement des énergies renouvelables sur la Côte de Lumière" appelé également "Sol'aire Côte de lumière" agit pour développer la part des énergies renouvelables consommées par les ménages résidents sur la Côte de Lumière, et en limiter le coût.

Il permet notamment aux particuliers d'acquérir et d'installer à un coût modéré des équipements photovoltaïques permettant d'autoproduire une partie de l'électricité dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne; il propose des conseils et des solutions permettant de réduire la consommation et d'optimiser le rendement de l'électricité produite contribuant ainsi à diminuer durablement la facture énergétique des ménages; ou encore, il organise des réunions-conférences sur les installations photovoltaïques sur le territoire.

Ainsi, les actions du collectif contribuent à la mise en œuvre du PCAET en favorisant le développement du solaire sur le territoire. À ce titre, la Communauté d'Agglomération a attribué une subvention de fonctionnement de 2000 € au Collectif Sol'aire Côte de Lumière pour l'année 2025.

Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le Festival du Plancton 2025

Créé en 2024 par le skippeur Amaury GUERIN, originaire de Saint Gilles Croix de Vie, le Festival du Plancton a pour objectif de faire connaitre et partager auprès des vendéens "le monde fantastique du plancton". Organisé en collaboration avec le consortium PlanktonPlanet. L'évènement propose aux visiteurs, dont les scolaires, des ateliers participatifs et ludiques animés par des scientifiques pour célébrer la beauté et la diversité de l'océan Atlantique. L'édition 2025 s'est organisée du 19 au 22 juin et a bénéficié d'une aide du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à hauteur de 3 000 €.

Appui aux animations des acteurs du territoire

La Communauté d'Agglomération accompagne les acteurs du territoire dans la mise en place d'animations et d'actions de sensibilisation sur les enjeux de la transition écologique en relayant leur communication sur ses différents réseaux ou encore en mettant à disposition du matériel ou des salles.

Développement des énergies renouvelables

Société de projets "Énergie en Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Cette société par actions simplifiées (SAS) a été créée le 17 juillet 2023, entre l'Agglomération et Vendée Énergie et Territoires, dans une volonté commune d'accélérer le développement des projets énergies renouvelables sur le territoire.

La société peut porter des projets énergies renouvelables tels que des centrales solaires sur toitures des bâtiments publics, des ombrières solaires photovoltaïques, des centrales solaires au sol sur des zones de friche, des parcs éoliens ou encore des unités de méthanisation.

Fin 2025, deux centrales photovoltaïques sur toiture mises en service:
- toiture hôtel d'entreprises au Vendéopôle de Saint Révérend

Surface : 790 m² | Puissance totale : 180 kWc | Production : 189 MWh d'énergie = consommation de 83 habitants;
- toiture boulodrome de Coëx,

Surface : 280 m² | Puissance totale : 63 kWc | Production : 70,5 MWh d'énergie = consommation de 30 habitants.

Projets en développement :
- une centrale en toiture et une centrale sur ombrières au siège administratif de la Communauté d'Agglomération,
- deux centrales sur ombrières au Multiplexe aquatique à Saint Hilaire de Riez,
- une centrale sur ombrières à la déchèterie de Saint Hilaire de Riez.



Sobriété énergétique

Plan de sobriété énergétique

Depuis 2023, l'Agglomération s'est engagée dans un plan de sobriété pour changer les comportements d'usage des bâtiments et des équipements (réduire les consommations de chauffage, climatisation, eau chaude, carburants, eau, papier, stockage numérique).

À titre d'exemple de l'efficacité de cette démarche, la fermeture hivernale 2024-2025 du bassin extérieur du Multiplexe aquatique, pendant les 5 mois hivernaux, a permis de réduire de :
- 359 658 KWh les consommations de gaz pour le chauffage = 19 % de la consommation annuelle,
- 29 106 KWh les dépenses d'électricité des pompes = 4 % de la consommation annuelle,
- 821 m^3 la consommation d'eau = 5 % de la consommation annuelle,
- limiter la consommation de produits chimiques.

Il a ainsi été réalisé une économie estimée à 52 245,74 € TTC. Fort de ces bons résultats, la fermeture du bassin nordique de novembre à avril a été reconduite pour l'hiver 2025-2026.

Création d'un poste d'économe de flux

En lien avec le Plan de sobriété énergétique, l'Agglomération est lauréate, avec un groupement de collectivités vendéennes, composé de 12 membres et porté par le SyDEV, d'un appel à projet de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) sur un programme de rénovation et d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics.

Grace à ce programme, la collectivité a pu créer un poste d'économe de flux, qui a pris ses fonctions en juillet 2025 et s'équiper d'une mallette d'appareils de mesure permettant de réaliser, en interne, un état des lieux du patrimoine de la collectivité et d'optimiser la gestion technique des installations. L'objectif est de mettre en place des actions de gestion et des travaux correctifs visant à réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments.

Le budget s'établit à 121 084,51 € HT (110 000 € HT pour 22 mois de poste d'économe de flux et 11 084,51 € HT pour des outils de mesure et de suivi des consommations énergétiques) pour une aide accordée de 49 542,26 € HT (respectivement 40 % et 50 % de subvention).

Déploiement d'une solution gratuite d'effacement électrique pour les particuliers, collectivités et entreprises du territoire



De nouvelles solutions permettent de moduler la consommation d'électricité des bâtiments (particuliers, professionnels et collectivités) dotés d'équipements de chauffage électriques en fonction de la demande sur le réseau RTE, notamment en réduisant ou décalant la consommation lors des pics de demande.

Le principe : installés sur chaque radiateur électrique, pompe à chaleur et ballon d'eau chaude, des thermostats connectés permettent de programmer et piloter finement ces équipements même à distance via une application dédiée.

D'un point de vue des utilisateurs, la fourniture et la pose des thermostats connectés est gratuite et sans abonnement.

Le système permet de piloter et programmer simplement le chauffage électrique afin de réduire la consommation d'électricité et de réaliser des économies financières.Il permet également de répondre à l'obligation d'équiper les installations de chauffage des logements existants d'un système de régulation locale de la température, d'ici le 1er janvier 2030.

Après la validation du projet de déploiement en conseil communautaire du 23/10/2024, 2025 a permis le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour choisir le partenaire. La société VOLTALIS a été retenue pour une signature de convention de partenariat. L'information et la communication sur le dispositif seront engagée au printemps 2026 pour un déploiement prévu à l'automne-hiver 2026-2027.

Respect des obligations réglementaires

Réalisation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

BEGES: diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur une année d'une personne morale en vue de mesurer son empreinte carbone, d'identifier les principaux leviers d'amélioration et de définir des actions concrètes de réduction au travers d'un plan de transition. Obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants et doit être mis à jour tous les 3 ans.

Au-delà de la conformité réglementaire, le BEGES doit pouvoir être un véritable outil stratégique pour faire un état des lieux précis de la situation, puis pour aider à réduire les coûts énergétiques, à renforcer la résilience face aux fluctuations des prix des combustibles fossiles et à anticiper les évolutions législatives tout en répondant aux attentes croissantes des citoyens et des parties prenantes en matière de responsabilité environnementale. En ce sens, il peut constituer une étape clé vers une transition environnementale réussie.

L'intercommunalité va donc réaliser son bilan de gaz à effet de serre via un groupement de commandes entre collectivités obligées et volontaires afin d'externaliser sa réalisation. Le marché a été notifié à la fin de l'année 2025 et le BEGES du patrimoine et des compétences de la collectivité sera rendu public en 2026.

Réalisation du rapport de développement durable 2025 avec les services

Le décret d'application de la loi de Grenelle 2 de 2010 soumet les collectivités de plus de 50 000 habitants à la présentation d'un rapport de développement durable préalablement au débat sur le projet de budget, s'inscrivant ainsi dans un contexte général de transparence et d'informations à destination des citoyens, dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.



Ce rapport devient un nouvel outil de dialogue local, porte sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire.

Consultable sur le site internet

Autres actions

Mise en place d'une campagne de sensibilisation et de prévention au radon dans les logements d'habitation

Radon : gaz radioactif incolore et inodore, d'origine naturelle, potentiellement respirable quotidiennement dans sa maison. Il peut être dangereux pour la santé et serait la deuxième cause du cancer du poumon après le tabac.



Face au risque identifié pour les 9 communes en catégorie 2 et 3, la Communauté d'Agglomération, dans le cadre de son CLS en transversalité avec le PCAET, a souhaité conduire une campagne de sensibilisation et de prévention au radon auprès d'habitants volontaires sur son territoire. Pour cela, la collectivité a été accompagnée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) Logne et Grand Lieu, basé à Corcoué sur Logne (44) et a reçu le soutien financier de l'ARS, de l'ASN et de la DREAL.

La campagne, s'est déroulée entre décembre 2024 et juin 2025 (238 dosimètres distribués). Une réunion de restitution de la campagne de mesure a eu lieu en juillet 2025 à Brétignolles sur Mer. L'occasion de présenter les résultats locaux mais aussi les solutions pour réduire l'exposition des habitations au radon et plus largement à toute source de pollution de l'air intérieur.

Les résultats sont, dans l'ensemble, très satisfaisant sur l'ensemble du territoire. En effet, sur les 227 dosimètres analysés, la grande majorité des mesures sont inférieures à 100 Bq/m3.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Présentation générale

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont des démarches de terrain, volontaires, collectives. C'est un rassemblement des acteurs intéressés par la question de l'alimentation, qui se regroupent, établissent un diagnostic du territoire, cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales.

Un PAT, c'est également l'opportunité de construire une stratégie alimentaire territoriale durable. Il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous, mais aussi les circuits courts ou les produits locaux, notamment bios, dans les cantines.

En 2024, les élus ont adopté le PAT, fruit d'une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire – agriculteurs, associations, entreprises, collectivités et consommateurs – afin de renforcer la souveraineté alimentaire locale, promouvoir des pratiques durables et répondre aux enjeux de santé, d'environnement et d'économie.

À travers leurs arbitrages, les élus ont souhaité bâtir un projet humain et social pour :

- *aider le territoire à progresser vers plus de résilience,*
- *encourager la durabilité des modèles agricoles et de consommation,*
- *permettre d'expérimenter et essaimer les bonnes pratiques,*
- *aider le consommateur à comprendre comment son alimentation et ses choix peuvent lui permettre de devenir consom'acteur.*

Projet Alimentaire Territorial

22 fiches-actions structurées autour de 3 axes stratégiques

N° action	Intitulé de l'action
Axe 1 : améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables, en structurant des filières sur le territoire	
1.1	Travailler à la création d'un outil de transformation adapté aux producteurs du territoire
1.2	Réaliser une étude diagnostic des demandes locales de micro-filières et lancer l'accompagnement d'une ou plusieurs nouvelles micro-filières durables
1.3	Faciliter l'accès aux marchés alimentaires de l'agglomération aux producteurs locaux, via la réservation et la mise à disposition d'un emplacement dédié
1.4	Créer de nouveaux débouchés en vente directe et/ou en circuits courts pour les produits de la pêche issus du port de Saint Gilles Croix de Vie
1.5	Apporter, aux communes qui le demandent, un support pour favoriser la création d'un outil de restauration collective, en régie ou en concession, et bénéficier des effets de la mutualisation
1.6	Reconquérir les friches viticoles de Brem sur Mer et participer à la valorisation du vignoble
1.7	Accompagner le lancement d'un système de troc de surfaces pour l'autoproduction
Axe 2 : sensibiliser la population au « bien-manger »	
2.1	Former la population aux techniques de jardinage en potager

2.2	Créer un système d'échanges des surplus de production issus des jardins des particuliers
2.3	Développer la pédagogie du « bien-manger » à destination des enfants dans les établissements scolaires
2.4	Organiser des balades gourmandes et des visites de sites, sur le thème du « manger local »
2.5	Rédiger et diffuser des fiches recettes qui s'appuient sur les valeurs du « bien-manger »
2.6	Créer un temps fort de sensibilisation sur le territoire : « les Assises de l'alimentation »
2.7	Compléter le guide des producteurs locaux en vente directe d'une mise en récit à vocation pédagogique
2.8	Favoriser la création et la structuration de tiers-lieux alimentaires
2.9	Ouvrir une épicerie sociale intercommunale
Axe 3 : soutenir les modèles agricoles durables afin de garantir la pérennisation des exploitations agricoles et la gestion des ressources naturelles	
3.1	Anticiper la transmission des exploitations agricoles et aider les cédants à s'adapter aux attentes et projets des repreneurs potentiels
3.2	Permettre le stockage de foncier agricole communal et intercommunal pour favoriser des projets agroécologiques et d'autosuffisance alimentaire
3.3	Inciter au changement de pratiques agricoles par la mise en place de modes de financement innovants, de type Paiements pour Services Environnementaux
3.4	Proposer une ingénierie territoriale pour le déploiement de projets agricoles et alimentaires spécifiques
3.5	Etudier la faisabilité d'un changement d'échelle du dispositif Dialogue Permanent pour la Nature
3.6	Former le territoire aux enjeux de la gestion de l'eau, au travers de l'organisation d'un atelier ludique et participatif

Le déploiement de ce programme d'actions est assuré par le Groupe Local de l'Alimentation, l'instance de gouvernance collective et participative du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il est présidé par la vice-présidente du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en charge du PAT et animé par le chargé de mission PAT. Le Groupe Local de l'Alimentation est constitué d'environ une vingtaine de membres, soit une douzaine d'élus du territoire et une dizaine de représentants d'acteurs locaux concernés par la question alimentaire locale.

Soutien au projet d'abattoir de proximité SALVAE

SALVAE, Solution d'abattage locale et sur le lieu de vie des animaux d'élevage, Loire Océan est une Société par actions simplifiées (SAS) créée par des éleveurs du Sud Loire Atlantique et du Nord Vendée. La société a pour objet toute activité liée à l'acheminement et l'abattage d'animaux, ainsi que la transformation et le conditionnement de produits carnés.SALVAE fait suite à l'association loi 1901 AALVie, Abattage des animaux sur leur lieu de vie, fondée par des éleveurs soucieux du bien-être animal.

SALVAE porte un projet d'abattoir de proximité avec les caractéristiques suivantes:

- Abattoir multi espèces: bovins, porcs et petits ruminants (ovins, caprins)
- Multimodalités d'abattage: sur site (unité fixe à Machecoul) ou à la ferme (se situant à moins d'une heure de route de l'unité fixe)
- Prise en charge des animaux accidentés non transportables en abattage d'urgence à la ferme (prestation non fournie par des abattoirs industriels)
- Intervention possible d'éleveurs tâcherons (éleveurs qui viennent effectuer le travail d'abattage au sein des abattoirs)

À travers ce projet d'abattoir de proximité, les éleveurs de SALVAE souhaitent :

- Répondre à l'éloignement des outils d'abattage des fermes du territoire
- Créer un outil adapté aux besoins des éleveurs valorisant leurs bêtes en vente directe et en restauration collective
- Proposer une solution pour les animaux accidentés via l'abattage d'urgence
- Participer au maintien d'un élevage ancré sur le territoire, à son attractivité, et au paysage de marais et de bocage
- Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et des éleveurs en matière de bien-être animal via l'abattage à la ferme

147 fermes — *Fermes du Nord-Ouest Vendée et du Sud-Ouest Loire-Atlantique qui ont pris des parts sociales*

50 000 € subvention d'investissement — *Soutien au projet*

Jardiner en toute autonomie

Dans le cadre de son engagement pour une alimentation durable et locale, la collectivité propose à ses habitants une série de formations gratuites et des outils autour du jardinage en potager. Ces ateliers visent à transmettre des savoir-faire concrets, généralement de la part de producteurs locaux, pour promouvoir l'autonomie alimentaire, tout en valorisant la biodiversité et l'entraide locale.

En 2025, les thématiques des ateliers étaient les suivantes :

1. Concevoir et préparer son jardin potager en autonomie : une journée théorique et pratique sur les bases de l'autoproduction, de la préparation du sol à la récolte par Jérôme et Caroline Simonnet, Aux jardins des colibris – Maraîchers à Soullans.
2. Potager en bacs : jardiner avec peu d'espace : des astuces pratiques pour cultiver en ville, sur un balcon ou dans un petit jardin animé par Valérie Drouet sur l'avenue de la Cour Saint Laud à Saint Gilles Croix de Vie.
3. Accueillir la biodiversité dans son jardin : comprendre la faune et la flore dans son jardin, intégrer des plantes et fleurs comestibles pour la favoriser par Nathal'all et Pauline Dominicy. Le jardin de Pauline 85 – Productrices de fleurs comestibles à Coëx.



En parallèle, deux outils numériques existants ont été mis en avant pour leur permettre d'élargir leurs pratiques de jardinage, à savoir :

- lepotiron.fr | Plateforme dédiée à la mise en relation des jardiniers avec les produits et les services nécessaires pour leur pratique favorisant le troc.
- Planter chez nous pretersonjardin.com | Permet à ceux disposant d'un jardin inutilisé de le mettre à disposition de jardiniers en herbe, un échange gagnant-gagnant.

47 participants — *D'après le formulaire de retours d'expériences sur les ateliers :*

100 % des participants sont satisfaits de l'animation et ont appris des choses

87 % pensent mettre en œuvre les nouvelles connaissances acquises

Veille foncière et étude sur les biens vacants sans maître du territoire

À la suite de la signature d'une convention-cadre avec la SAFER Pays de la Loire, une veille foncière a été mise en place sur l'ensemble du territoire intercommunal grâce au déploiement de la plateforme en ligne Vigifoncier.



Vigifoncier est un outil cartographique qui permet aux collectivités abonnées de suivre les projets de vente de biens ruraux sur leur territoire et d'accéder à des indicateurs d'analyse des dynamiques foncières locales.

L'étude foncière des biens vacants sans maître vise à identifier et mobiliser des parcelles délaissées ou sans propriétaire connu afin de les réintégrer dans une dynamique territoriale durable. Ces terrains, souvent en friche ou inexploités, représentent une opportunité pour développer des projets agroécologiques conciliant production locale, préservation de la biodiversité et lutte contre l'artificialisation des sols.

La démarche consiste à recenser ces biens, analyser leur potentiel, puis proposer des usages adaptés. En favorisant la réutilisation de foncier existant, cette action s'inscrit dans une logique de sobriété foncière et de coopération entre collectivités, agriculteurs et acteurs associatifs pour créer des projets à forte valeur sociale et environnementale.

Potentiel global de biens vacants sans maître :

- Près de 1 100 parcelles détectées pour une surface totale de 98,3 ha
- Surface moyenne = 902 m²

Dont biens avec des dispositions foncières très favorables :

- Près de 300 parcelles détectées pour une surface totale de 18,1 ha
- Surface moyenne = 612 m²

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DU MONDE AGRICOLE

Fonds de soutien communautaire aux projets agricoles collectifs

Dans une logique de "compensation locale de la consommation des espaces agricoles", l'intercommunalité a mis en place un fonds de soutien communautaire aux projets agricoles collectifs, à raison de 1 € par m² de terrain vendu en Zones d'Activités Economiques (ZAE), permettant de développer des projets soutenant l'activité agricole et préservant le climat.

Les projets éligibles à ce fonds seront analysés par la gouvernance du PAT, c'est-à-dire le Groupe Local de l'Alimentation. Les membres de cette instance étudieront en amont les projets potentiellement éligibles à ce fonds et jugeront, s'ils sont, ou non, en cohérence avec les orientations du PAT et du PCAET, avant passage en Bureau Communautaire.

Le fonds de soutien communautaire aux projets agricoles collectifs est alimenté en fonction des ventes de terrains en ZAE réalisées par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie en 2024.



19 947 € fonds de soutien communautaire aux projets agricoles collectifs

Dispositif d'accompagnement au parcours installé Jeunes Agriculteurs

Le renouvellement des générations constitue un enjeu majeur pour l'agriculture. En France, plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 45 % auront atteint l'âge de départ à la retraite dans les 10 ans.

Les conséquences sont cependant différentes selon les filières. Sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les exploitations principalement concernées par des départs seront celles avec une activité d'élevage bovin. Peu d'installations et de transmissions sont connues pour ce type d'exploitation, la plupart partent à l'agrandissement.

Afin d'aider les jeunes agriculteurs, en 2024, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis place un soutien à la formation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles sur leur territoire. Ce soutien s'appuie sur le parcours d'aidé à l'installation.

L'aide s'adresse aux jeunes agriculteurs de moins de 40 ans (ou sans limite d'âge dans le cadre d'une reconversion) prévoyant de s'installer sur le territoire.

Elle prend la forme d'une subvention de fonctionnement :

- pour l'accompagnement à l'installation proposé par un organisme professionnel agricole dans le cadre du parcours aidé à l'installation: 50 % du coût de la formation plafonnée à 2000 € HT, soit une aide maximum de 1 000 € ,
- pour le module pilotage d'une entreprise du parcours aidé à l'installation: une aide forfaitaire de 300 €.

Selon les projections relatives aux installations sur le territoire, l'Agglomération anticipe la réception de 1 à 3 demandes d'aide par an.



1 aide financière accordée en 2025

Collecte des pneus usagés dans les exploitations agricoles

Pendant des années, les pneus usagés ont été utilisés pour maintenir les bâches de protection des fourrages. Aujourd'hui, leur dégradation pose un réel problème environnemental : les résidus peuvent polluer les milieux naturels, notamment aquatiques, et représenter un danger pour les animaux, en particulier les bovins, qui risquent de les ingérer.

Face à ces enjeux, l'État, en lien avec les acteurs de la filière pneumatique, a lancé un plan d'action volontaire pour financer partiellement les campagnes de collecte de pneus usagés. Ces opérations sont organisées par des organismes professionnels agricoles, avec le soutien de partenaires locaux, dont les collectivités territoriales, afin de réduire le coût pour les exploitants.

20 € aide / tonne collectée

4 134,8 € contribution collectivité collecte de pneus usagés

17 exploitations concernées

Soutien aux agriculteurs fragilisés

Solidarité Paysans 85 accompagne les agriculteurs en situation de fragilité, quelle qu'en soit la nature : difficultés économiques, isolement, problèmes familiaux ou de santé. L'association propose un suivi personnalisé, dans le respect de la confidentialité, pour aider les exploitants à retrouver des perspectives et à faire face aux situations complexes.

Accompagnement personnalisé et confidentiel :

- Appui technique et économique : analyse de la situation, recherche de solutions, médiation avec les partenaires.
- Soutien social et humain : écoute, orientation vers les services adaptés, accompagnement dans les démarches.
- Aide à la réorganisation de l'exploitation : réflexion sur les choix professionnels, traitement de la dette, appui à la reconversion ou à la transmission.



En 2025, l'Agglomération a versé une aide de 1 500 € à Solidarité Paysans pour accompagner les agriculteurs en difficulté sur son territoire et lutter contre l'exclusion en milieu rural.

Mise en avant des produits et savoir-faire au salon international de l'agriculture

Dans le cadre de son projet de représentation de la Vendée au salon international de l'agriculture 2025, l'association Les Épicuriens Vendéens a contribué à la promotion des produits et des savoir-faire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Grâce à l'animation d'un stand de 36 m² au sein du pavillon "Produits et Saveurs de France", l'association a offert une vitrine privilégiée à plusieurs acteurs emblématiques du territoire.

Plusieurs entreprises et associations se sont associées à cette démarche de valorisation territoriale, (Confrérie des Sardines, Brasseurs de la Vie à Saint Gilles Croix de Vie, Domaine de Gaël Crochet à Brem sur Mer, Brasserie Les Marsouins à Brétignolles sur Mer).

Au-delà de la promotion touristique et gastronomique, cette action a favorisé la création de nouvelles relations professionnelles et renforcé l'attractivité économique à l'échelle nationale.

3000 € aide versée aux Épicuriens Vendéens

TRANSITION AGRICOLE : PRÉSERVER LES RESSOURCES, RENFORCER LA RÉSILIENCE

Des outils pour une irrigation responsable : acquisition de sondes capacitives pour améliorer la gestion de la ressource en eau

Le territoire est riche d'une surface agricole recouvrant 55 % du territoire. Cette activité est un élément majeur de l'économie locale et un marqueur fort de son identité : elle le façonne à travers ses paysages et ses productions emblématiques. C'est également la première activité consommatrice d'eau ; l'utilisation de l'eau en agriculture est principalement due à l'irrigation des cultures.

La gestion de l'eau est un enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain en France, et plus localement sur le territoire. Le changement climatique, en causant un stress hydrique accru et des sécheresses de plus en plus importantes et plus fréquentes, impacte l'agriculture et l'élevage. Les productions peuvent être perdues, ralenties ou au contraire accélérées provoquant des pertes alimentaires.

Les élus, par leur engagement en faveur de l'environnement, affirmé dans leur Projet de territoire et décliné notamment dans le PCAET, en partenariat avec l'ensemble des acteurs compétents, dont les agriculteurs, s'engagent pour mener des actions destinées à améliorer la qualité de la ressource, rechercher la sobriété et l'optimisation des usages de l'eau.



6 sondes capacitives déployées

Concrètement, il s'agit d'aider les agriculteurs à s'orienter vers des pratiques plus économes en eau. Cette mutation ne passe pas par une réponse unique mais par la mobilisation simultanée de plusieurs leviers dont notamment celle d'outils de précision tels que les sondes capacitives.

Une sonde capacitive mesure l'état hydrique du sol, c'est à dire sa teneur en eau, ainsi que la température du sol. Ainsi, elle permet de connaître la quantité d'eau dans le sol, afin de piloter l'irrigation au plus juste en fonction des cultures semées, de la météo locale et des contraintes techniques.

Depuis 2023, l'Agglomération a fait l'acquisition de 6 sondes capacitives afin de les mettre à disposition des membres de l'Association Syndicale Autorisée des Irrigants (ASAI) du Gué Gorand pour une meilleure gestion de l'irrigation et des prélèvements d'eau brute de la retenue du barrage du Gué Gorand.

LITTORAL ET GESTION DES RISQUES

L'Agglomération intervient sur les 32 km du littoral pour missions principales de :

- *garantir la stabilité de tous les ouvrages assurant le maintien du trait de côtes,*
- *prévenir les risques d'inondations et de submersion marine,*
- *suivre l'évolution morpho-dynamique du trait de côte et de l'estran,*
- *assurer une veille et alerte durant les évènements tempétueux.*

ENTRETIEN ET CONFORTEMENT DES OUVRAGES

La collectivité réalise des travaux de confortement ou d'entretien sur les **248 ouvrages de protection** que compte le territoire. Elle surveille également l'évolution et l'état de ces ouvrages afin de programmer les travaux à venir.

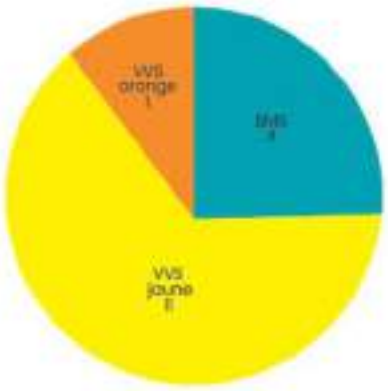
Au cours de l'été 2025, une opération d'entretien et d'arrachage de la végétation ligneuse sur le système d'endiguement du quai Gorin et des Greniers a ainsi été entreprise.

À l'automne 2025, l'Agglomération a engagé des travaux sur la promenade de la Vie, suite à un affaissement de cette dernière, révélateur d'un vide et de trous dans les palplanches. Les trous ont ainsi été obturés et le vide comblé, puis la promenade remise en état.

GESTION DES ÉVÈNEMENTS TEMPETUEUX

Veilles et alertes

Dans le cadre du protocole de surveillance et de veille, le service assure la surveillance des points sensibles du littoral en fonction des alertes météo transmises par la Préfecture de la Vendée.
L'hiver 2024-2025 s'est révélé nettement plus calme que le précédent, tant sur notre littoral que sur l'ensemble de la façade atlantique. Cette accalmie se reflète dans le nombre de surveillances réalisées par le service Littoral et gestion des risques : seules 16 sorties ont été effectuées au cours de cette période.



Nombre de sorties de surveillances réalisées en fonction du type d'alerte.

Travaux d'urgence de défense contre la mer

Malgré le "calme" de l'hiver 2024-2025, des dégradations et des phénomènes d'érosion ont persisté sur le littoral. Des opérations de réensablement ont donc été nécessaires afin de combler les zones les plus sensibles.

Réfection d'ouvrages en enrochement

À la suite d'une série d'épisodes tempétueux survenus en décembre 2025, des travaux de réfection de la partie nord de l'ouvrage en enrochement **des Mouettes** ont été nécessaires.
Réalisée par l'entreprise titulaire du marché, Merceron TP, cette intervention a consisté à repositionner les blocs d'enrochement au droit de l'ouvrage afin de restaurer son profil initial et de garantir son efficacité face aux assauts de la mer.
Une intervention similaire a été effectué à Bretignolles sur Mer sur le secteur du **Marais Girard et des Doddés.**

Travaux d'urgence : réensablement des points les plus touchés

Les zones les plus impactées par les tempêtes de l'hiver 2024-2025 ont fait l'objet d'importantes opérations de réensablement. Les sites de la Pège, des Mouettes, des Becs ainsi que l'accès sud du remblai de Saint Gilles Croix de Vie ont été rechargés en sable entre février et mars 2025.

En fin d'année, un second réensablement a été entrepris à la suite de plusieurs épisodes tempétueux. Cette intervention avait pour objectif principal de consolider le cordon dunaire et de limiter les effets de l'érosion côtière avant l'hiver 2025-2026.



Réensablement sur le site de la Pège - mai 2025



Intervention de réensablement sur le site des Becs – Novembre 2025

67 710 € TTC Coût des opérations de réensablement sur 2025

OBSERVATOIRE ET SUIVIS

Rapport annuel de l'Observatoire du littoral • édition n°2

Courant 2025, le service a engagé la rédaction du second rapport annuel de l'Observatoire du littoral. Afin de garantir la qualité et l'exhaustivité de ce document, il a été décidé de reporter sa publication à l'année 2026. Ce choix permet d'intégrer l'ensemble des données, analyses et retours d'expérience issus des actions menées au cours des années 2025 et 2026, offrant ainsi une vision plus complète et cohérente de l'évolution du littoral et des interventions réalisées.

Ce délai supplémentaire vise également à finaliser les différents suivis engagés et à disposer d'un recul suffisant pour en analyser les résultats, renforçant ainsi la pertinence des enseignements présentés dans le rapport.

Le document présentera donc les suivis ci-dessous :

- bathymétriques,
- profils de plage,
- post-tempêtes,
- ouvrages côtiers,
- corniches,
- évolution du trait de côte.

Comme pour la première édition, ce rapport sera élaboré en collaboration avec le service communication et mis à disposition du public en consultation libre sur internet.

Publication prévue fin 2026.

Suivis

Suivi des profils de plage

Comme chaque année, un suivi des profils de plage a été réalisé pour analyser l'évolution des niveaux de sables sur les sites concernés et aux mêmes périodes de l'année. Un relevé a ainsi été réalisé à la sortie de l'hiver 2025 et un second après l'été.

Suivi des corniches



Pour mieux comprendre les dynamiques du littoral, le service a mis en place un suivi complet des corniches de Saint Hilaire de Riez et de Brétignolles sur Mer.
Basé sur la photogrammétrie par drone, ce suivi permet d'analyser les phénomènes d'érosion et d'identifier les points les plus sensibles le long des 11 kilomètres de corniches du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.
Une fois les relevés achevés, les données sont comparées à celles acquises en 2021 par un prestataire externe (AED Drone) dont la précision est équivalente. Cette comparaison permet de mesurer l'évolution des secteurs concernés au cours des dernières années.
En complément des levés par drone, en 2025, le service a accueilli un stagiaire chargé de réaliser un diagnostic des corniches de Saint Hilaire de Riez et de Brétignolles sur Mer. Ce stage de huit mois vient enrichir le suivi en apportant une analyse de terrain approfondie (photos/mesures complémentaires).

Globalement, le suivi des corniches a permis d'identifier 46 points d'érosion sur l'ensemble des deux corniches du territoire : 34 sur Saint Hilaire de Riez et 12 sur Brétignolles sur Mer.

Après avoir été identifiés, localisés et hiérarchisés selon leur niveau de sensibilité, les points d'érosion les plus critiques font l'objet d'analyses complémentaires. Ces investigations visent à mieux comprendre leur dynamique d'évolution afin d'évaluer la nécessité d'intervenir. Le point d'érosion présenté sur la carte ci-dessus en constitue un exemple.

Suivis post-tempête et suivi du trait de côte



Après l'hiver 2024-2025, le service a réalisé un relevé complet du trait de côte permettant d'analyser la dynamique post hivernale.

Ce relevé permet de mesurer l'impact de l'hiver sur le littoral sableux dans son ensemble et de retranscrire les données en 3 cartographies sectorisées :

- de la Gachère au Marais Girard,
- de la plage du Petit Pont à la Garenne,
- de Sion à la plage des Demoiselles.

L'analyse de l'évolution du trait de côte en situation post hivernale sur l'hiver 2024-2025 confirme une stabilité durant l'hiver. Malgré quelques points d'érosion, les moyennes de recul restent très faibles sur l'ensemble du littoral et on retrouve presque une dominante à l'accrétion.





Suivis bathymétriques

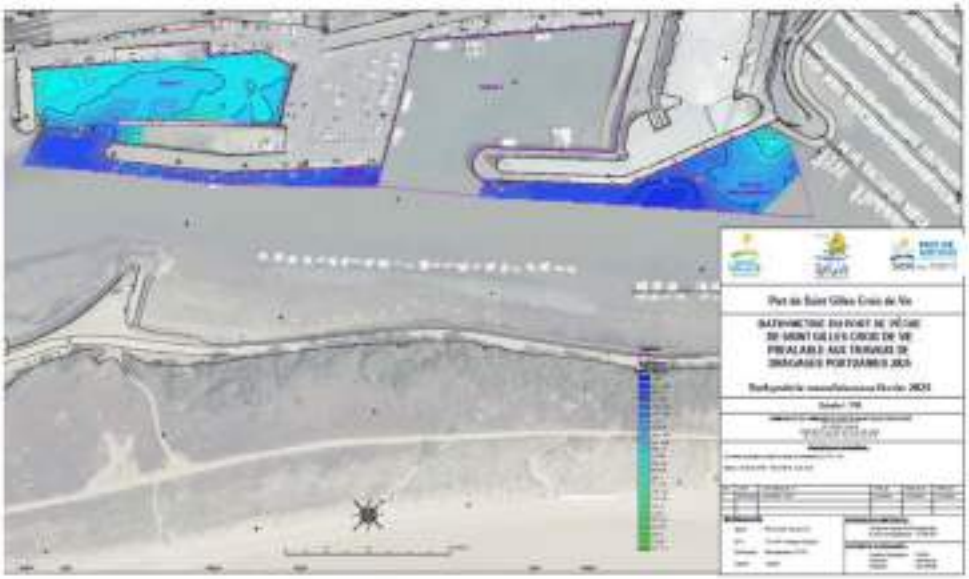
Équipé d'un sondeur bathymétrique embarqué sur un bateau, le service réalise des suivis bathymétriques pour le compte de la SEM des Ports.

Ces campagnes de mesure permettent d'évaluer les niveaux de sédiments accumulés dans les différents bassins portuaires afin d'adapter et d'optimiser les opérations de dragage.

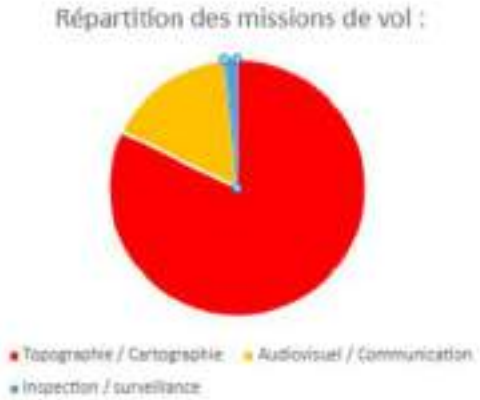
En 2025, le service a effectué quatre suivis bathymétriques couvrant le port de plaisance, le port de pêche ainsi que les pontons de l'Île d'Yeu, situés au nord du port.

À l'issue de chaque campagne, des cartographies bathymétriques sont produites. Elles fournissent aux services portuaires des données précises pour planifier les opérations de dragage des sédiments.

Ces relevés constituent également un outil d'aide à la connaissance pour le service, en améliorant la compréhension des dynamiques sédimentaires au sein du port de Saint Gilles Croix de Vie.



Drone



Sur l'ensemble de l'année 2025, le service a réalisé 62 missions de vol représentant plus de 23 heures de vol.

Les missions se déclinent en 3 catégories :

1. Topographie,
2. Audiovisuel et communication,
3. Inspection et surveillance.

Pose annuelle de clôtures

Les travaux annuels de réfection des clôtures ont été reconduits en 2025. À la suite de l'hiver 2024-2025, les dégâts constatés sont restés limités : peu de clôtures ont été arrachées et seul un faible linéaire a nécessité une réfection.

Néanmoins, afin d'assurer une remise en état rapide des clôtures, avant la saison estivale, les travaux ont été attribués à trois entreprises.

L'entreprise **ASFODEL** est ainsi intervenue sur la commune de Saint Hilaire de Riez, où environ 1 800 mètres de clôtures ont été posés puis dans un second temps sur la commune de Saint Gilles Croix de Vie pour poser 1 500 mètres au sud de la grande plage.

L'entreprise **BROSSEAU Paysage** a réalisé la pose des clôtures entre le pont Jaunay et le secteur des Cyprès, sur un linéaire d'environ 2 000 mètres.

Enfin, l'entreprise **SARL RICHER** est intervenue à Brétignolles sur Mer puis à Saint Gilles Croix de Vie, avec la pose d'environ 1 500 mètres de clôtures au total.

En concertation avec la commune de Brétignolles sur Mer et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), aucune clôture n'a été installée cette année sur le secteur de la Gachère. Cette décision a été prise afin de préserver la nidification du gravelot à collier interrompu, déjà bien engagée au moment où les travaux de pose étaient initialement prévus.



Intervention de l'entreprise BROSSEAU Paysage au Pont Jaunay

60 840 € TTC

Coût total

ÉTUDES ET PLAN DE SUBMERSION

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Le PAPI est le document stratégique local permettant de décliner une stratégie de gestion du risque inondation par un programme d'actions adapté, pour une période de 6 ans.

Le premier PAPI du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a pris fin en décembre 2022. L'Agglomération a donc entrepris l'élaboration de son futur PAPI 2. Ce dernier devrait être finalisé en 2026 et labellisé en 2027. Cette mission de maîtrise d'œuvre a été confiée en 2022 à un cabinet d'étude dans le cadre de l'action 1.1 du premier PAPI.

Pour rappel, le précédent PAPI était composé de **51 actions** réparties suivant **8 axes**.

- Axe 0 : animation du PAPI,
- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
- Axe 2 : surveillance, prévisions des crues et des inondations,
- Axe 3 : alerte et gestion de crise,
- Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Axe 6 : ralentissements des écoulements,
- Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

L'achèvement des 51 actions se décompose comme suit :

	Nombre d'actions	Actions réalisées ou réalisées en continu	Actions engagées	Actions non réalisées
AXE 0	1	0	1	0
AXE 1	12	10	2	0
AXE 2	3	3		0
AXE 3	7	7	0	0
AXE 4	4	3	0	1
AXE 5	4	2	2	0
AXE 6	5	3	2	1
AXE 7	14	12	1	1
TOTAL	51	40	08	3
POURCENTAGE		78%	16%	6%

Fin 2022, sur les 2 116 796.83 € HT prévisionnel (après deux avenants) du PAPI, 1 430 159.89€ HT ont été engagés, soit 68%.
Certaines actions sont encore en cours, même si le PAPI est administrativement terminé.

La finalité du dispositif PAPI est de promouvoir une gestion intégrée du risque inondation, à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des enjeux du territoire, afin de réduire les possibles conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. L'élaboration du PAPI est une démarche concertée et coconstruite avec l'ensemble des parties prenantes.

Dans ce cadre, des ateliers de concertation, avec un panel d'acteurs représentatif du territoire (élus, associations, professionnels...), ont ainsi été réalisés entre 2024 et 2025 avec l'objectif de construire une vision partagée du PAPI. Suite à la réalisation d'un diagnostic du territoire, ces ateliers ont permis de définir une stratégie locale et un programme d'actions de manière concertée.
Dans cette perspective, l'Agglomération a également prévu d'organiser une consultation publique avant le dépôt du dossier du PAPI 2.

Toutefois, les délais d'élaboration de ce nouveau PAPI jusqu'au dépôt du dossier, puis l'instruction par les services de l'État jusqu'à la labellisation peuvent être importants.
Afin de poursuivre les actions entreprises dans le premier PAPI et d'anticiper certaines actions du prochain PAPI, tout en bénéficiant des subventions allouées à ces actions ainsi qu'à l'animation du PAPI, l'Agglomération a entrepris, dans l'attente de la labellisation du futur PAPI 2, la mise en place d'un Programme d'Étude Préalable (PEP).

Programme d'Études Préalables

Bien que l'objectif principale du PEP soit d'établir un diagnostic approfondi du territoire et de définir la stratégie et le programme d'actions du PAPI, il permet également d'assurer la transition entre deux PAPI pour une durée maximale de 4 ans.

Le PEP peut comporter des actions sur les axes 1 à 5 (actions de sensibilisation, pose de repères de crue, diagnostics de vulnérabilité, etc.) et/ou des études sur les axes 1 à 7. Hormis la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité, le PEP ne comporte pas de travaux (ni création d'aménagements, ni travaux sur des ouvrages existants).

Le PEP du Pays de Saint Gilles a été validé par la DREAL le 26 mars 2024 pour une durée de 2 ans. Il est composé des 6 actions suivantes réparties dans 4 axes:

Axe 0 – Animation de la démarche PAPI

Action 0.1 animation du programme
Animer le PEP jusqu'à la labellisation du PAPI 2.

Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Action 1.1 élaboration d'une stratégie de gestion du trait de côte
S'inscrit dans la continuité de l'action 1.11 du précédent PAPI : "Réaliser un diagnostic de la sensibilité à l'érosion à partir des données de l'Observatoire du littoral pour une stratégie de gestion durable du trait de côte". Cette action sera conduite en parallèle et étroite relation avec la stratégie globale du PAPI 2 (action 1.11 en cours du précédent PAPI) et des ateliers de concertation menés fin 2024 à 2026.

Axe 5 – Action de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Action 5.1 travaux recommandés de réduction de la vulnérabilité aux inondations
Permettre aux propriétaires de biens à usage d'habitation ou à usage mixte, qui souhaitent mener des travaux recommandés de réduction de la vulnérabilité, de bénéficier de 80 % d'aide de l'État à travers le PEP.
Cette action fait suite aux actions 5.3 et 5.4 menées dans le précédent PAPI, pour lesquelles 187 diagnostics ont été réalisés.

Axe 7 – Gestion des ouvrages hydrauliques

Action 7.1 étude PROJET et investigations géotechniques pour la mise en protection des enjeux humains et matériaux face aux phénomènes maritimes et fluviaux sur le quai Marie de Beaucaire à Saint Gilles Croix de Vie
Fait suite à l'étude AVP lancée en marge de la préparation du prochain PAPI.
À l'instar des quais Gorin et Greniers dont les rèhausses ont été mises en œuvre dans le premier PAPI, le secteur en arrière du quai Marie de Beaucaire est également submersible, ce fut le cas lors de la tempête Xynthia.
Les investigations géotechniques permettront de clarifier les interrogations techniques soulevées lors de l'AVP et d'affiner les choix de la solution de confortement de l'ouvrage proposée.
L'étude PROJET permettra de valider techniquement et financièrement un projet de mise en protection collective du quai Marie de Beaucaire dont les travaux seront inscrits dans l'axe 7 du PAPI 2.

Action 7.2 analyse coût-bénéfice – confortement de la Pège
Réaliser une Analyse Coût Bénéfice (ACB) du projet de confortement de la Pège tel qu'il a été validé en 2020 en prenant en compte les récentes possibilités d'achat foncier nécessaire au projet. L'ACB du projet de confortement de la Pège a été réalisée entre 2024 et 2025. En complément, une analyse socio-économique du projet, prenant en compte de multiples critères a été réalisée en 2025.

Action 7.3 définition d'une variante de l'étude PROJET pour le confortement de la dune de la Pège
La variante étudiera une solution ne nécessitant pas un investissement foncier aussi important que celui nécessaire au projet actuel.

ÉTUDE DU CONFORTEMENT À MOYEN ET À LONG TERME DU PERRÉ DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

L'intercommunalité, dans le cadre de sa compétence défense contre la mer, réalise des travaux de confortement ou d'entretien des ouvrages de protection. Elle surveille également l'évolution et l'état de ces ouvrages afin de programmer les travaux à venir.

Dans ce contexte, des travaux d'entretien d'urgence sur le Perré de Saint Gilles Croix de Vie ont été engagés en 2018. La Communauté d'Agglomération a, par la suite, fait établir un diagnostic complet ainsi qu'un état des lieux de la structure. Puis, une réflexion sur la durabilité de l'ouvrage et sur la programmation future par phases de sa réhabilitation a été menée par le Bureau d'étude ARCADIS en 2019.

Sur ces bases, afin d'affiner le projet, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a lancé une étude de maîtrise d'œuvre PRO en 2022.

Les objectifs de ces études sont :

- fixer et préciser la solution d'ensemble et les choix techniques,
- préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de leur mise en œuvre,
- déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques,
- établir un coût prévisionnel des travaux décomposés en éléments techniquement homogènes,
- permettre au maître de l'ouvrage, au regard de cette évaluation, d'arrêter le coût prévisionnel de la réalisation de l'ouvrage,
- déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage.

En 2023, des études géotechniques supplémentaires ont été réalisées pour valider les choix techniques proposés.

Le rapport PROJET a été finalisé début 2024, mais les récents évènements climatiques ont permis de constater une augmentation du phénomène de submersion par paquet de mer sur cet ouvrage.



Submersions par paquets de mer sur le remblai
lors de la tempête Karlotta – Février 2024

Les habitations et les commerces situés sur et derrière cet ouvrage sont à présent régulièrement inondés et dégradés lors des tempêtes et des grandes marées. L'amplification de ce phénomène a également pour conséquence une vraie problématique de ré-essuyage des eaux résiduelles mais aussi des sédiments charriés par les paquets de mer.
Aussi, la nécessité de prendre en compte ce phénomène grandissant dans le futur réaménagement de cet ouvrage se révèle indispensable au vu du montant des travaux estimé à ce stade.

Ainsi, une étude complémentaire a été lancée en 2024 pour venir compléter l'étude existante en prenant en compte ces phénomènes de submersion. Début 2025, le bureau d'étude ARTELIA a été sélectionné pour réaliser cette étude PROJET complémentaire. Fin 2025, l'étude est toujours en cours.

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU TRAIT DE CÔTE

Une des actions du PEP est l'élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion de Trait de côte (SLGTC) sur notre territoire. Cette stratégie, qui s'appuiera largement sur les données et mesures de l'Observatoire du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et notamment sur le diagnostic de sensibilité à l'érosion réalisé récemment, permettra l'élaboration de scénarios optimaux à la fois en termes de protection des enjeux, d'impact environnemental et d'efficacité économique sur le littoral à court, moyen et long terme.

Elle s'inscrit dans une démarche de gestion intégrée du littoral et de la mer et vise à contribuer au développement durable du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en tentant de concilier des objectifs de sécurité publique, de préservation de l'environnement, de développement économique et de maintien des usages.

Cette SLGTC est étroitement liée à la stratégie du futur PAPI. Ces stratégies seront complémentaires, l'une plus large et principalement axée sur la submersion (PAPI) et l'autre plus locale tournée vers l'aléa érosion (SLGTC) devront promouvoir une véritable gestion intégrée des milieux incluant les enjeux de préservation de la biodiversité.

L'objectif de l'étude est de définir, pour chaque tronçon de la bande littorale, les modes de gestion les plus adaptés en tenant compte du contexte économique, politique, social et environnemental.

Fin 2024, un appel d'offre a été lancé pour l'élaboration de cette stratégie Locale de Gestion du Trait de Côte. Le marché a été attribué début 2025. La première phase de l'étude a débuté par la suite, avec la réalisation du diagnostic du territoire, qui s'est achevé à la fin de l'année 2025.

Dans l'optique de construire une vision partagée de la gestion du trait de côte, des ateliers de concertation qui réuniront un panel représentatif d'acteurs locaux (professionnels, associations, établissements publics, élus, etc.) et des réunions publiques, sont prévus tout au long de l'étude. Le premier atelier de concertation et la première réunion publique ont eu lieu fin 2025.

GESTION DES DÉCHETS

Le rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets est défini par le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 qui abroge le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Le présent rapport est destiné à présenter le fonctionnement des différents services proposés aux habitants ainsi qu'aux communes ayant délégué la compétence "collecte des déchets" et à expliquer leurs résultats techniques et financiers pour 2025.

Le ramassage des déchets ménagers est assuré en régie par le personnel communautaire. Le syndicat départemental TRIVALIS assure, quant à lui, le traitement des déchets collectés.

MISSIONS

Collecte des déchets

- Ordures Ménagères et emballages en porte-à-porte
- Points d'Apport Volontaire
- Encombrants à la demande
- Cartons des gros producteurs
- Campings
- Déchets biodégradables des gros producteurs
- Collecte des coquilliers

Facturation de la redevance incitative

- Suivi administratif
- Accueil téléphonique

Gestion du parc des bacs de collecte

- Distribution
- Réparation

Gestion des Points d'Apport Volontaire

- Installation
- Maintenance

Exploitation de 4 déchèteries communautaires

- Suivi des tonnages
- Plannings des agents
- Suivi du taux de fréquentation

Actions de communication sur le tri

La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets sont assurées par un ambassadeur du tri qui sillonne le territoire



USAGERS DU SERVICE

- **ménages** qui habitent sur une des 14 communes de l'Agglomération,
- **professionnels** (artisans, commerçants, activités tertiaires), dans la limite de la définition des déchets assimilés et volumes acceptés à ce titre,
- **établissements publics** (services de l'État, collectivités locales...).

RESSOURCES HUMAINES

59 agents | **80 %** d'hommes | **20 %** de femmes

Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

Présentation générale

Territoire desservi

L'AIGUILLON SUR VIE	COMMEQUIERS	SAINT GILLES CROIX DE VIE
BREM SUR MER	LE FENOUILLER	SAINT HILAIRE DE RIEZ
BRÉTIGNOLLES SUR MER	GIVRAND	SAINT MAIXENT SUR VIE
LA CHAIZE GIRAUD	LANDEVIEILLE	SAINT RÉVÉREND
COËX	NOTRE DAME DE RIEZ	

52 628 foyers

14 communes
53 176 habitants ; population DGF* : 78 822 habitants
52 628 logements dont **24 538** résidences secondaires (46,6 %)
1 755 professionnels collectés par le service public de gestion des déchets ménagers (dont 77 établissements de plein air).

**La population INSEE + le nombre de résidences secondaires + le nombre de places de caravanes.*

Source INSEE 2022

Organisation de la collecte et traitement

Sur son territoire, l'Agglomération exerce la compétence collecte des déchets ménagers, le ramassage est assuré en régie par le personnel communautaire.
L'exercice de **la compétence traitement a été confié au syndicat départemental TRIVALIS.**

		Ordures ménagères	Emballages	Papier	Verre	Déchets verts	Ferraille, carton, Bois, plastiques DEEE, DDS, DEA...
Compétence PSGIVA	Collecte						
	Déchèterie						
Compétence TRIVALIS	Transfert (Figure 1)	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Géré par le syndicat	Géré par le syndicat
	Traitement / Valorisation (Figure 2)	Tri mécano biologique	Centre de tri départemental : Vendée Tri Filière de recyclage	Usines de recyclage	Saint Gobain Chateaubernard (16)	Filière agricole	Filières de traitement



Carte des unités de traitement en Vendée

TRIVALIS assure les missions:

- de transport des déchets vers les centres de traitement et valorisation,
- de l'exploitation des installations de tri, de traitement/valorisation et de stockage,
- de traitement des déchets des déchèteries (réalisé par des prestataires).



Carte des 17 collectivités adhérentes à TRIVALIS

Financement du service de gestion des déchets

Depuis le 1er janvier 2018, le service Régie - Collecte est principalement financé par la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères (REOM) comprenant une part incitative.

Prévention des déchets

Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés produits en 2010 correspond à l'indice 100. L'indice pour l'année concernée par le rapport annuel est calculé en multipliant le tonnage par 100 puis diviser par le tonnage de l'année 2010.

Pour le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les ratios sur la production totale de déchets ménagers et assimilés (collecte et déchèteries) sont les suivants :

- Ratio tonnage par habitant 2010 : 774,14 Kg/hab. (pop. DGF = 68 249),
- Ratio tonnage par habitant 2025 : 769,4 Kg/hab. (pop. DGF = 78 822).



L'indice sur la production totale de déchets est donc de 99,39 Kg (contre 104,52 Kg en 2024).

Dans une logique de réduction des déchets, cet indice devrait être inférieur à 100 et baisser d'une année sur l'autre.

La loi n° 2015/992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) prévoit de réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010 et de 50 % d'ici 2025.

Pour le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les ratios sur la production d'ordures ménagères résiduelles et de déchets ultimes de déchèteries sont les suivants :

- ratio tonnage par habitant 2010 : 268,80 Kg/hab. (pop DGF = 68 249),
- ratio tonnage par habitant 2025 : 161,5 Kg/hab. (pop DGF = 78 822) (173,2 Kg/hab. en 2024).

L'indice sur la production totale de déchets destinés au traitement en installation de stockage est donc de 60,08 Kg. Avec une réduction de 39,92 % de la mise en installation de stockage en 2025 vis-à-vis de 2010 à l'issue de la collecte, l'objectif législatif de réduction des 50 % en 2025 n'est pas atteint. 2025 améliore cependant ce taux de 4,3 points au regard de l'année 2024.

Actions de prévention

Animations en milieu scolaire et grand public

Des animations scolaires sont proposées par l'animatrice du tri de la collectivité aux écoles primaires sur différents thèmes : l'importance du geste de tri, le recyclage, le compostage et la prévention des déchets.

Trivalis propose également aux scolaires de visiter l'usine de traitement mécano-biologique des ordures ménagères Trivalandes ainsi que le centre de tri des emballages Vendée Tri.

17 établissements scolaires (maternelles et primaires), EHPAD, centre de loisirs et MFR

1649 enfants sensibilisés

75 animations

218 adultes sensibilisés

Le compostage individuel et de quartier

Des composteurs sont mis à disposition des foyers, moyennant une participation financière moyenne de 22 €. En 2025, 445 composteurs ont été distribués.

Depuis le lancement de l'opération, en 2014, 6 297 composteurs ont été mis à disposition.



Le territoire compte 10 sites de compostage collectif sous forme de pavillon de 5 à 10 m³ chacun. Ils équipent les communes de L'Aiguillon sur Vie, Brétignolles Sur Mer, Givrand, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez. Ces sites de compostage sont gérés pas des usagers bénévoles assistés par la commune et l'intercommunalité pour les aspects techniques matériels.

Accompagnement des associations

La collectivité accompagne les organisateurs de manifestations dans la gestion de leurs déchets. Des bacs de tri sélectif leur sont mis à disposition gratuitement.

Actions Trivalis sur le territoire

Le syndicat départemental de traitement Trivalis met en œuvre des actions de prévention sur l'ensemble du territoire vendéen. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie bénéficie des campagnes informatives via les différents supports (visuels, audio...).

Une opération ciblée pour les collectivités ayant une forte vocation touristique a été mise en œuvre par Trivalis et s'est déroulée du 31 juillet au 11 août 2025, la Team Trivaoù. Cette action a permis de toucher les touristes.

Trivalis

L'organisation de la collecte des déchets





Pré-collecte

Étape entre le moment où l'usager a produit ses déchets et le moment où ils sont pris en charge par l'Agglomération. La collecte en porte-à-porte concerne 84 % des tonnages des flux ordures ménagères et emballages ménagers du territoire.
Pour la présentation de ces déchets, suivant leur composition en nombre de personnes, des bacs roulants de 120 à 340 litres sont mis à disposition des foyers. Les bacs ordures ménagères sont équipés d'un dispositif d'identification du foyer permettant ainsi la facturation du service suivant le règlement établi.

La collecte en apport volontaire concerne 100 % du verre et du papier ainsi que 12 % des tonnages des flux ordures ménagères et 28 % des tonnages d'emballages ménagers. Aucun matériel n'est mis à disposition des foyers pour cette collecte en apport volontaire. Ils utilisent leurs propres moyens, pour le transport de ces déchets de leur lieu de production (domicile), au conteneur d'apport volontaire (point de collecte le plus proche).

Équipements disponibles pour la collecte en apport volontaire

Sur le territoire, la collecte du verre, du papier et des textiles se fait uniquement en point d'apport volontaire.
Un service d'enlèvement des encombrants à domicile est en place suivant certaines conditions. La quasi-totalité des dépôts se réalise par apport des administrés sur l'une des 4 déchèteries du territoire.
Il est cependant constaté que **67 % des résidences secondaires et 28 % des résidences principales utilisent les conteneurs d'apport volontaire régulièrement pour leurs dépôts d'ordures ménagères.**

12 % des tonnages des flux ordures ménagères
28 % des tonnages d'emballages ménagers
collectés en apport volontaire





	Ordures ménagères résiduelles	Emballages	Verre	Papier	Déchèterie	Textile
Contenant	Conteneurs enterrés (ou semi-enterrés)	Colonnes aériennes ou conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou Conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Bennes	Bornes
Quantité en domaine public	91 conteneurs	125 conteneurs	196 colonnes	183 colonnes	4 déchèteries	22 bornes
Population	78822					
Ratio contenant/ habitant	1 pour 866	1 pour 631	1 pour 402	1 pour 431	1 pour 19 706	1 pour 3 583

Dans son recueil "Développer la collecte de PROXIMITE", CITEO (fusion d'Eco Emballages et Eco Folio) recommande :

- pour les flux ordures ménagères et emballages : 1 point pour 150 à 250 habitants,
- pour les flux verres et papiers : 1 point pour 250 à 350 habitants.

L'intercommunalité est correctement dotée vis-à-vis des ratios annoncés par CITEO pour le verre et le papier (les quantités de papier diminuent) collectés uniquement en apport volontaire. Pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers, l'éloignement du ratio s'explique par la coexistence, sur l'ensemble du territoire, des collectes en porte-à-porte et en apport volontaire.

Eco TLC préconise l'implantation d'une borne textile pour 2 000 habitants. À ce titre, le territoire devrait en compter 36, alors qu'il n'en dispose actuellement que de 22. Par ailleurs, les fortes tensions observées sur la filière de recyclage textile fragilisent ce secteur. Dans ce contexte délicat, les prestataires ne développent pas davantage le maillage existant.

Pour les déchèteries, il n'existe pas de ratio équipement/habitant mais plutôt une répartition géographique : 1 déchèterie à moins de 15 à 20 km de chaque usager. De par l'implantation de ses 4 déchèteries, la collectivité répond à cet indicateur.

Les déchèteries

4 sites exploités en régie

- La Chaussée, Saint Hilaire de Riez
- Le Peuble, Brétignolles sur Mer
- Le Soleil Levant, Givrand
- Dolbeau, Coëx

Les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération peuvent accéder aux déchèteries via un système de contrôle d'accès. Ils sont limités à 2 m³/jour/foyer.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon la nature et le volume des déchets apportés en déchèterie. Ils sont limités à 2 m³/jour par professionnel (5 m³ pour les végétaux).

L'accès est interdit aux tracteurs agricoles et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.



Localisation des déchèteries

Déchets acceptés en déchèterie

- plastiques souples
- bois
- carton
- déchets ultimes
- objets valorisables
- polystyrène
- végétaux
- ferraille
- verre
- papier
- plaques de plâtre
- déchets d'équipements électriques et électroniques
- mobilier
- plastiques rigides
- cartouches d'encre
- gravats
- déchets dangereux
- radiographies

Horaires d'ouverture

		Déchèterie de Brétignolles sur Mer	Déchèterie de Coëx	Déchèterie de Givrand	Déchèterie de Saint Hilaire de Riez
LUNDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MARDI	MATIN	8h30 à 12h00 (1)		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00 (1)		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MERCREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
JEUDI	MATIN	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
VENDREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
SAMEDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00

* 18h, du 1er avril au 30 septembre
(1) déchèterie de Brétignolles sur Mer fermée le mardi du 1er octobre au 31 mars

La collecte

Elle s'effectue en régie pour l'ensemble des flux ramassés.

2017 a été l'année de la mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages. Les tournées de collecte ont subi des modifications importantes pour absorber l'augmentation du tonnage et du volume induit.

En 2018, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a adopté la redevance incitative visant à diminuer les quantités d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et augmenter la part des recyclables. Ceci a entraîné une baisse notable des tonnages des ordures ménagères et une augmentation des emballages.

Ordures ménagères résiduelles (OMR)

Mode de collecte : les usagers du service peuvent utiliser le service en porte à porte (bac individuel) ou en apport volontaire via un maillage du territoire.

91 conteneurs sur le territoire (hors équipement des campings)

72 % des résidences principales présentent exclusivement en porte à porte,
45 % des résidences secondaires utilisent exclusivement les points d'apport volontaire (PAV),
67 % des résidences secondaires ont un forfait qui leur en donne accès.

Fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles

	Janvier - Mars	Avril - Juin	Juillet - Août	Septembre - Octobre	Novembre - Décembre
Ménages	C0,5	C0,5	C0,5	C0,5	C0,5
Campings	C0	C1 à C3	C2 à C7	C1 à C3	C0
Professionnels	C3	C3	C7	C3	C3

C0 = pas de collecte, C0,5 = collecte 1 fois toutes les deux semaines, C1 = collecte 1 fois par semaine, C2= collecte 2 fois, etc.

Emballages ménagers

Mode de collecte : les ménages et les professionnels peuvent utiliser le service en porte à porte (bac individuel) ou en apport volontaire via un maillage du territoire avec 126 conteneurs (hors équipement des campings).

La collecte des emballages ménagers des campings s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.



Verres ménagers

Mode de collecte : sur l'ensemble du territoire, quel que soit le producteur, la collecte du verre ménager s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.



Journaux – revues - magazines

Mode de collecte : sur l'ensemble du territoire, quel que soit le producteur, la collecte des journaux/revues/magazines s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.

Brigade propreté

Suivant la saisonnalité, 0,75 à 2 équivalents temps pleins sont affectés au maintien du niveau de la propreté des points d'apport volontaire. La mission de ces agents contribue à l'accompagnement des communes pour l'exercice de leur compétence propreté urbaine dans laquelle entre la gestion des dépôts sauvages (compétence communale).

Bilan sur la collecte des déchets

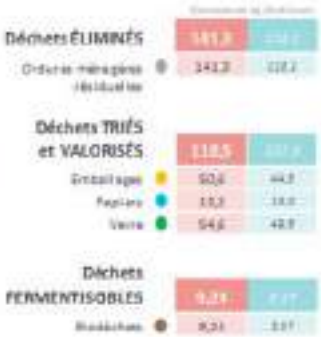
Données générales

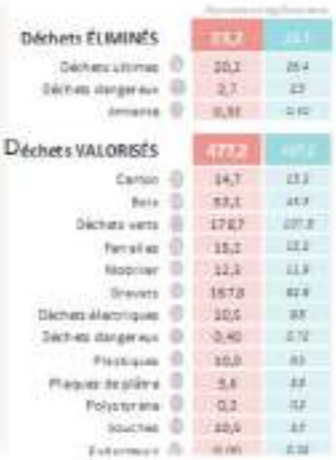
TONNAGE TOTALES	2 024	**2 025**
	63 139	**60 647**
Domicile	21 148	21 203
Déchèterie	41 990	39 444

21 203 tonnes de déchets ont été collectées contre 21 148 tonnes en 2024. (+0,26%; +55 tonnes).

39 444 tonnes de déchets ont été déposées en déchèterie, 41 990 tonnes en 2024 (- 6,06% ; -2 546 tonnes).



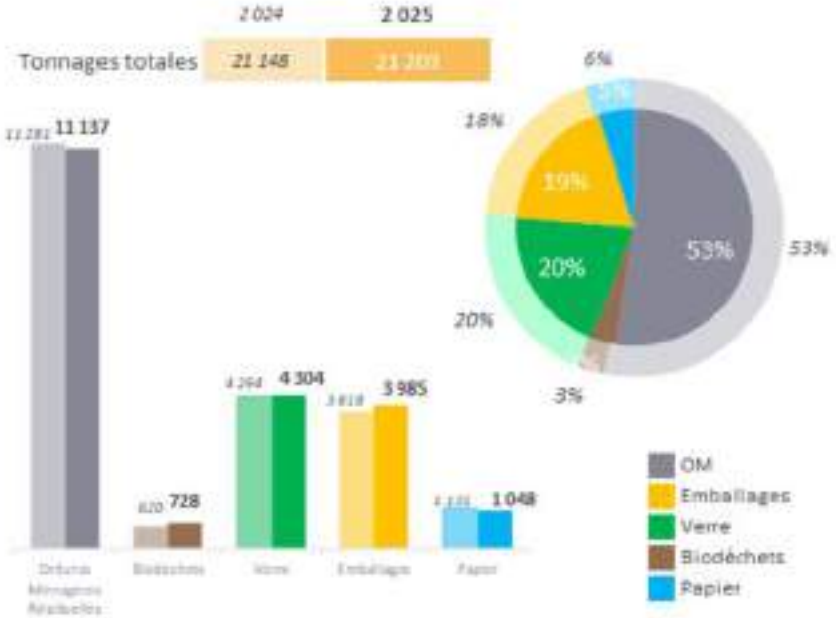




Comparée à 2024, l'année 2025 est marquée par les tendances suivantes :

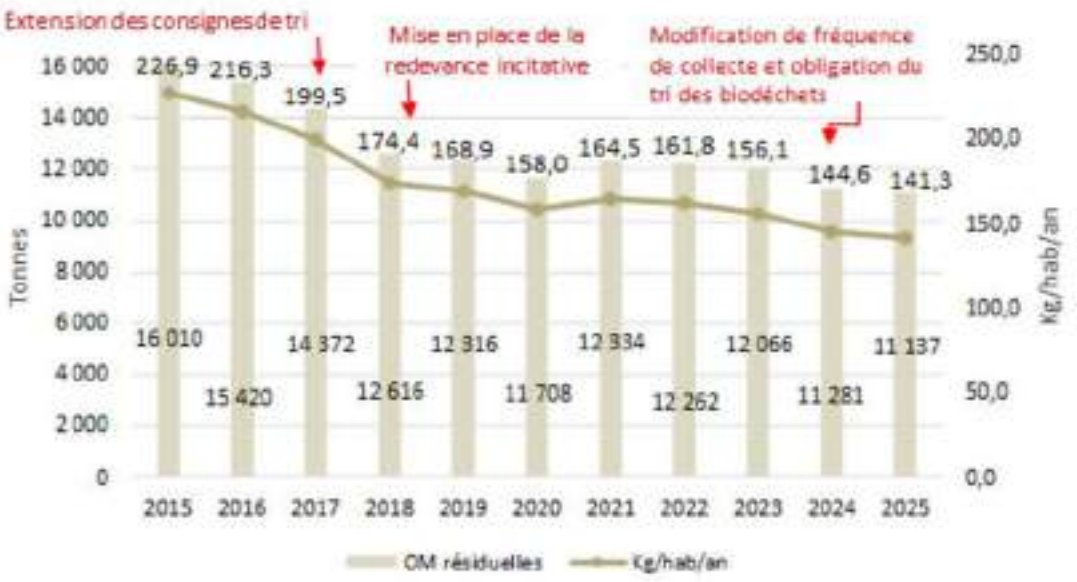
- diminution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles de – 1,3 % (- 144 tonnes),
- diminution des tonnages papiers de – 7,6 % (- 87 tonnes),
- augmentation des tonnages de biodéchets de + 17,4% (+108 tonnes),
- diminution des déchets végétaux en déchèteries de – 6,6 % (- 1 000 tonnes),
- diminution des gravats en déchèteries de – 14,1 % (- 2 170 tonnes),
- diminution des déchets ultimes en déchèteries de – 28,7 % (- 641 tonnes),
- augmentation des tonnages de bois + 36,4 % (+ 1 120 tonnes),
- diminution des tonnages d'ameublement – 44,9 % (- 792 tonnes),
- augmentation des plastiques rigides + 30,1% (+ 169 tonnes).

Tonnages collectés



Ordures ménagères

En 2025, 11137 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées sur le territoire.



Depuis l'adoption des nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en 2017 et de la tarification incitative, l'évolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées est contenue.

En 2024, le changement de fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles (d'une fois par semaine à une fois toutes les deux semaines) et l'obligation de tri des biodéchets ont accentué la baisse de la production par habitant qui se poursuit en 2025.

Les graphiques suivants distinguent la collecte "ménages" de la collecte assimilée "hors ménages".





La fluctuation mensuelle des tonnages est marquée par la typologie touristique du territoire. Entre février et août, les tonnages des ménages ont à peine doublé, de 563 à 1010 tonnes en lien avec les résidences saisonnières, alors que ceux des hors ménages sont multipliés par 12 passant de 63 T à 781 T. En moyenne sur l'année, les hors ménages représentent 23,9% des tonnages, une variation qui va de 9,6 % en mars à 43,6 % en août.

L'incidence touristique sur les tonnages ordures ménagères est essentiellement marquée par les activités professionnelles.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

Ménages uniquement	Ménages + hors ménages	Vendée	France
107,5 Kg/hab	141,3 Kg/hab	118,1 Kg/hab	246 Kg/hab

Source ADEME

Malgré la caractéristique touristique du territoire, en population, la production d'OMR à 107,5 Kg/hab./an est légèrement en dessous de l'ensemble du territoire vendéen, si la production hors ménages y est intégrée, ce ratio est alors de 141,3 Kg/hab./an ce qui souligne le poids des déchets des professionnels (restaurateurs, campings, etc.).

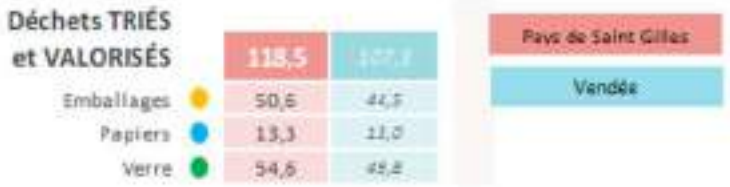
La collecte sélective

Les matériaux concernés par la collecte sélective sont les suivants :

- les emballages,
- les bouteilles, les bocaux et les flacons en verre,
- les papiers : journaux, revues, magazines, enveloppes avec ou sans fenêtre..

En 2025, 9 338 tonnes de ces matériaux ont été ramassées sur l'ensemble du territoire.
Les ratios annuels 2025 en Kg/habitant (DGF) sont les suivants :





Les emballages

La collecte en porte-à-porte des ménages s'effectue toutes les deux semaines (C 0,5) sur tout le territoire avec une exception pour les 3 communes littorales (Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez) dont la fréquence est hebdomadaire (C1) en juillet et août.



Entre 2024 et 2025, les tonnages d'emballages collectés ont augmenté de 4,4 %, le taux de refus augmente légèrement à 26,62 % du tonnage collecté (24,25 % en 2024).

Le verre et les journaux-revues-magazines

Le verre ménager et les journaux-revues-magazines sont exclusivement collectés en apport volontaire.



Depuis 2019, le ratio Kg/hab/an des journaux-revues-magazines collectés a baissé de 46,6 % à 13,3 Kg/hab/an en 2025. Cette baisse s'enregistre dans les mêmes proportions sur tout le département.



Avec 54,6 Kg/hab/an, le ratio de collecte du verre est supérieur de 10 % à celui du territoire vendéen.

Tonnages déposés en déchèterie

39 444 tonnes ont été collectées en 2025 dans les 4 déchèteries du territoire.

ANNEES	2023		2024		2025		Évolution 2024-2025	
Population desservie	77 270		78 029		78 822			
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	%	Tonnage
TOTAL Déchèteries	**41 142**	**522,0**	**41 991**	**532,7**	**39 444**	**500,4**	-6,1%	-2546,9
TOTAL Déchèt.hors déchets verts	**27 421**	**347,9**	**26 907**	**341,4**	**25 360**	**321,7**	-5,8%	-1547,4
Déchets Verts	13 722	174,08	15 084	191,38	14 084	178,68	-6,63%	-999,5
Cartons industriels	1 169	14,83	1 178	14,94	1 156	14,66	-1,85%	-21,8
Ferrailles	1033	13,11	1 160	14,72	1 199	15,21	3,34%	38,7
Bois	1419	18,01	3 077	39,04	4 197	53,24	36,39%	1119,6
Déchets ultimes	2739	34,74	2 230	28,29	1 589	20,16	-28,74%	-641,0
Gravats	15 946	202,30	15 393	195,29	13 223	167,76	-14,10%	-2170,0
Déchets diffus spécifiques	259	3,28	254	3,22	247	3,14	-2,60%	-6,6
Déchets d'équipement électrique	828	10,50	845	10,72	825	10,47	-2,37%	-20,0
Plastiques rigides	432	5,48	560	7,10	728	9,24	30,12%	168,6
Plastiques souples	66	0,83	63	0,80	62	0,79	-1,58%	-1,0
Polystyrène	25	0,32	25	0,32	24	0,31	-4,74%	-1,2
Souches	460	5,83	-	-	830	10,53		**829,9**
Amiante	33	0,41	36	0,45	26	0,33	-26,26%	-9,4
Ameublement	2698	34,23	1 764	22,38	972	12,33	-44,90%	-792,0
Plaques de Plâtre	316	4,00	322	4,08	281	3,56	-12,80%	-41,2

Avec un ratio de collecte en déchèteries de 500,4 Kg/hab/an quand la moyenne départementale est à 340 Kg/hab/an, le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie se distingue par des chiffres relativement élevés.

De 2024 à 2025, la quantité de déchets déposés en déchèteries diminue de 6,1 % en tonnage. Cette baisse tient son origine par le flux des déchets verts qui régresse de 6,63 % revenant à un tonnage légèrement supérieur à celui de 2023. Avec une diminution de 14,1 %, le flux gravats confirme la baisse amorcée en 2024.

La mise en place de l'organisation de la collecte des flux de déchèteries suivant les consignes des éco organismes des nouvelles filières, en lien avec les dispositions de la loi AGEC, font fortement varier les flux déchets ultimes, bois, plastiques, ferraille, ameublement. Ces 5 flux rassemblés diminuent de 1,21 % soit – 106 tonnes apportées en déchèteries (- 1,3 Kg/hab./an). Si les déchets ultimes baissent de 28,74 %, avec la réorganisation des filières qui impliquent de nouvelles consignes, le tonnage du bois progresse de 36,39 % et l'ameublement perd 44,9 %.

Il est à noter que le captage départemental annuel en déchèteries est de 107,8 Kg/hab/an pour les déchets végétaux et de 92,9 Kg/hab/an pour les gravats, alors qu'il est respectivement de 178,7 Kg/hab/an et 167,8 Kg/hab/an sur le territoire. Ces chiffres sont à mettre en corrélation avec l'importance de l'utilisation des déchèteries publiques de ce territoire par les professionnels.



Traitement des déchets

Sites de traitement

Ordures ménagères

Les ordures ménagères collectées sont déposées au centre de transfert de Givrand (85) avant d'être acheminées à l'usine de tri mécano-biologique "Trivaland" à Saint Christophe du Ligneron (85).

Collecte sélective

Les emballages sont transférés sur l'installation de Givrand pour être ensuite dirigés vers le centre de tri départemental Vendée Tri à La Ferrière (85).
Les déchets papiers et verres sont entreposés au centre de transfert de Givrand puis évacués et valorisés dans les filières dédiées.

Tonnages traités

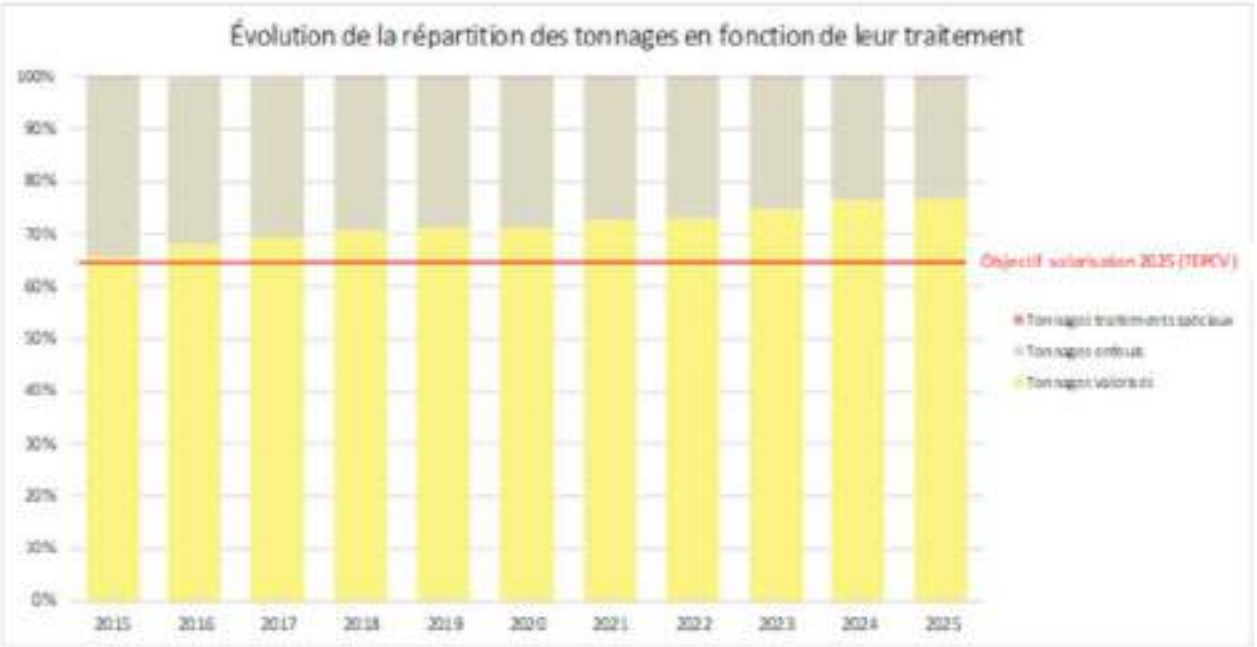
Les tonnages traités sont présentés en lien avec ceux de 2015, année en référence précédent la démarche de mise en place de la redevance incitative au tri (effective en 2018).

ANNEES	2015	...	2018	...	2023	2024	2025	2015-2025
Valorisation collecte sélective	6 474	...	8 059	...	8 770	8 941	9005	39,1%
Valorisation déchèteries	29 591	...	31 994	...	38 112	39 471	37 581	27,0%
Sous-total valorisés (en T)	**36 065**	**...**	**40 053**	**...**	**46 882**	**48 412**	**46 586**	**29,2%**
Ordures ménagères résiduelles	16 010	...	12 616	...	12 066	11 281	11 137	-30,4%
Refus de tri	304	...	662	...	870	926	1 061	249,0%
Déchets ultimes	2 436	...	3 192	...	2 739	2 230	1 589	-34,8%
Sous-total élimination (en T)	**18 750**	**...**	**16 460**	**...**	**15 674**	**14 437**	**13 787**	**-26,5%**
DMS, amiante...	205	...	191	...	292	290	274	33,6%
Sous-total traitement spéciaux (en T)	**205**	**...**	**191**	**...**	**292**	**290**	**274**	33,6%

Total (en T)	55 020	...	56 704	...	62 849	63 140	60 648	10,2%
Population DGF	70 548	...	72 339	...	77 270	78 029	78 822	11,7%
Production totale de déchets en Kg/hab DGF	780	...	784	...	813	809	769	-1,3%

L'extension des consignes de tri pour la partie collecte et les nouvelles filières de valorisation en déchèteries permettent d'augmenter la part des déchets valorisés.

Ces dernières années, les fluctuations les plus importantes sont observées en déchèteries, installations où transitent 2/3 des déchets.



Indicateurs économiques

Ce tableau est issu de la matrice des coûts exportée de SINOE, la base de données de l'ADEME. L'outil permet de se comparer avec des référentiels nationaux et régionaux suivant des règles de remplissages identiques. Les données de la matrice diffèrent du compte administratif. Tonnage des gravats de déchèteries non pris en compte.

	FLUX DE DECHETS ANNEE 2025								Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages ménagers	Verre	Papier	Déchèteries	Biodéchets	Encombrants Porte à porte	Cartons des professionnels	
Coûts de collecte	1 680 481 €	1 735 905 €	231 355 €	152 170 €	1 478 493 €	170 445 €	47 423 €	89 111 €	5 594 383 €
Coûts de traitement	2 716 454 €	1 561 541 €	62 033 €	18 255 €	2 164 791 €	70 972 €	15 205 €	22 089 €	6 651 340 €
Recettes	43 127 €	1 903 603 €	140 581 €	127 080 €	546 244 €	1 234 €	1 101 €	83 420 €	2 845 790 €
TVA	222 281 €	167 848 €	12 751 €	7 201 €	149 371 €	13 774 €	1 175 €	6 100 €	580 501 €
Total	4 576 089 €	1 582 291 €	165 558 €	50 546 €	3 246 411 €	282 957 €	62 702 €	33 880 €	9 980 434 €
Tonnages*	11 137	3 961	4 304	1 048	26 034	728	42	150	47 424
Coûts en €TTC/T	**411 €**	**397 €**	**38 €**	**48 €**	**125 €**	**361 €**	**1 493 €**	**226 €**	**210 €**

* hors gravats de déchèteries

Les coûts de gestion globale se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat.

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Prestataire	Nature prestation	Type contrat	Durée	Montant annuel prestation TTC	Échéance
GRIVET FILS SARL	Entretien, réparation mécanique poids lourds	Marché public	1 an au 01/07/2024, renouvelable 3 x	334 612,54 €	30/06/2028
COMPAGNIE PÉTROLIÈRE DE L'OUEST	Fourniture carburants		1 an au 26/12/2022, renouvelable 3 x	360 566,05 €	25/12/2026
CHOUTEAU PNEUS CHALLANS	Entretien, réparation , reprise pneumatique poids lourds		1 an au 20/10/2024, renouvelable 3 x	58 188,70 €	19/10/2026
SIMPLICITI	Fourniture, maintenance, assistance système identification bacs		1 an au 14/03/2022, renouvelable 3 x	11 184,00 €	13/03/2026
SU BLANCHISSERIE	Location, entretien vêtements de travail		1 an au 06/08/2025, renouvelable 3 x	25 230,98 €	05/08/2029

Compte de résultat du service Régie - Collecte

Section fonctionnement Recettes

Libellé	CA 2025
Atténuation des charges (remboursements frais de personnel, etc.)	145 066,09 €
Produits des services (REOM, vente composteurs, etc.)	10 788 154,97 €
Dotations et participations	0,00 €
Autres produits de gestion courante	220 563,51 €
Produits exceptionnels (vente de bacs, de conteneurs, etc.)	293 517,90 €
Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	11 447 302,47 €
Opérations d'ordre	116 776,00 €
TOTAL RECETTES	11 564 078,47 €

Le financement du service est principalement assuré par la facturation de la Redevance des Ordures Ménagères Incitative (R.E.O.M.I), dont le montant représente plus de 98 % des produits des services et 92 % des recettes réelles.

Le barème tarifaire de la R.E.O.M.I est calculé en fonction des services rendus, il comprend notamment :

- la collecte des ordures ménagères en porte à porte et en points d'apport volontaire,
- la collecte des emballages en porte à porte et en points d'apport volontaire,
- la collecte des verres et des journaux, revues, magazines en points d'apport volontaire,
- le transport et le traitement des ordures ménagères,
- le transport, le tri et la valorisation des déchets recyclables,
- la collecte, le transport et le traitement des déchets issus des déchèteries,
- l'équipement des habitants en moyen de pré-collecte,
- la gestion globale du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés (les achats de matériels et fournitures, les impôts, taxes, les charges de personnel, les charges de gestion courante, les charges financières, les charges exceptionnelles, les amortissements et provisions, les dépenses d'investissement nécessaires au fonctionnement du service).

La facturation s'effectue après chaque semestre échu, soit en juillet pour le 1er semestre et en janvier N+1 pour le 2e semestre.
Une facturation mensuelle est lancée pour les foyers quittant le territoire dans le mois.

Les recettes de fonctionnement :

Libellé	CA 2025
Charges à caractère général (carburant, entretien/réparations, assurances, etc.)	1 649 054,33 €
Charges de personnel (salaires - GTV - point d'indice - etc.)	3 535 560,77 €
Autres charges de gestion courante (cotisation TRIVALIS/créances irrécouvrables)	4 583 243,43 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	5 019,98 €
Charges exceptionnelles (dégrèvement de facturation)	5 160,38 €
Dotations aux provisions (paiement CET)	4 950,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	9 782 988,89 €
AMORTISSEMENTS	1 019 545,53 €
TOTAL RECETTES	10 802 534,42 €

Après les charges de personnel, le carburant pour 413 201,19 € et l'entretien des véhicules de collecte pour 373 480,18 € représentent les principales charges de fonctionnement du service.

La cotisation Trivalis, à hauteur de 4 390 027 €, englobe l'ensemble des dépenses de traitement.

La répartition des charges et recettes de traitement est présentée dans le tableau ci-après. La différence entre le montant de la cotisation versée pour l'exercice (4 390 027 €) et les dépenses réelles (4 323 704 €) fait l'objet d'une régularisation en année n+1.

Répartition des dépenses de traitement 2025 (participation au syndicat de traitement des déchets TRVALIS)	
Ordures ménagères résiduelles	2 637 607 €
Biodéchets	65 553 €
Tout venant	563 504 €
Déchèteries (autres flux)	1 359 595 €
Tri (emballages, verres, papier)	1 345 947 €
Refus de tri	238 809 €
Charges de structure du syndicat	457 279 €
TOTAL DÉPENSES 2025 HT (1)	**6 668 294 €**
Reventes matériaux collecte sélective (emballages, verres, papier)	398 812 €
Produits soutiens des éco-organismes collecte sélective	1 736 362 €
Produits soutiens éco-organismes déchèteries	312 120 €
Revente produits déchèteries (cartons, ferrailles, etc.)	250 783 €
TOTAL RECETTES 2025 HT (2)	**2 698 077 €**
Total réalisé en 2025 HT (1) - (2)	3 970 217 €
TVA acquittée	353 487 €
Total réalisé en 2025 en € TTC	**4 323 704 €**

La contraction des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement du budget gestion des déchets laisse apparaître **un résultat de fonctionnement excédentaire sur l'exercice 2025 de 1 664 313,58 €.**



Section investissement Recettes

Libellé	CA 2025
FCTVA	417 077,19 €
Subventions : Région (véhicules à Hydrogène) + ADEME (biodéchets)	91 192,99 €
Excédent d'investissement reporté	3 363 166,69 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	3 871 436,87 €
Amortissements	1 019 545,53 €
TOTAL RECETTES	4 890 982,40 €

L'excédent d'investissement va permettre d'autofinancer une partie du renouvellement des installations (déchèteries), du matériel (véhicules) et des moyens pour développer le tri des biodéchets.

Dépenses

Libellé	CA 2025
Remboursement du capital des emprunts	40 000,00 €
Investissements (camion, conteneurs, station hydrogène, travaux déchèteries, etc.)	3 512 273,64 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	3 552 273,64 €
Opérations d'ordre	116 776,00 €
TOTAL DÉPENSES	3 669 049,64 €

Investissements	Montant en €	%
Camions de collecte des ordures ménagères	2 230 300,53 €	63,50
Conteneurs à emballages et verres et papiers	207 669,61 €	5,91
Bacs roulants et abris bacs	94 186,20 €	2,68
Contrôles d'accès aux conteneurs (redins)	58 064,87 €	1,65
Pavillons de compostage	55 891,40 €	1,59
Matériel embarqué	11 040,00 €	0,31
Travaux déchèterie de Saint Hilaire de Riez	493 256,11 €	14,04
Travaux déchèterie de Brétignolles Sur Mer	229 031,65 €	6,52
Travaux déchèterie de Givrand	65 672,33 €	1,87
Signalétique déchèteries	46 731,66 €	1,33
Nettoyeur haute pression	10 444,44 €	0,30
Enregistreur appels téléphoniques	9 984,84 €	0,28
TOTAL	**3 512 273,64 €**	**100**

Le résultat de l'exercice en section investissement est excédentaire de 3 512 273,64 €. L'excédent d'investissement va permettre d'autofinancer une partie du renouvellement des installations (déchèteries), du matériel (véhicules) et des moyens pour développer le tri des biodéchets.

Conclusion et perspectives

Que ce soit en collecte comme en déchèteries, les tonnages produits sur le territoire sont en baisse de 2024 à 2025. La communication et les actions visant le tri à la source de biodéchets contribuent à cette évolution. Le flux des gravats confirme sa baisse avec une diminution de plus de 14 %. Pour les déchets verts dont le captage est également très important, la baisse reste timide. À l'échelle de l'Agglomération, les quantités de déchets collectés diminuent de 4,9 %. Sur la partie déchèterie, les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la REP PMCB complexifient la gestion technique et financière de ces installations. Malgré une baisse en 2025, certains ratios de collecte en déchèteries restent anormalement élevés (déchets verts, gravats, etc.).
La rationalisation du service de collecte en porte-à-porte et la mise en place des filières REP en déchèteries permettent de contenir un budget de plus en plus contraint.

Les perspectives pour l'année 2026 seront dans la continuité de 2025

- Renforcer le compostage individuel ainsi que le compostage collectif pour les particuliers ;
- Rationnaliser la collecte des biodéchets auprès des professionnels ;
- Étudier la possibilité d'une collecte des biodéchets des ménages ;
- Travailler sur la prévention des déchets ;
- Renforcer la communication sur le service et son fonctionnement (le compostage, le tri, le zéro déchet, comment consommer moins de plastique, etc.).

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Depuis le 1er janvier 2018, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération exerce la compétence d'assainissement des eaux pluviales et usées (collectif et non collectif). Les biens nécessaires à l'exécution de la compétence sont mis à disposition de l'Agglomération.

EAUX USÉES - COLLECTIF

L'assainissement en réseau

Les missions principales du service

- délimiter les zones relevant de l'assainissement collectif et non collectif (zonage d'assainissement eaux usées),
- contrôler les raccordements au réseau public
- réaliser la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, et l'élimination des boues produites.

En quelques chiffres

52 110 abonnés

3,12 millions de m³ d'eaux usées collectés, assujettis à la redevance assainissement

688 kms de réseaux de collecte

5,6 millions de m³ d'eaux usées traités sur les stations d'épuration du territoire

140 postes de refoulement

6 stations d'épuration à boues activées

1 station d'épuration à boues granulaires



Financement du service

Redevance assainissement

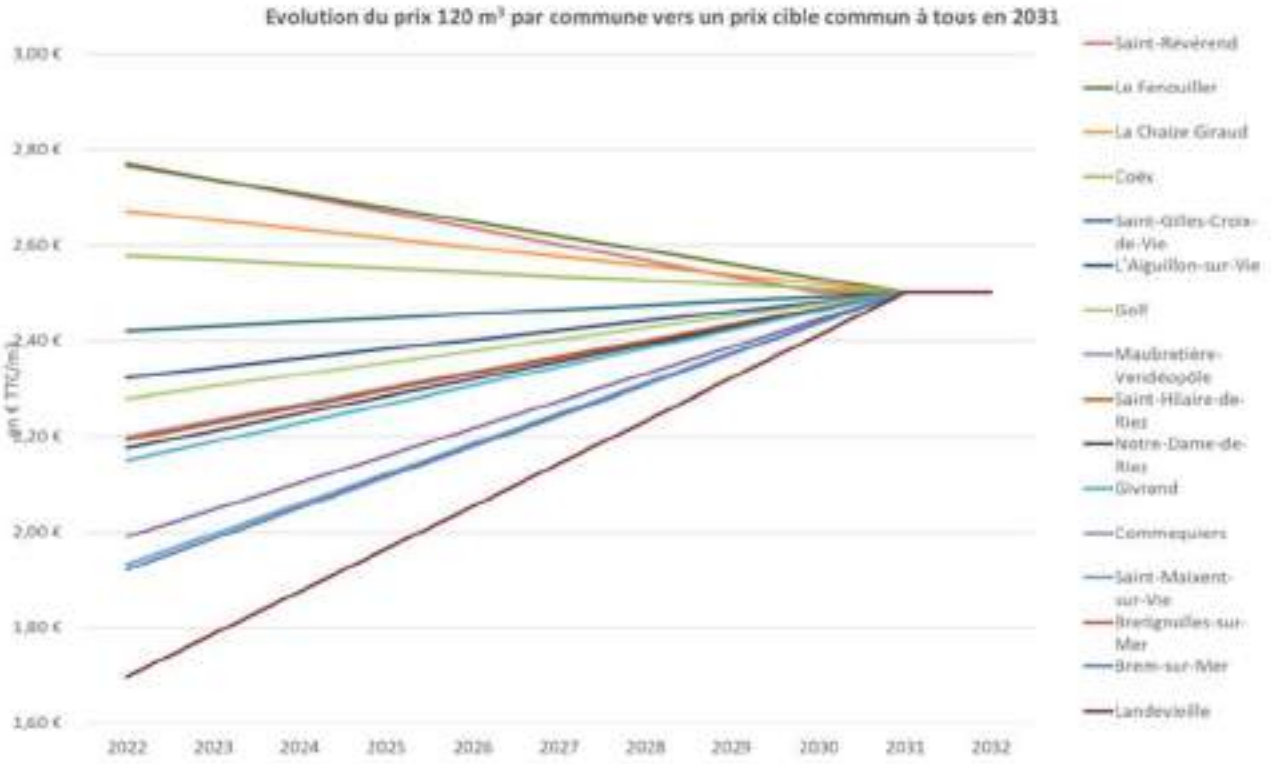
La redevance est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur avec :

- une part fixe (abonnement),
- et une part variable (proportionnelle à la consommation d'eau).

En cas d'absence de compteur (ex : un puits), un forfait au m³/an/hab est appliqué.

La tarification de 2025 s'est inscrite dans la continuité des années précédentes. En effet, une harmonisation des tarifs de chaque collectivité pour atteindre un tarif unique avait été votée par le Conseil communautaire courant 2021 avec pour objectif, à horizon 2031, un tarif de 2,50 € TTC/m³ (base 120 m³).

Synthèse graphique de la convergence par commune



Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

S'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement des eaux usées. **Le montant de cette participation a été uniformisée sur les 14 communes du territoire, il s'élève à 1750 €** pour les immeubles d'habitations individuelles neufs (des tarifs spécifiques sont appliqués pour les autres types de construction, voir délibération) depuis le 1er janvier 2024.

Règles et mode de fonctionnement du service

Contrôle des raccordements dans le cadre de vente immobilière

Depuis le 1er janvier 2025, le service Assainissement réalise, à la demande des usagers, des contrôles de diagnostic des installations d'assainissement. Ces derniers sont obligatoires depuis juin 2018 et doivent être datés de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

Travaux de raccordement / viabilisation

Les travaux de raccordement des nouvelles constructions à un réseau d'assainissement des eaux usées existant sont à la charge des demandeurs et doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise autorisée par la Communauté d'Agglomération à travailler sur les réseaux publics. Une liste d'entreprises s'engageant à respecter la charte pour la réalisation des ouvrages et travaux d'assainissement collectif est alors fournie aux demandeurs.

Mode d'exploitation des ouvrages – Gestion des urgences
Sur proposition du Conseil d'Exploitation "Assainissement", le Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 a décidé la mise en place d'une régie indirecte avec des marchés de prestations de service avec un allotissement géographique (2 lots).



Numéro à contacter en cas d'urgence, 02 51 55 33 44
Redirige vers la société en charge de l'assainissement sur sa commune 24/24 et 7j/j7.

Les prestations ont démarré au 1er janvier 2022 pour une durée de 4 ans. Reconductibles deux fois par période de 1 an et assurées, pour les deux lots, par Veolia.

Budget 2025

9,9 M € Fonctionnement **13 M €** Investissement

EAUX USÉES - NON COLLECTIF

L'assainissement par installation particulière chez les usagers

Missions principales

Depuis le 1er janvier 2025, le service assure le contrôle de vente des installations SPANC dans le cas d'une session immobilière.

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'Assainissement Non Collectif (ANC),
- Contrôler les installations d'ANC,
  - le contrôle de conception de l'étude de filière ANC (installations neuves),
  - le contrôle de bonne exécution des travaux d'ANC avant remblaiement (installations neuves),
  - le contrôle de bon fonctionnement : contrôle périodique obligatoire. Tous les 4 ans pour les ANC non conformes, tous les 8 ans si absence de non-conformité ou conformes,

En quelques chiffres

2 308 installations

99 contrôles de conception

65 contrôles de vente

71 contrôles de bonne exécution

39 contrôles de bon fonctionnement



Financement du service

Le service public fait l'objet de redevances assurant ainsi l'équilibre financier. Ces redevances sont liées aux différents types de contrôles réalisés par le service (conception, bonne exécution sur le terrain après travaux, bon fonctionnement, avant une cession immobilière...).

Conformité

Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif est un indicateur qui a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

Nombre d'installations contrôlées conformes, mises en conformité ou ne présentant pas de de risque (VP.166 + VP267)	Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service (VP.167)	Taux de conformité année N en %	Taux de conformité année N-1 en %
1 716	2 308	74,4	79

Programme de subvention

Depuis 2019, l'Agglomération propose une aide financière pour la réhabilitation des assainissements non conformes, pour les propriétés privées acquises avant 2011. En 2020, cette aide a été modulée en fonction des revenus de l'année N-1, selon les barèmes nationaux fixés par l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). Un règlement de subvention précise les modalités d'attribution de l'aide. Le taux de subvention potentiellement applicable est attribué, pour un plafond de 11 000 € TTC de travaux selon les conditions suivantes :

- ménages aux ressources très modestes : 50 % (aide maximale de 5 500 €),
- ménages aux ressources modestes : 35 % (aide maximale de 3 850 €),
- autres ménages : 20 % (aide maximale de 2 200 €).

Pour les assainissements acquis APRES le 1er janvier 2011, une aide forfaitaire de 500 € peut être attribuée aux ménages aux ressources très modestes.

49 400 € engagés | **13** projets de réhabilitation | **159 839 €** montant total de travaux et étude de filière

EAUX PLUVIALES URBAINES

Missions principales du service

- Maîtrise des pollutions pour les faibles pluies : préserver ou restaurer la qualité des milieux récepteurs par la maîtrise des flux en temps de pluie et la limitation des phénomènes d'érosion, favoriser l'alimentation des nappes d'eaux souterraines.
- Prévention des inondations pour les pluies plus importantes : limiter les inondations liées au ruissellement pluvial ou aux débordements des systèmes d'assainissement ; en cas d'événement exceptionnel, assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Limiter la dégradation du fonctionnement des stations de traitement des eaux usées par temps de pluie et les risques de non-conformité.
- Penser l'aménagement en intégrant les 3 enjeux précédents afin de réaliser des systèmes de gestion des eaux pluviales capables de gérer différentes pluies ; faire des eaux pluviales un levier de valorisation des projets d'aménagement, ce qui nécessite un spectre de compétences (ingénieurs, urbanistes, paysagistes...).

La prise en compte de ces missions impose à la collectivité compétente la mise en place d'un zonage permettant de maîtriser l'écoulement des eaux pluviales urbaines et de ruissellement et de pallier tout risque de pollution lié à ces écoulements. En 2018, seules les communes de Saint Hilaire de Riez et Brem sur Mer disposent d'un zonage assainissement eaux pluviales approuvé.

Le schéma directeur des eaux pluviales urbaines est en cours sur l'ensemble du périmètre.

En quelques chiffres

200 bassins d'orage

600 km de réseau d'assainissement pluvial

2 systèmes d'injection des eaux pluviales dans la nappe (Saint Hilaire de Riez)

2 stations de pompage de grosse capacité (quai Gorin et boulevard Pompidou à Saint Gilles Croix de Vie)

Financement du service

Le financement de la gestion publique des eaux pluviales relève du budget général de la collectivité, aidé de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. En 2018 les élus communautaires ont décidé que les charges et dépenses réelles effectuées sur chaque commune de ce service soient impactées par une révision des attributions de compensation versées aux communes.

Les dépenses relatives aux eaux pluviales sont inscrites et financées par le budget de l'Agglomération. Néanmoins, les coûts correspondant font l'objet d'une répercussion financière auprès des communes concernées dans les années qui suivent leur réalisation, conformément aux modalités de répartition en vigueur.

Travaux d'assainissement

L'Agglomération assure la continuité des projets initiés par les communes ou inscrits dans leur Plan Pluriannuel d'Investissement. Elle établit en intégrant ses travaux, son propre Plan Pluriannuel d'Investissement.

Budget 2025

182 000 € Fonctionnement

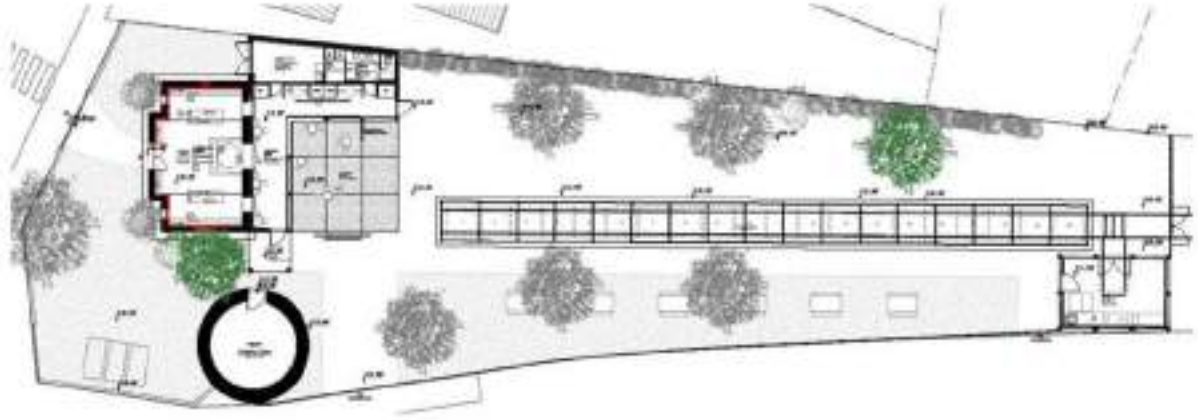
3,1 M € Investissement



TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS

Réhabilitation et extension du Vélorail, à Commequiers

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne
Phases faisabilité jusqu'à la réception de chantier
Ouverture dossier : août 2023



Surface bâtiment : 132 m² (existant + extension + atelier) / montant travaux : 400 000 € HT
Au 31/12/2025 : chantier en cours, fondations coulées

Rénovation de deux équipements à Saint Hilaire de Riez

1/ La salle de la Faye
2/ L'école Henry Simon
Prestation : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : mai 2023





MONTANT TRAVAUX ÉCOLE : 545 000 € HT
MONTANT TRAVAUX SALLE DE LA FAYE : 620 000 € HT

Projet reporté pour la salle de la Faye
Projet validé pour l'école. Au 31/12/2025 : PC en cours d'instruction

Redistribution et optimisation des espaces au profit de France services

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne
Relevés sur site
Plans de l'existant, estimations de travaux, désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre, plans projet
Ouverture dossier : septembre 2023







Montant travaux : 35 000 € HT
Inauguré le 03/06/2025

Construction hangar de stockage, Brétignolles sur mer

Le 18/10/2024, la mairie de Brétignolles sur Mer a contacté le service construction pour apporter une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage au projet de construction d'un hangar de stockage au centre technique municipal de la commune.
Prestations: Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier: Octobre 2024



Surface bâtiment: 950 m²
Montant travaux estimé : 677 000 € HT (11/2024)

28/11/2025 : marché travaux clôturé pour un début de travaux en janvier 2026.

Bâtiment ex Fil'mer

Suite à l'acquisition du bâtiment Fil'mer par l'Agglomération, un permis de construire a été déposé en juillet 2024, pour les projets d'écocyclerie et d'épicerie sociale intercommunale. Un atelier comme espace d'échange et d'apprentisssage est venu compléter les services.





Surface bâtiment : 2 321 m² (étage compris)
Montant travaux : 620 000 € HT

Inauguration le 07/11/2025

Aménagement du R+2, siège Agglomération



Prestations : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : juin 2024

Montant des travaux : 257 000 € HT
Au 31/12/2025, phase prépa pour démarrage du chantier le 05/01/2026

Rénovation déchèterie, Saint Hilaire de Riez

Prestation : maîtrise d'ouvrage
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : septembre 2023

Montant des travaux : 2 349 000 € HT
Au 31/12/2025 Le chantier était clôturé et le terrassement achevé.



Agrandissement vestiaire hommes service Collecte

Prestations : maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : septembre 2025

Montant des travaux : 50 000 € HT
Au 31/12/2025 Les lots venaient d'être attribués aux titulaires.



Aménagement open space, La Balise

Prestation : maîtrise d'œuvre
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : juin 2024

Montant des travaux : 85 000 € HT
Au 18/12/2025 : Les travaux s'achevaient avec la pose du revêtement de sol PVC.



Création salon socio coiffure, Saint Maixent sur Vie

Prestation : maîtrise d'œuvre
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : octobre 2025

Montant des travaux : 45 000 € HT
19/12/2025 : Les titulaires du marché étaient notifiés.



Brise soleil, CTI

Prestation : maîtrise d'œuvre
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : juin 2025

Montant des travaux : 57 000 € HT
30/09/2025 : Les travaux étaient réceptionnés



Siège OTI

Prestation : assistance à maîtrise d'ouvrage
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : juin 2025



Centre médico-social, Lycée

Prestation : maîtrise d'œuvre
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : avril 2025



Modulaire, Drague des ports

Prestation : maîtrise d'œuvre
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : juillet 2025

Montant des travaux : 2 600 € HT
17/12/2025 : Demande de permis de construire en instruction



05

LES RESSOURCES À L'APPUI DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

MUTUALISATION

PRÉSENTATION

Les collectivités territoriales font face à de nouveaux défis

Aujourd'hui, les collectivités territoriales sont confrontées à des **contraintes croissantes**, parmi lesquelles :

- un niveau croissant de service attendu par la population,
- une complexité accrue des dossiers à traiter, nécessitant un haut niveau d'expertise et la maîtrise d'outils techniques sophistiqués,
- une diminution des aides (financières et techniques) de l'État liées aux contraintes financières.

Ce qui entraîne une nécessaire évolution des pratiques

Face à ces enjeux, les collectivités doivent engager une réflexion stratégique autour de plusieurs axes :

- renforcer la cohérence et la qualité du service rendu à l'usager,
- mutualiser les compétences et les expertises à l'échelle intercommunale,
- optimiser les moyens humains, matériels et financiers dans une logique de rationalisation et d'efficience,
- sécuriser les pratiques au regard des évolutions réglementaires.

Ceci afin de répondre à différents enjeux et objectifs :

- maîtriser les dépenses publiques et optimiser les modes de fonctionnement (moyens et ressources),
- renforcer la cohérence de l'action publique sur le territoire et un service de proximité,
- assurer une continuité et le développement du service public,
- proposer une meilleure qualité de service rendu et bénéficier de nouveaux champs d'expertise,
- répondre au mieux à un niveau croissant d'attentes de la part des citoyens,
- améliorer l'efficacité de l'action publique et proposer de nouveaux services,
- développer et renforcer les solidarités intercommunales.

La mutualisation : un levier stratégique

Dans ce contexte, la mutualisation prend tout son sens. Elle se définit comme la mise en commun de moyens humains, financiers et logistiques entre différentes structures, dans le but de réduire les coûts et de générer des économies.

Elle peut s'opérer selon deux modalités principales :

- **dans le cadre de compétences transférées,**
- **en dehors de tout transfert de compétence.**

La mutualisation peut prendre des formes variées : partage de personnels, de matériels, de services ou d'équipements. Elle peut être :

- **descendante** (de l'intercommunalité vers les communes),
- **ascendante** (des communes vers l'intercommunalité),
- **horizontale** (entre communes).

Une démarche politique et humaine

La mutualisation résulte avant tout d'un **choix politique de gestion publique**, visant à faire évoluer le service public.
Les élus et les agents constituent des acteurs essentiels dans la réussite et le développement des démarches de mutualisation. La mutualisation contribue également au renforcement de la solidarité intercommunale et à la réduction des disparités entre collectivités du territoire.

Activité du service

Services communs

› Service Autorisations du Droit des Sols (ADS) mutualisé avec les communes du territoire :
→ 282 111,00 € refacturés
› Collaborateur de Cabinet mutualisé avec la commune de Saint Gilles Croix de Vie :
→ 28 087,06 € refacturé
› Service Système d'Information mutualisé avec les communes, le CIAS, un CCAS et l'OTI :
→ 1 461 postes informatiques gérés
→ 205 952,84 € refacturés
Un avenant a été pris durant l'année 2025, prise d'effet au 1er janvier 2026
› Services Ressources Agglomération (RH, Finances, Techniques, Juridique, Marchés Publics, Communication, SI) : mutualisés avec le CIAS
→ 299 485,08 € refacturés

Les services communs permettent de mutualiser des expertises techniques et réglementaires, d'harmoniser les pratiques et d'assurer un niveau de service homogène à l'échelle du territoire.

Référente politique

› Élue référente à la mutualisation depuis le 8 décembre 2022 : Séverine BESSONNET

Instances de gouvernance

› 20 points présentés en Bureau Communautaire
› 4 points présentés en Conseil Communautaire

Des échanges ont été organisés avec les élus, DGS et services du territoire, favorisant le partage des pratiques, l'identification des besoins, la co-construction de solutions adaptées, le développement de réflexions notamment sur la :

- mutualisation des formations obligatoires,
- mutualisation du matériel technique,
- constitution de groupements de commandes,
- réflexion sur une police municipale mutualisée,
- réflexion sur un assistant de prévention mutualisé.

Groupements de commandes

Plusieurs groupements de commandes ont été constitués par l'Agglomération en 2025 à titre gracieux :

- fourniture d'équipements de protection individuelle,
- nettoiement de voirie.

L'Agglomération a également adhéré à un groupement de commandes :

- fourniture et l'acheminement d'énergies (électricité et gaz) avec le SYDEV.

Ces dispositifs permettent de générer des économies d'échelle et de simplifier les procédures. Ils contribuent également à renforcer l'attractivité des consultations en augmentant le volume des marchés et le nombre potentiel de candidats.

Mises à disposition individuelles d'agents

Des mises à disposition d'agents sont en cours de manière formalisée ou non :
Pour l'Agglomération:

- avec les communes de Coëx, de Saint Hilaire de Riez et de Saint Gilles Croix de Vie dans le cadre du dispositif "petites villes de demain",
- avec l'OTI pour le guide meunier au Moulin des Gourmands.

Pour le CIAS :

- avec la commune de Brem sur Mer pour un agent de restauration et un agent d'animation (ALSH).

Mises à disposition de services

Concernant ces mises à disposition de service, il a été facturé aux communes, les services suivants :

- ingénierie,
- construction,
- marchés publics.

Ingénierie & Marchés publics

- 112 400 € facturés (10 communes – 24 dossiers)
- 15 conventions signées (9 communes) pour un montant total estimé à 64 400 €

Il existe également avec le CIAS des mises à disposition de services ascendantes dans le cadre du transfert partiel de la compétence Enfance (Commequiers, Saint Hilaire de Riez, Le Fenouiller, Saint Révérend).

Construction & marchés publics

- 2 200 € facturés (1 commune – 1 dossier)
- 1 convention signée (1 commune) pour un montant total estimé à 10 800 €

Prestations de services

L'Agglomération propose également des prestations adaptées aux besoins des communes (services environnement, DCM, voirie) :

- L'acquisition de données par drone
- L'analyse du trafic routier par radar
- La lutte contre les chenilles processionnaires – service Environnement – 1 163,53 € facturés en 2025 (4 prestations - 3 communes).

Partenariats

- L'Agglomération et le CIAS font appel aux services du Centre de Gestion pour les prestations chômage et la médecine préventive.
- Le CIAS fait appel :
  - à la commune de Coëx pour la fourniture de repas pour le MAMS,
  - à la commune de Saint Révérend pour la fourniture de repas pour l'ALSH.

Mutualisation de matériel : mise à disposition de biens mobiliers

Biens mobiliers

- Clôtures (éco-pâturage)
- Scène mobile : refacturation de 1600 € pour 5 communes bénéficiaires
- Matériel évènementiel
- Broyeurs de végétaux
- Matériel ALSH (CIAS)
- Matériel bathymétrique (SEMVIE et SEM des Ports)
- Matériel de lutte contre les chenilles processionnaires
- Prêts ponctuels
- La Balise : ganivelles et praticables (communes)
- CIAS : minibus de la commune de Coëx (sorties pédagogiques MAMS)

Une réflexion est engagée sur la mise en place d'une convention cadre de mutualisation du matériel afin de formaliser les modalités de mise à disposition, d'optimiser l'utilisation des équipements et de développer de nouvelles coopérations entre collectivités.

Biens immobiliers

Plusieurs biens immobiliers sont mis à disposition de manière descendante ou ascendante notamment pour l'OTI et pour le CIAS dans le cadre de la gestion des ALSH, du RAMi, des MAMS et du LAEP.

Autres formes de mutualisation

- formations obligatoires avec outil partagé de suivi des habilitations,
- centre médico-scolaire,
- formations de prévention,
- gestion de l'Espace Naturel Sensible du Gué Gorand,
- entretien des Ouvrages Portuaires et Départementaux,
- conventions de mise à disposition de locaux pour les permanences France services,
- convention d'objectifs pour le fonctionnement des ALSH associatifs (CIAS),
- formation continue pour les agents ALSH (CIAS),
- outils informatiques (CIAS).



POLITIQUES CONTRACTUELLES

Conformément à ses statuts, la Communauté d'Agglomération met en œuvre les politiques contractuelles avec l'Europe, l'État, la Région, le Département ou tout autre organisme financeur pour l'attribution au territoire de participations financières ou de subventions destinées à la réalisation de projets.

Le **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** :

- constitue la démarche partenariale entre l'État et les collectivités locales,
- traduit de manière opérationnelle les ambitions du territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion de territoire,
- constitue l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et chaque territoire,
- regroupe les démarches contractuelles existantes. Il est composé d'une annexe stratégique et d'une annexe financière,
- a été signé entre l'Agglomération et l'État le 14 octobre 2021,
- regroupe les démarches contractuelles existantes. Il est composé d'une annexe stratégique et d'une annexe financière.

Le travail d'actualisation des projets est un travail collaboratif entre la collectivité et les communes, qui est réalisé avant le comité de pilotage et aussi à chaque fois qu'il y a un recensement de projets à présenter à un fonds (ex : campagne annuelle DETR/DSIL).

466
projets CRTE recensés

4,8 M €
de financements mobilisés ou sécurisés pour le territoire

3
communes engagées dans le programme Petites Villes de Demain

5
projets FEDER structurants accompagnés pour une enveloppe de 1 477 534 €

100 %
montant de l'enveloppe de 1 116 700 € consommée pour le contrat Pays de la Loire 2026



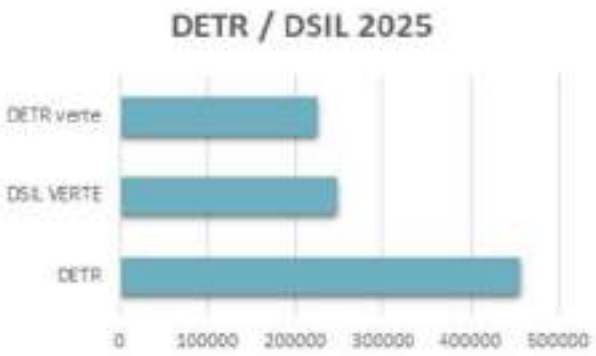
Le Contrat de Relance et de Transition Écologique s'est transformé en Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique en mars 2025.
Ce changement résulte de la décision de l'État de mettre en œuvre une planification écologique ambitieuse fondée sur 3 piliers :

1. **Moins de gaz à effet de serre**
Faire davantage en 7 ans que ce qui a été fait ces 33 dernières années,

2. **Moins de pression sur la biodiversité**
1,4 millions d'hectares à restaurer,

3. **S'adapter à + 4 C° d'ici 2 100**
Se préparer à des étés qui pourraient être en moyenne 5 C° plus chauds par rapport à 1900.

Les fonds de l'État



L'État a accordé **927 989,741 € au titre de la campagne DETR/DSIL 2025**, au bénéfice des communes et de la Communauté d'Agglomération, composé de:

> 247 156,17 € DSIL verte,
> 455 403,01 € DETR,
> 225 430,29 € DETR verte.

Porteurs du projet	Intitulé de l'opération	DSIL Verte	DETR	DETR Verte
Brem sur Mer	Aménagement bourg : construction halle ouverte place du jardin de l'océan		63 222,75 €	
Brétignolles sur Mer	Aménagement skate park			
Brétignolles sur Mer	Extension centre technique municipal			
Coëx	Rénovation équipements sportifs		12 287,63 €	
Commequiers	Rénovation toit façade avant école publique Robert Doisneau		13 249,50 €	
Commequiers	Déploiement système vidéoprotection bâtiments communaux			
Givrand	Intégration dispositif de gestion à distance bâtiments communaux			16 949,00 €
Givrand	Rénovation et équipement maison médicale		160 765,40 €	
Le Fenouiller	Création piste cyclable route Saint Révérend			190 824,50 €
Saint Gilles Croix de Vie	Théâtre de verdure au parc du Petit Bois	97 916,67 €		
Saint Hilaire de Riez	Réaménagement rue Paludiers voirie et piste cyclable liaison Saint Gilles Croix de Vie et centre Saint Hilaire de Riez	149 239,50 €		
Saint Hilaire de Riez	Construction nouveau boulodrome			
Saint Maixent sur Vie	Mise en place pompe à chaleur école			17 656,79 €
Saint Maixent sur Vie	Rénovation toiture restaurant scolaire école publique		8 090,78 €	
Agglomération/CIAS	Transformation banque alimentaire en épicerie sociale intercommunale		20 683,45 €	
Agglomération	Mise en sécurité ponts OA1 pont route de la Marzelle et OA2 barrage des vallées		63 831,00 €	
	Vélo rail : extension/réaménagement accueil et construction bâtiment technique		113 292,50 €	
	Total par catégorie	**247 156,17 €**	**455 403,01 €**	**225 430,29 €**
	Total 2025		**927 989,47 €**	

Fonds vert : accompagnement financier de l'État pour permettre l'accélération de la transition écologique dans les territoires. Il est articulé selon 3 axes:

1. Renforcer la performance environnementale,
2. Adapter les territoires au changement climatique,
3. Améliorer le cadre de vie.

L'État a accordé 276 825,50 € de fonds vert au cours de l'année 2025 au territoire.

En 2025, L'État a lancé la nouvelle mesure de Fonds Vert "Soutien aux PCAET" dont le pilotage était réalisé par l'intercommunalité. Il s'agit d'un soutien financier aux territoires dotés d'un Plan Climat Air Énergie Territorial.

La direction politiques contractuelles a travaillé avec celle de la transition pour recenser les projets communaux et intercommunaux susceptibles d'être éligibles. Ce fonds a permis de financer des projets qui avaient une ambition écologique mais qui ne remplissaient pas toutes les caractéristiques des autres cahiers d'accompagnement du fonds vert.

Les 18 projets identifiés ont été soumis à la Direction des Territoires et de la Mer qui a émis un avis. Les nombreuses contraintes de la mesure (opérations non commencées au moment du dépôt du dossier sur la plateforme démarches numériques, d'un commencement d'exécution au 1er octobre 2025, de la réalisation à 50 % de l'opération au 31 décembre 2025) ont amené à ne retenir que 4 projets pour une enveloppe dédiée au territoire de 164 288 €.

Collectivités	Intitulé de l'opération	Mesure fonds vert	Coût prévisionnel opération	Montant subvention
L'Aiguillon sur Vie	Création cheminement doux sécurisé rue du soleil levant et connection liaisons douces existantes	Soutien aux PCAET	94 882,34 €	33 560,44 €
Notre Dame de Riez	Remplacement systèmes éclairage intérieurs bâtiments communaux par des LED	Soutien aux PCAET	40 976,33 €	32 781,06 €
Saint Gilles Croix de Vie	Acquisition de 37 appuis vélos place de la gare et école de la chapelle	Soutien aux PCAET	10 915,00 €	8 732,00 €
Agglomération	Confortement piste cyclable RD6	Soutien aux PCAET	297 381,66 €	89 214,50 €
Agglomération	Élaboration schéma directeur cyclable et modes actifs	Développement mobilités durables	50 000,00 €	12 537,50 €
SEM des Ports	Modernisation du port	Accélération transition et planification écologique des activités et espaces maritimes	14 178 006,00 €	100 000,00 €
		Total	**14 672 156,33 €**	**276 826,50 €**

Détail Fonds vert mesure soutien aux PCAET

Porteur du projet	Projets	Sous préfecture Synthèse sur l'éligibilité	Date Début travaux Avant le 01/10/2025	Coût Prévisionnel	Fonds vert "Soutien PCAET"	
					Montant	%
Aiguillon sur Vie	Création d'un cheminement doux sécurisé rue du soleil levant, et connection avec les liaisons douces existantes	Eligible	02/10/2025	94 882,34 €	33 560,44 €	35,37%
Notre Dame de Riez	Remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs des bâtiments communaux par des LED : école publique, restaurant scolaire, bibliothèque, mairie, point information	Eligible	01/10/2025	40 976,33 €	32 781,06 €	80,00%
Saint Gilles Croix de Vie	Aménagement vélo place de la gare et aux abords de l'école de la chapelle	Eligible	15/09/2025	10 915,00 €	8 732,00 €	80,00%
Pays Saint Gilles Croix de Vie Agglomération	Confortement de la piste cyclable le long de la RD6 allant de la zone d'activité du Soleil Levant à Givrand au Vendéopôle à Saint Révérend	Eligible	15/09/2025	297 381,66 €	89 214,50 €	30,00%
					164 288,00 €	

Petites Villes de Demain

Le programme Petites dilles de demain (PVD) constitue un outil de la relance au service des territoires. La convention engage les collectivités bénéficiaires à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation.

Le dispositif PVD est composé de 2 conventions: la convention d'adhésion ou convention PVD et la convention cadre valant ORT.
La signature de la convention d'adhésion a permis de bénéficier des premières aides et d'engager l'élaboration (ou la consolidation) du projet de territoire et le déclenchement des co-financements du poste de chef de projet.
La signature de la convention-cadre a permis de mettre en œuvre la stratégie de revitalisation.

Le programme PVD dure 6 ans. Sur le territoire de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de vie, les deux phases sont :
La convention d'adhésion ou convention Petites Villes de Demain : signée le 12 avril 2021 (durée 18 mois), du 12/04/2021 au 07/10/2022.
La convention cadre : (durée conseillée 5 ans), du 07/10/2022 à la fin du mandat.

Les trois axes de la convention-cadre sont :

- L'amélioration de l'habitat,
- Le maintien de l'offre de commerces, services et équipements,
- La ville durable :
  - valorisation du patrimoine et des paysages,
  - reconquête des espaces publics
  - lutte contre l'étalement urbain,
  - apaisement et développement des mobilités.



Petites Villes de Demain poursuit son évolution.
Pour mémoire, les communes de Coëx, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez sont lauréates du programme PVD. Les communes et la Communauté d'Agglomération poursuivent le développement de leurs projets inscrits dans le programme PVD.

Les communes PVD bénéficient d'une aide financière spécifique de la Banque des Territoires en ingénierie, les dossiers étant instruits par le Conseil Départemental.

À ce jour, les communes ont obtenu:
> 25 830.00 € pour Coëx,
> 40 444.50 € pour Saint Gilles Croix de Vie,
> 132 165.80 € pour Saint Hilaire de Riez,

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a perçu 71 754.88 € de la Banque des Territoires et 116 540 € de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires PVD pour le recrutement du chef de projet Petites Villes de Demain.

Les fonds Européens

FEADER (LEADER)

L'Action de Développement de l'Économie Rurale (FEADER – LEADER) a été signée le 19 juillet 2017. Après actualisation de l'enveloppe initiale, le GAL du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a disposé d'une enveloppe de 698 318.99 €. La convention a été soldée en 2024.

FEDER (ITI)

Depuis le 9 mai 2023, date de signature de la convention, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est bénéficiaire du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) via un Investissement Territorial Intégré (ITI) d'un montant de 1 477 534 € pour la période 2021-2027.

Le programme FEDER est décliné en plusieurs axes dont 3 constituent la déclinaison territorialisée du FEDER (ITI) :

- Axe 2: une région plus verte,
- Axe 3: une région plus verte (volet mobilité),
- Axe 5: une région plus proche des citoyens.

Cofinancé par l'Union européenne

Le plan d'action comprend 5 projets répartis sur les 3 axes :

- Axe 2: une région plus verte
  - Deux projets relèvent de la compétence "défense contre la mer" pour une enveloppe de subvention de 454 732 €: réfection du perré de la Grande plage à Saint Gilles Croix de Vie, et réduction de vulnérabilité du Marais Girard à Brétignolles sur Mer,
  - Un projet relève de la préservation de la biodiversité pour une enveloppe de subvention de 78 562 €: animation Natura 2000 Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay période 2024-2027.
- Axe 3: une région plus verte (volet mobilité)
  - Un projet relève du développement des mobilités innovantes pour une enveloppe de subvention de 237 717 €: construction d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre le long de la RD6,
- Axe 5: une région plus proche des citoyens
  - Un projet relève de la promotion de la culture pour une enveloppe de subvention de 706 523 €: Projet de réhabilitation de la Villa Grosse Terre à Saint Hilaire de Riez qui accueillera la microfolie intercommunale.

Parmi les 5 projets, 2 sont payés (travaux de confortement de l'ouvrage de défense contre la mer du Marais Girard et la construction d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre le long de la RD6), 2 sont en cours (animation du site Natura 2000 « Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay » pour la période 2024-2027 et la réhabilitation du bâtiment de la Villa Grosse Terre). Il reste un projet à débuter (réfection du perré de la Grande plage).

FSE+

Une aide européenne FSE+ (Fonds Social Européen +) d'un montant de 419 713.82 € a été accordé au CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour l'animation et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS) pour la période du 01/10/2024 au 30/09/2027.
Le montant de la subvention représente 60 % des dépenses éligibles.

Fonds de la Région

Le contrat Pays de la Loire 2026 (**Contrat PdL 2026**) est le contrat d'aide de la Région avec les territoires de 2024 au 31 mars 2026.
Les projets subventionnés traitent au moins d'une des quatre thématiques régionales emploi/économie, jeunesse, transition écologique, handicap.

Le contrat Pays de la Loire 2026 a pour objectif de financer exclusivement les projets d'investissements publics des territoires et notamment les projets structurants qui répondent aux enjeux du territoire et qui s'inscrivent dans les thématiques retenues par la Région. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est le chef de file.

L'enveloppe dédiée au territoire du pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération d'un montant de 1 116 700 € a été consommée dans son intégralité.

Les projets identifiés sont la construction d'un bâtiment pour l'accueil groupe du site du Moulin des Gourmand (subvention de 267 062 €, porteur du projet Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération), acquisition du bâtiment FILMER pour y installer la recyclerie (subvention 749 638 €, porteur de projet Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération), la restructuration des infrastructures sportives (subvention 50 000 €, porteur de projet commune de Commequiers), la restructuration du complexe sportif phase 1 (subvention 50 000 €, porteur de projet commune de Le Fenouiller).

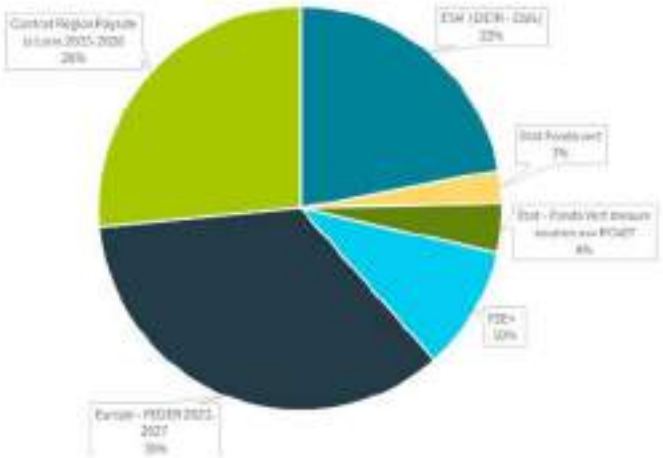
Fonds du Département

Le Conseil Départemental de la Vendée soutient le développement et l'attractivité des communes pour la période 2022-2026.

Le Département retient une stratégie articulée autour de 5 priorités :

- soutenir la production de logements et l'attractivité des communes de la Vendée,
- accompagner la réalisation d'équipements bénéficiant directement aux vendéens,
- doter les territoires d'équipements de qualité pour notre jeunesse,
- soutenir la ruralité et le développement des communes de moins de 1 500 habitants,
- soutenir la réalisation de projets de qualité.

2025 - Financements Etat et contrats pluriannuels



CONCLUSION

L'année 2025 confirme la capacité du service à mobiliser les financements externes au bénéfice des projets communaux et intercommunaux, avec plus de 4,3 M€ de crédits européens, nationaux et régionaux sécurisés pour le territoire.

BUDGET

Le compte administratif s'établit à **85 millions d'euros en recettes** et à **75 millions en dépenses** *(budget principal avec les budgets annexes)*.

L'excédent de fonctionnement a été affecté en priorité à la section d'investissement qui comprend toutes les opérations engagées par les élus au titre du programme pluriannuel d'investissement.

L'intercommunalité a investi plus de **16,3 millions d'euros** (tableau à droite).

IMPOTS ET TAXES	Taux
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,05 %
Taxe d'Habitation (TH)	11,51 %
Taxe sur le Foncier bâti (TFB)	2,98 %
Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB)	2,15 %

La dette globale (budget principal + budgets annexes) s'élève au 31 décembre à **39 948 681,08 €** :

Budget	Capital restant dû au 31/12/2025	Taux moyen	Durée résiduelle
Budget Principal	23 054 188,34 €	2,01 %	18 ans
Budget Assainissement Régie	14 874 471,33 €	1,42 %	19 ans
Budget Annexe Pépinières d'Entreprises	1 080 000,00 €	2,83 %	13 ans
Budget annexe PORTS	900 020,41 €	1,99 %	11 ans
Budget Annexe REOMI	40 000,00 €	0,71 %	1 an

La capacité de désendettement au 31 décembre 2025 s'établit à **3,6 années** et le **taux d'épargne brute à 21 %.**

OPÉRATIONS	MONTANT EN €
Eaux pluviales et poteaux incendie	6 986 084,86 €
Collecte des déchets	3 512 273,64 €
Participations versées dans le cadre de l'OPAH	1 821 613,00 €
Voirie communautaire	1 055 221,12 €
Sentiers cyclables et mobilités	722 901,69 €
Épicerie sociale et recyclerie	335 671,41 €
Extension siège administratif et CTI	288 987,78 €
Fonds de concours versés aux communes	254 867,18 €
Défense contre la mer	226 662,95 €
Zones d'Activités Économiques	210 059,51 €
Moulin des gourmands, vélo-rail et OTI	184 586,19 €
SCOT/PLUIH	169 179,61 €
Véhicules, mobilier, matériel technique et informatique	138 857,40 €
Informatique (logiciels et matériel)	105 426,30 €
Salle de spectacles	99 206,00 €
Equipements sportifs multiplexe, salle de gym, du lycée et Projet Sportif de territoire	88 620,31 €
Eglise de Brem sur Mer	44 017,88 €
Hôtel d'entreprises à Saint Révérend	42 846,36 €
Réserve foncière	32 252,56 €
Gendarmerie	17 750,96 €
Enfance (crèches et centres de loisirs)	7 176,50 €
Port de plaisance de Saint Gilles Croix de Vie	4 508,15 €
Local des restos du coeur	3 993,60 €
Commerces Saint Maixent sur Vie	1 812,40 €
TOTAL	16 332 707,36 €

Compte administratif

RECETTES — 85 088 634,77 €

ENTREPRISES	10 216 543,01 €
Contribution Économique Territoriale (CET)	7 324 873,00 €
Imposition Forf. sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	394 043,00 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	1 078 320,00 €
Taxe sur les friches commerciales	5 913,00 €
Autres : loyers, produits des services, etc.	610 113,42 €
Redevance PORTS	496 024,44 €
Cession bâtiment, terrains, et fonds de commerce	307 297,15 €

HABITANTS	43 402 856,94 €
Taxe d'habitation	15 749 085,00 €
Taxe sur le foncier bâti et non bâti	3 109 938,00 €
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	10 788 154,97 €
Taxe GEMAPI	1 161 736,00 €
Taxe de séjour	1 802 840,07 €
Loyers logements sociaux et établissements pour personnes âgées	436 585,46 €
Droits d'entrées de la piscine	709 490,20 €
Billetterie salle de spectacles	264 132,85 €
Redevance transport scolaire	19 446,46 €
Redevance transports scolaires	289 522,50 €
Redevance centre de loisirs	0,00 €
Redevance aire accueil gens du voyage	20 394,08 €
Redevance assainissement	9 051 531,36 €

PARTENAIRES	14 228 566,58 €
Dotation globale de fonctionnement et compensations de l'ETAT	4 733 870,00 €
Subventions	4 625 011,26 €
Remboursement de frais par autres redevables et opérations pour compte de tiers	1 831 758,64 €
FCTVA	2 027 398,24 €
Produits exceptionnels	1 020 527,44 €
Reprise sur provisions	0,00 €

AUTRES	17 230 664,24 €
Remboursement sur rémunérations	381 818,37 €
Réserve N-1	15 848 845,87 €
Emprunts	1 000 000,00 €

DÉPENSES — 74 988 974,64 €

SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	1 974 612,02 €
Service incendie et SECOURS	1 165 725,80 €
Gendarmerie et sécurité	544 432,37 €
Fourrière animale	18 061,36 €
Gens du voyage	212 801,74 €
Éducation routière et prévention	33 590,75 €

FAMILLE	7 501 937,90 €
Crèches, centres de loisirs et relais assistantes maternelles	2 625 009,98 €
Éducation (transports, actions dans les collèges et médecine)	2 508 880,09 €
Politique en faveur des personnes âgées	198 160,77 €
Mobilités	1 014 790,85 €
Actions sociales (CIAS)	1 155 096,21 €

SPORT ET CULTURE	3 522 654,85 €
Multiplexe aquatique	1 854 434,67 €
Salle de spectacles	1 262 614,25 €
Équipements du lycée	17 448,07 €
Autres sports (judo, tir, gym, golf)	224 821,62 €
École de musique	11 652,67 €
Manifestations sportives et culturelles	107 163,63 €
Patrimoine	44 519,94 €

ENVIRONNEMENT	28 833 003,39 €
Collecte des ordures ménagères	13 294 666,80 €
Protection de la nature, des inondations et gestion de l'eau	1 352 007,82 €
Pistes cyclables et voirie communautaire	1 035 975,80 €
Assainissement	13 150 353,17 €

DEVELOPPER L'ECONOMIE	4 867 276,84 €
Bâtiments économiques	270 517,68 €
Zones d'activités économiques	1 164 167,37 €
Actions économiques	285 124,08 €
Eclairage public et haut débit	43 389,02 €
Actions touristiques	2 193 317,75 €
Ports	910 770,91 €
Agriculture	0,00 €

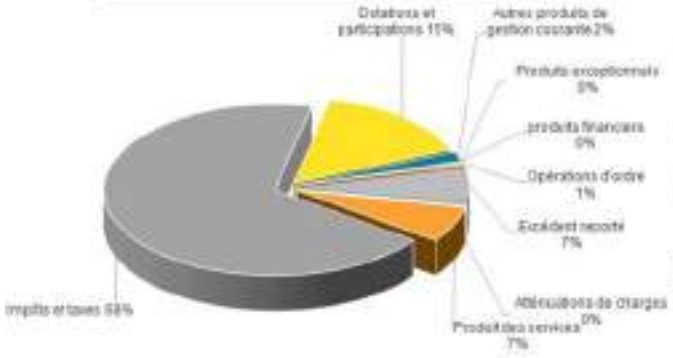
HABITAT	3 311 613,42 €
Parc logements sociaux	0,00 €
Autres logements locatifs	545,96 €
Politique de l'habitat	2 401 800,70 €
Autorisation droit des sols/PLUI	909 263,76 €

ADMINISTRATION GENERALE	24 977 876,22 €
Frais de fonctionnement des services (frais généraux et personnel)	5 229 149,10 €
Bâtiments et réserve foncière	380 035,80 €
Reversement de fiscalité et fonds de concours	11 536 654,75 €
Remboursement de la dette	3 425 524,85 €
Déficit d'investissement N-1	4 245 074,01 €
Opérations pour compte de tiers	161 437,67 €

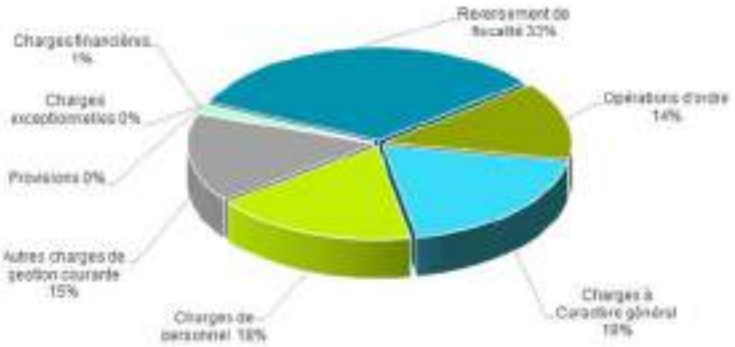
RÉSULTAT CUMULÉ FIN 2025 (EXCÉDENT) — 10 099 660,13 €

BUDGET PRINCIPAL

Les Recettes de fonctionnement : 44 755 072,31 €



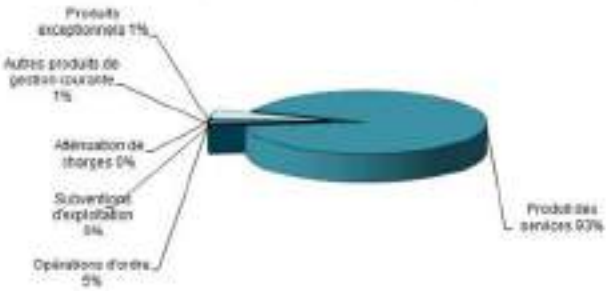
Les Dépenses de fonctionnement 40 447 430,48 €



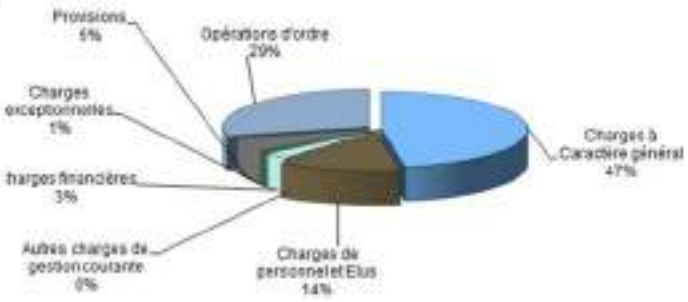
BUDGETS ANNEXES

Budget annexe Assainissement Régie

Recettes de fonctionnement 11 912 965,76 €



Dépenses de fonctionnement 8 596 291,52 €



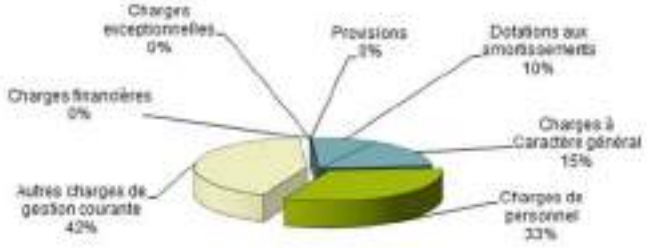
*Budget annexe REOMI**

Redevance d'E**nlèvement des **O**rdures **M**énagères **I**ncitative*

Recettes de fonctionnement 14 205 698 €



Dépenses de fonctionnement 10 802 534,42 €



Budgets annexes cumulés

Budget	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de Fonctionnement	Résultat d'Investissement
Zones d'Activités Economiques	811 523,98 €	811 523,98 €	2 378 840,47 €	302 667,47 €	0,00 €	-2 076 173,00 €
Ensemble Immobilier Beguadière	81 160,40 €	116 023,02 €	188 741,91 €	88 658,09 €	34 860,62 €	-100 083,83 €
Pépinière d'entreprises	73 957,99 €	143 593,60 €	260 295,87 €	197 462,45 €	69 635,61 €	-62 833,42 €
SPANC	110 733,82 €	101 412,52 €	- €	- €	-9 321,30 €	0,00 €
Assainissement Régie	8 596 291,52 €	11 912 965,76 €	5 822 636,74 €	5 944 347,24 €	3 316 674,24 €	121 710,50 €
REOM	10 802 534,42 €	14 205 696,00 €	3 669 049,64 €	4 890 982,40 €	3 403 161,58 €	1 221 932,76 €
PORTS	666 009,41 €	904 590,44 €	813 289,63 €	456 013,84 €	218 581,03 €	-357 275,99 €
TOTAL	20 962 213,54 €	27 995 007,32 €	13 130 854,26 €	11 879 131,28 €	7 033 593,78 €	- 1 252 722,98 €

AFFAIRES JURIDIQUES

La direction juridique assure une **mission d'assistance et de conseil pour permettre la mise en œuvre sécurisée des projets communautaires.** Elle assure **un contrôle interne de légalité des principaux actes** (délibérations, décisions, arrêtés) de l'Agglomération et du CIAS. Elle **instruit les contentieux et les litiges.** Elle **rédige les contrats, baux et conventions**. Elle réalise **la programmation, la rédaction, la passation, l'exécution administrative et financière des achats** pour le compte de l'intercommunalité mais également de communes dans le cadre de mise à disposition de service. Elle suit, en **lien avec les géomètres et les notaires,** l'acquisition et la cession de biens. Elle assure le **suivi des dossiers de sinistres, en relation avec les assureurs et les experts désignés.**

Communauté d'Agglomération

28 arrêtés du Président

6 séances de Conseil Communautaire

183 délibérations de l'assemblée communautaire

9 réunions du bureau communautaire

161 décisions du bureau communautaire

CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

9 séances de Conseil d'Administration

124 délibérations

8 arrêtés

- **32 conventions** ou avenants à conventions conclus
- **7 contentieux** en cours, dont 1 né en 2025
- **5 avis sollicités** auprès de France Domaines pour des cessions, acquisitions ou locations de biens
- **9 cessions foncières, aucune acquisition**

Commande Publique

34 consultations pour l'Agglomération

4 consultation pour le CIAS

7 consultations pour les communes et SEM

6 procédures formalisées

32 consultations selon la procédure adaptée Agglomération et CIAS

897 téléchargements de dossiers de consultation par des opérateurs économiques pour l'Agglomération et le CIAS

241 plis déposés Agglomération et CIAS

96 marchés conclus pour l'Agglomération & le CIAS

87 marchés conclus par l'Agglomération > **54** marchés de travaux | **23** marchés de services | **10** marchés de fournitures

54 marchés de travaux

4 marchés de travaux d'assainissement

- travaux requalification des réseaux EU et EP | rue des Paludiers, Saint Hilaire de Riez et Saint Gilles Croix de Vie 1 083 580,86 € HT,
- travaux assainissement de mise à niveau des postes de refoulement vers la STEP des 60 bornes 367 550,00 € HT,
- Travaux renouvellement réseau eaux usées sous le pont de la Vie 415 375,00 € HT.

3 marchés de travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD)

- 3 marchés de travaux de confortement de la liaison cyclable | entre la ZAE du Soleil Levant et le Vendéopôle à GIVRAND 297 381,66 € HT.

10 marchés de fournitures

- 1 marché de fourniture d'un contrôle d'accès 30 300 € HT,
- 1 marché fourniture/installation pupitre de commande de perches scéniques 89 562 € HT,
- 1 marché de changement du système de déchloramination | Multiplexe aquatique.

46 marchés de travaux de bâtiment :

- 4 lots travaux de réhabilitation ancien bâtiment industriel 174 952,54 € HT,
- 8 lots travaux aménagement du R+2 de l'extension du siège administratif 258 507,12 € HT,
- 15 lots travaux de réaménagement | déchèterie de La Chaussée à Saint Hilaire de Riez ayant fait l'objet d'une relance suite à infructuosité 2 396 458,79 € HT,
- 11 lots travaux d'extension et réhabilitation bâtiment accueil | vélo rail, Commequiers ayant fait l'objet d'une relance suite à infructuosité 485 694,58 € HT,
- 8 lots travaux réaménagement locaux commerciaux | Saint Maixent sur Vie 39 716,75 € HT.

1 marché de travaux portuaires maritimes

- 1 marché travaux de renforcement des pieux | espace du port principal de Port la Vie, Saint Gilles Croix de Vie 96 738,50 € HT,
- 3 marchés fournitures portuaires remplacement/modification panne de pontons de bornes fluides et leurs alimentations | port de plaisance, Saint Gilles Croix de Vie 98 179,08 € HT.

4 marchés liés à la collecte des ordures ménagères :

- 2 marchés fourniture d'une benne à ordures ménagères pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers 204 978,76 € HT,
- 1 accord-cadre de fourniture et livraison de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères.
- 1 accord-cadre de fourniture, installation, maintenance et assistance de système automatique d'identification des bacs de collecte des ordures ménagères

23 marchés de services

7 marchés d'étude

- 1 marché diagnostic et schéma directeur d'assainissement des eaux usées secteur nord 481955.00 € HT,
- 1 marché étude schéma directeur cyclable 50 150 € HT,

- 1 mission d'étude élaboration stratégie de gestion du trait de côte 83 700 € HT,
- 1 marché missions géotechniques : G1, G2 AVP, G2 PRO et G4 dans le cadre de la réhabilitation d'ouvrages d'art 82 000 € HT,
- 1 marché diagnostic béton sur ouvrages d'art 27 700 € HT,
- 1 accord cadre de prestations de conseil en matière fiscale et financière
- 1 marché de conseiller Territoire Engagé Transition Écologique 37 400 € HT.

1 marché de suivi bactériologique des plages 36 018,24 € HT
1 accord cadre de formations en management
2 marchés de transports : 2 accords-cadres de transports réguliers
3 marchés de services de Location et entretien de vêtements de travail et linge
9 marchés d'entretien du patrimoine de la collectivité

- 3 accords-cadres de gestion de cours d'eau : restauration ripisylve, aménagement berges et gestion des espèces exotiques envahissantes,
- 1 accord-cadre de contrôle et maintenance des hydrants,
- 1 accord-cadre entretien dépendances vertes voiries et divers terrains communautaires - fauchage raisonné et débroussaillage,
- 4 accords-cadres à bons de commande d'entretien des véhicules légers et utilitaires.

9 marchés conclus pour le CIAS

1 marché de fourniture

- 1 accord-cadre fourniture/livraison de fournitures scolaires pour les collégiens du territoire.

8 marchés de services

- 1 accord-cadre de gestion de l'accueil périscolaire et de l'ALSH de Landevieille,
- 6 accords-cadres de fourniture et livraison de repas pour les crèches et ALSH,
- 1 marché d'étude, portant sur la réalisation d'une analyse des besoins sociaux.

Mutualisation de la passation et du suivi des marchés avec les communes membres

Celles déjà mises en place via les mises à disposition de service pour la passation des marchés de voirie et de construction ou réhabilitation de bâtiment avec les communes membres ainsi que la constitution de groupements de commande se sont poursuivies à travers la mise en œuvre de **7 procédures** :

- **7 consultations de travaux de voirie** pour les communes de Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Landevieille, Notre Dame de Riez, Le Fenouiller et L'Aiguillon sur Vie.
- **établissement des acomptes** et des décomptes généraux (DGD) des marchés en cours d'exécution confiées par les communes membres,
- **appui dans l'exécution de marchés de rénovation extension de bâtiments** collaboration avec le service "Construction",
- **2 groupements de commande**
  - 1 pour la gestion de l'ALSH et l'accueil périscolaire de Landevieille,
  - 1 pour la fourniture et livraison de repas pour les crèches, ALSH et restaurants scolaires.

Assurances Agglo / CIAS

52 sinistres déclarés pour l'Agglomération

4 sinistres en **responsabilité civile** pour un montant indemnisé de **1 438,56 €.**

132 véhicules assurés Agglomération
39 sinistres en assurance automobile
pour un coût net global de **68 752,67 €.**
5 véhicules assurés CIAS.

Agglomération surface déclarée :
37 639 m²
CIAS surface déclarée : **6 757 m²**

Agglomération : 9 sinistres en assurance dommages aux biens
pour un coût global de **5 691,20 €**
CIAS : 2 sinistres

2 sinistres dommages ouvrages,
concernant la salle de spectacles
La Balise toujours en cours

RESSOURCES HUMAINES

216
agents titulaires et contractuels sur des emplois permanents

Effectifs par catégorie

Catégorie A > 20 agents

Catégorie B > 64 agents

Catégorie C > 136 agents

10.947 392 M €
coût de la masse salariale

Répartition par sexe

116 Hommes

101 Femmes

Pyramide des âges

Moins de 30 ans **21**

30 à 39 ans **36**

40 à 50 ans **70**

Plus de 50 ans **89**

Répartition par filière des emplois permanents

Administrative	**84**
Technique	**118**
Sportive	**14**

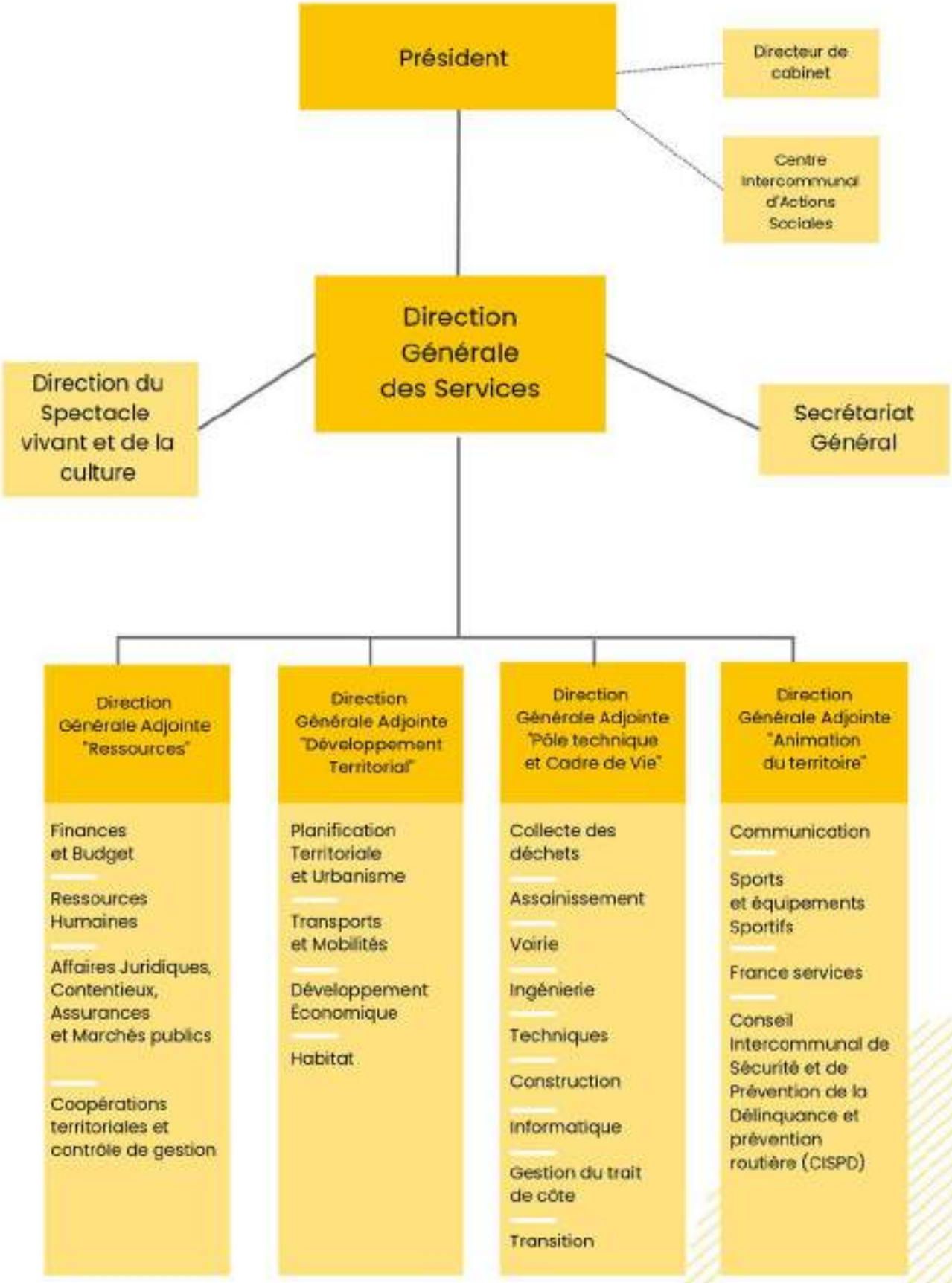
Mouvements de personnel sur emplois permanents

(titulaires + contractuels)

Arrivées **21** agents

Départs **11** agents

ORGANISATION DES SERVICES



COMMUNICATION

*La communication tant **interne** qu'**externe** est assurée **totalement en régie** par la direction de la communication.*
*Son rôle est de **porter à la connaissance des usagers, des collègues et des communes de l'Agglomération les actions concrètes** décidées par les **élus intercommunaux**, dans le cadre de la mise en œuvre du **projet de territoire**.*
À cette fin, plusieurs vecteurs sont utilisés. Parmi eux, les principaux sont : le site internet, l'intranet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube), la presse locale (communiqués de presse et points presse), TV Vendée, France 3, le Journal de l'Agglomération (semestriel), le P'tit Bulletin (mensuel), Nov FM, Côtes & Rivages, Offset 5, spot publicitaire au Cinémarine, la radio interne du Super U de Saint Gilles Croix de Vie et leur affichage en magasin.

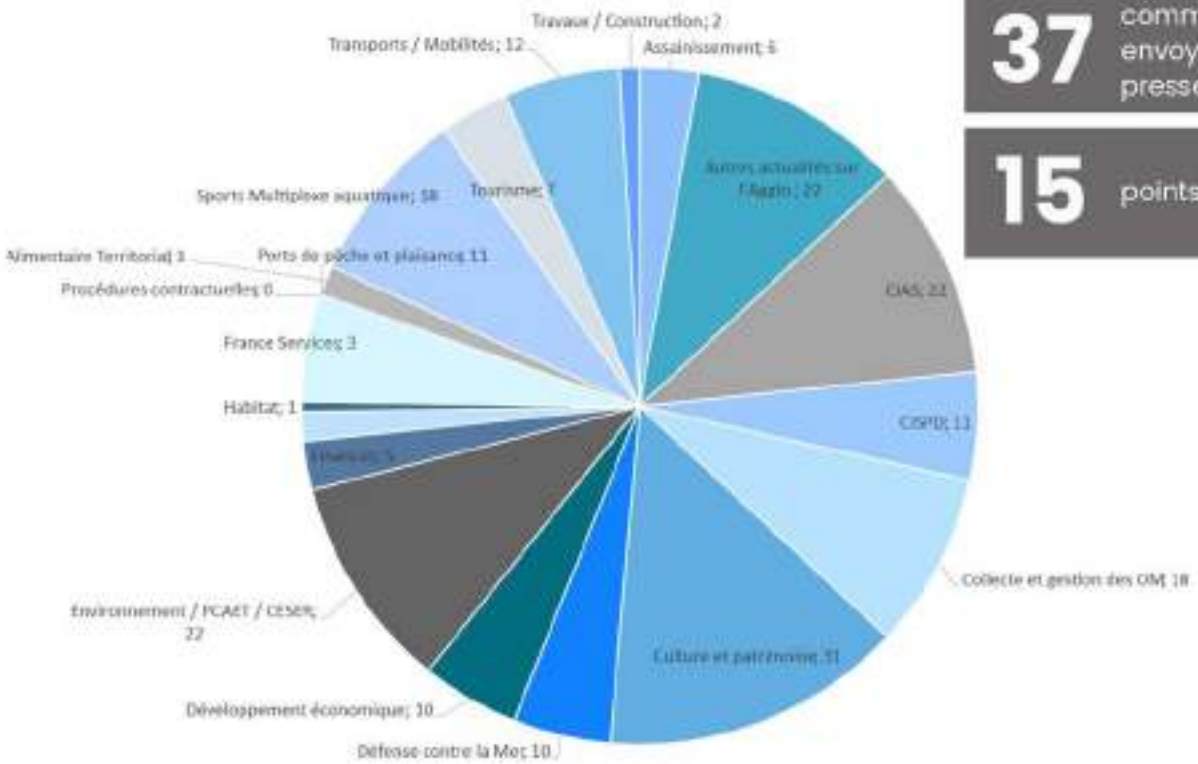
Dans la presse

Notre visibilité dans la presse en 2025 est en légère baisse compte tenu de la réserve pré-électorale de fin d'année.

2025 : nombre d'articles de presse par thématique

37 communiqués envoyés à la presse

15 points presse





Communication interne

Le P'tit Bulletin est une lettre d'information mensuelle destinée aux agents de l'Agglomération.

Avec ses rubriques Actualités, Ressources Humaines, Agenda et Développement durable, le P'tit Bulletin apporte un condensé d'informations ciblées pour nos agents, en complément des informations en ligne sur les sites intranet et internet de l'Agglomération.

Site internet

Le site internet payssaingilles.fr comptabilise, en 2025, **près de 169 275 visites.**

Top 3 des pages les plus visitées :
1. Multiplexe aquatique
2. Collecte des déchets
3. Transports

En images et sur les réseaux sociaux

Communauté d'Agglomération

59 831 visites
992 followers en +
12 131 interactions

30 385 vues
33 publications
140 followers en +

81 vidéos
7 460 vues
224,3 heures de visionnage
La vidéo la plus regardée " Construction du Multiplexe aquatique" totalise 7 656 vues

Depuis sa création en août 2024 la page Linkedin compte : **1 696 abonnés**

Données inaccessibles pour 2025.
Possible uniquement 365 jours avant la date de la recherche, soit du 07/08/25 au 07/08/26.

Multiplexe aquatique

52 671 visites
468 followers en +
4 124 interactions

889 visites
12 publications
59 followers en +





Édition

C'est aussi : **2 journaux publiés à 36 000** exemplaires par numéro : rédaction, mise en page et création des visuels par le service communication.

Et de nombreux supports imprimés.











INFORMATIQUE

Service commun regroupant l'Agglomération, ses 14 villes membres, l'Office de Tourisme Intercommunal et la SEM des ports. Celui-ci est composé de ***2 pôles*** :

- *un* ***pôle support*** *en charge des commandes de matériel, la préparation et le déploiement, ainsi que la maintenance et la hotline,*
- *un* ***pôle projets et infrastructure*** *qui assure le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure (serveurs, applications, réseau, sécurité) et accompagne les projets de l'ensemble des structures (analyse des besoins, audits, marchés, travaux).*

L'un des faits marquants de l'année concerne la **modernisation de l'infrastructure informatique**. Afin de garantir la pérennité et la performance du système d'information, la collectivité a engagé un programme de renouvellement des serveurs mutualisés pour **311 000€ sur 7 ans**. Cet investissement majeur permet de renforcer la fiabilité des services numériques, d'améliorer les performances des applications métiers et de préparer les évolutions futures du système d'information dans un contexte de croissance des usages numériques.

La **cybersécurité** a constitué une priorité stratégique en 2025. Face à l'augmentation des menaces visant les collectivités territoriales, la DSI a engagé plusieurs chantiers structurants avec le lancement des marchés relatifs à la mise en place d'un **bastion d'administration**, du **renforcement de l'authentification multifacteur**, du déploiement d'un complément de **coffre-fort de mots de passe**, ainsi que d'une solution **EDR (détection et réponse aux menaces sur les postes de travail)**. Ces projets ont pour objectif de renforcer durablement la protection des systèmes, des comptes et des données de la collectivité.
Consciente que la sécurité repose également sur les usages, la DSI a engagé la mise en œuvre d'un **outil de sensibilisation et de formation à la cybersécurité** destiné aux agents. Cette démarche vise à développer une culture commune de la sécurité numérique à travers des modules pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et des exercices pratiques permettant d'améliorer les réflexes face aux risques tels que le phishing, les compromissions de comptes ou les fuites de données. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une stratégie globale d'élévation du niveau de maturité cyber de la collectivité, associant mesures techniques, organisationnelles et humaines, afin de mieux protéger les services publics et les données des usagers.

L'année a aussi été marquée par les premières actions liées à l'**intelligence artificielle**. La DSI a engagé une démarche d'accompagnement visant à définir une stratégie adaptée aux enjeux de la collectivité tout en développant l'acculturation des agents et des encadrants à ces nouveaux usages. Cette approche permet d'identifier les opportunités offertes par l'IA, d'anticiper les impacts organisationnels et de préparer un cadre d'utilisation sécurisé, responsable et conforme aux valeurs du service public.

Au travers de ces réalisations, la DSI confirme son rôle d'acteur essentiel de la transformation numérique du territoire, en conciliant performance des infrastructures, sécurisation des systèmes, accompagnement des utilisateurs et innovation au service des politiques publiques.

1 461 postes sur l'ensemble du territoire

174 sites accompagnés

6 544 tickets (maintenance et projets)

311 000 € Investis dans le renouvellement de l'infrastructure serveurs

5 **projets majeurs de cybersécurité lancés** : bastion, authentification multifacteur, coffre-fort de mots de passe, sensibilisation et EDR.

Définition d'une **stratégie IA** et actions d'acculturation des agents et encadrants





Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55 • **Courriel** accueil@payssaintgilles.fr